

M. BESSON

MONASTERIUM ACAUNENSE



FRACNIÈRE FRÈRES
ÉDITEURS FRIBOURG

1913

M. BESSON

MONASTERIUM ACAUNENSE



FRACNIÈRE FRÈRES
ÉDITEURS FRIBOURG

1913

ETUDES CRITIQUES
SUR LES ORIGINES DE L'ABBAYE DE ST-MAURICE
EN VALAIS

Itaque cum alii ex diversis locis adque provinciis in honorem officiumque sanctorum auri adque argenii diversarumque rerum munera offerant, nos scribta haec nostra... offerimus, exposcens pro his intercessionem omnium delictorum, adque in posterum iuge praesidium patronorum semper meorum.

Eucherius Lugdunensis, prologus ad
Passionem Martyrum Acauttensiam.

A l'endroit même où se développe aujourd'hui la petite ville de Saint-Maurice, on vénérât dès le IV^e siècle le souvenir de soldats mis à mort pour la foi, Martyres Acaunenses ou Legio Thebaea. Une basilique fut élevée en leur honneur par le premier évêque du Valais, celui que les documents primitifs appellent Théodore, et que la piété populaire connaît plutôt sous le nom de saint Théodule. Ce sanctuaire vénérable était, cela va de soi, desservi dès l'origine par quelques ecclésiastiques et, selon la coutume, ces prêtres vivaient probablement ensemble. Il y avait donc là, dès le IV^e siècle, au sens large, une communauté. Néanmoins l'abbaye proprement dite, organisée minutieusement par une règle monastique, n'apparaît qu'en 515 : elle est l'œuvre du roi de Burgondie saint Sigismond. Parmi les premiers moines plusieurs laissèrent un souvenir assez vivant pour que leur vie fût écrite et conservée dans la bibliothèque du monastère.

Nous étudions, dans le présent volume, les textes relatifs au martyre de la légion thébaine, les documents concernant la date de la fondation de l'abbaye, et la biographie des premiers personnages les plus illustres qui vécurent ou furent ensevelis dans ses murs.

Quelques savants, peut-être, seront déçus en ne trouvant point ici l'étude approfondie et détaillée du texte fameux désigné sous le nom de Charte de fondation ou Charte de Sigismond. Après avoir recueilli puis comparé beaucoup de recensions diverses de ce document, nous avons acquis la certitude qu'il ne peut être étudié pour lui tout seul, et qu'il faut le confronter avec un grand nombre de bulles et d'actes anciens. Cette étude comparative nous aurait entraîné trop loin : nous offrons au lecteur, sans plus tarder, notre petit livre, lequel n'est pas d'ailleurs une histoire complète des origines de l'abbaye de Saint-Maurice, mais uniquement un recueil de dissertations relatives à cette histoire.

Ces dissertations, pour la plupart, sont achevées depuis quelques années. Il nous aurait été agréable d'attendre, pour les publier, que M. le chanoine Bourban donnât aux archéologues le résultat détaillé des fouilles exceptionnellement importantes qu'il dirige avec un zèle si pieux, sur l'emplacement même de l'ancienne abbaye et des basiliques primitives. En utilisant à la fois les sources littéraires et les documents figurés, nous aurions avantageusement pu compléter les unes par les autres. Mais le rapport définitif sur les fouilles se fait attendre, et nous avons pensé préférable de publier dès aujourd'hui ce que, de notre côté, nous avons trouvé dans les livres. Malgré leur imperfection, ces études serviront à mettre au point quelques problèmes et les amis de nos antiquités nationales les liront peut-être avec quelque profit.

Lausanne, le 22 septembre 1913,
en la fête de saint Maurice et de ses
compagnons.

CHAPITRE PREMIER

Les Martyrs d'Agaune.

Sanctorum martyrum passiones idcirco minoris habentur auctoritatis, quia scilicet in quibusdam illarum falsa inveniuntur mixta cum veris.

Prologus ad Passionem sanctae Fortunatae.
Mai, Spicilegium romanum, t. IV, p. 289

I. Observations préliminaires.



Il n'entre pas dans notre plan d'étudier en détail les problèmes nombreux et complexes qui se rattachent au martyre de saint Maurice et de ses compagnons. Nous avons en vue avant tout l'histoire de l'abbaye. Mais comme cette fondation a pris naissance au tombeau même des martyrs, on ne saurait, dans un livre comme celui-ci, passer sous silence la Légion Thébaine. Il

faut au moins dire quels sont à ce sujet les résultats sérieusement acquis.

Le texte le plus ancien et de beaucoup le plus important sur saint Maurice est la *Passio Martyrum Acaunensium*. Il a été souvent transcrit au moyen âge. Par malheur, les recensions les plus en vogue contenaient de considérables interpolations. En 1662 seulement, le P. Chifflet publia, dans son *Paulinus illustratus* ¹, un texte exempt de retouche. Il l'avait trouvé dans un manuscrit du couvent jurassien de Saint-Claude, et il le datait du VIII^e siècle. Depuis lors, on a longtemps parlé de deux Passions, l'une, non interpolée, œuvre de l'évêque lyonnais saint Eucher († 449) ², et l'autre, retouchée par un anonyme agaunois. Les travaux érudits de M. le Dr Krusch sur la critique textuelle de notre document ont abouti à des conclusions notablement différentes. Le récit d'Eucher a été peu à peu modifié par plusieurs copistes. Il n'y a pas eu un seul interpolateur, mais plusieurs : les divers manuscrits fournissent des preuves évidentes de leurs retouches successives³. Et ce sont là des détails que l'historien ne saurait négliger.

Voici en peu de mots le contenu de la Passion originale. Durant la dernière grande persécution, Maximien Hercule, collègue de Dioclétien, se trouvant à Octodure (Martigny), voulut obliger ses soldats à sévir contre les disciples du Christ. Près d'Agaune, la légion thébaine, forte de 6600 hommes, chrétiens eux-mêmes, refusa de marcher. Le tyran la fit décimer une première, puis une seconde fois. Enfin, ne pouvant vaincre leur résistance, il ordonna de passer tous les survivants au fil de l'épée. Les noms de trois chefs sont connus : Maurice, Exupère, Candide. Un quatrième soldat, le vétéran Victor, n'appartenait pas à la légion ; comme il blâmait les bourreaux, ceux-ci l'exécutèrent à son tour. On disait aussi que les martyrs Ours et Victor, tués à Soleure, étaient des compagnons de saint Maurice. Dieu

seul connaît le nom des autres. Théodore, évêque d'Octodure, transporta les reliques des nombreux martyrs à Agaune même, et bâtit en leur honneur une basilique. Des miracles y furent opérés, et les pèlerins accoururent de toutes parts.

Tel est le résumé de ce petit texte, sur lequel on discute depuis des siècles. Certains critiques nient la réalité même du martyre, et rejettent résolument « parmi les légendes les documents qui s'y rapportent. Des historiens non moins absolus en sens contraire ont accepté ces documents sans examen, et accordé à toutes leurs assertions une égale autorité. Il en est enfin qui ont étudié avec soin la valeur relative des sources, et, après s'en être rendu compte, ont tenté de replacer dans leur cadre historique le plus probable, les faits qui leur ont paru devoir être retenus ⁴ ». Sans retracer ici l'histoire de la controverse ⁵, il est intéressant de jeter un rapide coup d'oeil sur les plus récentes publications.

Après une minutieuse critique des sources, M. Stolle⁶ conclut à la réalité du martyre, mais pour trois soldats seulement : Maurice, Exupère et Candide. Leurs nombreux compagnons auraient été ajoutés par la légende. Les savants — bon nombre d'entre eux, du moins — firent à la thèse de M. Stolle un excellent accueil⁷. Mgr. Batiffol adopta ses conclusions ⁸, et M. Tobler déclara que jamais rien d'aussi sérieux n'avait paru sur ce sujet⁹. M. Egli la trouva pourtant trop conservatrice ¹⁰. Pour lui, les fameux martyrs sont de vulgaires habitants de la Vallée Pennine, tués à Agaune en 56 par les légions de Galba, fêtés longtemps comme les malheureux défenseurs de l'indépendance nationale, devenus plus tard des saints, par une méprise des bonnes gens du IV^e siècle. Cette hypothèse trop ingénieuse ne rencontra pas beaucoup de faveur auprès des personnes compétentes. On admira

l'imagination de son auteur¹¹ ; mais on lui reprocha de laisser sans réponse la plupart des difficultés ¹².

M. Schmid, en particulier, fit ressortir les côtés faibles du travail de M. Egli ¹³. Il en prit occasion pour publier sur le sujet en litige quelques bonnes pages, dans lesquelles il ne dissimulait pas ses tendances conservatrices.

Quant à la date, les auteurs que nous pouvons appeler ceux de l'extrême droite, tels que MM. les chanoines Ducis ¹⁴ et Bernard de Montmélian ¹⁵, veulent, à la suite de l'évêque Eucher, rattacher le martyre des Thébains à la grande persécution de 302/303. Abandonnant cette voie, M. Schmid partage l'avis de Tillemont¹⁶, suivi, entre autres, par Lütolf ¹⁷, puis par M. Paul Allard¹⁸, et recule l'évènement jusqu'à l'automne 286/287 (sans exclure tout à fait l'année 296). Ainsi le martyre de saint Maurice serait un épisode de la guerre des Bagaudes.

M. Berg intervint encore¹⁹, tâchant de distinguer la légende et l'histoire. Dans la seconde moitié du IV^e siècle dit-il, une église témoigne de la croyance du peuple au martyre d'une légion. En réalité, les officiers supérieurs auraient été seuls mis à mort. Peut-être la légion fut-elle décimée ; rien de plus. Bien que méritoire, ce travail, auquel on reprocha d'ailleurs ²⁰ de ne pas assez tenir compte des études précédemment parues, ne résolvait pas encore la question de manière à satisfaire tout le monde ²¹.

Sur ces entrefaites, M. Krusch donna l'édition critique de la *Passio Acaunensium Martyrum* ²². Grâce à lui, nous avons entre les mains un texte non seulement établi avec la plus scrupuleuse exactitude, mais accompagné d'une riche collection de variantes. Le travail est ainsi considérablement facilité pour tous ceux qui désormais auront à s'occuper de ce document. Dans une claire et substantielle préface, M. Krusch nous dit ce qu'il pense de la valeur historique de la Passion ; mieux encore, il nous

explique sa genèse. Jamais, dit-il, il n'y eut de martyr à Agaune. Mais, sous l'évêque Théodore, on découvrit un cimetière gallo-romain ; on crut avoir affaire à des reliques ; elles étaient nombreuses, on songea donc à une légion, et, comme la Thébaïde regorgeait alors de saints, on supposa que cette armée en était originaire. Nous parlions tout à l'heure de l'extrême droite ; M. Krusch pourrait prendre place, à côté de M. Egli, sur les bancs de l'extrême gauche.

La façon dont s'expriment les auteurs qui, depuis, se sont occupés du martyre de la Légion Thébaine, montre assez que le débat n'est point clos. « Sur la réalité même du fait, remarque A. Molinier ²³, on a beaucoup discuté ; les arguments négatifs semblent jusqu'ici prévaloir ». D'après Dom H. Leclercq, « les arguments apportés de part et d'autre pour et contre la valeur historique de ce récit laissent toujours place à une démonstration définitive, quelles qu'en doivent être les conclusions ²⁴ ». Le R. P. Delehaye classe la *Passio Acaunensium Martyrum* parmi les romans historiques ²⁵, et M. Dufourcq appelle ce texte « une pure légende ²⁶ ».

Cette revue des diverses opinions ²⁷ nous montre, d'une part, que beaucoup s'intéressent à l'histoire de saint Maurice, et, d'autre part, qu'il reste, dans ce domaine, des ombres à dissiper. On voit même d'une façon manifeste, que la critique est sévère pour la Passion et que bon nombre d'érudits sont plus ou moins ouvertement contre l'authenticité du martyre. Nous prions instamment nos lecteurs de bien remarquer ce dernier fait. Autrement il leur serait impossible de comprendre quelle est la position de l'historien d'aujourd'hui touchant ce grave problème.

Nous allons essayer, à notre tour, de faire un peu de lumière sur les points principaux, en demeurant dans cette sereine indépendance qui seule peut donner aux investigations scientifiques leur valeur. Deux écueils sont à

contourner. Il ne faut pas traiter les textes avec une outrecuidante désinvolture, comme si tous les hagiographes étaient des exaltés ou des niais ; il faut aussi se garder de leur accorder une confiance excessive, comme si tous les écrivains d'autrefois étaient infallibles ou omniscients. L'on doit surtout savoir ce que ces derniers voulaient faire, et ne point chercher dans leurs travaux ce qu'ils n'ont jamais pensé y mettre.

Avant tout, distinguons avec soin l'essence même du fait et les détails accessoires. Maurice et ses compagnons ont-ils vraiment versé leur sang pour le Christ ? Ou bien ceux qui, depuis plus de quinze siècles, honorent leurs reliques et leur mémoire, vénèrent-ils, victimes d'une illusion, des ossements quelconques, peut-être le souvenir de héros imaginaires ? Voilà le fait principal, celui qui mérite dès l'abord notre attention.

II. Le récit de saint Eucher.

1. Manuscrits, auteurs, date.



Le texte intitulé *Passio Acaunensium Martyrum* a été conservé dans des manuscrits exceptionnellement nombreux. Néanmoins deux ou trois seulement représentent la version primitive. Au premier rang ²⁸ figure le Parisinus 9550 (Supl. lat. 839). Il se compose de 93 feuillets écrits au VII^e siècle en lettres onciales. On y trouve d'abord les *Formulae* et les

Instructiones de l'évêque Eucher, puis les lettres que Salvien et Hilaire écrivirent à ce personnage, puis, au verso du feuillet 81, notre *Passio Acaunensium Martyrum*, enfin l'épître d'Eucher à Salvius, dont les derniers mots ont été suppléés en écriture mérovingienne par une main du VIII^e siècle. Ce précieux manuscrit appartenait jadis à Saint-Claude ²⁹. Il y avait anciennement au même monastère un parchemin datant du siècle suivant : outre la Vie de saint Nizier, les Dialogues de Sulpice-Sévère, le *De Viris* de Gennadius, il contenait le Martyre de Saint Maurice et de ses compagnons. On sait qu'il a été utilisé par Chifflet ³⁰ ; mai on ignore ce qu'il est aujourd'hui devenu.

Le Parisinus 17002 est un grand in-folio du X^e siècle. Il fut d'abord à l'abbaye de Moissac, appartint dès 1656 à Claude Joly, prit place ensuite parmi les livres de Notre-Dame de Paris, d'où il passa à la Bibliothèque Nationale ³¹. La Passion des martyrs d'Agaune se trouve tout entière aux ff. 272^r et 272^v. Une main du XI^e ou du XII^e siècle a transcrit à la fin du volume une partie de cette même recension. D'après M. Dufourcq³², le Parisinus 5293 doit être mis pour notre texte à peu près sur la même ligne que le 17002 ; il appartient au XIII^e siècle ³³.

Dans le plus ancien de ces manuscrits, la Passion des Martyrs est suivie d'une épître à Salvius, où saint Eucher est présenté comme l'auteur du récit. Un autre parchemin, le Parisinus 5293, donne à la même lettre ce titre : « Incipit prologus beati Eucherii Ligdunensis episcopi in passione sanctorum martyrum thebaeorum ³⁴ ». Nous savons ainsi que la *Passio Acaunensium Martyrum* est l'œuvre de l'évêque de Lyon, saint Eucher.

Induits en erreur par la légende de sainte Consorce ³⁵, certains érudits crurent devoir distinguer deux prélats lyonnais du nom d'Eucher ; l'un aurait vécu au V^e siècle, l'autre, au suivant. Cette distinction est aujourd'hui

abandonnée ; on ne parle plus que du premier Eucher. On ne sait à quelle époque ce personnage succéda à Sénator sur le siège épiscopal de Lyon ; il n'était pas encore évêque au moment où Cassien rédigeait le prologue de ses dernières conférences ³⁶, qui semblent avoir été achevées vers 429. En 441, Eucher assiste comme évêque au concile d'Orange ; en 449, il reçoit le Laterculus de Polémus Silvius ; il meurt cette année même³⁷.

Or, dès le début du VI^e siècle, nous constatons l'existence d'une Passion des martyrs d'Agaune. Deux textes de ce temps la mentionnent en des termes qui supposent une assez large diffusion. L'homélie d'Avit prononcée à Saint-Maurice même, le 22 septembre 515, renferme ce passage : « Praeconium felicis exercitus... ex consuetudinis debito series lectae passionis explicuit ». La Vie des Pères du Jura ³⁸, écrite dans la première moitié du VI^e siècle, contient aussi la mention suivante : « Basilicam sanctorum in Agaunensium locum, sicut passionis ipsorum relatio digesta testatur, quae sex milia sexcentos viros non dicam ambire corpore in fabricis, sed nec ipso ut reor campo illic potuit consepire, fidei ardore succensus deliberavit expetere ³⁹ ». Il n'y a vraiment aucune raison de chercher la Passion que ces textes mentionnent, ailleurs que dans notre Passio Acaunensium Martyrum. Du reste les critiques paraissent aujourd'hui d'accord pour attribuer à l'évêque Eucher la composition de l'écrit⁴⁰.

Quant à déterminer l'année précise où le texte fut rédigé, nous devons y renoncer, faute de document. Tout ce que l'on peut dire, c'est que, saint Eucher étant mort en 449, la Passio Acaunensium Martyrum date de la première moitié et plus probablement, semble-t-il, du deuxième quart du V^e siècle.

2. Caractère général de l'écrit. Les sources où l'auteur a puisé.

Voici d'abord le texte entier de la lettre où saint Eucher explique dans quelles circonstances il a composé la Passion des Martyrs d'Agaune.

« Domino sancto et beatissimo in Christo Salvio episcopo Eucherius. Misi ad beatitudinem tuam scribtam nostrorum martyrum passionem. Verebar namque ne per incuriam tam gloriosi gesta martyrii ab hominum memoria tempus aboleret. Porro ab idoneis auctoribus rei ipsius veritatem quaesivi, ab his utique qui adfirmabant se ab episcopo Genavensi sancto Isaac hunc quem praetuli passionis ordinem cognovisse, qui, credo, rursum haec retro a beatissimo episcopo Theodoro viro temporis anterioris acceperit. Itaque cum alii ex diversis locis adque provinciis, in honorem officiumque sanctorum auri adque argenti diversarumque rerum munera offerrant, nos scribta haec nostra, si vobis suffragantibus dignantur, offerimus, exposcens pro his intercessionem omnium delictorum adque in posterum iuge praesidium patronorum semper meorum. Mementote vos quoque nostri in conspectu Domini, sanctorum semper officiis inhaerentes, domine sancte et merito beatissime frater ».

Eucher a donc l'intention d'écrire, pour sauver de l'oubli les détails de la glorieuse passion. Une préoccupation analogue a souvent inspiré les auteurs de *Gesta martyrum*, par exemple celui de la *Passio sancti Genesii* :

« Quoniam succedentes sibi per incertum vitae tempus aetates tradere haec invicem memoriae mutuae quam mandare litteris maluerunt, vel nunc oportet eadem fidelibus scriptis in tempora secutura transmittere, ne ea quae adhuc viva recordatione rerum ut sunt gesta referuntur, evanescente per tempus vel tradentium vel

accipientium fide, fabulosa credantur⁴¹ ». Mais l'épître à Salvius, pour qui la lit attentivement et sans préjugé, offre quelque chose d'hésitant.

Affirmer qu'Eucher appuie son témoignage sur celui de Théodore, ce n'est pas absolument exact. L'évêque de Lyon tient son récit de ceux qui disaient, adfirmabant, l'avoir appris d'Isaac. Quant à ce dernier, l'auteur pense, credo, qu'il avait été renseigné par Théodore. Il y a là des nuances qu'on ne peut négliger. D'ailleurs, ce qu'Eucher a en vue, ce n'est pas tant le fait du martyre que ses circonstances, passionis ordinem ⁴². Que des chrétiens eussent été martyrisés à Agaune, personne n'en doutait de son temps ; la basilique érigée en leur honneur, les guérisons dont elle était le théâtre ⁴³, tout cela contribuait à en perpétuer le souvenir ; c'est par Eucher lui-même que nous le savons. Il n'était donc pas en peine pour la substance du fait, mais seulement pour les détails.

Nous pouvons en conclure que, du temps d'Eucher, tous étaient d'accord sur le gros de l'histoire, non sur les points accessoires. Vraisemblablement, des chrétiens plus ou moins bien informés, racontaient de diverses manières la tragédie d'Agaune : si tous l'avaient fait de la même façon, on ne risquait guère d'en perdre la mémoire. Eucher choisit la version qui lui paraît préférable, celle dont les partisans s'appuient sur des témoignages dignes de foi, celui d'Isaac, et, semble-t-il, celui de Théodore. Les mots « quem praetuli ordinem » signifient, d'après M. Krusch ⁴⁴, « le récit de la Passion qui figure ci-dessus » ; Eucher ayant écrit d'abord la Passion, puis l'épître, praetuli serait une simple allusion à cette priorité. L'interprétation est légitime, bien qu'on puisse traduire aussi praetuli par j'ai préféré. Dans ce dernier cas, l'auteur dirait expressément qu'il a choisi entre plusieurs versions courantes ⁴⁵.

On a parlé quelquefois d'un écrit de Théodore, que saint Eucher aurait utilisé. C'est le sentiment de Briguet ⁴⁶, de

Rivaz⁴⁷, et de leurs nombreux imitateurs. Il paraît justifié par une tradition conservée dans de vieux livres liturgiques valaisans, par exemple dans un Bréviaire cité par les Bollandistes : « [Theodorus] passionem sanctorum Thebaeorum martyrum Agaunensium Mauricii et sociorum eius episcopo Genavensi transmisit communicandum omnibus episcopis Galliae, quam Eucherius episcopus Lugdunensis pro fragrantia sui styli omnibus communem fecit ⁴⁸ ». M. Wotke a donné quelque vraisemblance à cette tradition par des arguments d'ordre philologique : « Silentio non omiserim mihi Eucherium veterem quendam librum retractasse verisimile esse, quem fortasse ab episcopo Gennavensi accepit ; nam in hoc opusculo quaedam a sermone eucheriano aliena, vel, ut potius dicam, ab episcopo Lugdunensi rarius usurpata mihi detexisse videor ⁴⁹ ».

La tradition liturgique est vraisemblablement née d'une interprétation inexacte de l'épître à Salvius : on aura amplifié et précisé un peu les mots d'Eucher relatifs à Isaac et à Théodore. Quant aux observations de M. Wotke, elles ne doivent pas non plus nous arrêter. Saint Eucher indique ses sources : elles se résument en une tradition verbale, ab his qui adfirmabant ; il compose son opuscule, scriptam passionem, précisément parce qu'il veut prévenir l'oubli. L'homme qui parle ainsi n'a aucune source écrite à sa disposition.

Eucher a pu visiter le tombeau des martyrs, et se renseigner sur place. L'a-t-il fait ? Certains auteurs l'assurent, à la suite de Rivaz ⁵⁰. Pour notre part nous avons peine à l'admettre. Si l'évêque de Lyon avait été sur le théâtre même des faits qu'il raconte, s'il avait pu parler aux desservants de la basilique, et aux habitants d'Agaune, pourquoi ne l'aurait-il pas dit à Salvius ? On ne conçoit guère qu'il ait omis de mentionner une source si importante : un tel témoignage avait assurément plus de

valeur que les dires de ceux qui affirmaient avoir été instruits par Isaac.

On pourra nous objecter que saint Eucher donne des lieux une description trop minutieusement exacte pour n'être pas d'un témoin oculaire : « Sed mihi priusquam reliqua commemorem, situs loci eius relationi inserendus videtur. Acaunus sexaginta ferme milibus a Genavensi urbe adest, quattuordecim vero milibus distat a capite Limanni lacus, quem influit Rhodanus. Locus ipse iam inter alpina iuga in valle situs est, ad quem pergentibus difficili transitu asperum adque artum iter panditur, infestus namque Rhodanus saxosi montis radicibus vix pervium viantibus aggerem reliquit. Evictis, transmissisque angustiarum faucibus, subito nec exiguus inter montium rupes campus aperitur. In hoc legio sancta consederat ⁵¹ ». N'exagérons rien. Cette description est juste ; mais il n'était point impossible d'en recueillir les éléments sans venir sur place. Les anciens possédaient des itinéraires fort précis et complets, rédigés en vue des opérations militaires ; et lorsque les généraux de Rome se mettaient en route, ils savaient déjà souvent d'une manière étonnamment précise la configuration du sol, les fleuves, les montagnes, les passages, les distances, en un mot les moindres détails des pays où ils se rendaient. Dans son *De Re militari*, dédié à Valentinien II (375 — 392), l'écrivain Végèce⁵² donne aux officiers supérieurs les prescriptions suivantes :

« Omni cura, omnique diligentia providere dux debet ne proficiscens patiatur incursum, vel facile ac sine damno repellat inlatum. Primum itineraria omnium regionum in quibus bellum geritur plenissime debet habere perscripta, ita ut locorum intervalla, non solum passuum numero sed etiam viarum qualitate perdiscat, compendia, diverticula, montes, flumina, ad fidem descripta consideret. Ad hoc a prudentioribus et honoratis ac locorum gnaris separatim debet universa perquirere, et veritatem colligere de

pluribus ». Si Vegèce exige de la part des généraux de telles connaissances, elles étaient donc possibles. Observons d'ailleurs que le passage si fréquenté d'Octodure au lac Léman était particulièrement connu.

Nous arrivons à cette conclusion : Eucher n'a pas utilisé de source écrite ; il n'a pas consulté la tradition locale ; il s'est contenté de récits oraux, postérieurs d'au moins un siècle à l'évènement qu'il rapporte.

Or d'après la classification donnée par le président des Bollandistes, le R. P. Delehaye, les documents hagiographiques se répartissent en six groupes : 1° les procès-verbaux officiels, 2° les récits de témoins oculaires, 3° les actes dont la source principale est un texte écrit, 4° les romans historiques, 5° les romans d'imagination, 6° les faux. Nous venons de voir que la *Passio Acaunensium Martyrum* ne rentre dans aucune des trois premières catégories ; rien ne permet de la mettre dans la cinquième ou la sixième. Reste donc la quatrième.

Au demeurant, cette classe est de beaucoup la plus nombreuse. Dans les pièces qui lui appartiennent, « et qui sont souvent un tissu de réminiscences littéraires, de traditions populaires et de situations fictives, l'élément historique est presque toujours réduit à une quantité infinitésimale. Le nom du saint, l'existence de son sanctuaire, la date de sa fête, sont d'ordinaire ce que l'on peut retirer avec certitude d'un genre de composition où la fantaisie s'est donné libre carrière ».

Pour avoir une idée du manque d'originalité de notre texte, et, tout ensemble, de la ressemblance qui existe entre lui et les *Gesta Martyrum*, il suffit de faire quelques rapprochements.

Passio Acaunensium n. 1.

Sanctorum passionem martyrum qui Acaunum glorioso sanguine inlustrant, pro honore gestorum, stilo explicamus.

n. 2.

Considérations générales sur les rigueurs de la persécution; on les trouve partout.

n. 3.

Portrait banal des martyrs: in rebus bellicis strenui, et virtute nobiles sed fide nobiliores ...

n. 7.

Maximianus omni belua cruentior. (L'épithète infamante à côté du nom du tyran est un lieu commun.)

n. 9.

Si non in tam funesta compellimur ut hunc offendamus, tibi, ut fecimus hactenus, adhuc parebimus. Si aliter, illi parebimus potius quam tibi. Offerimus nostras

Passio ss. Marciani et Nicandri, n. 1. (Ruinart, p. 484).

Gloriosa sanctorum martyrum Nicandri et Marciani certamina quæ adversus diabolum habuerunt, exponere properabo.

Acta s. Victoris Massiliensis n. 5 (Ruinart, p. 257).

Impiissimus Cæsar, omni fera crudelior, omni dracone malignior. Cf. *Passio s. Vincentii*, n. 6; *Passio s. Arcadii*, n. 3.

Passio s. Ferreoli, n. 1. (Ruinart, p. 406).

Imperatoribus quamdiu salva religione licuit, militavi. Opera mea cum tibi parui iustis legibus debui; sacrilegiis nunquam ser-

in quemlibet hostem manus quas sanguine innocentium cruentare nefas ducimus. Dexteræ istae pugnare adversum impios adque inimicos sciunt, laniare pios et cives nesciunt.

n. 12.

Hic cum iter agens subito incidisset in hos qui passim epulabantur læti martyrum spoliis atque ab his ad convescendum invitatus, detestatus convivas detestatusque convivium refugiebat

vivi; adversus noxios, non adversus christianos militare proposui.

Acta s. Marcelli, n. 1. (Ruinart, p. 265).

Ibi cum omnes epularentur ... Marcellus quidam ex centurionibus, profana reputans illa convivia, reiecto etiam cingulo militari ...

n. 13.

Haec nobis tantum de numero martyrum conperta sunt nomina ... cetera vero nobis quidem incognita, sed in libro vitae scripta sunt.

Acta s. Marcelli, n. (Ruinart p. 63).

Quorum plurimi distinctis passionibus atque nominibus ad succedentium memorias pervenerunt, innumeros vero inscriptos caelestis vitae liber tantum continet.

n. 16.

Vero beatissimorum Acaunensium martyrum corpora, post multos passionis annos sancto Theodoro eiusdem loci episcopo revelata traduntur.

Passio s. Cyriaci. (*Analecta Boll.*, t. II., p. 257).

Dehinc post multorum annorum curricula, sub venerabili viro Gregorio, romanae urbis... episcopo, revelatae sunt eidem pontifici sancti Cyriaci et sociorum eius reliquiae.

Ces rapprochements ne prouvent aucune parenté littéraire entre ces divers textes : mais ils montrent que le récit d'Eucher est un de ces *Gesta Martyrum* comme on en produisit tant dans le haut moyen âge. Il n'a ni plus ni moins de valeur que la plupart d'entre eux.

Si maintenant nous enlevons de ce récit les lieux communs, et, de plus, les développements oratoires, comme le sont sans aucun doute les longs discours mis sur les lèvres des martyrs, il reste, en somme, les points suivants :

1° Une légion composée de 6600 Thébains ⁵³ est appelée d'Orient en Valais par Maximien, et reçoit l'ordre de

prendre part à la grande persécution.

2° La légion, étant chrétienne, refuse de marcher contre des chrétiens. Elle est décimée à deux reprises, puis exterminée.

3° Victor, un vétéran, désapprouve les bourreaux, et reçoit à son tour la couronne du martyr.

4° Les corps saints sont révélés longtemps après leur mort à Théodore, évêque d'Octodure ; une église est élevée en leur honneur ; des miracles s'y opèrent.

5° Quatre noms seulement sont connus : Maurice ⁵⁴, Exupère, Candide et Victor. Les deux martyrs vénérés à Soleure, Ours et Victor, firent, dit-on, partie de la même légion.

Le premier point offre une vraie difficulté. La seule grande persécution à laquelle on puisse penser, est celle qui commence en 303. Or « depuis 293 les pays d'Agaune et d'Octodure relèvent du César Constance Chlore, comme toute la Gaule et la Bretagne. Maximien n'y joue plus aucun rôle. Constance, en 303, n'exécute pas l'édit de persécution ; il se contente de démolir quelques églises. Au début du IV^e siècle, en outre, une légion ne compte plus 6600 hommes ⁵⁵ ». Ces considérations ont fait abandonner à beaucoup d'historiens, même très conservateurs, l'opinion d'Eucher. Ils se sont alors pour la plupart rabattus sur une date plus ancienne ⁵⁶, les environs de l'an 286, adoptant la version mise en cours par un interpolateur agaunois. Mais, sans discuter maintenant cette dernière, contentons nous d'observer que si l'évêque de Lyon a pu se tromper sur des points aussi importants, nul n'a le droit d'exiger que nous le croyions sans réserve pour tous les autres.

Contre la vraisemblance du massacre de 6600 hommes, on a fait valoir l'argument négatif. Aucun auteur avant Eucher ne le mentionne, et l'on conçoit difficilement qu'un tel carnage ait échappé à des historiens comme Eusèbe ou

Lactance. Nous admettons volontiers — du reste sans insister ; car c'est l'avis qui prévaut aujourd'hui — qu'Eucher exagère en parlant de légion proprement dite, et de légion composée de 6600 hommes. On peut songer simplement à un nombre indéterminé, mais considérable, de soldats martyrs, commandés par les trois chefs dont les noms sont conservés. Ainsi réduit, l'évènement a fort bien pu se passer sans qu'aucun historien du temps l'ait mentionné. Pour montrer que l'argument négatif doit être employé prudemment, nous citerons les paroles si sages de M. Allard, au sujet de Pompéi et d'Herculanum : « La destruction d'Herculanum et de Pompéi, au I^{er} siècle, est un fait plus considérable que le massacre d'un corps de troupes à la fin du III^e. Et cependant, si nous n'avions sous les yeux que les livres d'auteurs contemporains, qui pourtant vivaient en Italie, et fréquentaient les rivages alors si peuplés du Golfe de Naples, nous ignorerions jusqu'au nom des localités enfouies en 79 sous la cendre du Vésuve. Pline écrit deux lettres pour raconter la mort de son oncle, victime de l'éruption volcanique ; il ne dit rien des deux villes qui périrent en même temps que le célèbre naturaliste. Suétone, dans sa Vie de Pline l'Ancien, rappelle en termes aussi généraux « le désastre de la Campanie ». Tacite nomme Pompéi, mais à propos du tremblement de terre de 64. Pour l'année 79, il parle, sans détails, de « villes englouties ou renversées sur le fertile rivage de la Campanie » ; on ne voit même pas clairement si cette phrase fait allusion à la catastrophe de 79 ou à celle de 64. Il faut franchir un siècle et descendre jusqu'à Dion Cassius, pour lire le nom des cités détruites... Si les villes ensevelies n'avaient pas été découvertes, les relations de leur fin tragique auraient certainement été mises en doute par les modernes ⁵⁷ ».

L'alinéa relatif au vétéran Victor a été considéré par M. Stolle ⁵⁸ comme une interpolation ; mais sans motif

suffisant. Du reste, on trouve le passage en question dans tous les meilleurs manuscrits, et notamment dans le Parisinus 9550 qui est du VII^e siècle.

Dans la suite de ce travail, nous parlerons encore de la revelatio des martyrs et de la plus ancienne basilique érigée en leur honneur. Nous nous acheminerons ainsi peu à peu vers les conclusions. Pour le moment, il nous suffit d'avoir marqué le caractère général de la Passio Acaunensium Martyrum, ses aspects rassurants et ses côtés faibles.

III. L'historicité du Martyre.



Laissant de côté les divers détails de moindre importance, attachons nous au seul fait central, l'historicité même du martyre ; nous n'aurons pas de peine à l'établir. Les hypothèses hasardées par MM. Krusch et Egli ⁵⁹ nous paraissent vraiment trop exorbitantes pour que nous nous y arrêtions. Pourquoi supposer que l'évêque Théodore a pris un cimetière gallo-romain pour un champ de martyrs ? Pourquoi ⁶⁰ prétendre que les Valaisans du IV^e siècle ont confondu leurs ancêtres mis à mort par les légions de Galba, avec des confesseurs de la foi postérieurs de plusieurs centaines d'années ? Rien, absolument rien n'y autorise. A quelque minutieuse critique, à quelque sévère examen que l'on soumette le récit de saint Eucher, il en restera toujours les éléments suivants : l'existence d'une

basilique élevée par Théodore vers 360/370 en l'honneur de martyrs morts depuis moins de cent ans ⁶¹. Or cela ne se passait point au sein d'un pays sauvage. Les fouilles attestent de plus en plus que le vieil Acaunum était assez important. Les riches débris de ses édifices, utilisés dans des constructions postérieures, réapparaissent aujourd'hui. De tels bâtiments n'étaient point déserts et les habitants pouvaient fort bien se transmettre leur opinion au sujet d'une foule d'hommes dont le massacre avait sans doute laissé dans le peuple un vivant souvenir. Nous admettons donc, sans crainte de nous tromper, la réalité du martyre des Saints Maurice, Exupère, Candide, Victor, et de leurs nombreux compagnons anonymes, survenu à Agaune, le 22 septembre d'une année inconnue, mais voisine de 280/300.

1. Saint Maurice d'Apamée.

Certains auteurs ⁶² ne voient dans notre Maurice qu'un doublet du saint homonyme vénéré à Apamée en Syrie. Les martyrs valaisans auraient été taillés par l'hagiographe sur le patron des saints Syriens. Voici comment M. Dufourcq ⁶³ propose la thèse : « Il y avait à la fin du IV^e et au début du V^e siècle un martyr grec fort célèbre qui s'appelait Maurice. Théodoret l'atteste. « Nous vénérons les martyrs, dit-il, non comme des dieux mais comme les témoins de Dieu. C'est ainsi que nous honorons Pierre, Paul, Thomas, Serge, Marcel, Léontius, Pantélémon, Antonin, Maurice. » Le Synaxaire de Constantinople, résumant un texte grec dont nous n'avons plus qu'une traduction latine, nous apporte quelques renseignements sur ce saint fameux : c'était un soldat qui avait été martyrisé à Apamée, avec soixante-dix de ses camarades sur l'ordre de l'empereur Maximien. La légende grecque n'aurait-elle pas inspiré la légende d'Agaune ? Sans doute, nous ne pouvons la dater

avec exactitude. Mais selon toutes les vraisemblances elle est antérieure à Théodore ; elle rappelle par certains détails Sergius Bacchus et Blaise et d'autres textes rédigés à la fin du IV^e siècle : il y a beaucoup à parier qu'elle date de ce temps. Au début du V^e siècle, voici précisément que s'établit dans le midi de la Gaule un ascète qui a longtemps vécu en Orient... Cassien a proposé aux moines d'Occident l'exemple des Pères du désert : est-il vraisemblable qu'il n'ait rien dit à ses disciples des martyrs dont le culte florissait là-bas ? A défaut d'autre personne, Cassien a pu faire connaître dans la vallée du Rhône l'histoire de saint Maurice d'Apamée. L'identité du nom du martyr d'Agaune et du martyr d'Apamée n'a-t-elle pas déterminé la patrie (l'Orient), l'époque (Maximien), et le cadre militaire de la légende qui tendait à se former ? »

De prime abord, en effet, un rapprochement s'impose. Maurice d'Agaune est un chef militaire ; il est mis à mort sous Maximien, avec un grand nombre de soldats. Or, dans les ménologes grecs, Maurice d'Apamée figure comme chef militaire, mis à mort sous Maximien, avec 70 compagnons. De plus, du V^e au VII^e siècle, le culte de plusieurs saints passa d'Orient en Occident, et y devint très populaire ⁶⁴. Sans parler de Cassien, bon nombre d'Orientaux se trouvaient en Gaule ⁶⁵, qui purent facilement y faire connaître les légendes de leur pays. Pour les Romains d'alors, la majesté de l'Empire s'était retirée en Orient ⁶⁶, et les rapports politiques qui unissaient Rome et Byzance influèrent sur les traditions martyrologiques occidentales ⁶⁷. Maurice d'Apamée peut donc avoir été connu d'assez bonne heure dans nos régions.

Cependant, il y faut regarder de plus près. Supposé qu'il y eût des relations de dépendance entre la légende des martyrs agaunois et celle des martyrs syriens, il serait téméraire de donner à celle-ci la priorité chronologique. La plus ancienne attestation connue de saint Maurice

d'Apamée se trouve dans Théodoret ⁶⁸, c'est-à-dire dans un contemporain d'Eucher. Encore ne comprend-elle qu'un mot, sans contexte, sans épithète. Il s'agit d'un Maurice dont nous ignorons tout.

La légende syrienne — que rien ne nous oblige à rapporter au IV^e siècle — est conservée sous deux formes d'inégale longueur. La plus développée est un remaniement dû à Siméon Métaphraste ⁶⁹. L'autre, plus courte, a été publiée par le R. P. Delehaye d'après des manuscrits dont l'archétype ne paraît pas antérieur au XII^e siècle ⁷⁰. Nous n'avons donc aucun texte primitif. Il devient par suite difficile de se prononcer.

D'ailleurs le rapprochement lui-même est risqué. Sans doute, nous sommes en présence de deux soldats homonymes, martyrisés sous le même empereur, l'un et l'autre en nombreuse compagnie. Mais gardons-nous d'exagérer l'importance de ces points de contact. Ils n'ont rien de très singulier. De même, les discours des deux Maurice devant le persécuteur offrent des analogies ; mais ils ne renferment guère que des lieux communs, des développements oratoires qui n'impliquent entre les deux morceaux aucune parenté.

Puis, les différences ne laissent pas d'être nombreuses. Les martyrs d'Apamée comparaissent en un jour de fête, devant une grande foule ; — à Agaune, la scène se passe simplement en présence des soldats. Les martyrs d'Apamée sont arrêtés à la demande des idolâtres, parce qu'ils professent le christianisme ; — ceux d'Agaune sont condamnés pour n'avoir pas voulu poursuivre leurs coréligionnaires. Les martyrs d'Apamée, après trois jours de prison, doivent endurer des supplices longs et variés ; — le massacre des Agaunois est simple et rapide. Enfin la légende syrienne contient tel détail auquel l'hagiographe occidental n'aurait pas renoncé s'il l'avait connue, et s'il avait voulu l'imiter, par exemple l'entrée en scène du petit

Photin, fils de Maurice, arrivé là, semble-t-il, tout juste pour attendrir le lecteur, et qui, du reste s'acquitte à merveille de sa tâche. Ajoutons que, sauf celui de Maurice, les noms des soldats sont différents de part et d'autre. Les dates même ne concordent point. La fête des martyrs d'Agaune est unanimement célébrée le 22 septembre ; celle des saints d'Apamée est rapportée à plusieurs jours, 21 ou 22 février, 18 juillet, 27 décembre.

Dans ces conditions, il n'est vraiment pas légitime de prétendre que le récit d'Eucher a été inspiré par la légende syrienne.

2. Revelata traduntur.

« Beatissimorum Acaunensium martyrum corpora post multos passionis annos sancto Theodoro eiusdem loci episcopo revelata traduntur ». Après avoir lu ces lignes de Saint Eucher, des gens sérieux ont hoché la tête. Une légende longtemps inconnue, post multos passionis annos, suggérée ensuite par une révélation dont on n'est même pas très sûr, *revelata traduntur*, c'est un peu inquiétant. Mais tel n'est pas le sens du récit.

D'abord, gardons-nous de le considérer comme un unicum. Il est au contraire un lieu commun en hagiographie ; et nous ne saurions en saisir le sens ni la portée, sans le comparer avec d'autres textes similaires. En soi, *revelare* veut dire faire connaître une chose auparavant inconnue. Cela peut avoir lieu par des moyens naturels ou par l'intervention d'un être supérieur. Comme le *revelata traduntur* de saint Eucher se présente sans contexte explicatif, on ne peut savoir au juste de quelle sorte de révélation il veut parler. Du reste, quel que soit le sens, la conclusion sera la même touchant le point qui seul nous intéresse ici : l'historicité du martyre.

Supposons que l'auteur ait eu en vue une révélation surnaturelle. Pour les vieux hagiographes, en effet, dans un grand nombre de cas, la dévotion à l'égard des saints avait été sinon créée, du moins encouragée par une intervention directe de Dieu. Alors cette révélation pouvait avoir deux objets. Elle portait, soit sur l'identité, sur les faits et gestes du martyr dont on possédait les reliques, soit sur les reliques mêmes dont on ignorait la place, tout en étant bien renseigné sur la vie du saint. En d'autres termes, la révélation aidait, soit à trouver l'histoire d'un personnage anonyme ou mal connu dont on possédait déjà les ossements, soit à découvrir les reliques ignorées d'un saint célèbre. Dans un cas, avant la révélation, on était au clair sur les reliques du martyr ; dans l'autre, sur son existence ⁷¹.

Voici quelques exemples du premier cas.

Un évêque de Saintes, Eutrope, était mort depuis si longtemps, qu'on avait oublié sa qualité de martyr ; on vénérât pourtant son tombeau. L'un de ses successeurs, Palladius (573/585), bâtit en son honneur une grande église, et y transporta ses reliques. A cette occasion, le clergé s'aperçut que le crâne du défunt portait une fracture. C'était une trace du martyre. Eutrope se chargea lui-même de l'apprendre à deux abbés, par une vision ⁷².

Dans le diocèse de Tours se trouvait un petit monticule, couvert de ronces et d'herbes sauvages, à tel point que l'accès en était impossible. Deux vierges consacrées à Dieu y avaient, disait-on, leur tombeau. De temps en temps une mystérieuse flamme y apparaissait. Même un jour, certain audacieux, s'étant avancé de ce côté, entrevit une torche immense qui flambait. La curiosité des indigènes était excitée au plus haut point. Une nuit, les saintes filles apparurent enfin à l'un d'eux, se plaignirent de voir leur tombe dans un si triste abandon, et le supplièrent de la mettre au moins à l'abri des pluies. Mais l'homme, à peine

éveillé, courut à ses affaires, oubliant la commission. La nuit suivante, même visite ; les deux saintes avaient cette fois une mine courroucée, et menaçaient de mort leur interlocuteur s'il ne prenait soin de leur tombeau. La prudence conseillait d'obéir. Le brave homme se leva donc, défricha le terrain, mit les sépultures à découvert, et y construisit une chapelle. Quand elle fut achevée, il s'en vint trouver l'évêque et le pria d'aller la bénir. Le pontife, accablé par l'âge, s'excusa.

« Mon pauvre enfant, l'hiver sévit ; les pluies sont abondantes, et les chemins, mauvais. A mon âge, il ne m'est plus possible d'aller jusque là-bas ». L'autre revint chez lui, le cœur bien gros. Mais attendons la fin. Le vieux pontife eut, la nuit suivante, un songe peu banal. Les deux saintes lui apparurent, tout en larmes, et le supplièrent d'aller consacrer leur basilique. Le vieil évêque prit donc son courage à deux mains, et partit. Les vierges compatissantes eurent d'ailleurs pitié de son grand âge. Dès qu'il se fut mis en route, la pluie cessa, le vent se tut. On fit une belle fête, et le digne pontife en revint tout heureux. Il put même faire connaître les noms des deux saintes, Maura et Britta ; elles le lui avaient dit lors de leur visite ⁷³.

Il y avait ailleurs, dans le même diocèse, un autre tombeau, pareillement en de mauvaises conditions. Les épines, les broussailles le couvraient. On disait bien qu'un saint évêque y était enseveli ; mais on ignorait son nom. Or il advint qu'un homme perdit son fils ; et, comme le pauvre père n'avait rien pour fermer le sarcophage du défunt, il s'en alla tout bonnement quérir la dalle qui recouvrait la tombe de l'évêque inconnu. Elle était lourde ; il fallut trois couples de bœufs pour l'ébranler. Le peu scrupuleux père la mit au tombeau de son fils ; mais elle lui porta malheur. Dès qu'il fut rentré, toutes les infirmités fondirent sur lui. Il devint à la fois sourd, aveugle, muet, et, par-dessus le marché, très faible. Au bout d'une année, un évêque lui

apparut en songe. « Que t'ai-je fait, dit-il, pour que tu te sois permis de dégarnir ma tombe ? Rends-moi ma dalle et tu guériras : je suis l'évêque Bénigne ». L'autre se le tint pour dit. La pierre tombale fut remise en place, et l'infirmes guérit aussitôt. On dit même que la dalle était devenue légère comme par enchantement : tandis qu'il avait fallu, l'année précédente, trois couples de bœufs pour la mettre en branle, deux de ces animaux suffirent pour la ramener ⁷⁴.

Voilà des personnages dont une révélation fit connaître, en tout ou en partie, l'identité. Leur tombeau était déjà signalé auparavant. Nous n'avons pas d'ailleurs à nous y arrêter. Les martyrs d'Agaune sont en effet dans une situation toute différente : ils rentrent dans l'autre classe, beaucoup plus nombreuse, la *revelatio corporum*.

D'après les traditions locales, le lieu où reposaient les saints avait été souvent découvert, après de longues années d'oubli, grâce à un secours venu du ciel.

Les habitants de Birten (près Dusseldorf) savaient qu'un martyr appelé Mallosus était enseveli dans leur ville ; mais ils ignoraient la place précise. Jadis, on avait consacré à son souvenir un sanctuaire. Plus tard, l'évêque Ebérisisile en fit bâtir un plus grand, pour y transférer, disait-il, les restes du saint quand il plairait à Dieu de les révéler. Par bonheur, juste à la même époque, un diacre de Metz eut un songe instructif. Il courut donc dire au pontife qu'il savait l'endroit exact. On se rendit au lieu désigné, on fouilla avec enthousiasme. Dès qu'on parvint à sept pieds de profondeur, on trouva des ossements. Un parfum exquis s'exhalait de ces restes, et le doute n'était ainsi plus possible. On transporta solennellement les reliques dans le grandiose édifice ⁷⁵.

A Thiers (Puy-de-Dôme) un pauvre laboureur avait perdu ses bœufs. Rentré chez lui après de vaines recherches, il s'endormit. Un homme lui apparut : « Prends, lui-dit-il, le

chemin de la forêt, et marche devant toi ; tu trouveras tes bœufs près d'une dalle de marbre. Attelle les, mets sur le char la grosse pierre, et porte-la sur le tombeau qu'on voit tout près, au bord de la route. C'est là que mes restes reposent : je suis le martyr Genesius ». Le brave homme obéit, trouva tout à point, et exécuta les ordres reçus. Bientôt des miracles furent opérés sur la tombe nouvellement découverte, et l'évêque de Clermont y érigea une basilique ⁷⁶.

Pour honorer la dépouille mortelle de l'évêque Valérius, à Saint-Lizier (Ariège), on avait bâti un oratoire ; mais l'on oublia peu à peu l'emplacement exact des reliques. On disait seulement qu'elles devaient être devant l'autel. Lorsque Théodore, un de ses successeurs, agrandit le sanctuaire, on fit des fouilles pour chercher saint Valérius. Au lieu d'un corps, on en trouva deux. L'ingénieux pontife ne resta pas longtemps dans l'embarras. Il ordonna des prières, afin que le saint voulût bien déclarer lequel des deux sarcophages était le sien. Il remplit ensuite deux fioles de vin et en posa une sur chacun des tombeaux. Il était entendu que celle où le liquide augmenterait de volume durant la nuit se trouvait sur les reliques du vrai saint. Cela fait, il ferma la porte et s'en fut dormir. A la troisième heure, il revint avec le clergé et le peuple. Or l'une des deux fioles était vide, tandis que l'autre avait débordé. Le sarcophage où se trouvait cette dernière était donc le bon. On l'ouvrit. Un suave parfum, criterium infaillible de la sainteté, enivra les assistants. Des feuilles de laurier jonchaient le fond du tombeau ; on les emporta pour les employer comme médicament. On prit aussi quelques parcelles d'étoffe, puis on referma le tout ⁷⁷.

Saint Bénigne de Dijon reposait dans un très grand sarcophage. En voyant ce tombeau peu commun, beaucoup avaient des doutes. L'évêque Grégoire lui-même était persuadé que le monument renfermait, au lieu d'un saint,

quelque géant barbare. D'autres, plus pieux, y venaient prier. En reconnaissance des grâces obtenues, l'un d'eux y avait allumé un beau cierge. Certain gamin vit la torche et voulut l'emporter. Il s'avavançait déjà pour exécuter son projet, quand un énorme serpent le repoussa. Deux ou trois fois le jeune audacieux revint à la charge : le reptile veillait toujours. Quand on conta cette histoire au peu crédule évêque, il en rit, et devint même de moins en moins favorable au culte du fameux tombeau. Mais le martyr apparut une nuit à Grégoire pour le convaincre de l'authenticité de sa sépulture ⁷⁸.

Les exemples qui précèdent sont empruntés à Grégoire de Tours. Gardons-nous néanmoins de penser que cet auteur ait la spécialité de telles légendes. On en retrouve, quoique avec moins de détails pittoresques, dans beaucoup d'autres textes hagiographiques, dans les Passions de saint Clément ⁷⁹, de saint Cyriaque ⁸⁰, de saint Sigismond ⁸¹, de saint Sébastien ⁸², etc. etc. L'une des plus antiques révélations, et qui sans doute servit de modèle à bon nombre d'autres, est celle de saint Etienne, due à la plume de Lucien. Ecrite en grec, elle fut traduite en latin par le prêtre espagnol Avit, ami d'Orose, et obtint dans tout l'Occident un grand succès ⁸³. En voici le résumé :

Il faisait nuit. Le prêtre Lucien dormait profondément dans le baptistère d'une église voisine de Jérusalem, confiée à sa garde. Tout à coup lui apparut un vieillard merveilleusement beau, revêtu d'une longue robe blanche brodée d'or. C'était Gamaliel, le maître de saint Paul. Il dit à Lucien où se trouvait le tombeau du protomartyr, et lui enjoignit d'aller aussitôt en informer l'évêque de Jérusalem. Lucien, un peu sceptique, hésita, puis remit l'affaire à plus tard. Gamaliel se montra plusieurs fois encore, pour insister, et donner de nouvelles instructions. Lucien finit par obéir. L'évêque, plein de joie, commença les fouilles ; mais bientôt un homme pieux vint dire qu'il était inutile de

continuer : on ne cherchait pas au bon endroit. Ayant donc changé de place, on ne tarda pas à découvrir le tombeau désiré. Tout était bien conforme à la vision. Dès qu'on ouvrit le cercueil, la terre trembla, et une douce odeur se répandit tout autour. Les miracles vinrent confirmer l'authenticité des reliques, et l'on fit, au chant des hymnes, une solennelle translation.

Parmi les nombreux et pittoresques récits que nous venons de mentionner, beaucoup, sans aucun doute, ne sont que des contes populaires, n'ayant presque pas de fondement dans la réalité. L'étude de l'hagiographie primitive nous conduit même à cette conclusion : souvent les personnages auxquels la renommée attribuait de telles visions ne s'en étaient pas doutés.

On peut le prouver par deux exemples concrets. D'abord, l'invention des célèbres martyrs de Milan, Gervais et Protas ⁸⁴. Nous avons la bonne fortune de posséder à leur sujet plusieurs témoignages, qui, rapprochés les uns des autres, nous révèlent les procédés chers aux anciens.

Voici ce que dit Grégoire de Tours ⁸⁵ : « Quae beato Ambrosio revelata [corpora sanctorum] atque ab eodem reperta in basilicam quam ipse proprio aedificavit studio, ostensis miraculis sunt sepulta ». Voilà bien un passage analogue à ceux dont nous avons parlé jusqu'à présent. Les reliques sont trouvées par saint Ambroise, après une révélation : *revelata atque reperta*.

Un peu avant Grégoire de Tours le Pseudo-Ambrosius, écrivain du V^e ou du VI^e siècle ⁸⁶, raconte tout au long la découverte des corps saints, parlant dans le même sens ⁸⁷.

Quelques années plus tôt, voici saint Augustin. Certes c'est un témoin rapproché, presque un témoin oculaire ; car il assiste aux fêtes organisées par saint Ambroise en l'honneur des deux martyrs retrouvés ⁸⁸. Augustin, vers 420 ⁸⁹, parle de vision, et de vision survenue pendant la nuit : « Corpora martyrum Protasii et Gervasii quae cum

laterent et penitus nescirentur, episcopo Ambrosio per somnium revelata, reperta sunt, ubi caecus ille depulsis veteribus tenebris diem vidit ⁹⁰ ».

Il faut noter qu'une vingtaine d'années auparavant ⁹¹, le grand évêque disait la même chose, mais en termes plus vagues : « Tunc memorato antistiti tuo [Domine] per visum aperuisti quo loco laterent martyrum corpora Protasi et Gervasi quae per tot annos incorrupta in thesauro secreti tui reconderas ⁹² ».

Assurément, cette vision n'a pas été créée par Augustin ; la pensée du saint évêque reflète la croyance de son temps. Mais écoutons saint Ambroise lui-même, racontant à sa sœur, aussitôt après l'évènement, comment les choses se sont passées. Sa lettre est en quelque sorte le procès-verbal officiel de toute l'affaire, la base sur laquelle ont travaillé les écrivains postérieurs. Il n'y a aucune idée d'une vision, mais seulement un grand désir de trouver les reliques, une sorte de pressentiment, des fouilles exécutées avec énergie et habileté ; voilà tout. Ambroise dit sans doute que Dieu l'a aidé — comme tout homme de bien attribue à une délicatesse de la Providence les heureux évènements qui le réjouissent. Mais de revelatio, de visum, de somnium, point du tout :

« Quia nihil sanctitatem tuam soleo eorum praeterire quae hic te geruntur absente, scias etiam sanctos martyres a nobis repertos. Nam cum ego basilicam dedicassem, multi tanquam uno ore interpellare coeperunt : sicut romanam basilicam dedices. Respondi : faciam si martyrum reliquias invenero. Statimque subiit veluti cuiusdam ardor praesagii. Quid multa ? Dominus gratiam dedit : formidantibus etiam clericis iussi eruderari terram eo loci qui est ante cancellos sanctorum Felicis atque Naboris. Inveni signa convenientia... Sic sancti martyres eminere coeperunt ⁹³... ».

Un fait parallèle nous est conservé à propos des saints Vital et Agricola. Le diacre Paulin, parlant de leur invention, dans sa vie de saint Ambroise, mentionne expressément une revelatio : « In eadem etiam civitate basilicam constituit [Ambrosius], in qua deposuit reliquias martyrum Vitalis et Agricolae, quorum corpora in Bononiensi civitate levaverat. Posita enim erant corpora martyrum inter corpora Judaeorum, nec erat cognitum populo christiano, nisi se sancti martyres sacerdoti ipsius ecclesiae revelassent ⁹⁴ ». Quant à saint Ambroise, il ne connaît aucune manifestation surnaturelle ; il parle simplement de recherches : « Sepulti autem erant in Judaeorum solo, inter ipsorum sepulcra... Illic igitur martyris exuvias requirebamus, tanquam inter spinas rosam legentes ⁹⁵ ».

Ces deux exemples sont remarquables. Il semblerait normal que les divers auteurs, parlant, après Ambroise, de la découverte des reliques des saints Gervais et Protais, Vital et Agricola, se fussent bornés aux détails fournis par lui-même. Néanmoins ils amplifièrent le récit, et imaginèrent des visions.

C'est que, dès cette époque, à la base du culte d'un martyr ou d'un confesseur, on mettait presque toujours un miracle, par lequel la sainteté du personnage était manifestée, ou, comme on disait, révélée. Tant que la révélation n'avait pas eu lieu, on n'avait pas beaucoup d'enthousiasme. Car la révélation était en quelque manière la canonisation du saint, le signe dont Dieu se servait pensait-on, pour inviter les fidèles à honorer ses serviteurs, et à profiter de leur intercession ⁹⁶.

On ne concevait pas, au V^e, au VI^e siècle, un saint populaire qui n'eût point été révélé ; par suite, même dans le cas où une révélation n'était attestée par aucun témoignage ancien, il arrivait un jour où quelqu'un l'imaginait et la racontait. Si tel saint est tant vénéré,

devait-on dire, il est impossible qu'il n'ait pas manifesté sa sainteté de quelque façon. ⁹⁷

Des faits prodigieux se sont passés aux tombeaux des martyrs. Ils durent même se produire d'autant plus fréquemment que les dispositions des gens d'alors les favorisaient davantage. Il est néanmoins prudent de se prononcer avec une grande réserve sur le caractère de ces prodiges, auxquels l'imagination populaire eut sûrement une large part. Même quand les faits sont réels, ils ont pu être exagérés, ou plus ou moins mal interprétés. Si cette sérieuse prudence est de rigueur quand il s'agit du miracle en général, combien plus devient-elle nécessaire touchant les révélations des reliques dont nous venons de parler. Les cas des saints Gervais et Protais, Vital et Agricola, nous invitent certes à la méfiance.

Du reste, la question n'est pas de savoir quelle était la réalité objective des révélations ; l'important pour nous est de déterminer quel rapport existe entre la révélation des reliques et l'historicité du martyre. Si le culte du saint, ou, qui plus est, si la croyance à sa sainteté, ne repose que sur une de ces visions plus ou moins hypothétiques, la porte restera toujours ouverte au doute.

Il n'en est pas ainsi. Bien au contraire. La révélation des reliques du saint est une conséquence de la foi en sa sainteté. Voici en général comment la chose se passa. Il y eut un moment où le culte de tel martyr, de tel confesseur, prit un essor nouveau, soit qu'il fût d'abord oublié, soit qu'il jouît déjà d'une certaine popularité. Un prodige attribué à son intervention, une église bâtie en son honneur, la simple découverte de son tombeau, que sais-je ? mille circonstances purent y contribuer. Puis, quand une basilique se dressa resplendissante sur cette tombe, quand la psalmodie — si chère aux anciens — retentit sous ses voûtes, quand les bonnes gens du voisinage se rendirent en foule auprès de ses reliques dont on était heureux

d'approcher les linges emportés ensuite comme le plus précieux des trésors, alors, instinctivement, on remercia le Seigneur d'avoir permis à ses fidèles de conserver ou de retrouver une si riche source de grâces. Presque toujours on fit un pas de plus, et l'on s'imagina bientôt que Dieu avait expressément révélé la place sainte où reposait le martyr. On broda plus tard encore sur ce thème et le récit détaillé de la vision vint satisfaire la curiosité. Mais, le plus souvent, ce n'est pas ce récit qui a donné naissance au culte, c'est au contraire, la ferveur déjà vive qui a créé la légende.

Relisons maintenant le texte d'Eucher. Si nous interprétons le *revelata traduntur* dans le sens d'une révélation surnaturelle, la pensée de l'évêque lyonnais ou la tradition qu'il représente, sera celle-ci : « Les corps des martyrs d'Agaune ont été révélés — puisque, en principe, tous les saints authentiques sont révélés — ; or on dit que cela se passa sous Théodore ». Cette exégèse est Justifiée par les nombreux textes similaires cités plus haut. Bien plus l'examen de ceux-ci autorise encore les réflexions suivantes.

La révélation dont parle Eucher, n'ayant porté que sur l'endroit où reposaient les reliques, n'a rien à faire avec le récit de la Passion. L'existence des saints d'Agaune et leur qualité de martyrs en sont absolument indépendantes. Puisque la révélation est attribuée à Théodore, celui-ci a dû jouer un rôle particulier dans la propagation du culte de saint Maurice et de ses compagnons. D'ordinaire, les anciens textes hagiographiques mentionnent, avec la *revelatio corporum*, la translation des reliques ou la construction d'une église en leur honneur. Ces divers faits sont donnés comme contemporains, et leur date coïncide avec une renaissance quelconque du culte local. D'autre part, dans le récit de ces translations de corps saints ou de constructions de basiliques, le rôle principal appartient presque toujours à l'évêque auquel est censée faite la

révélation. Aussi pouvons-nous conclure encore, en comparant le texte d'Eucher aux documents analogues, que Théodore a effectivement élevé le premier sanctuaire en l'honneur des martyrs d'Agaune.

Jusqu'ici nous avons supposé que le *revelata traduntur* doit s'entendre d'une révélation surnaturelle. Nous nous sommes arrêté avec une complaisance presque excessive à l'examen de l'hypothèse, parce qu'elle a une certaine importance dans la question de l'historicité du martyr de saint Maurice. Et nous pouvons conclure de notre étude que la révélation rapportée par Eucher n'infirmes nullement cette historicité.

Néanmoins, rien n'empêche de présenter une autre conjecture, assurément beaucoup plus simple, et qui nous paraît préférable. Dans l'hagiographie médiévale, *revelatio* signifie très souvent la cérémonie par laquelle on exhume des corps saints, pour les reconnaître, ou pour les offrir à la vénération des fidèles. C'est ainsi que Du Cange donne explicitement la définition suivante : « *Revelatio, exemptio sancti corporis ex tumulo, et eiusdem elatio* ». En somme, rien dans le texte d'Eucher ne nous oblige à penser à une révélation surnaturelle.

De même que les Agaunois du IV^e siècle se transmettaient le souvenir d'un groupe de martyrs, de même ils pouvaient se montrer l'endroit exact où reposaient leurs corps, sans doute tous ensemble, un peu en dehors de la ville, selon l'usage romain, et, puisque la vallée était étroite, assez près du Rhône. Il peut se faire que les grandes eaux aient découvert en tout ou en partie leurs ossements. On a constaté, en effet, par des sondages, que le lit du Rhône se trouvait jadis à une distance notable de son cours actuel.

Il y a un rapprochement à faire entre le texte qui nous occupe et l'interpolation relative à saint Innocent, dont nous parlerons tout à l'heure, et qui fut faite à Agaune

même, vers 500. Le parallélisme est frappant, et nous sommes autorisé à expliquer le plus obscur des deux passages par le plus clair.

<i>Passio Acaunensium, 16</i>	<i>Inventio Innocentii</i>
Post multos passionis annos	Per longum temporis tractum
beatissimorum Acaunensium	beati Innocentii
martyrum corpora	martyris membra
sancto Theodoro eiusdem loci	Rhodanus revelavit.
episcopo revelata traduntur.	

On remarquera que le mot *revelare* signifie ici non une manifestation surnaturelle, mais la simple mise au jour des reliques par les eaux du Rhône. Rien n'empêche de supposer que la *revelatio* faite à Théodore fut de même genre.

Il est temps de terminer cette trop longue dissertation sur le *revelata traduntur* de saint Eucher. Nous Pensons avoir le droit d'affirmer que l'on ne peut tirer de ce passage aucun argument contre l'historicité du martyre de saint Maurice.

PASSIO ACAUNENSIIUM MARTYRUM ⁹⁸

1. Sanctorum passionem martyrum qui Acaunum glorioso sanguine inlustrant, pro honore gestorum stilo explicamus, ea utique fide, qua ad nos martyrii ordo pervenit ; nam per succedentium relationem rei gestae memoriam nondum interceptit oblivio. Et si pro martyribus singulis loca singula, quae eos possident, vel singulae urbes insignes habentur, nec inmerito, quia pro Deo summo pretiosas sancti animas refundunt, quanta excolendus est reverentia sacer ille Acaunensium locus, in quo tot pro Christo martyrum milia ferro caesa referuntur ? Nunc jam ipsam beatissimae passionis causam loquamur.

2. Sub Maximiano, qui Romanae rei publicae cum Diocletiano collega imperium tenuit, per diversas fere

provincias laniati aut interfecti martyrum populi. Idem namque Maximianus, sicut avaritia, libidine, crudelitate ceterisque vitiis obsessus furebat, ita etiam execrandis gentilium ritibus deditus et erga Deum coeli profanus, impietatem suam ad extinguendum christianitatis nomen armaverat. Si qui tunc Dei veri cultum profiteri audebant, sparsis usquequaque militum turmis, vel ad supplicia vel ad necem rapiebantur, ac velut vagatione barbaris gentilis data prorsus in religionem arma conmoverat.

3. Erat eodem tempore in exercitu legio militum, qui Thebaei appellabantur. Legio autem vocabatur, quae tunc sex milia ac sexcentos viros in armis habebat. Hi in auxilium Maximiano ab Orientis partibus acciti venerant viri in rebus bellicis strenui et virtute nobiles, sed nobiliores fide ; erga imperatorem fortitudine, erga Christum devotione certabant. Evangelici praecepti etiam sub armis non immemores reddebant quae Dei erant Deo et quae Caesaris Caesari restituebant.

4. Itaque cum et hi, sicut ceteri militum, ad pertrahendam christianorum multitudinem destinarentur, soli crudelitatis ministerium detrectare ausi sunt adque huiusmodi praeceptis se obtemperaturos negant. Maximianus non longe aberat, nam se circa Octodorum itinere fessus tenebat. Ubi cum ei per nuntios delatum esset, legionem hanc adversum mandata regia rebellem in Acaunensibus angustiis substitisse, in furorem instinctu indignationis exarsit.

5. Sed mihi, priusquam reliqua conmemorem, situs loci ejus relationi inserendus videtur. Acaunus sexaginta ferme milibus a Genavensi urbe abest, quattuordecim vero milibus distat a capite Limanni lacus, quem influit Rhodanus. Locus ipse jam inter Alpina iuga in valle situs est, ad quem pergentibus difficili transitu asperum adque artum iter panditur ; infestus namque Rhodanus saxosi montis radicibus vix pervium viantibus aggerem reliquit. Evictis transmissisque angustiarum faucibus, subito nec

exiguus inter montium rupes campus aperitur. In hoc legio sancta consederat.

6. Igitur, sicut supra diximus, cognito Maximianus Thebaeorum responso praecipiti ira fervidus ob neglecta imperia decimum quemque ex eadem legione gladio feriri jubet, quo facilius ceteri regiis praeceptis territi, metu cederent ; redintegratisque mandatis, edicit, ut reliqui in persecutionem Christianorum cogantur. Ubi vero ad Thebaeos denuntiatio iterata pervenit, cognitumque ab eis est, injungi sibi rursum executiones profanas, vociferatio passim ac tumultus in castris exoritur adfirmantium, nunquam se ulli in haec tam sacrilega ministeria cessuros, idolorum se profana semper detestatos, Christianis se inbutos sacris et divinae religionis cultu institutos, unum se aeternitatis Deum colere, extrema experiri satius esse, quam adversum christianam fidem venire.

7. His deinde conpertis, Maximianus omni belua cruentior rursus ad ingenii sui saevitiam redit adque imperat, ut iterum decimus eorum morti detur, ceteri nihilominus ad haec quae spernerent compellerentur. Quibus iussis denuo in castra perlatis, segregatus adque percussus est, qui decimus sorte obvenerat ; reliqua vero se militum multitudo mutuo sermone instigabat, ut in tam praeclaro opere persisteret.

8. Incitamentum tamen maximum fidei in illo tempore penes sanctum Mauricium fuit primicerium tunc, sicut traditur, legionis ejus, qui cum Exuperio, ut in exercitu appellant, campidoctore et Candido senatore militum accendebat exhortando singulos et monendo. Fidelium conmilitionum et jam martyrum exempla ingerens, pro sacramento Christi, pro divinis legibus, si ita necessitas ferret, omnibus et moriendum suadebat sequendosque admonebat socios illos et conturbenales suos, qui iam in caelum praecesserant. Flagrabat enim iam tunc in beatissimis viris martyrii gloriosus ardor.

9. His itaque primoribus suis adque auctoribus animati, Maximiano insania adhuc aestuanti mandata mittunt sicut pia, ita et fortia, quae feruntur fuisse in hunc modum : « Milites sumus, imperator, tui, sed tamen servi, quod libere confitemur, Dei. Tibi militiam debemus, illi innocentiam ; a te stipendium laboris accepimus, ab illo vitae exordium sumpsimus. Sequi imperatorem in hoc nequaquam possumus, ut auctorem negemus Deum, utique auctorem nostrum, Deum auctorem, velis nolis, tuum. Si non in tam funesta compellimur, ut hunc offendamus, tibi, ut fecimus hactenus, adhuc parebimus ; si aliter, illi parebimus potius, quam tibi. Offerimus nostras in quemlibet hostem manus, quas sanguine innocentium cruentare nefas ducimus. Dexteræ istae pugnare adversum impios adque inimicos sciunt, laniare pios et cives nesciunt. Meminimus, nos pro civibus potius, quam adversus cives arma sumpsisse. Pugnavimus semper pro iustitia, pro pietate, pro innocentium salute. Haec fuerunt hactenus nobis pretia periculorum. Pugnavimus pro fide ; quam quo pacto conservabimus tibi, si hanc Deo nostro non exhibemus ? Iuravimus primum in sacramenta divina, iuravimus deinde in sacramenta regia ; nihil nobis de secundis credas necesse est, si prima perrumpimus. Christianos ad poenam per nos requiri iubes. Iam tibi ex hoc alii requirendi non sunt, habes hic nos confitentes : « Deum patrem auctorem omnium et filium ejus Iesum Christum Deum credimus. » Vidimus laborum periculorumque nostrorum socios, nobis quoque sanguine aspersis, trucidari ferro, et tamen sanctissimorum commilitonum mortes et fratrum funera non flevimus, non dolumus, sed potius laudavimus et gaudio prosecuti sumus, quia digni habiti essent pati pro domino Deo eorum. Et nunc non nos vel haec ultimae vitae necessitas in rebellionem coegit, non nos adversum te, imperator, armavit ipsa saltem, quae fortissima est in periculis, desperatio. Tenemus, ecce ! arma et non resistimus, quia

mori quam occidere satis malumus, et innocentes interire, quam noxii vivere praeoptamus. Si quid in nos ultra statueris, si quid adhuc iusseris, si quid admoveris, ignes, tormenta, ferrum subire parati sumus. Christianos nos fatemur, persequi Christianos non possumus ».

10. Cum haec talia Maximianus audisset obstinatosque in fide Christi cerneret animos virorum, desperans, gloriosam eorum constantiam posse revocari, una sententia interfici omnes decrevit et rem confici, circumfusiis militum agminibus iubet. Qui cum missi ad beatissimam legionem venissent, stringunt in sanctos impium ferrum, mori non recusantes vitae amore. Caedebantur itaque passim gladiis, non reclamantes saltim aut repugnantes, sed, depositis armis, cervices persecutoribus praebentes et iugulum percussoribus vel intectum corpus offerentes. Non vel ipsa suorum multitudine, non armorum munitione elati sunt, ut ferro conarentur adserere iustitiae causam ; sed hoc solum reminiscentes, se illum confiteri, qui nec reclamando ad occisionem ductus est et tanquam agnus non aperuit os suum, ipsi quoque tanquam grex dominicus ovium laniari se tanquam ab inruentibus lupis passi sunt.

11. Operta est terra illic, procumbentibus in mortem corporibus piorum ; fluxerunt pretiosi sanguinis rivi. Quae umquam rabies absque bello tantam humanorum corporum stragem dedit ? Quae feritas ex sententia sua tot simul perire vel reos iussit ? Ne iusti punirentur, multitudo non obtinuit, cum inultum esse soleat, quod multitudo delinquit. Hac igitur crudelitate inmanissimi tyranni confectus est ille sanctorum populus, qui contempsit rem praesentium ob spem futurorum. Sic interfecta est illa plane angelica legio, quae, ut credimus, cum illis angelorum legionibus iam conlaudat semper in coelis dominum Deum Sabaoth.

12. Victor autem martyr nec legionis eiusdem fuit neque miles, sed emeritae iam militiae veteranus. Hic cum iter agens subito incidisset in hos, qui passim epulabantur laeti martyrum spoliis, adque ab his ad convescendum invitatus,

prolatam ab exultantibus per ordinem causam cognovisset, detestatus convivas detestatusque convivium refugiebat. Requirentibusque, ne et ipse forsitan christianus esset, christianum se et semper futurum esse respondit, ac statim ab inruentibus interfectus est ceterisque martyribus in eodem loco sicut morte, ita etiam honore coniunctus est.

13. Haec nobis tantum de numero illo martyrum comperta sunt nomina, id est beatissimorum Maurici, Exuperi, Candidi adque Victoris ; cetera vero nobis quidem incognita, sed in libro vitae scribta sunt.

14. Ex hac eadem legione fuisse dicuntur etiam illi martyres Ursus et Victor, quos Salodorum passos fama confirmat. Salodorum vero castrum est supra Arulam flumen neque longe a Rheno positum.

15. Operae pretium est etiam illud indicare, qui deinde Maximianum trucem tyrannum exitus consecutus sit. Cum, dispositis insidiis, genero suo Constantino, tunc regnum tenenti, mortem moliretur, depraehenso dolo ejus, apud Massiliam captus nec multo post strangulatus teterrimoque hoc supplicio adfectus, impiam vitam digna morte finivit.

16. At vero beatissimorum Acaunensium martyrum corpora post multos passionis annos sancto Theodoro ejusdem loci episcopo revelata traduntur. In quorum honorem cum extrueretur basilica, quae vastae nunc adiuncta rupi, uno tantum latere adclinis iacet, quid miraculi tunc apparuerit, nequaquam tacendum putavi.

17. Accidit, ut inter reliquos artifices, qui invitati convenisse ad illud opus videbantur, quidam adesset faber, quem adhuc gentilem esse constaret. Hic cum dominico die, quo ceteri ad expectanda diei illius festa discesserant, in fabrica solus substitisset, in illo secreto se subito clara luce manifestantibus sanctis, hic idem faber rapitur adque ad poenam vel supplicia distenditur, et visibiliter turbam martyrum cernens, verberatus etiam et increpatus, quod vel die dominico ecclesiae solus deesset vel illud fabricae opus sanctum suscipere gentilis auderet. Quod adeo

misericorditer a sanctis factum constitit, ut faber ille consternatus et territus, salutare sibi nomen poposcerit statimque christianus effectus sit.

18. Neque illud in sanctorum miraculis praetermittam, quod perinde clarum adque omnibus notum est. Materfamilias Quinti egregii adque honorati viri, cum ita paralyti fuisset obstricta, ut ei etiam pedum usus negaretur, a viro suo, ut Acaunum per multum itineris spatium deferretur, poposcit. Quo cum pervenisset, sanctorum martyrum basilicae famulantium manibus inlata, pedibus ad diversorium rediit, ac sanitati de praemortuis restituta membris, nunc miraculum suum ipsa circumfert.

19. Haec duo tantum mira passioni sanctorum inferenda credidi. Ceterum satis multa sunt, quae vel in purgatione daemonum vel in reliquis curationibus cotidie illic per sanctos suos Domini virtus operatur.

Explicit Passio quae observatur die X Kl. Octobris.

IV. Les interpolations.

1. Le texte des interpolations.



Il suffit de jeter un regard sur les nombreux manuscrits de la Passio Acaunensium Martyrum, dont M. Krusch a dressé la liste, pour constater que durant tout le moyen âge ce texte a été bien des fois recopié. Les

scribes ne se sont point fait scrupule de le modifier à mesure qu'ils en donnaient de nouvelles transcriptions.

Un premier interpolateur, B, remplaça d'abord, dans le chapitre 18, le présent circumfert par un passé circumtulit, laissant entendre de la sorte que la miraculée dont parle saint Eucher, encore vivante lors de la rédaction primitive, était morte au moment où travaillait B lui-même. Puis, à la fin de la Passio, il ajouta les lignes suivantes : « Neque enim hoc omittendum est quod per longum temporis tractum beati Innocenti martyris membra Rhodanus revelavit. Jugi enim eluviae vicinum in se caespitem vergens, religiosa quadam soli pernicie ad sepulturam martyris famulatrix unda pervenit. Prolatas namque reliquias liniter lambens, non ideo a sinu terrae protulit ut in gurgitis sui procella demergeret, sed ob gloriosam devocione intra ambitum basilicae ceteris martyribus sepulturae praeciperet sociari. Cuius translationem a sanctae recordationis Domitiano Genavensi et Grato Agustanae urbis vel Protasio tunc temporis huius loci episcopis caelebratam recolentes, cotidiana devotione et laudibus frequentamus ».

Un deuxième interpolateur, C, reproduit cette recension altérée, mais à un moment où l'ancienne basilique avait subi une importante modification, Aussi, au lieu de « quae vastae nunc adiuncta rupi uno tantum latere adclinis iacet », au chapitre 16, il écrivit : « quae vastae tunc adiuncta rupi uno tantum latere adclinis iacebat, sed nunc, iubente praeclaro meritis Ambrosio huius loci abbate, denuo aedificata, biclinis esse dinoscitur ».

Un troisième, D, transcrit encore le texte qui vient de subir deux remaniements, intervertit l'ordre des parties, mettant l'addition de B « neque enim hoc omittendum... » après « biclinis esse dinoscitur ». Il modifie aussi la fin de la façon suivante : « Vel in restauratione claudorum aut sanitate febrium, ceterisque infirmitatibus cotidie hic per servos suos virtus Domini operatur, quae multa narranda

sunt, si per singula scribantur. Tamen fidelium cordibus absque lectione cognita esse noscuntur quae quanta et qualia miracula hic per sanctos suos ad honorem et gloriam nominis sui Dominus operari non desinit. Pro idipsum die noctuque psalmorum hymni decantatio non desistit, quae, iubente sancto et praeclaro Christi martyre beato Sigimundo rege, est institutum, hac usque hodie, deo protegente, est conservatum. Propterea hic laudes Dei servi canentes ore persolvunt, cui est honor et gloria, imperium et potestas per omnia saecula saeculorum. Amen ».

Enfin nous avons une quatrième classe de manuscrits, dont le type, œuvre d'un anonyme, X, utilise les interpolations précédentes, et donne un récit notablement différent de la Passion primitive. Les copies en sont nombreuses, et présentent d'assez fortes divergences. Toutes s'accordent néanmoins à rattacher le martyre de saint Maurice, non à la grande persécution, mais à la guerre des Bagaudes. Dans cette classe, M. Krusch a distingué plusieurs sections. Le seul manuscrit de la Première (Parisinus, 5301, saec. X/XI) se termine après le récit du martyre de saint Victor, auquel il ajoute :

« qui primus ad revelationem Theodori Vallensis episcopi et quo quisque loci ipsius accepit ecclesia ubi mirabilibus innumeris et diversis suam sanctam potentiam manifestat Christus dominus Deus noster. Ex hac voce [legendum legione ?] traduntur trecenti decem et octo martyres Colonia palmam martyrii percepisse, quibus beatum martyrem Gereonem praefuisse confirmat antiquitas. Quos in unum mille [legendum illic ?] felici cespite terra Germaniae tetigit, quorum cruorem indita [lege inclita] passio et gloriosa suscepit in secula saeculorum. Amen ».

Les manuscrits de la seconde section de la même classe ajoutent les chapitres 13 — 19, d'après la recension B. Quant à ceux des autres sections, ils représentent diverses combinaisons des mêmes éléments, et nous ne pensons pas

utile d'en donner une étude détaillée, vu le peu d'importance qu'ils nous paraissent avoir pour l'étude du point qui nous intéresse ici.

Contentons-nous de transcrire, d'après le ms. 256 de Einsiedeln (IX^e — X^e siècle) f. 367, le passage relatif aux Bagaudes.

INCIPIT PASSIO SANCTI MAURICII ET SOCIORUM EIUS
qui passi sunt Acauno X Kl. octobris,

1. Diocletianus ⁹⁹ quondam romanae reipublicae princeps, cum ad imperium totius orbis fuisset electus, omnesque provincias turbare quorundam praesumptione perspiceret, ad consortium imperii vel laboris, olim sibi conmilitem Herculum Maximianum caesarem fecit, eumque contra Amandum et Aelianum qui in Bagaudarum nomen, praesumptione servili arma commoverant, ad Gallias destinavit. Cui ad supplementum exercitus legionem Thebeorum ex orientalibus militibus dedit. Quae legio sex milia sexcentos et sexaginta viros validos animis et instructos armis antiquorum romanorum habebat exemplo. Hi igitur milites christianae religionis ritum orientali traditione susceperant, fidemque sacram virtute et armis omnibus praeponerant. Maximianus caesar, usu quidem militiae bellis aptus, sed idolorum specialis cultor, ferus animo, et qui severitatem imperatoriam nimia crudelitate pollueret, in Galliam properans, ad Alpium Penninarum aditum venit.

2. Transmeantibus iter Alpium per arduam et horridam viam subita [= subito] aequalis loci campestris occurrit grata planities ; quo in loco oppidum factum est quod Octodori nomen accepit. Circa quod aut irrigua fluminibus prata, aut agrorum fertilis cultura porrigitur. Precipue deinde Rhodani fluminis cursus offertur, qui mole sua leniter fluens, regionis ipsius gratiam propria amoenitate

commendat. Transcensis igitur Alpibus, Maximianus caesar Octodorum venit, ibique sacrificaturus idolis suis, evenire exercitum iussit, atroci proposita iussione ut per aras demonibus consecratas iurarent aequalibus sibi animis contra Bagaudarum turbas esse pugnandos. Quod ubi primum pervenit ad notitiam thebaidae legionis, praeteriens Octodurum oppidum, ad locum cui Acauno ¹⁰⁰ nomen est, celeriter properavit, ut XII milium spacio ab Octodoro separata, necessitatem committendi sacrilegii praeteriret.

3. Acaunum accolae interpretacione gallici sermonis saxum dicunt. Quo in loco ita vastis rupibus Rhodani fluminis cursus artatur, ut, conmeandi facultate subtracta, constratis pontibus, viam fieri itineris necessitas imperaret. Undique tamen, imminentibus saxis, parvus quidem sed amoenus irriguis fontibus campus includitur, ubi fessi milites legionis thebeae post laborem tanti itineris residerunt. ..

2. La date des interpolations.

Pour déterminer l'époque où ces diverses interpolations ont été faites, nous devons d'abord retenir que les divers types, B, C, D, X, forment une série successive : B utilise le texte de saint Eucher, C copie B, D reproduit C, X vient après tous les autres.

Or X est représenté par des manuscrits nombreux, dont plusieurs datent du X^e siècle ; celui d'Einsiedeln que nous venons de transcrire peut même être antérieur à l'an 900. Voilà un premier point de repère. On peut reculer de quelques années, en admettant, avec M. Krusch ¹⁰¹, que la recension X a été connue et utilisée par Walafriid Strabon († 849).

De Rivaz souligne un passage de ce texte où il est question de fontaines : « Undique tamen imminentibus

saxis parvus quidem sed amœnus irriguis fontibus campus includitur ». Il ajoute : « L'auteur de cette légende parle de ces belles fontaines qui arrosaient la plaine où les Thébéens furent martyrisés ; or ces sources disparurent entièrement en 562, cette campagne ayant été totalement couverte par la chute d'une haute montagne, nommée le mont Taurus ¹⁰² ». C'est tirer une conséquence bien hypothétique de la catastrophe du Tauredunum. Il faut voir dans notre passage un simple développement du texte d'Eucher : « nec exiguus inter montium rupes campus aperitur », rédigé par quelqu'un qui connaissait l'excellente source que l'on voit dans la cour du monastère. La fraîcheur de cette fontaine, sa limpidité, frappent encore aujourd'hui le visiteur. Elle sort du rocher « imminentibus saxis » ; et le canal artificiel où elle passe remonte probablement à l'époque romaine, ce qui prouve que déjà les anciens l'avaient remarquée. En fin de compte, le texte en question ne saurait être invoqué pour dater X du VI^e siècle. Il est plus sage d'y voir une production littéraire du IX^e. Sans trop accentuer l'argument philologique, il faut avouer que le style fleuri de la composition cadre bien avec le goût de cette époque

C'est nécessairement plus tôt que nous rencontrerons D, dont le plus ancien représentant est un manuscrit du X^e siècle, le Vindobonensis 357. M. Krusch qui fait vivre B au VIII^e siècle, est obligé de caser D après cette date. La périphrase que ce dernier emploie, « pro idipsum die noctuque psalmorum hymni decantatio non desistit », au lieu du simple « psallentium adsidium » de l'époque mérovingienne, répondrait assez au style en honneur durant la renaissance inaugurée par Charlemagne.

L'on peut, semble-t-il, écarter ces deux raisons. Nous verrons tout à l'heure que B est antérieur au VIII^e siècle ; et, d'autre part, la phrase en question, surtout prise dans son contexte, n'a guère d'importance. Au VI^e siècle, on

désignait volontiers le chant ininterrompu, par le terme « psallentium adsiduum », cher à Grégoire de Tours ¹⁰³. Mais gardons-nous de penser que ce fût un terme officiel, employé à l'exclusion de tout autre. Grégoire lui-même dit aussi « psalmisonum quotidianum ¹⁰⁴ », et, très peu d'années auparavant, Avit parle du « psalmisonum solemne ¹⁰⁵ ». Puisqu'il n'y avait pas de terme officiel pour désigner cette institution, rien n'empêchait d'employer une périphrase, surtout quand le contexte s'y prêtait d'une manière toute naturelle. Ajoutons que le solécisme *dro idipsum* se comprendrait fort bien dans le désarroi grammatical du VI^e ou du VII^e siècle. Mais c'est un détail.

Le Vindobonensis 357, doyen d'âge parmi les manuscrits de la classe D, mérite notre attention. Au lieu de 6600 soldats qu'Eucher met dans une légion, il en compte 6665. Cela nous fait penser au martyrologe hiéronymien, dont les deux plus anciennes copies, celles d'Echternach et celle de Berne, en mentionnent 6666. M. Krusch pense que D a mis 6665 au lieu de 6600 parce qu'il connaissait le martyrologe. C'est possible. Mais nous pouvons dire avec tout autant de raison que celui-ci a utilisé un manuscrit de la *Passio Martyrum Acaunensium* appartenant à la classe D. Si l'on admet cette hypothèse ¹⁰⁶, D aurait écrit avant 600 : le martyrologe hiéronymien ¹⁰⁷ remonte, en effet, d'après M. Krusch, aux années 627/628, et d'après Mgr. Duchesne, aux années 592/600.

De plus, le Vindobonensis 357 reproduit un *Passionnaire* Grégorien dont l'archétype, au dire de M. Dufourcq ¹⁰⁸, fut composé à Rome, dans la seconde moitié du VI^e siècle. Parmi les parties de ce recueil, il est vrai, le passage relatif à saint Maurice fait disparate, puisque tous les autres saints appartiennent à Rome ou aux environs. Mais le *Passionnaire* lui-même a été retouché : c'est la seconde édition d'un *Liber Martyrum* antérieur. La *Passio sancti Mauricii et Sociorum*, bien qu'elle ne figurât pas dans la

recension primitive, a pu être ajoutée lors de la publication postérieure. Nous avons ainsi un second motif de supposer D antérieur à l'an 600 ¹⁰⁹.

C remonte évidemment plus haut. Le seul manuscrit qui nous conserve sa rédaction est le Sangallensis 563, du IX^e/X^e siècle. Mais, à en juger par les fautes évidentes qu'elle renferme, cette copie doit dériver de l'original par un grand nombre d'intermédiaires. Cela nous invite à en reculer la composition. C se distingue de ses devanciers, nous l'avons vu, en ce qu'il modifie le texte relatif à la basilique : « nunc iubente praeclaro meritis Ambrosio, huius loci abbate, denuo aedificata, biclinis esse dinoscitur ».

Le nunc peut se rapporter à dinoscitur, mais aussi à iubente. Il ne paraît pas qu'un écrivain très postérieur à Ambroise ait pu parler de la sorte. Dès que la basilique eût reçu sa nouvelle forme, il devint naturel de ne plus mettre, en transcrivant la Passio Acaunensium,

« vastae nunc adiuncta rupi uno tantum latere adclinis iacet ». Cette leçon ne répondait plus à la réalité. Un copiste quelconque, travaillant loin d'Agaune, pouvait la laisser ; un moine de l'abbaye, témoin du nouvel état de choses, était obligé à une modification du texte. Il reste ainsi fort probable que la retouche C est à peu près contemporaine de la restauration qu'elle mentionne.

Mais quel est cet Ambroise ? Nous connaissons plusieurs abbés de ce nom à Agaune. M. Stolle ¹¹⁰ pense au deuxième, qui vécut en 580/600. La chronique de Marius soumigne l'invasion des Lombards, en 574, nous venons en le voir. Elle mentionne aussi, en 580, de terribles inondations en Valais : « Eo anno, mense octubre, ita in Valinsi territorio Rodanus exundavit, ut copias messium denegaret ¹¹¹ ». Ce double désastre dut, pense notre érudit, occasionner à la basilique de graves dommages, qui auraient exigé des réparations. Cela est possible ; mais

nous ne savons rien de l'étendue de ces dégâts, ni des travaux qu'ils nécessitèrent ensuite.

Il y a un autre abbé Ambroise, le premier du nom (516 — 522), auquel nous pouvons songer aussi. M. Stolle croit qu'il ne s'agit pas de lui. La basilique ayant été restaurée par Sigismond en 515, on ne peut admettre, dit-il, qu'une nouvelle construction soit devenue nécessaire vers 520. Ce raisonnement pêche par la base. Il est inexact que la basilique ait été agrandie ou rebâtie en 515. Nous en avons la preuve dans l'homélie même de saint Avit, dont nous avons plusieurs fois parlé.

« Dicta in basilica sanctorum Acaunensium, in innovatione monasterii ». Le discours n'a pas pour titre « dicta in dedicatione basilicae... » comme tous les autres du même orateur prononcés un jour de dédicace, mais simplement « dicta in basilica ». Ce que l'on inaugure, ce n'est pas l'église, c'est le monastère, « in innovatione monasterii ipsius ». Il y avait donc encore, en 515, l'ancienne basilique décrite par Eucher, « quae uno tantum latere adclinis iacet ». Il devient ainsi très vraisemblable que, grâce aux largesses de Sigismond, on ait entrepris très peu après 515 la construction d'un édifice plus somptueux. Celui-ci aurait été bâti sous Ambroise I^{er}, et peut-être y a-t-il dans l'építaphe de cet abbé une allusion lointaine à des travaux de ce genre. On y souligne, en tous cas, la beauté du sanctuaire qu'honore la sépulture du pieux moine.

Et licet hoc templum fulgenti luce coruscet,

Hic quoque sublimat corpore templa suo.

Le premier Ambroise a donc plus de chance que le deuxième d'avoir fait la restauration mentionnée par l'interpolateur. Et la conclusion de tout cela, c'est que C travaillait avant 580/600, probablement même aux environs de 520/530.

Reste B. Dans l'ordre chronologique, il est le premier de tous. Il vient après la rédaction primitive, sans aucun

doute, puisqu'il la transcrit, et même après la mort des évêques Domitien, Grat, Protas, qu'il appelle « tunc temporis episcopi ». Il écrit pourtant avant C, comme nous l'avons vu ci-dessus. Nous devons donc laisser flotter sa date autour de 500/520. Cet interpolateur est probablement un des premiers religieux de l'abbaye.

Il reste à résoudre quelques difficultés. M. Stolle ¹¹² observe que ni les Actes du concile d'Agaune, ni Fortunat, ni Marius, ni Grégoire, ni la chronique de Frédégaire, ni Walafrid Strabon ne connaissent Innocent. Cela l'invite à retarder la composition du texte relatif à ce martyr. Il insiste sur Strabon, abbé de Reichenau ; ce personnage, dit-il, avait sûrement dans la bibliothèque de son monastère une légende des martyrs d'Agaune ; or, dans son hymne consacrée à ces saints, il ne dit mot d'Innocent... Donc l'invention de cet Innocent n'est pas antérieure au IX^e siècle. Comme Adon mentionne le fait ¹¹³, en employant exactement les mêmes termes que B, M. Stolle va jusqu'à supposer que celui-ci utilise celui-là, ce qui, par parenthèse, est inadmissible.

L'argument négatif invoqué dans le cas présent ne porte pas. Indépendamment des raisons que nous avons fait valoir tout à l'heure, et qui nous obligent au moins à penser que B ne peut être postérieur au VII^e siècle, le silence d'auteurs comme Marius, Grégoire, Fortunat, etc., n'a aucune valeur pour la question qui nous occupe ; car le martyrologe hiéronymien, sous sa forme la plus ancienne, nomme Innocent ¹¹⁴ à côté de Maurice, Exupère, Candide et Victor. M. Stolle a beau faire des recensions du martyrologe « die denkbar schlechtesten Quellen ¹¹⁵ », il n'en est pas moins vrai que ces sources, écrites vers 600, sont contemporaines des auteurs qu'il cite ; elles attestent ainsi que du temps de Marius, de Grégoire, de Fortunat, on connaissait au moins quelque part l'invention de saint Innocent.

Le même critique traduit le passage en litige de la manière suivante : « Wir feiern wiederum (recolentes) das Fest der Translation des hl. Innocentius, welches besuchten Domitian, seligen Gedenkens (838), Gratus (790 — 811), und Protasius, welcher zu jener Zeit, als nämlich die Rhone Innocenz ans Land spülte, Bischof jenes Ortes (nämlich von Sedunum um 643) war ». Cette version est peu naturelle. L'anonyme fait visiblement des trois évêques des contemporains. Or nous avons prouvé ¹¹⁶ que Domitien fut évêque de Genève entre 475 et 500. Quant à Gratus, le célèbre patron de la ville d'Aoste, il fut envoyé, encore prêtre, au concile de Milan (451) par l'évêque infirme et âgé Eustasius, auquel il succéda bientôt ¹¹⁷. Et rien ne nous empêche de mettre à la même époque un Protas sur la siège épiscopal d'Octodure ¹¹⁸.

M. Krusch trouve dans l'interpolation relative à saint Innocent un langage fleuri, un amour de la périphrase qui fait songer aux temps de Charlemagne. Il n'insiste pas, d'ailleurs ; et il a raison. L'argument tiré de ces cinq ou six lignes a vraiment quelque chose de trop subjectif, pour prévaloir contre les raisons contraires développées ci-dessus. Enfin M. Krusch, pensant que B dépend du Parisinus 9550, qui est du VII^e siècle, le fait travailler après cette date. Il est tout aussi exact de dire que B transcrit un original dont le Parisinus 9550 est la copie. Les deux recensions ont une source commune, et le type B peut être ainsi antérieur au Parisinus lui-même.

3. La valeur des interpolations.

Après avoir établi dans la mesure du possible à quelle époque ces diverses interpolations ont été faites, il reste à rechercher si l'on peut dégager de leur texte quelques conclusions utiles à l'histoire.

Voici les renseignements fournis par B. Les eaux du Rhône, passant près d'un tombeau, mirent à découvert un corps, probablement non loin de l'endroit où l'on avait trouvé les soldats thébains. Tout heureux d'avoir un martyr de plus, les gens d'Agaune le portèrent près des autres reliques. Trois évêques, Protas de Martigny, Domitien de Genève, et Gratus d'Aoste, honorèrent de leur présence la cérémonie. Cela se passait autour de 470. Selon toutes les apparences, on ignorait le nom du défunt. Peut-être fut-on renseigné par une épitaphe ; peut-être aussi — ce ne serait point le seul fait de ce genre — voulut-on simplement désigner le nouveau venu d'une façon concrète, sans se compromettre. Nul ne savait comment il s'était nommé de son vivant ; mais, puisqu'il était saint, on pouvait à bon droit le baptiser Innocent.

La deuxième interpolation, C, nous fournit quelques détails sur la basilique. Autour de 360/370, l'évêque Théodore avait bâti un premier sanctuaire, dont le toit n'avait qu'une pente et se trouvait adossé au rocher. Sous l'abbé Ambroise, vers 520, l'édifice étant probablement devenu trop étroit pour les nombreux moines appelés par Sigismond, on éprouva le besoin de le reconstruire. La nouvelle église fut élevée à quelque distance du rocher, et revêtue d'un toit normal, à deux pentes.

La troisième interpolation, D, est relative au *psallentium adsidium*. Nous consacrerons plus tard une étude spéciale à cette institution.

Les manuscrits de la classe X renferment un certain nombre de renseignements. D'abord, l'étymologie du mot *Acaunus* ou *Acaunum* : « *Acaunum accolae interpretatione gallici sermonis saxum dicunt ; quo in loco, ita vastis rupibus Rhodani fluminis cursus arctatur, ut, commeandi facultate subtracta, constructis pontibus viam fieri itineris necessitas imperaret* ». Il faut rapprocher de ce texte un passage de la *Vita Patrum Iurensium* (prol.) : « *Quamvis ergo Agaunus vester gallico priscoque sermone tam*

primitus per naturam quam nunc quoque per ecclesiam veridica praefiguratione Petri petra esse dinoscitur... ». Cette étymologie est exacte. En gaulois, ac-auno signifie effectivement saxum ou petra. On peut comparer avec ce terme, le grec ἀκόνη, pierre à aiguiser, dérivé de ἀκή, pointe ; — le latin acus, acutus, aculeus, etc. Tous ces mots se rattachent à la racine sanscrite ak, être pointu ¹¹⁹. Observons en outre que le Valais n'est pas seul à posséder une localité de ce nom. On peut citer encore dans l'Aveyron, Notre-Dame-d'Aygu, appelée jadis Acunum.

Les mêmes manuscrits rattachent le martyre des thébains à la révolte des Bagaudes. Peut-être l'auteur de cette nouvelle version a-t-il utilisé quelque tradition conservée au monastère. Peut-être aussi, et c'est le sentiment de M. Krusch, a-t-il simplement voulu trouver une solution aux difficultés que soulevait le récit d'Eucher. Voici d'abord ce que nous savons sur les Bagaudes. Fustel de Coulanges l'a résumé dans une note excellente que nous transcrivons ¹²⁰. « Il faut avant tout distinguer avec soin les Bagaudes de l'an 270 de ceux du V^e siècle. Dans l'anarchie qui précéda le règne de Dioclétien, il semble bien qu'il y ait eu une certaine fermentation chez la population rurale déjà opprimée par le régime de la grande propriété. Eutrope, IX, 13, parle du désordre que les paysans excitèrent, « tumultum rusticani in Gallia concitarunt ». Une troupe de paysans, dit Aurelius Victor, De Caesaribus, 39, ravagea les campagnes, et essaya de prendre les villes, « urbes tentavit ». Orose, VII, 25, parle aussi d'une troupe de paysans, « rusticanorum manus », qui excitèrent de grands troubles, « perniciosos tumultus excitarunt ». Mamertin, Panegyricus Maximiano datus, II, mentionne ces campagnards ignorants qui se firent soldats, « militares habitus ignari agricolae appetiverunt », et pillèrent leurs propres champs, « suorum cultorum rusticus vastator ». Deux passages d'Eumène, qui s'éclairent l'un l'autre, Pro

restaurandis scolis, 4, et Gratiarum actio, 4, signalent aussi ces Bagaudes comme un ramassis de brigands, « bagaudicae rebellionis », qui auraient soutenu le compétiteur à l'empire Tetricus, contre Claude II et Aurélien. La ville d'Autun, qui était du parti de Claude, aurait été assiégée par eux pendant sept mois, et contrainte d'ouvrir ses portes. Nous ne possédons aucun autre renseignement sur les Bagaudes ». La version de l'anonyme qui rattache à cette insurrection le massacre des thébains est, en principe, préférable à celle de saint Eucher qui y voit un épisode de la persécution de Dioclétien. Cependant, comme le récit d'Eucher jouit d'une priorité de plusieurs siècles, nous ne savons guère quelle autorité il faut accorder à celui de l'anonyme. Nous préférons, au risque de passer pour très ignorant, ne rien conclure, ni sur le temps, ni sur les circonstances du martyre. Il nous suffit de rattacher cet événement, comme tout nous y autorise, aux dernières phases de l'ère des grandes persécutions (fin du III^e, début du IV^e siècle).

Enfin la même classe de manuscrits interpolés nous apprend que 318 thébains, parmi lesquels figure saint Géréon, échappés à la mort, allèrent subir le martyre à Cologne. Cette tradition circulait déjà au VI^e siècle Saint Grégoire la connaît, bien qu'il compte seulement 50 martyrs au lieu de 318 : « Est apud Agripinensim urbem basilica in qua dicuntur quinquaginta viri ex illa legione sacra thebeorum pro Christi nomine martyrium consummasse. Et quia admirabili opere ex musivo quodammodo deaurata resplendet, sanctos aureos ipsam basilicam incolae vocitare voluerunt ¹²¹ ».

V. Conclusion.

Bien des questions intéressantes resteraient à traiter. Il faudrait dire un mot du culte des martyrs, de l'histoire de leurs reliques répandues à travers l'Europe, de l'identité des nombreux saints vénérés comme ayant appartenu à la légion thébaine, dans les pays rhénans, en Italie, en Suisse, etc. Mais, nous l'avons observé en commençant, tout cela ne rentre pas dans le cadre de ce travail, avant tout consacré au martyr même. Il nous suffisait d'avoir établi l'historicité du fait central. Ce but, nous croyons pouvoir dire qu'il est atteint. Il reste à grouper, sous forme de conclusions, les résultats de l'enquête.

1° Un évêque de Martigny, probablement le premier en date, saint Théodore, transfère vers 360/370 un très grand nombre de corps saints dans une basilique érigée par lui en leur honneur. Cette basilique, adossée au rocher, est remplacée vers 520 par une autre.

2° Ces corps passent dès le temps de Théodore, pour ceux de soldats martyrisés moins d'un siècle auparavant. On connaît les noms des principaux : Maurice, Candide, Exupère, Victor. Rien ne porte à révoquer en doute l'autorité de cette tradition.

3° Dans la première moitié, probablement dans le deuxième quart du V^e siècle, un évêque de Lyon, saint Eucher, écrit la Passion de ces martyrs, d'après les données qui circulaient de son temps. Il l'adresse à Salvius, évêque de Martigny.

4° Dans la seconde moitié du même siècle, vers 470, on procède à la translation des reliques de saint Innocent, en présence des évêques Protas de Martigny, Domitien de Genève et Gratus d'Aoste. Bientôt saint Vital est associé à saint Innocent dans la piété des fidèles.

5° Au temps d'Eucher, on pense que les saints Ours et Victor, les patrons de Soleure, ont appartenu au même corps d'armée. Dès l'époque de Grégoire de Tours — Peut-

être avant — on fait le même honneur à des martyrs vénérés à Cologne.

6° Toute une série de copistes transforment la Passion des martyrs, en adaptent les détails aux circonstances dans lesquelles ils vivent, finissent par lui donner un aspect assez différent du récit original de saint Eucher.

On nous accusera, nous le craignons bien, d'avoir beaucoup discuté pour arriver à un mince résultat. On nous comparera au guide qui conduit le touriste par des chemins montants et malaisés, sur un sommet dangereux, et ne lui fait contempler au bout de sa fatigante excursion, que des brouillards.... En d'autres termes, on reprochera à nos conclusions d'être moins catégoriques et Plus vagues que celles de beaucoup de nos prédécesseurs. Nous ne pouvions parler autrement si nous voulions être sincère. Nous croyons avoir établi l'historicité même du martyre. Quant aux détails, leur étude eût exigé des développements énormes, et présenté peu de chances de vrai succès. Il était inutile de s'y arrêter davantage. On ne peut raisonnablement s'obstiner à vouloir connaître ce que l'état des documents ne permet pas de savoir.

CHAPITRE II.

Le Valais du IV^{me} au VI^{me} siècle.

Opus vestrum facio, et per meam rusticitatem vestram prudentiam exercebo ; nam, ut opinor, unum beneficium vobis haec scripta praebebunt, scilicet ut quod nos inculte et breviter stilo nigrante, describimus, vos lucide ac splendide, stante versu in paginis prolixioribus dilatetis.

Gregorius Turonensis, In Glor. Confessorum,
Prologus.

Après avoir consacré quelques pages à cette question fondamentale de la réalité du martyre de Saint Maurice et de ses compagnons, il nous reste à faire une seconde étude préliminaire, destinée à débayer, pour ainsi dire, le terrain. Il s'agit de grouper les renseignements fournis Par les sources historiques sur le Valais durant le IV^e, le V^e, le VI^e siècle. Nous obtiendrons ainsi une sorte de contexte, au milieu duquel les documents relatifs au Monasterium Acaunense seront plus faciles à comprendre.

I. La cité du Valais

(Civitas Vallensium).



Les habitants de la vallée Pennine avaient été soumis par les légions de Galba ; néanmoins les armées romaines durent encore s'en occuper plus tard ; car nous les trouvons énumérés parmi les peuples alpins que l'empereur Auguste s'honorait d'avoir vaincus ¹²². Ils formaient quatre cités. Trois sont connues : les Seduni dont le centre était une localité homonyme, les Varagri, réunis autour d'Octodurum, et les Nantuates, autour de Tarnadae. Il est probable, mais non tout à fait sûr, que la quatrième était celle des Uberi.

Ce n'étaient point des colonies, rien du moins n'autorise à le penser, mais des civitates stipendiariae quelconques. Déjà sous Claude, les Varagri avaient obtenu le droit latin ; leurs voisins reçurent sans doute vers ce temps ou peu après le même privilège et bientôt aussi le droit de cité, comme le prouve la mention de certains dignitaires sur des inscriptions trouvées chez les Séduniens et les Nantuates.

Après avoir fait partie de la Rétie jusqu'au temps de Marc-Aurèle, la vallée Pennine en fut séparée pour former avec la vallée de la haute Isère une petite province à part : Provincia Alpium Atractianarum et Poeninarum. Nous ne risquons pas de nous tromper beaucoup en donnant comme limites à la demi-province des Alpes Pennines les hauts sommets qui s'appellent aujourd'hui Grand Combin, Cervin, Ofen-Horn, Finsteraarhorn, Jungfrau, Wildhorn ; la frontière passait ensuite un peu au-dessous de Moudon et venait d'abord rejoindre le lac entre Lausanne et Vevey. Du côté de l'ouest, nous sommes incertains : la vallée de l'Arve appartenait à la province de Vienne ; il faut en dire autant

de presque toute, peut-être de toute la rive méridionale du Léman.

A l'époque de Dioclétien, les limites furent modifiées. Vibiscus, par exemple, appartint à la cité des Helvètes. Il y eut alors aussi un remaniement considérable dans le groupement municipal : la province, désignée depuis sous le nom de Provincia Alpium Graiarum et Poeninarum, ne forma plus que deux cités : Civitas Ceutronum id est Tarantasia, Moûtiers en Tarentaise, et Civitas Vallensiurn id est Octodoro, Martigny. Les quatre cités de la haute vallée du Rhône avaient été fondues en une seule.

La capitale de tout le Valais était Octodorum ou Octodurum. C'est le nom que lui donnent les classiques ¹²³ et l'évêque Théodore quand il souscrit au concile d'Aquilée. La Notice des Gaules l'appelle Octodoro ; le concile d'Epaone, Civitas Octodorensis ; ceux d'Orléans, Civitas Octodorinsium en 541 et Octorinsium en 549 ; le Martyrologe Hiéronymien, Octodero Vallenses ¹²⁴ ; la Table de Peutinger, Octoduro ¹²⁵ ; les divers manuscrits de l'Itinéraire d'Antonin, Octoduro, Hoctudoro, Octodaro ¹²⁶ ; le Ravennate, Octodorum ¹²⁷. Les pierres milliaires désignent la même ville sous le titre de Forum Claudii Vallensium ¹²⁸. Sise au pied du Pennin, sur la grand'route, Octodure offrait aux voyageurs et aux marchands un pied-à-terre naturel : Sa situation était excellente. Mais elle avait deux soeurs dangereuses : l'ancienne capitale des Nantuates et celle des Séduniens.

La ville de Tarnaiæ ou Tarnadae s'appelait dans le langage du pays Acaunum ¹²⁹ ; telle est en effet la vraie orthographe, justifiée par la philologie celtique, les monnaies mérovingiennes ¹³⁰, les meilleurs manuscrits d'Eucher ¹³¹, de Marius ¹³², de Grégoire de Tours ¹³³, les recensions ber-noise et wissembourgeoise du martyrologe Hiéronymien ¹³⁴, et même par une inscription plus

ancienne encore, découverte et publiée par M. le chanoine Bourban ¹³⁵. Ce fut au premier siècle de notre ère la grande ville de la vallée ; car dans ses murs les quatre cités réunies, CIVITATES IIII VALLIS POENINAE, élevaient en commun des monuments aux empereurs ¹³⁶. Octodure eut un instant la suprématie ; toutefois Agaune la laissa de nouveau bientôt dans l'ombre. Ecrasée entre le Rhône et la montagne, cette petite ville ne grandit pas beaucoup ; mais elle fut la ville sainte ; le tombeau de ses martyrs la rendit célèbre. C'est vers elle que nous verrons les foules s'acheminer de toutes parts à travers le moyen âge.

En même temps, moins éprouvé peut-être par les Barbares, mieux protégé par la nature, Sion prend le premier rang, devient au point de vue politique, et même au point de vue ecclésiastique officiel ce que Saint-Maurice est au point de vue religieux populaire. La ville d'Octodure cède la place à partir du VI^e siècle à ses deux rivales, sous tous les rapports.

II. Les Burgondes et les Francs.



Il n'y a pas de texte précis qui permette de dire à quelle époque les Burgondes se fixèrent dans le Valais. Nous savons, par la chronique de Prosper Tiro ¹³⁷, qu'ils s'établirent dans la Sapaudia, c'est-à-dire en Savoie, dès 443. Tout porte à croire qu'ils vinrent vers le même temps dans la Vallée supérieure du Rhône, bien que celle-ci

ne soit Mentionnée comme faisant partie du royaume Burgonde que par des textes du début du VI^e siècle ¹³⁸.

Gondebaud (474-516) avait décidé que son royaume ne serait point partagé à sa mort. Ainsi, quoiqu'il eût deux fils, Gondomar et Sigismond, ce dernier ¹³⁹, l'aîné, déjà désigné l'année précédente, lui succéda seul en 516. Dès 515, Sigismond avait érigé l'abbaye de Saint-Maurice, dont l'inauguration solennelle fut célébrée le 22 septembre, en sa présence, par l'archevêque de Vienne, saint Avit. Là cinq chœurs de religieux se succédaient sans interruption, pour chanter jour et nuit les louanges de Dieu. C'est ce chant liturgique, le psalmisonum sollemne, le psallentium adsiduum, qui fit durant des siècles l'admiration de nos pères.

Les Francs, poussés par un insatiable désir de conquête, jetèrent un œil d'envie sur le royaume Burgonde. Clovis avait essayé sans succès de s'en emparer (500). Ses fils attendirent une occasion favorable pour mieux réussir. Les circonstances leur furent d'abord désavantageuses. Sigismond avait épousé Ostrogotha, fille de Théodoric, roi des Ostrogoths, le puissant rival des Francs. Tout portait à croire que, la guerre éclatant entre Francs et Burgondes, Théodoric se mettrait avec ces derniers. L'entreprise était donc périlleuse pour les fils de Clovis.

Lorsque la reine Ostrogotha fut morte, et son fils Sigéric assassiné par Sigismond, sur les instances de sa seconde femme (522), plus rien ne rattacha les Ostrogoths aux Burgondes ; Théodoric dut même se sentir exaspéré contre le meurtrier de son petit-fils. Clodomir, Childebert et Clotaire, les enfants de Clovis, crurent alors le moment venu de réaliser une nouvelle conquête. Ils levèrent leurs armées en 523. Thierry, leur frère, ne se joignit point à eux. La raison de cette abstention est inconnue. Peut-être faut-il la chercher dans le fait que ce prince avait épousé

Suavegotha, la fille de Sigismond, et qu'il lui répugnait d'attaquer son beau-père.

Dès le début de l'action, les Burgondes faiblirent. Gondomar s'enfuit. Sigismond lui-même courut chercher asile à Saint-Maurice. Mais il fut atteint par les Francs. Clodomir l'emmena captif avec sa famille jusqu'à Saint-Pérvy-la-Colombe, près d'Orléans. Dès l'année suivante, Gondomar reparut à la tête de ses troupes (524). Clodomir l'apprit, et commença par se débarrasser de ses prisonniers, Sigismond, sa femme, ses enfants Gistald et Gondebaud, qu'il jeta dans un puits. Cela fait, il appela Thierry à son secours. Celui-ci, qui n'avait plus les mêmes raisons d'hésiter, Sigismond étant mort, répondit à la voix de Clodomir.

Les Francs et les Burgondes en vinrent aux mains à Véseronce, près de Vienne. Gondomar finit par remporter la victoire. Clodomir fut tué, et la Burgondie resta dix ans encore indépendante.

En 534, Childebert et Clotaire vinrent assiéger Autun, s'en emparèrent, et mirent en fuite Gondomar qui disparut sans laisser de traces. Thierry, alors occupé à châtier une révolte de l'Auvergne, n'avait pas pris part à l'expédition. Mais il mourut cette année même, et son fils Théodebert se joignit aux envahisseurs assez tôt pour profiter de la conquête. Les rois Francs, deux au moins, Childebert et Théodebert, se partagèrent la Burgondie. Il est probable, mais rien ne permet de l'affirmer explicitement, que le Valais échut à Childebert ¹⁴⁰.

Ce dernier étant mort (558), son royaume passa sous la domination de Clotaire. Lorsque les fils de ce dernier lui succédèrent en 561, la Burgondie (et le Valais, entre autres) échut à Gontran.

Pour l'histoire du Valais, dans le troisième quart du VI^e siècle, la source principale est la chronique de Marius d'Avenches, que nous pouvons compléter sur plus d'un

point, par Grégoire de Tours. Nous savons de la sorte un certain nombre de faits d'importance inégale ; tous contribuent à nous représenter cette époque sous les couleurs les plus sombres.

Le premier, le plus discuté de ces faits, est la catastrophe du Tauredunum (563). M. Martin vient de reprendre l'examen de ce désastre en s'aidant à la fois des ressources que l'histoire et la géologie peuvent offrir. Il nous semble inutile de suivre dans le détail cette étude consciencieuse. Bornons-nous à en recueillir les conclusions « La montagne du Tauredunum [= la sommité du Grammont dominant le couloir des Evouettes] s'écroule [près de 'endroit où le Rhône se jette dans le lac], enfouit un castrum et des villages, barre le fleuve. En même temps, des masses rocheuses tombant de l'autre côté sur les eaux profondes du lac, y causent une perturbation qui se traduit par une immense vague inondant ses rives. Dans la vallée du Rhône, un lac se forme derrière le barrage improvisé, bientôt rompu par le travail des eaux. Celles-ci viennent à leur tour inonder la Plaine qui s'étend jusqu'au lac, et grossir le volume du Léman. Un second éboulement entraîne la mort de trente moines, probablement venus de Saint-Maurice, et qui fouillaient dans les décombres du castrum ¹⁴¹ ».

Trois ans après cette catastrophe, un hiver très rigoureux couvre la terre, pendant plus de cinq mois, d'une neige épaisse (566), et fait mourir bon nombre d'animaux ¹⁴². En 570, des maladies épouvantables ravagent la Gaule et l'Italie, décimant les hommes et le bétail ¹⁴³. En 571, une autre épidémie, caractérisée par l'apparition de glandes et de pustules, cause de nouveaux et terribles désastres ¹⁴⁴.

Cette même année, puis encore l'année suivante (573-574), les Lombards pénètrent dans le diocèse de Sion, sous la conduite de Taloard et de Nuccio, s'emparent des cluses, c'est-à-dire probablement des fortifications qui défendaient

le passage actuel du Saint-Bernard, exercent leurs ravages au monastère d'Agaune, jusqu'à ce que l'armée des Francs, commandée par les ducs Wiolic et Theudefroy, vienne les rencontrer à Bex, où ils sont taillés en pièces ¹⁴⁵.

Enfin, en 580, une inondation du Rhône en Valais détruit toutes les récoltes ¹⁴⁶.

Pendant ce temps, la Burgondie était gouvernée d'une manière relativement paternelle par ce prince auquel on donna déjà de son vivant le surnom de bon, « Gunthramnus rex bonus ¹⁴⁷ ». De fait, si Gontran ne fut pas exempt des vices qui déshonorèrent les rois ses frères, il tient encore, par ses réelles qualités, un rang honorable au milieu des princes mérovingiens.

III. Les premiers évêques.



Les origines de l'évêché du Valais ont déjà fait l'objet d'une étude précédente. Appuyé sur ce travail, nous allons réunir en quelques pages ce que l'on sait sur les prélats attestés par des documents dignes de foi. Sept évêques sont connus avant 600. Sauf le dernier de la série, Héliodore (585), qui réside à Sion, tous paraissent avoir eu leur siège à Octodure (Martigny), peut-être avec un pied-à-terre à Saint-Maurice, ce qui paraît très probable pour certains d'entre eux. Ces pontifes relevèrent dès l'origine, à ce qu'il semble, du métropolitain de Vienne ¹⁴⁸.

1. Théodore (saint Théodule).

De Rivaz ¹⁴⁹ essaie ingénieusement de préciser la date à laquelle Théodore fut élu. Il suppose d'abord que le Valais relevait de la métropole de Milan ¹⁵⁰. Or, dit-il, Théodore ne put être de la nomination d'Ambroise ; car notre évêque occupe une des premières places au concile d'Aquilée, ce qui prouve son ancienneté dans l'épiscopat. De plus, il ne peut avoir été choisi, lui si orthodoxe, par Auxence défenseur de l'arianisme, ni par Denis son prédécesseur qui n'occupa que six mois le siège de Milan et fut trop en butte aux vexations de l'empereur pour songer à fonder des évêchés. Théodore était donc de la nomination de Protas, et son élection se place ainsi entre 345 et 355. Tout cela repose sur trop de suppositions pour nous convaincre. Il est malheureusement impossible de dire quand commença l'épiscopat de Théodore, lequel a l'air, il est vrai, d'un vieil évêque en 381.

La signature de Théodore ¹⁵¹, avec l'indication de sa ville épiscopale, se trouve au bas des décrets du concile d'Aquilée tenu en 381 sous la présidence de saint Ambroise ¹⁵² pour juger l'évêque Pallade accusé d'arianisme. Un Théodore dont le siège n'est pas indiqué souscrit en 389 ou 390 la lettre synodale rédigée à Milan et envoyée au pape Sirice au sujet du prêtre Jovinien, déjà condamné à Rome pour avoir nié la virginité de Marie. Ce Théodore est vraisemblablement le même que celui du concile d'Aquilée ¹⁵³.

Nous n'avons pas à revenir sur la construction de la basilique, dont il a été question tout à l'heure. Il faut dire un mot pourtant des reliques des martyrs, distribuées par Théodore. Que cet évêque ait donné à ses amis des parcelles de corps saints, cela paraît très normal, et pleinement conforme aux usages du temps. Mais quant à préciser dans quelle mesure il le fit, et quels furent les

bénéficiaires de ses largesses, cela n'est plus possible, faute de documents.

De Rivaz, par exemple — et beaucoup l'ont suivi sur ce Point — raconte l'histoire que voici : « Saint Ambroise ayant fait en 387 le voyage de Trêves pour demander à Maxime le corps de l'empereur Gratien, il vit dans cette cour saint Victrice et saint Martin. A son retour à Milan, il députa le prêtre Cario pour porter à ces deux illustres prélats des reliques des saints Gervais et Protais qu'il avait découvertes l'année précédente. Ce messenger étant arrivé à la cité d'Aoste, l'évêque Eustachius lui remit des reliques de saint Jean pour ces mêmes évêques. Cario poursuivant sa route par le Mont-Joux, vit à Octodure saint Théodule qui lui remit aussi deux fioles du sang des martyrs, dont une fut rendue à saint Victrice et l'autre fut destinée pour saint Martin ¹⁵⁴ ».

Quant à Victrice de Rouen, de Rivaz donne une seule référence, dont il fait un abus manifeste, puisqu'il y introduit des détails qu'elle ne contient pas : le *De Laude Sanctorum*. C'est un discours prononcé à l'occasion d'une translation de reliques, vers 396, puis retouché et publié. La première édition en fut donnée en 1737 par l'abbé Lebeuf, d'après un manuscrit de Saint-Gall ; la dernière est celle de l'abbé Sauvage, publiée en 1895 par M. l'abbé Tougard ¹⁵⁵. Dans ce discours, Victrice remercie effectivement des personnages qui lui donnèrent des pignora. Il énumère deux catégories de saints, d'abord ceux dont il possédait auparavant les reliques : ss. Jean Baptiste, André, Thomas, Gervais et Protais, Agricola, Euphémie, une grande multitude de citoyens célestes (VI, 10) ; ensuite ceux dont il vient d'en recevoir : ss. Proculus de Bologne, Antonin de Plaisance, Saturnin et Trajan de Macédoine, Nazaire de Milan, Alexandre et Chindée de Perge en Pamphilie, Mucius et Datysus, Rogata, Léonide, Anastasie, Anatolie (XI, 22).

Voici le passage qui nous intéresse : « Qua te nunc, benedicta Ambrosi, veneratione complexer ? Qua te, Theodule, deosculer charitate ? Quibus te interioribus brachiis, Eustachi, sensui meo glutinem ? Quo te cultu, novae mentis Cario, qua admiratione suscipiam ? Tuae quoque, dilectissime frater Aeliane, consedulitati tum etiam expectationi gratias ago ¹⁵⁶ ». Cette citation nous permet quelques remarques :

1° Aelianus, d'après le contexte, a bien apporté des reliques ; mais sur son compte nous ne savons rien d'autre.

2° Cario est parfaitement inconnu.

3° Ambroise est peut-être bien le célèbre évêque de Milan puisque les reliques de saint Nazaire dont parle Victrice ne peuvent guère venir que de lui.

4° Un Eustachius assiste au concile de Milan en 390 ¹⁵⁷ ! mais nous ignorons complètement d'où il venait. Le Premier évêque sûr d'Aoste s'appelle Eustasius ¹⁵⁸. Il est certes douteux que l'Eustachius que de Rivaz met sur le siège d'Aoste déjà en 390 soit cet Eustasius, encore vivant en 451, année où il délègue son prêtre Gratus au concile de Milan ¹⁵⁹.

5° Theodulus est-il notre Théodore ? Rien ne le prouve à part la ressemblance des noms ¹⁶⁰. L'on fait de Théodore une variante de Théodule. Il en fut ainsi fréquemment au moyen âge. Pour l'antiquité, je ne saurais l'affirmer. Le Theodulus du concile de Milan est dit en note Theodorus, dans l'édition Mansi, mais sans indication plus précise. De même, dans leur édition de la vie de saint Ambroise par Paulin, les Bénédictins ont noté qu'un Théodule est dit Théodore par quelques manuscrits dont ils ne donnent ni l'âge ni la provenance ¹⁶¹. Les conciles tenus en Gaule aux VI^e, VII^e et VIII^e siècles présentent plusieurs fois les signatures d'évêques appelés Théodorus ; les variantes sont Theuderius, Theuderus, jamais Theodulus. Les meilleures recensions du Martyrologe Hiéronymien

distinguent les saints appelés Theodolus (12 fêtes différentes) et les saints nommés Theodorus (14 autres fêtes). Les variantes de Theodorus sont Theoderus et quelquefois seulement Theodolus, ce qui se conçoit, puisque le changement paléographique de l en r est fréquent surtout pour les noms propres. Mais Theodulus est donné deux seules fois, par le manuscrit d'Echternach ¹⁶² à l'exclusion des autres, comme variante non de Theodorus mais de Theodolus. Dans ces conditions, il n'est pas sûr que Théodore et Théodule aient été aux premiers siècles les formes d'un même nom. Le Théodule de Victrice demeure en somme un inconnu. Il est difficile de voir en lui Théodule, secrétaire de saint Ambroise, puis évêque de Modène ¹⁶³. Il ne paraît pas plus sage de l'identifier avec Théodore, évêque du Valais. Victrice qui parle de beaucoup de reliques ne dit mot des saints d'Agaune ; nous ignorons que son église en ait anciennement possédé. En fin de compte, l'assertion de de Rivaz ne peut être prouvée.

Serons-nous plus heureux pour saint Martin de Tours ? Voici ce que raconte son successeur Grégoire : « In qua [basilica] sicut a longevis aevo presbiteris comperi, beatorum ibidem reliquiae Acaunensium ab antiquis fuerant collocatae. Ipsam etiam capsulam in thesauro basilicae sancti Martini repperi in qua valde putredine erat pignus dissolutum quod pro eorum fuerat virtute delatum. Ac dum vigiliae in eorum honore celebrarentur, libuit animo haec iterum praeluciscente cereo visitare. Quae dum a nobis attente rimantur dicit aedis aedituus : est hic, inquit, lapis opertorio tectus in quo quid habeat prorsus ignoro, sed nec praecessores ministros huius custodiae scire comperi... Quem delatum reseravi, fateor, et inveni in eum capsulam argenteam in qua non modo beatae legionis testium verum etiam multorum sanctorum tam martyrum quam confessorum reliquiae tenebantur ¹ ».

Nous marchons ici sur un terrain plus solide. Il est certain qu'avant 593 ¹⁶⁴ on trouva à Tours des reliques de nos martyrs, et qu'on pensait alors les avoir depuis bien longtemps. Elles étaient dans la basilique de saint Martin ; on y célébrait des vigiles en leur honneur. Il se peut donc qu'elles remontassent aux jours de saint Martin. toutefois on ne connaissait pas cette dernière circonstance au VI^e siècle : Grégoire observe que les reliques des ss. Gervais et Protas possédées par son église avaient été apportées par saint Martin ¹⁶⁵ ; il ne dit rien de tel pour celles des saints d'Agaune : ab antiquis fuerant collocatae. Le vague de ces paroles nous empêche de conclure par une affirmation catégorique.

La légende suivant laquelle saint Martin serait allé chercher lui-même à Saint-Maurice du sang des martyrs, commence en plein moyen âge : elle n'a pas de plus ancien témoin qu'un document de 1168. Ses détails ridicules ne sont pas de nature à inspirer confiance. ¹⁶⁶

Voilà à peu près ut ce que nous savons sur saint Théodore.

2. Silvius ou Salvius.

Les deux mots Silvius et Salvius sont les formes différentes d'un même nom propre. Il paraît que Silvius devint plus fréquent à partir du XI^e siècle, l'antiquité ayant préféré Salvius. Je ne dis pas que ce soit une règle absolue, sans exception ; mais elle se vérifie dans plusieurs cas. Les manuscrits de la Passio Acaunensium Martyrum qui portent Silvius au lieu de Salvius sont postérieurs à l'an 1000 ¹⁶⁷. Le Martyrologe Hiéronymien présente du même fait quelques exemples : ainsi, il marque au 3 des ides de mars la fête d'un martyr de Nicomédie que les recensions les plus antiques appellent Salvius, tandis que les deux de

Lucques, celle de Florence, celle de Vallombreuse, toutes du XII^e siècle, le nomment Silvius ¹⁶⁸.

Saint Eucher, après avoir rédigé la *Passio Acaunensium Martyrum*, en envoya un exemplaire à Salvius, « domno Sancto ac beatissimo in Christo Salvio episcopo ». Il n'est guère douteux que ce personnage soit un évêque du Valais ¹⁶⁹. Non seulement en effet il célèbre d'une façon spéciale le culte des saints d'Agaune, *sanctorum semper officiis inhaerentes*, mais c'est par son intermédiaire que l'auteur dédie aux Thébains son opuscule, *scribta haec nostra si vobis suffragantibus dignantur offerimus*. Ce double fait suppose entre Salvius et les martyrs une relation particulière qui s'explique naturellement au cas où il est évêque d'Octodure, successeur, immédiat ou non, de Théodore. Bien que l'introduction de ce personnage dans les catalogues épiscopaux soit de date assez récente, son nom est mis en marge dans l'ancien martyrologe du diocèse. Au reste nous savons que la tradition valaisanne au sujet des évêques a peu de valeur.

Une chronique gallicane de l'an 452 contient quelques mots au sujet d'un Silvius que rien n'oblige à identifier avec le nôtre : « Silvius turbatae admodum mentis post militiae in palatio exactae munera, aliqua de religione conscribit ¹⁷⁰ ».

La biographie de saint Hilaire d'Arles mentionne un personnage homonyme ami du grand évêque : « Praeclari auctores temporis qui suis scriptis merito claruerunt, Silvius, Eusebius, Domnulus.... ¹⁷¹ ». Nous ignorons si ce Silvius est le nôtre : la chose est possible. Dans ce cas, il aurait pu connaître Eucher dans le midi des Gaules, à Arles ou à Lérins, chez saint Hilaire.

Enfin, nous connaissons un Polemius Silvius correspondant de saint Eucher, auquel il dédia en 448 ou 449 ¹⁷² un petit ouvrage curieux, bien dans le goût de son temps, intitulé *Laterculus*. Outre un calendrier que les

Bollandistes ont reproduit ¹⁷³, l'opuscule comprend un certain nombre de chapitres sur divers sujets, comparables précisément au deuxième livre des Instructiones de saint Eucher. Mommsen vient de l'éditer ¹⁷⁴. Voici la table des matières, rédigée par Polemius Silvius lui-même :

« Quae in eo sunt : Menses singuli cum vocabulis suis quibus apud diversas gentes dicuntur, et, in alternis inter eos foliis, enumeratio principum cum tyrannis, provinciarum etiam romanarum, spirantiumque quadrupedum, volatilium, natantium, ratio quaerendae lunae festivique paschalis, nec non urbis Romae fabricarum enarratio, poeticae fabulae, romanae historiae breviter conclusa series, cum stridoribus animantium, ponderibusque ¹⁷⁵ sive mensuris, vel metrorum omnium pedibus, ac sectis filosoficis continetur¹⁷⁶ ».

Cet opuscule est moins un travail vraiment original que le remaniement d'une œuvre préexistante, quem priores fecerunt. Il fut dédié en ces termes à l'évêque de Lyon : « Domino beatissimo Eucherio episcopo Silvius. Laterculum quem priores fecerunt, cum difficilibus supputatoribus indiciis notatum legissem, ne minus doctis esset obscurior absolute, positarum in eo rerum significationem mutavi et apud te potissimum, a quo mea omnia pro eo qui inter nos est amoris studio comprobantur, digestum direxi. Laetificabor iudicio tuo si eum tibi placuisse cognovero¹⁷⁷ ».

Les rapports qui existent entre les lignes qu'on vient de lire et l'épître d'Eucher à Salvius, joints à l'identité fort probable des deux noms Salvius et Silvius, nous autorisent à penser que l'auteur du Laterculus et le correspondant auquel écrit Eucher sont un même personnage. Il paraît en effet peu naturel de supposer que l'évêque de Lyon fût en relations non seulement épistolaires, mais littéraires avec deux amis homonymes, et dans des circonstances analogues¹⁷⁸.

3. Protais.

Cet évêque est connu par l'interpolation relative à saint Innocent. Nous avons vu que ce petit texte, compose vers 515, mérite notre confiance ¹⁷⁹. On peut donc admettre sans crainte de se tromper que Protais, évêque de Martigny, procéda à la translation des reliques de saint Innocent, dans la seconde moitié du V^e siècle, vers 470¹⁸⁰.

4. Constantius.

Sur les évêques suivants, nous connaissons bien peu de chose. Du moins leurs noms et leur ordre de succession sont-ils absolument certains.

Constantius devait être évêque de Martigny dès avant 513. Voici pourquoi. En comparant les signatures du concile d'Epaone (517) avec celles du concile de Lyon (vers 520), on constate que les évêques présents aux deux assemblées ont signé dans le même ordre, à l'une et à l'autre, après les métropolitains. Ils paraissent donc l'avoir fait par rang d'ancienneté. Or, Constantius a la parole au concile d'Epaone avant Maxime de Genève. Ce dernier ayant été élu en 513, Constantius était donc évêque avant cette date¹⁸¹.

Il vivait encore en 517, puisque son nom figure Parmi les souscriptions du concile d'Epaone¹⁸², tenu le 15 septembre de cette année : « Constantius¹⁸³ in Christi nomine episcopus civitatis Octodorensis¹⁸⁴ relegi et subscripsi ».

5. Rufus.

Cet évêque nous est connu par deux souscriptions de conciles :

A celui d'Orléans, le 14 mai 541, il signe : « Rufus in Christi nomine civitatis Octodurinsium¹⁸⁵ episcopus subscripsi ».

A l'autre, tenu dans la même ville, le 28 octobre 549 : « In Dei nomine Rufus episcopus ecclesiae Octorinsium consinsi et subscripsi ».

L'on possède une lettre adressée par un Rufus, évêque, à saint Nizier de Trêves. M. Gundlach en a donné naguère l'édition critique¹⁸⁶. L'abbé Gremaud incline à croire que ce Rufus est le nôtre ¹⁸⁷. Mais cette lettre fut écrite en Italie, et l'on reconnaît aujourd'hui dans son auteur l'évêque Rufus de Turin ¹⁸⁸.

6. Agricola.

Agricola nous est connu par la Chronique de Marius : « P. C. Basili ann. XXIII ind. XIII [565]. Hoc anno monachi Agaunensi iracundiae spiritu incitati noctis tempore episcopum suum Agricolam cum clero et cives qui cum ipso erant occidere nitentes domum ecclesiae effregerunt et dum episcopum suum clerici vel cives defensare conati sunt graviter ab ipsis monachis vulnerati sunt¹⁸⁹ ». Il est donc certain qu'Agricola fut évêque du Valais en 565. Résidait-il à Octodure ? D'après le texte qu'on vient de lire il paraît demeurer à Agaune. Des termes comme domus ecclesiae donnent pour théâtre au petit drame la maison épiscopale. Alors on ne comprend pas bien comment les moines se seraient mis en route pour arriver d'Agaune à Octodure pendant la nuit et faire cette attaque en règle. La chose est plus naturelle si l'évêque a sa demeure à côté du couvent. Pour ce motif je croirais volontiers — sans rien affirmer, puisque les documents explicites font défaut — que le chef spirituel du Valais possédait en 565 à Agaune une maison,

dont il faisait sinon sa résidence ordinaire, du moins une succursale de sa demeure d'Octodure.

7. Héliodore.

Le concile de Mâcon dont nous allons parler se tint en 585¹⁹⁰. L'année est sûre ; le jour est inconnu. On se base sur un passage de Grégoire de Tours pour dater ce synode du 23 octobre ; mais le texte en question peut se rapporter à une autre assemblée de même genre¹⁹¹.

L'évêque du Valais n'y assiste pas. Il s'y fait représenter par un délégué qui prend le titre de « Missus Eliodori episcopi a Sedunis ». Le siège épiscopal avait donc été transféré à Sion avant 585. Il est possible que l'incident survenu sous Agricola soit pour quelque chose en cette affaire. Il paraît probable encore que les dévastations par lesquelles les Lombards signalèrent leur passage en 574 à Saint-Maurice et dans les environs rendirent le séjour à Sion plus avantageux pour l'évêque. La date précise et la cause certaine du transfert sont inconnues.

Après avoir terminé ce travail de défrichage, grâce auquel nous pouvons nous orienter un peu dans l'histoire du Valais, du IV^e au VI^e siècle, abordons les textes relatifs à l'Abbaye de Saint-Maurice. La première question qui se pose est celle-ci : quand fut fondé le Monasterium Acaunense ?

CHAPITRE III

La date de la Fondation de l'Abbaye de Saint-Maurice.

Haec nos oportet sequi, scribere atque loqui,
quae ecclesiam Dei aedificant.... Non enim
oportet fallaces commemorare fabulas....

Gregorius Turonensis, in Glor. Mart., prol.

I. L'abbaye existait-elle avant saint Sigismond ?



Il est incontestable que la célèbre abbaye de Saint-Maurice remonte à une très haute antiquité. En dépit des épreuves qu'elle eut à subir durant les longs siècles de son existence, malgré ses transformations successives, elle survécut. De nos jours encore, nous la trouvons en pleine activité : le Valais la considère à bon droit comme un de ses principaux foyers de vie religieuse et scientifique. Malheureusement, l'histoire des origines — la seule qui nous intéresse pour l'instant — est obscure.

Une double tradition nous a été conservée : l'une, représentée surtout Par des auteurs Valaisans du XVII^e et du XVIII^e siècle, fait remonter la création du monastère au temps de l'évêque saint Théodore ou Théodule ; l'autre rattache les débuts de la célèbre institution au roi des Burgondes, saint Sigismond († 523). Nous allons discuter le problème avec le plus grand soin, et aussi avec la plus rigoureuse impartialité.

« Nous n'avons rien de bien certain sur les commencements du monastère d'Agaune, écrit de Rivaz. L'ancienne tradition porte que de pieux personnages, s'étant dévoués au service des Thébéens, vinrent fixer leur demeure dans des cabanes, au pied d'un roc presque perpendiculaire qui borde la campagne où les Thébéens furent martyrisés. Saint Théodore, ayant retiré les ossements de ces saints dans l'église de Tarnade ou d'Agaune, en 351, invita ces pieux solitaires à se rassembler pour en faire l'office solennel. Les évêques du Valais se chargèrent d'abord du soin de cette communauté ; car saint Euchèr dit à Silvius qu'il étoit sans cesse occupé à faire le service solennel des martyrs d'Agaune : c'est donc là qu'il résidoit. Mais Léonce, qui occupoit le siège épiscopal en 478, ne jugeant pas qu'un évêque pût gouverner son évêché et desservir en même temps l'église des martyrs, abandonna aux moines le soin de se nommer un chef. Saint Séverin fut élu unanimement : nous avons sa vie écrite par Faustus... L'ancienne règle du monastère porte le nom de Règle de Tarnade, par conséquent elle fut faite avant qu'on le nommât le monastère d'Agaune [soit avant 390]¹⁹² ». Cette citation suggère les observations suivantes : 1° La lettre de saint Euchèr à Silvius, que nous avons reproduite in-extenso, ne renferme pas même une allusion à l'existence d'un monastère. 2° Le Léonce de 478 est évêque d'Arles, non de Martigny ou de Saint-Maurice¹⁹³ ; il n'a donc rien à faire ici. 3° Tout ce

qu'affirme De Rivaz découle de trois sources : la tradition, la Vie de saint Séverin, la Règle dite Tarnatensis.

On conserve aux archives de l'abbaye de Saint-Maurice un ouvrage manuscrit, composé, vers 1650, par l'abbé Jodoc de Quartéry, sous le nom de *Nomenclatura Abbatum*. Ce livre a été en partie résumé, en partie complété, en partie simplement copié, vers 1750 par l'historien piémontais De Levis, dont le travail, déposé à la Bibliothèque du Roi, à Turin, porte ce titre : *Abbates sancti Mauricii Agaunensis*. Ces deux longues dissertations mentionnent comme premiers abbés ou moines : Ambroise, Séverin, Fauste, Vital. Examinons les notices consacrées à chacun de ces personnages.

1° Ambroise, ordonné prêtre par saint Théodore, s'occupe de la construction d'une basilique en l'honneur des martyrs, groupe des clercs et inaugure avec eux la Psalmodie. — Nous ne savons rien d'un Ambroise contemporain de Théodore I^{er} ; mais nous en connaissons un, qui restaure de fait une église, et dont l'inscription funéraire mentionne la psalmodie. Il est abbé de 516 à 520. Il est donc contemporain de Sigismond.

2° Séverin, abbé de Saint-Maurice, jouit d'une grande réputation de sainteté. Le roi Clovis, tombé malade la vingt-cinquième année de son règne (506-507), et immobilisé Par la fièvre durant deux ans, fait chercher Séverin, qui après lui avoir rendu la santé, va mourir à Château-Landon. — Ceci est tiré de la *Vita Severini*.

3° Fauste, disciple de Séverin, son compagnon fidèle durant le voyage dont il vient d'être question, rend les derniers devoirs à son maître, puis rentre à Agaune. Il vit dans la plus haute sainteté, et meurt en 513. — Pas un détail qui ne dérive directement ou indirectement de la *Vita Severini*.

4° Vital, disciple de Séverin, le suit à Château-Landon, l'assiste, lui donne la sépulture ainsi qu'à Fauste, à

Paschase, à Ursicinus. — Vital est d'ailleurs inconnu. Un saint de ce nom figure, au martyrologe hiéronymien, le 22 septembre, avec saint Maurice et ses compagnons, mais on ne sait rien de lui. Quant aux personnages mentionnés dans la notice, Séverin, Fauste, Paschase, Ursicin, ils sont cités tous les quatre dans la Vita Severini. Ici encore, nous avons un simple remaniement de ce texte hagiographique, une amplification destinée à dire quelque chose sur Vital dont on ignorait tout.

En résumé, les sources auxquelles puisent et Quartéry et De Levis sont au nombre de deux : la « tradition » et la Vita Severini.

Ceci posé, le temps nous manque, et le courage aussi, pour discuter les dires de certains auteurs qui mentionnent parmi les abbés d'Agaune des saints comme Avitus de Vienne, etc. Nous ne nous arrêterons pas davantage aux détails de la plus vulgaire banalité que tel ou tel écrivain récent a donnés sur la vie de Fauste, de Vital, etc. Il suffit d'avoir examiné les historiens les plus anciens : les autres n'ont fait que les copier ou les amplifier. Cela est vrai même d'hommes très sérieux, comme Aubert¹⁹⁴ : il résume brièvement De Rivaz, se contentant de présenter quelques réserves, et remarquant, du reste, que les origines de l'abbaye « sont enveloppées d'un voile difficile à soulever.... » M. le chanoine Bourban se compromet encore moins : « l'institution monastique, dit-il, s'y est développée, et a vu fleurir au V^e siècle la Règle de Tarnade et l'illustre abbé saint Séverin¹⁹⁵ ».

Ainsi nous arrivons toujours à la même conclusion, Ceux qui parlent d'un monastère existant à Saint-Maurice avant Sigismond ne peuvent se recommander que de trois autorités :

- 1° l'ancienne tradition ;
- 2° la vie de saint Séverin ;
- 3° la règle de Tarnade¹⁹⁶.

Nous allons examiner chacun de ces points en détail.

1. L'ancienne tradition.

Pas mal de gens qui ne nous liront pas, mais qui seront mis au courant des conclusions de notre livre, trouveront sans doute que nous traitons bien cavalièrement les vénérables historiens du temps passé. Ils nous accuseront d'abuser de l'argument négatif, nous objecteront les documents nombreux, explicites, aujourd'hui perdus, mais que les auteurs d'autrefois ont pu consulter, nous diront enfin : que faites-vous de la tradition ?

Ici, nous nous sentons à l'aise. Les textes anciens que nos prédécesseurs ont pu lire, nous les avons encore. Ils sont en effet passablement nombreux, assez clairs, et concordants. Nous allons les interroger. Tous nous diront que d'après l'ancienne tradition, l'abbaye de Saint-Maurice fut fondée par le roi Sigismond.

1° En l'honneur des illustres martyrs, saint Maurice et ses compagnons, nous l'avons vu, Théodore bâtit, dans la seconde moitié du IV^e siècle, une basilique. Bien entendu, ce sanctuaire était desservi par des clercs. Ceux-ci remplissaient même, à l'occasion, les fonctions d'infirmiers ; car les malades vinrent de bonne heure en Pèlerinage, demander à Dieu par l'intercession de saint Maurice et de ses compagnons, le soulagement et la santé¹⁹⁷. Personne, assurément, ne voudra confondre ces clercs avec des moines. Autre chose est un groupe d'ecclésiastiques attachés à une église, autre chose une abbaye Proprement dite, vivant sous une règle déterminée.

2° Nous possédons une homélie prononcée par un Contemporain de Sigismond, saint Avit, archevêque de Vienne, « in basilica sanctorum Acaunensium, in innovatione monasterii ipsius », c'est-à-dire dans la basilique des saints d'Agaune, le jour même de

l'inauguration du monastère. Nous reviendrons sur ce discours si important, dont nous donnerons le texte in-extenso. Contentons-nous d'observer que rien, dans les paroles de saint Avit, ne fait songer à l'existence d'une abbaye antérieure. Quant au mot *innovatio* que certains historiens se plaisent à traduire par rénovation ou restauration, il veut dire simplement inauguration ou dédicace. Un texte contemporain le prouve : c'est le 10^e canon du concile tenu en 511 à Orléans, et auquel saint Avit lui-même assista¹⁹⁸. Les évêques présents à cette assemblée se demandent ce qu'il faut faire des églises ariennes rendues au culte catholique. On doit, décident-ils, procéder à leur dédicace comme si c'étaient des bâtiments neufs : « *Ecclesias simili quo nostrae innovari solent placuit ordine consecrari* ».

3° Le document connu sous le nom de *Series Abbatum Acaunensium*, qui contient la liste des 12 premiers abbés commence à Hymnémode. C'est précisément celui que Sigismond fit venir de Grigny pour lui donner, d'accord avec les évêques, la direction du nouvel établissement ¹⁹⁹.

4° La charte du même prince, appelée *Charte de Fondation*, dont il existe aux archives de l'abbaye plusieurs manuscrits, ne suppose non plus aucune fondation antérieure. Ce texte, conservé seulement dans des copies dont la plus ancienne est du XII^e/XIII^e siècle, diffère sans doute de l'original. Il renferme de nombreuses retouches. Néanmoins, il manifeste la tradition accréditée auprès des moines qui le transcrivaient. Or, ceci est typique, il y est fait honneur à Sigismond non seulement de la création du couvent, mais encore de l'érection de l'église dédiée aux saints martyrs : « *Instantia cordis mei est ut vestris salubribus consiliis sermonem proferam quid agere debeam de beatorum martyrum Thebeorum corporibus, id est beati Mauriti cum suis comilitonibus, quia pro Deo summo tot caterve a Mauximiano perempte fuerunt, et inhumate*

iacent. Nescio qui sit homo qui prevaleat secundum merita eorum singulis fabricare ecclesias... Nunc, auxiliante Deo, videte quomodo honorifice accipiant sepulturam ». Et les évêques de répondre :

« Visum est nobis bonum esse ut clementia regis basilicam tantis martyribus dignam de regiis sumptibus construere precipiat²⁰⁰.. » Tout cela est inexact. Au temps de Sigismond, il y avait près de 150 ans que les martyrs n'étaient plus inhumati [inhumatus = resté sans sépulture], mais reposaient sous la basilique de Théodore. Pourtant l'erreur même est significative : elle montre combien peu les moines d'Agaune avaient l'idée que leur monastère existait avant Sigismond.

5° La vie des trois premiers abbés, Vita Abbatum Acaunensium, écrite sur place par un de leurs disciples, dit explicitement que le roi de Burgondie éloigna les familles séculières qui habitaient autour de la basilique, et les remplaça par des moines : « Eo tempore, Maximus Genavensis urbis antistes... ad hanc devotionem Sigismundi praecordia incitavit, ut de loco illo quem pretiosa morte Thebei martyres ornaverant.., promiscui vulgi commixta habitatio tolleretur... Igitur habito consilio,... visum est ut omnes mulieres de loco eodem tollerentur et, remotis familiis secularibus, Dei inibi hoc est monachorum familia locaretur²⁰¹ ». On pourrait tenter d'énervier notre argumentation, en rappelant que, jadis, en certains cas — toujours exceptionnels, il est vrai — des hommes mariés vivaient avec femmes et enfants dans les monastères. La règle de saint Fructueux de Braga, dite Regula Communis, prévoit la chose : « Qualiter debeant viri cum uxoribus ac filiis absque periculo vivere in monasterio²⁰² ». Mais dans la vie des abbés d'Agaune, on distingue explicitement les familles séculières que l'on éloigne, et la famille monastique que l'on introduit à leur place. L'antithèse est claire.

6° Enfin, la chronique achevée au IX^e siècle, et qui retrace l'histoire des premiers temps du monastère, commence également à Hymnemode et à Sigismond²⁰³.

De l'ensemble de ces témoignages, il résulte que la tradition primitive conservée à Saint-Maurice n'hésitait pas à rattacher l'origine de la maison au fils de Gondebaud. Nous allons maintenant grouper quelques textes, écrits en dehors de l'abbaye, et tout à fait concordants.

Le biographe des Pères du Jura mentionne une fois la basilique des martyrs, à propos de la vie de saint Romain : « Basilicam sanctorum, imo ut ita dixerim, castra martyrum in Acaunensium locum²⁰⁴ ». Ailleurs, s'adressant à des religieux d'Agaune, auxquels il dédie son livre, il parle des « instituta quae de informatione monasterii vestri id est Acaunensis coenobii, sancto Marino presbitero, insulae Lirinensis abbate, compellente, digessimus ²⁰⁵ ». Cet ouvrage fut écrit après la mort de saint Eugende, qu'il rapporte. Or cet abbé ne mourut pas avant 510. Quant à Marin, il gouverna Lérins jusque vers 550. Tout ce qu'on peut conclure des paroles du biographe anonyme, c'est qu'à une époque difficile à déterminer, mais postérieure à 510 et antérieure à 550, on parlait de l'organisation, informatio, d'une abbaye à Saint-Maurice. Justement l'œuvre de Sigismond s'accomplit en 515.

Le chroniqueur Marius d'Avenches, bien renseigné, puisqu'il travaille en Burgondie vers 560/580, est explicite : « Florentio et Anthemio. His consulibus [= anno 515] monasterium Acauno a Sigismundo constructum est²⁰⁶ ». Grégoire de Tours dit pareillement : « Igitur, mortuo Gundobado, regnum eius Sigismundus filius obtenuit, monasteriumque Acaunensim sollerti cura cum domibus basilicisque aedificavit²⁰⁷ ». L'auteur du Liber historiae Francorum²⁰⁸, Adon, etc., rattachent également l'origine du monastère à Sigismond, et ne soupçonnent même pas la préexistence d'une autre fondation.

2. La vie de saint Séverin.

Ces différents textes sont donc d'accord. Ils affirment que l'abbaye de Saint-Maurice doit son origine au roi Sigismond. Il faut maintenant examiner deux documents anciens qui prouveraient l'existence du monastère antérieurement au règne de ce prince : la Vie de saint Séverin et la règle dite de Tarnade. La première de ces deux pièces renferme le récit d'un miracle opéré vers 508/509 par un abbé d'Agaune appelé Séverin ; la deuxième serait, d'après quelques historiens, la règle même qu'on aurait Pratiquée à l'abbaye durant le V^e siècle. Evidemment, s'il y a à Agaune un abbé avant 508 et une règle avant 500, le monastère de Saint-Maurice est antérieur au règne de Sigismond. Observons d'abord que les deux textes dont nous parlons ici sont en contradiction avec ceux que nous énumérons au chapitre précédent. Il est impossible de concilier les uns et les autres. Reste à savoir si nous avons des raisons assez graves pour donner à ces deux documents plus de valeur qu'aux neuf ou dix de tout à l'heure.

a) Les deux recensions de la Vita Severini.

La vie de saint Séverin nous est parvenue sous deux formes différentes : l'une plus longue et l'autre plus courte. La recension brève se donne pour l'œuvre d'un Faustus, moine de Saint-Maurice, qui vécut trente ans avec Séverin, l'accompagna dans son voyage à Paris, l'assista jusqu'à sa mort ; elle aurait donc été écrite vers 510/520. La recension longue se donne pour le remaniement plus littéraire et plus correct de la Vie rédigée par Fauste, composé à l'instigation de l'évêque de Sens Magnus, soit autour de l'an 800. Le fond est le même dans les deux textes.

Clovis, malade depuis deux ans, et abandonné par les médecins, envoie, la vingt-cinquième année de son règne, quérir à Agaune l'illustre abbé saint Séverin. Celui-ci arrive à Paris, après avoir opéré, sur son passage, plusieurs guérisons, entre autres celle de l'évêque de Nevers Eulalius. Il rend la santé à Clovis, puis, conformément à une vision qu'il avait eue avant son départ, il part pour Château-Landon ²⁰⁹, où il meurt et est enseveli.

Mabillon²¹⁰, après avoir été favorable à la Vie brève, finit par demeurer très sceptique à son égard. Les auteurs de l'Histoire littéraire de la France²¹¹ en admettent l'authenticité, et, avec eux, pas mal d'historiens. M. Krusch²¹², au contraire, considère les deux textes comme des faux, dans ce sens que, pour lui, la recension longue serait une Vie composée de toutes pièces au début du IX^e siècle, d'après le prétendu récit d'un Fauste imaginaire, et la recension brève, une Vie écrite plus tard, pour combler la lacune laissée par l'ouvrage de Fauste que mentionne l'hagiographe carolingien, mais qui de fait n'existait pas.

Il serait intéressant de savoir quels rapports unissent les deux Vies. Mais le problème est très embrouillé. D'abord, l'examen des manuscrits ne nous est d'aucune utilité : le plus ancien codex de la recension brève est du X^e siècle ²¹³, c'est-à-dire d'une époque postérieure à la composition de la recension longue²¹⁴.

Il faut donc recourir à l'examen du texte. M. Krusch fait valoir certaines raisons en faveur de la priorité de la recension longue. Voici les principales²¹⁵ : 1° La recension brève donne aux noms géographiques des formes moins exactes : Libernum pour Nivernum, Castrum Namtonense pour Castrum Nantonis. 2° Elle met peu de jours, post paucos dies, entre la mort de Séverin et l'avènement de Childebert. Or Séverin mourut, dans l'hypothèse, vers 508, et Childebert ne régna sur la Burgondie, où se trouvait Château-Landon, qu'après 534, date de la conquête de ce

pays par les Francs²¹⁶. 3° Tandis que la recension longue dit : clericis eidem sancto deservientibus loco de quadam villa sua amminiculum subministravit²¹⁷, la recension brève porte : clericos ibidem deservientes instituit, et de fisco suo aemunitatem integram sua praeceptione designavit²¹⁸. Il serait bien étonnant que l'auteur du IX^e siècle, ayant sous les yeux une immunité entière l'eût simplement changée en un petit amminiculum.

A ces trois raisons présentées par M. Krusch, on peut en ajouter quelques autres : 4° Le début ex abrupto de la recension brève ne laisse pas d'étonner : Eodem tempore... On ne voit guère à quoi cette locution adverbiale se rapporte. Au lieu de recourir à l'hypothèse de certains auteurs, aux yeux desquels la Vie serait incomplète, privée de sa première partie, il paraît plus simple de rapprocher la formule eodem tempore du n. 3 de la Vie longue : Denique factum est ut dum huius sancti patris fama longe lateque per universam spargeretur provinciam, pervenit velocius ad regem Clodoveum, in Parisius civitate, qui tunc temporis gravi febrium languore tenebatur adstrictus... L'auteur de la recension brève semble bien résumer la recension longue ; il le fait d'une manière facile à comprendre pour qui a sous les yeux cette dernière, inintelligible pour qui ne l'a pas. 5° Les paroles de l'évêque de Nevers s'expliquent mal dans la recension brève. Quand Séverin se présente devant le prélat malade, pour le guérir, Eulalius lui dit aussitôt : Instrue me, vir Dei sanctissime²¹⁹. On ne voit guère quelles instructions peut demander le pauvre évêque, désireux avant tout de guérir. Et d'ailleurs, Séverin ne lui en donne aucune. Dans la recension longue, tout est expliqué. Séverin, en effet, commence par faire un peu de morale à l'évêque : congratulans flagellis eius qui te ad hoc castigavit ut salvaret, ad hoc flagellavit ut coronaret²²⁰. Voilà l'instruction. Franchement, il paraît bien que l'auteur de la recension brève a résumé la recension longue, et, ici

encore, ses Paroles n'offrent pas de difficulté pour ceux qui connaissent la Vie plus développée ; elles sont un non-sens Pour ceux qui l'ignorent.

Enfin, et M. Krusch l'a déjà remarqué, la fin de la recension brève doit être comparée au prologue de la recension longue :

Recension longue, 1 :	Recension brève, 8 :
Sacram sane libelli seriem quam <i>Faustus presbyter discipulus sancti Severini</i> abbat ^{is} de eius vita vel actibus post ipsius ediderat obitum transcribentes, iubente etiam venerabili viro Magno, vi- tia scriptoris corrigere curantes..	Edita a <i>Fausto presbitero, discipulo ipsius sancti Severini</i> ab- batis, simplici ordine composita, iubente glorioso principe Childe- berto rege...

Cette finale, mise après une biographie où rien ne révèle un témoin oculaire, éveille des soupçons. Et, de Plus, elle offre un tel rapport avec le début de la recension longue, qu'il est difficile de ne pas y trouver un écho de celle-ci.

Les diverses raisons que nous venons de faire valoir n'ont pas toutes la même force. Prises dans leur ensemble, elles paraissent néanmoins suffisantes pour nous faire admettre que la recension longue est la plus ancienne. Par conséquent, nous pouvons dater des environs de l'an 800 la composition de la Vie de saint Séverin.

Une autre question, secondaire, il est vrai, serait celle des rapports qui existent entre la recension longue de la Vie de saint Séverin, et la Vie de saint Maur composée par Eudes de Glanfeuil. A première vue, ces apports sont assez frappants. Les deux textes se réclament d'une Vie antérieure composée par un disciple du saint dont ils retracent l'histoire ; dans l'un et l'autre ce disciple s'appelle Fauste ; dans l'un et l'autre, il est question d'un saint qui séjourne à Agaune, et d'une église élevée en l'honneur de saint Séverin. A ces ressemblances, déjà curieuses, on peut en ajouter d'autres, Parfois littérales :

Vita Mauri.

AA. SS. Jan. t. I. 1643.
p. 1038-1042.

Praefatio Odonis, n. 3.

Quia tam inculto sermone quam vitio scriptorum depravati videbantur, vitam b. Mauri, prout potui, *corrigere* satagens, viginti dierum plus minus consumpto labore, salva fide dictorum ac miraculorum inibi repertorum, sicut nunc habetur, apertiore eam legentibus reddidi et expressi.

38... Eo tempore Theodebertus rex nobiliter regni Francorum apicem gubernabat.

16. Per idem tempus legati ad nostrum venerunt monasterium, missi a beatissimo Bertigranno Cenomanicae civitatis episcopo. Nam idem sanctus Pontifex, audita fama sanctitatis eximii Patris nostri, Flodegarium archidiaconum et Harderadum vicedominum.. cum magnis xeniis ad eundem Patrem nostrum transmisit, omnibus eum exorans precibus...

16. Perfectissimus vero Pater noster, iuxta rationem et revelationem quae in praefatione huius operis a nobis pleniter est exposita, quanquam finem dierum suorum iamiamque sciret imminere, secundum quod Spiritu sancto revelante didicerat...

17. Iam vero quis digne explicet quantus mœror, quantusque luctus totam sanctissimam nostram subito corripuit congregationem?

4. Quia quod semel praefixum atque decretum inscrutabili Deitatis consilio est, intransibile atque irrevocabile, sine dubio patrabitur.

Vita Severini.

AA. SS. Febr. t. II, 1659
p. 547-550.

Praefatio auctoris, n. 1.

Vitia scriptoris corrigere curantes, commodum duximus, secundum ingenioli nostri capacitatem eiusdem historiae textum aliquanto clariore propagare sermone, et licet verba non ipsa, sensum tamen et ordinem eiusdem lectionis funditus exsequendo...

3... Cum igitur rex Francorum Clodoveus apicem regni sui... nobiliter gubernaret...

5. Tunc rex... cubicularium suum, nomine Transoarium, festinanter pecuniam de thesauro suo, et sumptus itineris necessarios accipere iubet, et cum summa festinatione ad locum praefati monasterii accedere, cui in illis diebus... Severinus abbas praeerat. Et cum accesseris, inquit, persiste... eum obnixè deprecans...

7. ...Scitote quia me iam amodo amplius viventem non videbitis in carne,... nam et mihi hoc demonstratum in visu noctis per angelum Domini, et iam omnis proventus rei futurae patefactus est.

8. Quo audito, omnes fratres stupore magno deprehensi, flere amarissime cœperunt.

8. Nolite, fratres mei, nolite in hoc contristari; omnia enim quaecumque vult Dominus facit in cœlo et in terra.

33. Recto calle Aurelianis cum venissemus...	9. ... carpebat coeptum itineris callem.
25. Exinde cum ecclesiam pretiosorum martyrum Christi Mauricii ac sociorum eius, <i>gratia orationis</i> omnes simul fuisset ingressi, caecus quidam ex matris utero pro foribus eiusdem basilicae <i>sedens</i> , et ab <i>intranantibus</i> ac <i>egredientibus</i> quotidianum mendicando <i>victum deposcens</i> ...	9. ... cumque iam Nivernum civitatem pervenisset, vir sanctus, <i>orandi gratia</i> ecclesiam Dei, divertens, intravit.
63. Ipse pater sanctissimus in loco eum sessionis suae secedere constituens,... intra domum quae ei prope ecclesiam sancti Martini constructa fuerat, se recepit, <i>duobus tantummodo</i> ad sibi cohabitandum et <i>serviendum</i> ipsius congregationis electis fratribus.	11. Et cum ingrederentur portam civitatis, viderunt illic <i>sedentem</i> quemdam leprosum misellum valde et desolatum, qui ab <i>introeuntibus</i> pariter et <i>exeuntibus</i> <i>alimoniam petere</i> usus erat.
	14. Pervenit ad montem quem castrum Nantonis vocant. In cuius vertice oratorium quoddam ex lignis erat constructum. Ibidemque tunc temporis <i>duo presbyteri</i> , Paschasius et Ursicinus, Deo <i>serviebant</i> .

Certains historiens n'ont pas hésité à identifier l'auteur de la Vie de saint Maur avec celui de la Vie longue de saint Séverin²²¹. C'est assurément aller trop loin. D'autres, comme Giry²²², Molinier²²³, ont pensé pourtant qu'il y avait entre les deux ouvrages un rapport de dépendance, et que le biographe de saint Maur avait mis à Profit la Vie de saint Séverin. Cette dernière opinion même a été contestée, entre autres par Dom L'Huillier²²⁴ et par M. Halphen²²⁵. Nous n'avons pas à trancher le différend, d'autant moins que la solution n'a guère d'importance pour le point qui nous occupe. Il nous paraît cependant bien probable que les ressemblances mentionnées supposent une parenté entre les deux textes hagiographiques. Et nous avons pensé bien faire en consignant ici ces quelques notes, qui pourront servir à d'autres pour résoudre le problème.

b) La valeur de la Vita Severini.

Nous avons donné ci-dessus un résumé de la Vie de s. Séverin. Tous les détails se groupent en somme autour de

deux faits : la guérison de Clovis et la mort du saint à Château-Landon. Il nous reste à choisir, parmi ces détails, ceux qu'on peut contrôler, afin d'en discuter avec soin la valeur.

Les noms propres eux-mêmes inspirent à M. Krusch une certaine méfiance : ils pourraient bien avoir été empruntés à Ennodius. Dans une lettre à Liberius ²²⁶, Ennodius parle du consul Faustus et d'un Tranquillinus, vir sublimis. A ce Faustus, Ennodius écrit plusieurs épîtres ²²⁷, qui suivent précisément une missive adressée à l'évêque Eulalius²²⁸. Or Faustus, Tranquillinus, Eulalius, figurent dans la Vita Severini. Le Transoarius de la légende rappelle aussi un Transericus nommé par Ennodius dans le panégyrique de Théodoric ²²⁹. A ce dernier discours, notre hagiographe a pu emprunter l'expression curieuse loci illius tutela ²³⁰. Ces coïncidences ne manquent pas d'éveiller l'attention du critique. Néanmoins, elle paraissent insuffisantes pour former un argument véritable, et nous n'y insistons pas davantage.

Il y a plus. Au dire de la Vita Severini, le roi Clovis tombe gravement malade la vingt-cinquième année de son règne, et doit garder le lit, à Paris, durant deux ans. C'est alors seulement que Séverin vient le guérir. Or, d'après les derniers travaux de M. Levison ²³¹, Clovis devint roi des Francs en 482, et sa vingt-cinquième année tombe en 506-507. Le prince aurait donc été, dans l'hypothèse, immobilisé par la fièvre de 506 à 508. Mais, d'autre Part, nous le savons par Grégoire de Tours ²³², Clovis remporte sur les Goths la victoire de Vouillé en 507, Passe l'hiver à Bordeaux, s'empare à Toulouse du trésor d'Alaric, vient à Angoulême, puis à Tours où il reçoit de l'empereur Anastase le titre de consul. Après seulement, il fixe à Paris sa résidence définitive²³³. Les affirmations de la Vita Severini sont donc de tout point Contredites par Grégoire de Tours. Les auteurs de l'Histoire littéraire de la France

ont essayé d'énervier la difficulté. Celle-ci disparaît, assurent-ils, « si au lieu de prendre la vingt-cinquième année du règne de Clovis dont parle Fauste, pour le commencement de la maladie du prince, on l'entend de l'année à laquelle Séverin fut appelé à Paris, pour guérir ce monarque. Or c'est ce qui est très naturel, et qui n'est point contraire à la narration de Fauste ²³⁴ », Pour notre part, nous ne saurions partager cet avis : les deux recensions disent clairement que la vingt-cinquième année du règne marque le début, non la fin de la maladie. Recension longue, n. 3 : Cum igitur rex Francorum Clodoveus apicem regni sui iam per annos viginti quinque Parisius urbe nobiliter gubernaret, subito dolore febrium correptus, graviter desudare coepit. Recension brève, n. I : Cum Clodoveus rex Francorum annos viginti quinque regnaret in urbe Parisius, tunc in corpore suo gravis obvenit infirmitas, typus frigoris per duos annos... Et de plus Clovis ne peut avoir été vers 506 ou 507 à Paris depuis vingt-cinq ans : il ne commença qu'après 507 à y résider. Voilà certes bien des difficultés contre le récit du pauvre Fauste, et nous dirions volontiers de lui ce qu'un vieil écrivain disait de la Vie de saint Maur, écrite par un autre Fauste : Quomodo haec consequentiae historiarum conveniant, qui valet advertat, et qui advertit exponat...²³⁵

Nous ne sommes guère plus heureux si nous cherchons à contrôler les noms propres. On nous parle d'un Eulalius (alias Euladius) évêque de Nevers en 507. Un pontife paraît bien répondre à ce nom, mais en 570, soit plus d'un demi-siècle trop tard²³⁶. Les listes épiscopales nivernaises sont au nombre de deux. L'une, conservée dans un évangélaire, porte, en effet, au premier rang, après un grattage, un Eulalius, puis, plus loin, un Euladius, et ce dernier est bien celui de 570, puisqu'il figure immédiatement avant Agricola²³⁷, attesté en 581. L'évangélaire appartient au IX^e siècle ; mais le catalogue tout entier est d'une écriture

postérieure. La mention d'Eulalius étant plus récente que la Vita Severini, l'on ne peut tirer de celle-là aucune confirmation pour celle-ci, d'autant plus que l'autre liste épiscopale ne connaît d'Euladius que celui de 570.

Dans la recension brève, il est dit que, peu de jours après la guérison de Clovis, post paucos dies ²³⁸, Childebert, son successeur, érigea une basilique sur le tombeau de saint Séverin. La recension longue est moins précise : elle parle seulement de Childebert, successeur de Clovis, mais elle met explicitement Château-Landon en Bourgogne²³⁹. Cela crée de nouvelles difficultés. Si Château-Landon s'était trouvé en Burgondie au temps de Séverin, Childebert n'aurait pu y exercer son autorité qu'après 534, année où les Francs conquièrent le royaume des Burgondes. Dans ce cas, au lieu de paucos dies, il aurait fallu dire vingt-six ans ! Si Château-Landon faisait alors partie du royaume franc, — comme nous le savons — il appartenait, après la mort de Clovis non à Childebert, mais à Clodomir ²⁴⁰. C'est seulement lorsque celui-ci eut été tué, en 524, que Childebert eut quelque chose à dire au pays de Sens. Dans ce deuxième cas, paucos dies devrait être remplacé par environ seize ans. Ainsi la recension brève se trouve manifestement en faute. Quant à la recension longue, elle se trompe en mettant Château-Landon en Bourgogne²⁴¹. L'une et l'autre sont donc en mauvaise Posture.

Nous arrivons à cette conclusion : la Vita Severini, dans les détails pour lesquels on peut la contrôler, manque d'exactitude. C'est une composition légendaire composée, selon toutes les vraisemblances, aux environs de l'an 800, à la demande de l'archevêque de Sens, Magnus ²⁴² ou Magno, par un de ses clercs ²⁴³. Ce texte, écrit bien loin de Saint-Maurice, et d'ailleurs en opposition manifeste avec les sources agaunoises plus anciennes et concordantes entre elles, ne saurait prétendre à aucune valeur historique.

c) Le cas de saint Séverin.

Puisque la Vita Severini mérite si peu de confiance, il nous reste à voir ce que nous savons, par ailleurs, au sujet de l'abbé Séverin. Nous allons constater qu'avant le IX^e siècle, il est parfaitement inconnu.

1° Morin, dans son Histoire de Gâtinois, citée par Bollandus ²⁴⁴, parle d'un diplôme de Sigebert, roi de Metz, où il est question du tombeau de saint Séverin d'Agaune à Château-Landon. Le texte de l'acte est conservé ²⁴⁵. Nous y lisons, entre autres : Venientes ad oppidum quod Nantonis dicitur, quo capellam in honore principis apostolorum ex lignis constructam a duobus fratribus, qui, licentia sui pastoris a Bethlemitico coenobio quo degebant egressi, sub regula Deo famulantes invenimus, quam ingressi, corpus beati patris Severini Agaunensis quondam abbatis sepulchrum invenimus. L'acte est daté de 545 : Actum est Parisiis publico. Anno Verbi incarnati quingentesimo quadragésimo quinto. Pas n'est besoin d'être grand clerc pour savoir qu'une formule de ce genre, mise au VI^e siècle, est un anachronisme grossier. De plus, parmi les signatures on trouve les suivantes : Gregorii Turonensis archiepiscopi... Agricii Senonensis archiepiscopi... Clotarii fratris nostri, etc. Or, Grégoire de Tours est évêque seulement à partir de 573²⁴⁶ ; Agricius de Sens est mort déjà avant 500 ²⁴⁷ ; enfin Clotaire est père, non frère de Sigebert. Le diplôme de 545 est donc un faux manifeste.

2° Bollandus cite la Vie de saint Eloi : Hic idem vir beatus inter cetera bonorum operum insignia, multa sanctorum auro argentoque ei gemmis fabricavit sepulchra, id est Germani Parisiensis episcopi, Severini abbatis Agaunensis, etc.²⁴⁸. Outre que cette Vie n'est probablement pas antérieure au IX^e siècle ²⁴⁹, le texte doit être lu autrement : Hic idem vir beatus inter cetera bonorum operum insignia, multa sanctorum auro argentoque et gemmis fabricavit

sepulchra, id est Germani, Severini, Piatoni, Quintini. M. Krusch a connu une vingtaine de manuscrits : pas un Seul ne contient la mention Severini Agaunensis abbatis. Ainsi nous ignorons quel est ce Séverin. L'on connaît beaucoup de saints homonymes, entre autres celui de Paris, dont il est question dans la Vie de saint Cloud ²⁵⁰, et qui mourut vers 560.

3° Ni Marius d'Avenches, ni Grégoire de Tours, ni le chroniqueur connu sous le nom de Frédégaire, ni aucun des anciens auteurs qui parlèrent soit des origines de l'abbaye d'Agaune, soit du roi Clovis, ne font même allusion à notre Séverin. Nous savons déjà que la tradition ancienne de Saint-Maurice ne connaît aucun abbé, aucun moine antérieur à Hymnémode, mort en 516.

4° Aucun des nombreux manuscrits du martyrologe hiéronymien ²⁵¹ que Mgr Duchesne et De Rossi ont confrontés, ne parle d'un Séverin d'Agaune. Il y a une seule exception : c'est une copie exécutée pour le diocèse de Sens, au X^e siècle ; encore la note relative à saint Séverin est-elle postérieure. Nous constatons donc ici clairement l'influence de la Vita Severini, écrite au début du IX^e siècle, par ordre d'un archevêque de Sens.

5° Ni le martyrologe de Bède-Florus, ni celui de Raban Maur, ni celui de Wandalbert, ni même celui d'Adon, ne mentionnent la fête de saint Séverin. On la trouve dans Usuard : Eadem die, castro Nantonense, sancti Severini abbatis monasterii Agaunensis cuius precibus cultor Dei rex Clodoveus a diutina infirmitate sua liberatus est ²⁵². Aimoin parle en termes analogues : De sancto Severino et aliis. Hunc regem [Clodoveum] fere per annum continuum febre laborantem vir Domini Severinus qui in coenobio Agaunensium martyrum tunc erat abbas egregius, ab eo accersitus, saluti restituit, ac postmodum in loco qui castrum Lantonis dicitur laudabilem vitae cursum complens, migravit ad Dominum ²⁵³. Mais Aimoin travaille

au X^e siècle, et Usuard, dans la sconde moitié du IX^e. L'un et l'autre sont postérieurs à la Vita Severini, recension longue ; ils ne disent rien qui ne puisse avoir été emprunté à ce document. Nous pouvons présumer qu'ils en dérivent : ils ont mentionné saint Séverin en se référant à sa biographie.

6° A l'abbaye de Saint-Maurice, le plus ancien souvenir de saint Séverin remonte également au X^e siècle, et il dépend, cette fois-ci, explicitement de la Vita Severini. L'abbé Rodolphe, écrivant à un roi de France appelé Louis, probablement Louis d'Outre-mer ²⁵⁴ (936-954), mentionne plusieurs princes : Charlemagne, Dagobert, Clovis, etc. A propos de ce dernier, il dit : Quod Chlodovaeus rex Francorum, per Severinum praedictae abbatem ecclesiae adiutina sit infirmitate liberatus, testis est titulus eius apud castrum Landonis, ubi in vita eius hoc legitur ²⁵⁵. On le voit, Rodolphe ne fait aucune allusion à une tradition valaisanne ; il se réfère uniquement à deux documents de Château-Landon, vita, soit la Vita Severini que nous connaissons, et titulus, probablement une inscription quelconque ou un obit, à moins que ce ne soit le tombeau même. Au reste, quel était le texte de ce titulus, à supposer que ce fût une inscription ? Nous ne le savons pas. A quelle époque remontait-il ? Nous l'ignorons pareillement. Après tout ce que nous venons de voir, nous sommes autorisés, jusqu'à nouvel ordre, à ne pas considérer le titulus comme indépendant de la Vita Severini.

7° L'examen des textes liturgiques valaisans confirme encore les doutes déjà très sérieux que nous avons au Sujet de Séverin. Un saint aussi célèbre par ses miracles, s'il avait été abbé de Saint-Maurice, aurait laissé à l'abbaye même et dans le Valais un souvenir vivant. Or nulle part, dans les vieux livres d'église, nous ne trouvons Séverin mentionné. Le nom de ce saint manque au Nécrologe de Granges (XI^e siècle) ²⁵⁶ et à celui de la cathédrale de Sion

(XII^e siècle) ²⁵⁷. Il fait pareillement défaut dans les Missels manuscrits des archives de Valère, du moins dans ceux que nous avons pu voir. Enfin, nous le trouvons, il est vrai, dans un Missel de Valère, actuellement conservé à Saint-Maurice ; mais, outre que ce livre est de 1424, le nom de saint Séverin — l'encre en fait foi — a été ajouté après coup. Nous ne pensons guère dépasser les limites de la plus prudente réserve en inférant de ce qui précède que la fête de saint Séverin n'est point célébrée en Valais de temps immémorial, mais qu'elle a été introduite relativement tard, en plein moyen âge, et d'après les traditions de Château-Landon.

Conclusions.

Ainsi, pas un texte antérieur au IX^e siècle ne connaît un abbé d'Agaune appelé Séverin, mort vers 509. Au contraire, beaucoup de textes plus anciens et concordants affirment que l'abbaye n'existait même pas ²⁵⁸ avant 515. A partir du IX^e siècle, divers documents nous parlent du personnage, mais tous dépendent plus ou moins directement de la Vie de saint Séverin, écrite à Château-Landon, vers 800. Or l'examen de cette Vie nous révèle une foule d'erreurs plus que suffisantes pour nous empêcher d'y ajouter foi. Dans ces conditions, l'existence d'un saint Séverin, abbé de Saint-Maurice, ne peut vraiment pas être admise.

Qu'on ne vienne point nous objecter des analogies. Romainmôtier, pourrait-on dire, doit bien probablement son origine à saint Romain, dont la mémoire s'y est pourtant perdue, aussitôt après la fondation de Chramnélène, au milieu du VII^e siècle. De la même façon, le souvenir de Séverin se perdit après la restauration de Sigismond au VI^e siècle. Les deux cas sont différents. Entre le Romainmôtier

primitif et celui du VII^e siècle, une période assez longue se place, de manière que la fondation de Chramnélène est véritablement une création ; au contraire, l'abbé Séverin serait mort en 509, et l'œuvre de Sigismond se place en 515 ; il n'y aurait pas d'interruption entre les deux. Ensuite, saint Romain est attesté comme fondateur de Romainmôtier par le nom du monastère, par la tradition de Saint-Claude et même par un texte de Grégoire de Tours ²⁵⁹ ; l'existence de saint Séverin est niée par toutes les sources anciennes.

Nous n'avons pas à expliquer la genèse de la Vita Severini. Une hypothèse cependant est assez plausible. On vénérât à Château-Landon un saint Séverin, dont on possédait les reliques ²⁶⁰. Comme ce fut souvent le cas, on ne savait absolument rien de lui. Un jour, vers 800, on voulut y voir clair, et l'on chercha sa biographie. Elle n'existait pas. Il fallut donc l'écrire. Mais à cette époque, l'abbaye de Saint-Maurice jouissait d'un grand Prestige : l'évêque-abbé Vulchaire, son successeur l'évêque-abbé Althée, contemporain de Magnus de Sens et favori de Charlemagne, avaient donné au vieux monastère un renouveau de célébrité. On fit de Séverin un abbé d'Agaune. Ensuite, l'église où le saint reposait avait des Privilèges qu'elle faisait remonter à Childebert ; on voulut expliquer l'origine de ces privilèges en racontant l'histoire de la guérison de Clovis. Ceux de nos lecteurs que de telles hypothèses scandalisent ou étonnent feront bien de lire le travail du président des Bollandistes, le R. P. Delehaye, sur les légendes hagiographiques. Ils y trouveront maint exemple d'inventions analogues, inspirées souvent par la bonne foi la plus droite à des gens d'une autre époque, et dont les opinions étaient fort différentes des nôtres, en matière de loyauté littéraire.

Enfin, dissipons un malentendu. Les pages qui précèdent ne nient point l'existence même de saint Séverin ; elles

nient sa qualité d'abbé d'Agaune. En d'autres termes, nous pensons que jamais un saint Séverin, abbé de Saint-Maurice, n'a existé ; mais nous savons fort bien que beaucoup de saints appelés Séverin, d'ailleurs parfaitement réels, sont connus en Occident. C'est à l'un d'eux qu'on a donné sans raison un titre qui ne lui convient pas. Le Séverin de Château-Landon, vénéré plus tard à l'abbaye de Saint-Maurice et dans plusieurs paroisses du Valais, est donc un saint bien authentique. Nous accordons volontiers qu'il fut un grand serviteur de Dieu ; mais nous ne pouvons dire ni où ni quand il vécut. Le plus sûr est de le laisser, jusqu'à nouvel ordre, au nombre de ceux « dont nous connaissons la sainteté mais dont nous ignorons tout le reste ²⁶¹ ».

VITA SANCTI SEVERINI

Incipit vita sancti ac beatissimi Severini abbatis ²⁶².

1. Eodem tempore cum Clodoveus rex Francorum anno XXV regnaret in urbe Parisius, tunc in corpore suo gravis obvenit infirmitas, typus frigoris per duos annos, ut non a sacerdotibus loci illius neque ab ullo medico corpori suo potuerit invenire medicinam. Nam et ministri sui libenter eum in cubiculo tenebant inclusum. propter metum populi, quia multi populi putabant eum contempta morte subicere. Erat autem ibidem homo in domo regis nomine Tranquillinus doctor et omni sapientia plenus honores arte medicina gerebat. Hic locutus est ad regem dicens : domine mi rex, et quia nullus ex nobis corpori tuo potest invenire medicinam, tibi dico : audi consilium meum, et ad sanctum monasterium Agaunensium ubi sanctus ac beatissimus Mauricius martyr iacet in corpore, festinanter accede aut certe tuam trans mitte legationem. Est ibi homo sanctus Dei, nomine Severinus abbas ordinatione institutus, tutela magna loci illius. Multi ibidem veniunt homines male

habentes, variis languoribus et tormentis comprehensi et a daemonibus correpti, sanctus autem Dei Severinus suis orationibus ad pristinam eos revocat medicinam.

2. Tunc rex febricitatus obaudivit consilium hominis ac Transoario cubiculario suo dixit : Festinanter accipe pecuniam de thesauro meo et omne stipendium itineris et velocius ad locum accede et cum accesseris ad pedes sancti Severini, prostratus, sublimi precatione insiste ; forte Deus suis orationibus habeat pietatem ut meae debeat subvenire infirmitati.

3. Tunc Transoarius, accepta ordinatione, iter pergens, ad sanctum Agaunensium monasterium, velocius se contulit, et ingressus ad pedes sancti Severini se humili precatione prostravit dicens : Dominus meus salutatur te, sublimis rex Chlodoveus tuam expetiit secundum Deum sanctitatem ut ad suam debeas venire infirmitatem, et tuis orationibus corpori suo infundere digneris sanitatem.

4. Sanctus autem Dei Severinus precationem pueri libenter animo obaudivit et omnes fratres in suam iussit venire praesentiam, indicans eis petitionem regis et dixit ad eos : Vobis dico, fratres, amodo me vivum in corpore non videbitis nisi in die magni iudicii ante tribunal Christi. Sic mihi ostensum est a Domino in visu noctis per angelum suum. Mons est cuius vocabulum est Castra Namtonense ; ibidem corpusculum meum a Paschasio et Ursicino erit tumulandum. Cui omnes fratres dixerunt cum fletu magno : Abba pater, nunquam nos derelinque vivos. At ille respondens eis : Omnia quae voluit Dominus fecit.

5. Et mox cum hoc dixisset, iter sibi praeparari iussit et continuo in Libernum civitatem in ecclesiam Dei se contulit ingressus. Et cum orasset custodibus dixit : Ubi est pontifex vester ? Custodes dixerunt : Pontifex noster Euladius episcopus iam annum est integrum quod infirmus in cubiculo suo iacet mutus et surdus, nec altario sacrificat, nec populo benedicit, nam et ministri sui putant eum spiritum in se non habere. Cui vir sanctus Dei dixit :

Permitte mihi in cubiculo illius introire. Custodes dixerunt : Veni. Et cum introisset sanctus vir Dei, ad lectum pontificis, ubi iacebat, orationem pro eo in terram prostratus fudit, et cum diutissime orasset, levavit se et dixit : Loquere mecum, pontifex. Cui Euladius episcopus respondit, qui fuerat mutus et surdus, et dixit : Instrue me vir Dei sanctissime, qui fuisti missus a Domino Jesu Christo ut me cures ab infirmitate mea. Tunc sanctus Dei porrigens manum allevavit eum et dixit ei : Indue vestimentum corporis et calciamentum pedibus tuis ; hodie altario Dei sacrificabis et benedices plebem tuam. Et surgens de lectulo Euladius episcopus, benedicens Deum et Dominum nostrum Jesum Christum qui per adventum sancti Severini super ipsum Deus tantam suam ostendit virtutem et sacrificavit cum illo et populum benedixit.

6. Alia die promovens inde una cum Transoario puero regio Parisius civitatem se contulit ingressus. Et cum venisset ad portam civitatis, erat ibidem leprosus unus, elymosinam se accepturum sperans ab eo. Cui sanctus Dei dixit : veni ad me. Et venit et osculatus est eum et sputum suum manu sua imposuit super eum et linivit eum et sanavit lepram eius. Et cum orasset in ecclesia Dei, domum regis se contulit ingressus, et ante lectulum regis se in orationem prostravit. Et cum se elevasset, exuens casubulam suam, corpori regis induit eam et statim dimisit eum febris. Et adoravit eum rex et flectens genua ad pedes sancti se iactavit, et benedicens Deum et Dominum Jesum Christum, qui per adventum sancti Severini super illum suas tantum ostendit virtutes. Et dixit ad eum rex : Abba Pater, accipe pecuniam de thesauro meo, et pauperibus eroga, et quanticumque in regno meo pro suo crimine carceribus detinentur, nostra indulgentia relaxentur. Multi quidem et alii infirmi erant in domum regis et sub urbe Parisius, sanctus autem Dei Severinus corporibus singulorum suis orationibus reddidit medicinam.

7. Et rememoratus est sanctus Dei Severinus quia adpropinquabat tempus et hora transmigrationis suae, sicut ostenderat ei angelus Domini. Regi valedicens et plebi civitatis Parisius, se Castra Namtonense contulit. Ingressus in oratorium ex ligno munitum, Paschasio et Ursicino presbiteris adlocutus est sanctus Dei Severinus dicens : Servi Dei, vobis dico, corpusculum meum a vobis erit sepeliendum in locum istum. Commendo vobis memoriam meam, commendo vobis dilectissimum fratrem meum Faustum presbiterum qui mihi annos XXX in adflicto corpore deservivit, commendo vobis monachum meum nomine Vitalem. Et mox cum hoc dixisset, infra tres dies reddidit spiritum, cuius corpus suprascripti presbiteri cum summo honore sepelierunt ac tumulaverunt.

8. Ad cuius sacrum sepulchrum caecorum oculis redditur lumen, daemones de obsessis corporibus repelluntur, et infirmos ibidem qui Deo ex toto corde vota persolvunt, gloriosus confessor revocat ad salutem. Et post paucos dies succedens in regnum gloriosus Childebertus rex, et ut vidit quia sanctus Severinus super genitorem suum suas tantum ostendit virtutes, tunc ad ordinationem ipsius super sepulchrum beati viri aedificare iussit ecclesiam. Conspicuum sublimitatem refulgens et devotus suo tempore vota et munera inferens atque persolvens, et a patrocinio eius non recedens et clericos ibidem deservientes instituit et de fisco suo aemunitatem integram sua praeceptione designavit. Edita a Fausto presbitero, discipulo ipsius sancti Severini, abbatis, simplici ordine composita, iubente, glorioso principe Childeberto rege, praestante Domino nostro Jesu Christo cui est gloria et honor et virtus et imperium in saecula saeculorum. Amen.

3. Regula Tarnatensis.

Benoît d'Aniane a recueilli dans son *Codex Regularum*, et cité à plusieurs reprises dans sa *Concordance* une règle appelée *Tarnatensis* ²⁶³. Depuis Simler, pas mal d'auteurs, ne sachant où se trouvait le monastère *Tarnatense*, veulent l'identifier avec Saint-Maurice. Le plus remarquable défenseur de cette opinion est De Rivaz ²⁶⁴, dont nous examinerons les arguments au cours de ce mémoire. Procédons avec ordre.

En premier lieu, la Règle dite *Tarnatensis* n'est pas celle de l'abbaye de Saint-Maurice après Sigismond. Elle suppose, en effet, que la psalmodie a ses heures marquées, en dehors desquelles tous les religieux, sans exception, doivent s'occuper de divers travaux : « *Aestatis vero tempore, matutinis ex more completis et prima dicta, omnes opera quae iubentur assumant... Hiemis vero tempore, matutinis vel prima transactis, omnibus usque ad tertiam vacare conceditur lectioni. Qua consummata, gratanter quod eis iniunctum fuerit implere festinent* ²⁶⁵ ». Or nous savons que les moines institués par Sigismond étaient divisés en groupes, chargés de psalmodier alternativement, sans interrompre jamais la louange de Dieu. Inutile d'insister, du reste : ceux qui supposent la règle en question pratiquée à Agaune, la mettent à une date bien antérieure.

Il faut donc voir si la *Regula Tarnatensis* est celle d'un monastère établi à Saint-Maurice avant 515. A priori, cela nous surprendrait énormément, puisque, d'après la tradition ancienne ²⁶⁶ conservée sur place, ce monastère n'existait pas. Mais examinons la règle en elle-même. Une simple lecture de notre document et des Règles de saint Césaire, surtout de celle ad *Virgines*, montre entre ces divers textes de très frappantes ressemblances, assez souvent littérales. Nous serions donc bien tenté de considérer la Règle de Tarnate comme postérieure à celle de saint Césaire, soit comme datant au plus tôt du début du

VI^e siècle. Néanmoins cela n'est pas sûr : il est excessivement difficile, étant donnés deux textes en dépendance l'un par rapport à l'autre, de dire lequel des deux est le plus ancien. On peut supposer, par exemple, que les deux dérivent d'une source commune. Et il se pourrait bien dans le cas présent que cette source fût le recueil des *Statuta Lirinensia*. D'un autre côté, le R. P. Dom Morin a bien voulu nous rendre attentif au mot *opus Dei* qu'on trouve au chapitre 5 de la Règle de Tarnate et que nul n'a employé dans ce sens avant saint Benoît. « Il me paraît sûr, ajoute le savant Bénédictin, après une nouvelle lecture de cette Règle, que son auteur a connu et utilisé celle de saint Benoît ; il y a donc lieu de supposer qu'elle est postérieure et à saint Benoît, et à saint Césaire ²⁶⁷ ». Nous serions de la sorte au milieu du VI^e siècle, c'est-à-dire après Sigismond.

D'ailleurs, si l'on admet que la *Regula Tarnatensis* a été en usage à Agaune, on doit la reculer encore beaucoup : le nom de Tarnade porté par cette localité n'est plus attesté à partir de la fin du IV^e siècle. Et voilà Pourquoi De Rivaz ne craint pas d'affirmer ²⁶⁸ que la fameuse Règle remonte au moins à l'an 360. Remarquons simplement que les dix derniers chapitres (10 sur 23) sont textuellement tirés de l'épître 211 de saint Augustin. En 360, Augustin avait six ans. Il est peu vraisemblable qu'il eût alors écrit déjà une longue épître à des religieuses, et que celle-ci eût été copiée dans une règle monastique...

Les renseignements que la *Regula Tarnatensis* fournit sur son âge portent donc à croire qu'elle ne fut point en usage à Saint-Maurice avant 515. Comme nous savons déjà qu'elle n'y était pas non plus observée après 515, il reste à conclure qu'elle n'a rien à faire avec notre monastère valaisan.

Mais d'autres raisons viennent confirmer cette manière de voir. Pourquoi veut-on faire de cette Règle — dont on

possède le texte, mais dont on ne sait absolument rien d'autre — une règle pratiquée à Saint-Maurice ? Pour un seul motif : à cause de son nom. Saint-Maurice, en effet s'appelait jadis Tarnade. L'argument est malheureux. D'abord il s'agit d'une règle dite Tarnatensis, et jamais Saint-Maurice ne s'appela Tarnatae, mais seulement Tarnaiae ou Tarnadae. Mais cela n'a pas d'importance. Passons.

Ce qui est beaucoup plus fort, c'est que jamais, absolument jamais on ne trouve dans la langue chrétienne le nom de monasterium Tarnadense ou Tarnatense appliqué à Saint-Maurice. Dès le début du V^e siècle, saint Eucher parle de martyres Acaunenses ; Marius d'Avenches, Grégoire de Tours, ne connaissent qu'un monasterium Acaunense ; les plus anciennes recensions du martyrologe hiéronymien et les monnaies mérovingiennes portent Acauno ; par conséquent à ceux qui nous disent que le nom primitif du monastère de Saint-Maurice était monasterium Tarnatense, nous répondons par une négation pure et simple.

Au contraire, dans d'autres régions, le nom géographique Tarnatensis est parfaitement connu. Dans les cartulaires de Savigny et d'Ainay, nombreuses sont les mentions de l'ager Tarnatensis. Elles figurent, par exemple, dans des documents de 832, de 856, de 858, de 889, de 926, de 928, de 1013, de 1023 ²⁶⁹, etc. Il serait donc plus sage d'aller chercher par là ²⁷⁰ ce monastère mystérieux où l'on aurait observé la règle Tarnatensis. Il existe, aussi, dès la fin du X^e siècle un prieuré clunisien de Ternay ²⁷¹, dont Mabillon ²⁷² dit qu'il a porté jadis le nom de Ternatense et Tarnatense. Ce monastère peut avoir existé — comme d'autres, comme Romainmôtier, par exemple — longtemps avant d'appartenir à Cluny. Quoi qu'il en soit de ces identifications, elles sont sûrement plus légitimes que celle que propose De Rivaz.

Quant aux autres arguments sur lesquels s'appuie cet historien, ils méritent à peine de nous arrêter. « La règle [Tarnatensis], dit-il ²⁷³ défend aux moines d'aller au château, à la cité, au delà du Rhône, sans la permission du supérieur... ceci convient à Agaune qui n'est qu'à trois lieues d'Octodure, à deux milles de l'endroit où était le château nommé Tauretunum au VI^e siècle, et au bord du Rhône ». La Règle parle simplement d'un fleuve, et non du Rhône. Par suite, le passage en question convient à tout monastère situé près d'un fleuve, d'une ville, d'un castrum. Beaucoup répondent à ces conditions, et Ternay, d'ailleurs, est sur les bords du Rhône, tout comme Saint-Maurice.

La même règle, continue notre auteur²⁷⁴, « ordonne aux novices d'aider les laïques à recevoir les pèlerins. Cela peut-il s'entendre d'un autre lieu que d'Agaune, qui était alors le plus célèbre pèlerinage de tout l'Occident ? ». Sans nous arrêter à discuter ce que ces derniers mots contiennent d'exagéré, contentons-nous d'observer que les peregrini mentionnés dans la règle ne sont pas des pèlerins, mais les voyageurs, les étrangers, dont presque toutes les anciennes règles monastiques parlent, en prescrivant de les recevoir avec charité.

Encore une observation pour finir. Les historiens qui se recommandent de la Règle de Tarnate, sont les mêmes qui admettent la Vie de saint Séverin. Cet abbé gouverne, disent-ils, une communauté florissante, qui pratique, encore vers 509, la fameuse règle. Ces mêmes auteurs, embarrassés par le passage déjà cité de la Vita Abbatum Acaunensium : « remotis familiis saecularibus²⁷⁵ », disent « qu'il y avait dans le monastère des laïques des deux sexes et que saint Maxime conseilla à Sigismond de les éloigner²⁷⁶ ». Cela crée une autre difficulté. La Vie de saint Séverin laisse entendre que le couvent marche normalement, et même très bien vers 509. D'autre part, la Règle en question interdit absolument l'entrée des femmes

dans la maison : « Feminae vestrum non frequentent habitaculum ; non eis concedatur interiores monasterii ianuas introire²⁷⁷... » Comment donc en 515 y-a-t-il dans ce même couvent non seulement des femmes, mais des familles... ?

Dans l'hypothèse de Rivaz, il est impossible d'échapper au dilemme suivant : ou bien la présence des familles séculières est autorisée par les statuts du couvent, ou bien elle ne l'est pas. Dans le premier cas, la Règle de Tarnate n'est pas observée à Agaune ; dans le second, la Vie de Séverin est inexacte ²⁷⁸... Nous croyons pour notre part l'un et l'autre, et nous pensons que les familles séculières dont il s'agit dans la Vita Abbatum n'habitaient ni dans le couvent, ni près du couvent, car le couvent n'existait pas.

Il nous semble maintenant avoir le droit de tirer une nouvelle conclusion : la Règle dite Tarnatensis ne concerne point Agaune ; elle ne sert de rien pour prouver l'existence d'un ancien monastère en cette localité.

II. La date exacte de la fondation et de l'inauguration solennelle.



Les auteurs qui parlent d'une abbaye existant à Saint-Maurice avant le VI^e siècle s'appuient sur trois autorités : la tradition, la Vie de saint Séverin, la règle de Tarnate. Or, nous venons de le voir, la tradition primitive

conservée à l'abbaye même est que les religieux furent introduits Par Sigismond ; la tradition favorable à une origine plus ancienne est postérieure au IX^e siècle. De plus, tout porte à penser que cette tradition nouvelle a pour point de départ la Vie de saint Séverin, c'est-à-dire un faux des temps carolingiens. Nous savons enfin que jamais il n'y eut à Agaune un abbé du nom de Séverin, et que la règle de Tarnate ne concerne en aucune façon le Valais. Force est donc d'admettre que l'abbaye de Saint-Maurice fut créée par le roi Sigismond.

Grégoire de Tours, suivi par son nombreux cortège de copistes, place la construction du couvent après la mort de Gondebaud († 516) : « Igitur, mortuo Gundobado, regnum eius Sigismundus filius obtenuit, monasteriumque Acaunensim sollerti cura cum domibus basilicisque aedifreavit ²⁷⁹ ». Sigismond aurait donc bâti le monastère après 516. Marius d'Avenches est d'un autre sentiment : « Florentio et Anthimio [515] monasterium Acauno a Sigismondo constructum est ²⁸⁰ ». Il précise encore, en rapportant à l'année suivante la mort de Gondebaud : « Petro. Hocconsule [516] rex Gundobagaudus obiit, et levatus est filius eius Sigismundus rex²⁸¹ ». Nous lisons dans le pseudo-Frédégaire : « Gundebadi filius Sigymundus apud Genavensim urbem villa Quatruvio iusso patris sublimatur in regnum ²⁸² ». Cela veut dire que du vivant même de son père, Sigismond avait été associé au gouvernement. Ainsi le témoignage de Marius s'explique mieux. Or Marius arrête sa chronique en 581 ; il meurt en 594, âgé de 64 ans ²⁸³. L'évêque d'Avenches n'est pas moins rapproché des faits que celui de Tours. Vivant dans le royaume de Bourgogne, il aura sans doute été mieux renseigné sur les affaires bourguignonnes. Quoique sobre de détails, il est bien au courant de ce qui se passe à Agaune. S'il y a contradiction entre lui et Grégoire, l'un plaçant la fondation du couvent en 515, l'autre en 516 ou

après, nous ne devons pas donner la préférence à ce dernier. On a tâché de concilier les deux en supposant un décret du prince porté en 515 et exécuté en 516. Nous allons voir que cette explication ne vaut rien.

La Vie des Abbés d'Agaune nous apprend que le premier abbé de la fondation de Sigismond fut Hymnemodus. D'autre part, nous savons, par son épitaphe ²⁸⁴, que celui-ci mourut le 3 janvier 516. Donc l'origine du monastère remonte bien au moins à 515.

Enfin, l'homélie d'Avit confirme la même date. C'est un trésor que cette homélie : « Dicta in basilica sanctorum Acaunensium in innovatione monasterii ipsius vel passione martyrum²⁸⁵ ». Un feuillet de papyrus du VI^e siècle ²⁸⁶, dont M. Léopold Delisle a raconté l'intéressante histoire ²⁸⁷, nous en conserve le texte. Plusieurs savants l'ont publiée : Rilliet de Candolle ²⁸⁸, Peiper ²⁸⁹, M. le Chanoine Chevalier ²⁹⁰. Parmi ceux qui l'ont traduite en français, citons M. le chanoine Bourban ²⁹¹ et le R. P. Dom Leclercq ²⁹². Nul ne conteste l'authenticité de cette homélie. On en saisit sans peine l'exceptionnelle valeur. Ce n'est pas le récit d'un contemporain quelconque, c'est la parole d'un témoin oculaire, recueillie pour ainsi dire toute brûlante sous les voûtes illuminées de la basilique, à l'instant même où l'on inaugurerait l'œuvre grandiose de Sigismond.

L'orateur parle en présence d'un prince auquel il adresse des louanges sans bornes et de chaleureux remerciements : « Multa sunt, piissime praesul, in tribunali aliquibus iunior, in altario omnium prior, multa sunt, inquam, in operibus tuis, quibus nos hactenus gratias debuisse dicamus... percepimus magna, pauca persolvimus... parum puto si dicam verba nostra, vicisti hodie insuper et opera tua ». Il s'agit de Sigismond dont les largesses viennent de se répandre sur les tombeaux des martyrs. Les mots « in tribunali aliquibus iunior, in altario omnium prior », pris en eux-mêmes, nous portent à croire que Sigismond n'a pas le

premier rang dans son royaume, et donc que Gondeband vit encore. Cette explication est confirmée par un passage parallèle d'une homélie postérieure à 516, où saint Avit dit de Sigismond :

« in tribunali unus prae omnibus, in altari unus ex omnibus ²⁹³ ». Il y a un rapport entre ces mots et les précédents. Il semble bien que dans un cas Sigismond règne avec son père, et que dans l'autre il règne seul, Gondebaud étant mort. D'ailleurs le texte de Marius et l'építaphe d'Hymnémode achèvent de rendre clair le témoignage d'Avit : le discours fut prononcé en 515.

Précisons encore. Avit parle le jour même de la fête des saints d'Agaune : « in passione martyrum ». C'était l'anniversaire de la mort des martyrs, dont la passion était lue chaque année en cette circonstance : « Praeconium felicis exercitus in cuius congregatione beatissima nemo periit dum nullus evasit... ex consuetudinis debito series lectae passionis explicuit ». Le jour est donc bien déterminé : la fête de saint Maurice et de ses compagnons se célèbre le 22 septembre. L'antiquité de cette date est attestée avant la fin du VI^e siècle par l'accord des plus anciennes copies du martyrologe hiéronymien ²⁹⁴, et probablement même avant 521 par une inscription funéraire du midi des Gaules ²⁹⁵.

L'inauguration solennelle de l'abbaye se fit donc le 22 septembre 515. C'était un mardi.

La fondation proprement dite, l'organisation de l'abbaye, dut naturellement avoir lieu peu auparavant. Essayons ici encore de préciser.

Hymnémode, premier abbé de Saint-Maurice, mourut, nous l'avons dit, le 3 janvier 316²⁹⁶. L'auteur de la *Vita Abbatum Acaunensium* dit que ce fut peu de temps après son élection ²⁹⁷, et, selon la *Series Abbatum*, Hymnémode en effet resta seulement sept mois en charge ²⁹⁸. Cela reporte son arrivée au début de juin 515. D'autre part, le

texte appelé Acte de fondation ou Charte de Sigismond, copie défectueuse et interpolée d'un diplôme de ce prince, donne le jour où les évêques se réunirent, invités par lui, Pour organiser le nouveau monastère. La date figure au début de l'acte : « pridie Kalendas maias », et à la fin : « sub die madias ». Il est vraisemblable que ces deux formules sont synonymes, bien que défigurées, et qu'elles répondent au 30 avril. Or, supposé qu'on ait vraiment décidé le 30 avril d'aller chercher Hymnémode à Grigny, et de lui donner la direction de l'abbaye d'Agaune, il faudrait laisser un bon mois — le mois de mai — à ce personnage et aux autres religieux pour faire leurs préparatifs, et venir des divers monastères jusqu'à Saint-Maurice. Tous ces textes s'harmonisent assez bien. Nous pouvons donc admettre comme très probable que la fondation de l'abbaye fut décidée le 30 avril 515 — c'était le jeudi après Quasimodo — et que l'abbé Hymnémode entra en fonctions la même année, dans les premiers jours de juin.

Voici d'abord la transcription, en latin passable, de ce morceau. Nous la donnons en nous aidant des éditions de M. Peiper et de M. le chanoine Chevalier. En face, nous publions la transcription exacte du manuscrit.

HOMILIA SANCTI AVITI

Dicta in basilica sanctorum Acaunensium, in innovatione monasterii ipsius vel passione martyrum.

Praeconium felicitis exercitus, in cuius congregatione beatissima nemo periit, dum nullus evasit, cum iniustam sanctorum martyrum mortem quasi sortis iustitia iudicaret, qua bis super aciem dispersa mansuetam centuplex decimatis fructus adcreveret, et, odio in prosperum subfragante, eatenus eligerentur singuli donec simul colligerentur electi, ex consuetudinis debito series lectae passionis explicuit. Descripta... est vitalis telorum instrumenta moderatio continer....

cuius aditus nocte non clauditur, quia non habet noctem ;
cuius fores semper paratas, iustis patulas, impiis
inaccessas, nonalternant claustra, sed merita ; cuius
fundamentum Christus est, fides machina, murus corona,
margaritum

[Dic]ta in basilica sanctorum Acaunensium, in
innouatione monastiri[i] [i]psius uel passione martyrum.

Praecunium felicitis exercitus, in cuius congregatione
beatissima ne[mo] [peri]it, dum nullus euasit, cum iniustam
sanctorum martyrum mortem qua[si] [sort]is iustitia
iudecarit ²⁹⁹, qua bis super aciem dispersa mansuetam
[cen-] [tuple]x decimatis fructus adcriserit ³⁰⁰, et, hodio
³⁰¹ in prosperum subfragante [eatenus eligere]ntur singuli,
donec simul collegerentur elicti, ex consu[etu-] [dinis
debito s]eries licite passionis exple[cuit.] Descripta..... est
metal[s] [telorum instrumenta moderatio continer.....]
[cuiu]s aditus nocte non claudetur quia non habet nocte³⁰² ;
cuius fores sem[per] [pa]ratas iustis patulas, impiis
inaccessas, non alternant claustra sed merita ; [cuiu]s
fundamentum Christus est, fides machina, muros corona,
margaritum porta [aur]um platea, agnus lucerna, choros
eclesia ; cui inter diuinas laudes omnes operis ne-
[cessi]tate seclusa, sola erit requies sinceritas actionis.
Multa sunt, piissime praes[ol.] [in tri]bunali aliquibus
iunior, in altarioomnium prior, multa sunt, inquam,
opere[bus] [tuis]quibus nos actinus gratias debuisse
dicamus ; ditati donis, pauperis uerbis (per]cipimus magna,
pauca persoluimus ; ornasti ecclesias tuas gazam cum [ulo],
numero populorum struxisti sumtibus quae munerebus
cumularis ³⁰³ altari- [a. Nun]quam quidem contulemus
uerba uirtuti ; sed cum ad praesens psalmison[o] [solemne]
peruentum est, parum puto si dicam uerba nostra, uicisti
hodie insu[per] [et opera] tua. Quis enim [nega]rit,
interdum tabernacolis officiorum mutacione uac- [ante]bus,

illud gl[orio]sum innouari, quo semper christianus sonit,
semper Christus [a]betit ³⁰⁴, semper au[diatur] petens,
semper uideatur exaudiens. Uos nunc hab- [itatur]os hic.....
[saecol]i labor ad spem perpetuae quietis inuitat, quibus
occupatis actione [felici], omne peccandi tempus
excludetur, a quibus quicquam senistrum [ges]sisse
laudabile est quod non delectat, caeleste si nequeat.
Mundum [qui]dem fugetis, sed orate pro mundo, excluso a
uobis saecolo cuius ac[tum] [..... san]ctum uigelare
uestrum cunctis inuegelet [quo] [..... iugiter nobis
institutione tali..... Gallia nostra floriscat ; orbis desiderit
³⁰⁵ quod locus inuexit ; incipiatur hodie divotioni aeternitas
dignitas regioni ; laudantibus in praesenti [saeco] lo Deo
laudaturis pariter in futuro renouet magis obitus quam
terminet ac[ti] onem ; recognoscatis in caelo quam de hac
tellore portabitis consuetudinem praemiorum, tantusque
perseuerantiam uestram honor sequatur ut quo[d] uobis in
exercitio erit operis hoc soluatur in praemio pro
retributione mer[cedis]

Fi[ni]t.

porta, aurum platea, agnus lucerna, chorus ecclesia ; cui
inter divinas laudes, omnis operis necessitate seclusa, sola
erit requies sinceritas actionis. Multa sunt, piissime
praesul, in tribunali aliquibus iunior, in altario omnium
prior, multa sunt, inquam, in operibus tuis, quibus nos
hactenus gratias debuisse dicamus. Ditati donis, pauperes
verbis, percepimus magna, pauca persolvimus. Ornasti
ecclesias tuas gazarum cumulo, numero populorum ;
struxisti sumptibus quae muneribus cumulares altaria.
Nunquam quidem contulimus verba virtuti ; sed cum ad
praesens psalmisonum sollemne perventum est, parum

puto si dicam verba nostra ; vicisti hodie insuper et opera tua. Quis enim negarit, interdum tabernaculis officiorum mutatione vacantibus, illud gloriosum innovari quo semper Christianus sonet, semper Christus habitet ; semper audiatur petens, semper videatur exaudiens ?

Vos nunc habitaturos hic..... saeculi labor ad spem perpetuae quietis invitat, quibus occupatis actione felici omne peccandi tempus excluditur, a quibus quicquam sinistrum gessisse laudabile est quod non delectat caelestes si nequeat. Mundum quidem fugitis, sed orate pro mundo, excluso a vobis saeculo, cuius actum..... sanctum vigilare vestrum cunctis invigilet, quo.... iugiter nobis institutione tali..... ... Gallia nostra florescat ; orbis desideret quod locus invexit ; incipiatur hodie et devotioni aeternitas et dignitas regioni, laudantibus in praesenti saeculo Deum, laudaturis pariter in futuro ; renovet magis obitus quam terminet actionem ; recognoscatis in caelo quam de hac tellure portabitis consuetudinem praemiorum, tantusque perseverantiam honor sequatur ut quod vobis in exercitio erit operis, hoc solvatur in praemio pro retributione mercedis. Finit.

CHAPITRE IV.

Les personnages illustres de l'Abbaye au VI^{me} siècle.

Magnum summopere studium in perquirendis sanctorum passionibus et actis nobis est habendum. Non enim obest si a nobis nesciantur ; sed pro maximo damno nobis reputatur si fideliter et utiliter a nobis minime perquirantur.

Acta ss. Gorgonii et Dorothei.

Il serait assez logique d'aborder maintenant le problème de l'organisation primitive de l'abbaye. Un chapitre consacré au diplôme de Sigismond paraîtrait ici à sa place. Néanmoins nous adoptons un autre ordre. D'une part, cet acte si controversé n'est point un original, ni même une copie exempte de retouches ; il faudra donc l'étudier en le comparant avec des textes plus sûrs. D'autre part, plusieurs renseignements assez utiles se rencontrent dans des Vies de saints du VI^e siècle, qui intéressent Agaune à divers titres. Il nous a donc paru préférable de commencer par l'examen de ces vies. Après les avoir publiées et discutées, nous pourrons mieux en extraire les détails relatifs aux commencements de l'abbaye.

I. SAINT SIGISMOND.

1. La Passion de saint Sigismond.



La Passion de saint Sigismond a sa place marquée dans notre livre non seulement parce qu'elle a, selon toutes les apparences, été composée à Saint-Maurice, mais encore parce que son héros est le fondateur de l'abbaye. Nous n'avons pas d'ailleurs à raconter la vie du roi des Burgondes, mais seulement à relever dans son existence les points qui intéressent l'histoire de notre monastère.

Un très grand nombre de manuscrits, plus ou moins interpolés, nous conservent la *Passio sancti Sigismundi*. M. Bruno Krusch a signalé les plus anciens. Qu'il suffise de mentionner les suivants : Parisinensis 5594, s. XI, f. 1 — 3 ; Taurinensis F III 16, s. X/XI, f. 204 — 205 ; Veronensis 24, s. XI, f. 182 ; Florentinus Riccardi 223, s. XI ; Lucensis c XI ; Florentinus Laurentianae Plut. XX 3, s. XII, f. 3 — 4 ; Lateranensis 79, s. XI, f. 199 ; Parisiensis 5343, s. X, f. 20 — 21 ; Divionensis 383, s. XIII ; etc. etc. Ce dernier, qui contient à peu près le texte publié par les Bollandistes, et le précédent représentent chacun un type spécial ; tous les autres appartiennent à la même classe. Nous nous bornons du reste à publier ci-après la *Passio* d'après M. Krusch : il était inutile d'essayer de faire mieux que cet érudit. Avant lui, plusieurs auteurs ont publié, basés sur des textes plus ou moins bons, le même document : Mombritius, *Sanctuarium*, 1475, t. II, f. 277 — 278 ; AA. SS. Mai, t. I, 1680, p. 86 ; Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, 1741, t. III, p. 402 — 404. A. Jahn, *Die Geschichte der Burgundionen*, 1874, t. II, p. 504 — 512.

Quant à la date de la composition, nous pouvons la déterminer d'une façon approximative. D'abord Adon a probablement utilisé la Passion.

<i>Passio s. Sigismundi.</i>	<i>Martyrologium Adonis.</i>
9... sanctus vir Sigismundus, comperta nequitia eorum, cesariem capitis sui totundit, et se a laicatu in habitum religionis mutavit.	Migne, t. CXXIII, col. 255. Kal. mai. Item civitate Sedunensi loco Agauno, passio Sigismundi regis, filii Gundebaldi regis Burgundionum, qui cum se cerneret non posse Francis resistere, solus fugiens, coma deposita, habitum religionis suscepit, et ieiuniis, vigiliis die nocteque vacans ac orationibus, captus a Francis est cum uxore ac filiis, in puteumque
10... Ibique puteum invenientes... capite deorsum dimerso, una cum coniuge et filiis suis in puteum iactaverunt. <i>Le reste est résumé par Adon.</i>	demersus occubuit. Post vero abati cuidam revelatus et ab eo reverenter sepultus, etiam miraculis claruit.

Ce n'est même guère au IX^e siècle ni à la fin du VIII^e siècle qu'on a pu écrire si pauvrement et d'une façon si incorrecte à Saint-Maurice. Telle particularité révèle une époque plus ancienne, par exemple l'accusatif absolu, employé à deux reprises : c. 8 : omnia regna prostrata, et c. 10 : transactum triennium.

D'autre part il semble y avoir dans notre morceau des emprunts à Grégoire de Tours, à Marius d'Avenches, et surtout au chroniqueur connu sous le nom de Frédégaire.

Passio s. Sigismundi.

3. Non post multo tempore, resumptis, viribus, Gundobadus, delectisque portis Viennensium civitatis cum multo exercitu, captoque germano suo Godegiselo, cum uxore et prolibus suis, igne concremavit, omneque regnum quod per vim perdiderat, vindicavit.

4. Defunctoque genitore suo Gundobado ... excellentissimum virum Sigismundum sibi regem elegerunt.

1. Tempore Tyberii senioris augusti, ... egressa est gens de insula, quam mare Oceanum cingit, cuius est vocabulum Scanadavia ... Cumque alia regna vel regiones cum mulieribus et prolis suis pe-

Marius, anno 500.

Eo anno Gundobagaudus, resumptis viribus Viennam cum exercitu circumdedit, captaque civitate fratrem suum interfecit...

Gregorius, H. F. II, 33

Post haec resumptis viribus, contra Godigisilo fratrem suum exercitum conmovet, eumque apud Viennam civitatem inclusum obsidit... Godogiselus ... interfectus est... Ipse vero regionem omnem ... in suo dominio restauravit.

Marius, anno 516.

Rex Gundobagaudus obiit et levatus est filius eius Sigismundus rex.

Gregorius, H. F., III, 5.

Igitur, mortuo Gundobado, regnum eius Sigismundus filius obtenuit.

Fred. III, 65.

Langobardorum gens ... exienses de Scathanavia, que est inter Danuvium et mare Ocianum, cum uxores et liberis Danuvium transmeant ...

netrassent, et ad Renum fluvium pervenissent, ibi a iussione Tyberii imperatoris detenti, burgus ultra Renum fluvium per multorum annorum spacia custodire coacti sunt, unde et Burgundofarones nuncupati sunt, et usque hodie Burgundiones vocantur. Qui, tempore Valentiniani imperatoris egressi de ipsis burgis, Gallias petierunt ...

Fred. II, 46.

In illo tempore Burgundionum octoginta fere milia ... ad Renum discenderunt et ubi castra posuerunt, quasi burgos vocitaverunt; ob hoc nomen acciperunt Burgundiones.

A ces rapprochements, nous pourrions en ajouter d'autres encore. M. Bruno Krusch les a signalés en marge de son édition. D'ailleurs l'anonyme, auteur de la *Passio s. Sigismundi*, est trop peu au courant de l'histoire du VI^e siècle pour avoir vécu avant la fin du VII^e, ou le

commencement du VIII^e. Il a une conception simpliste de l'histoire. Gondebaud et Godegisèle, d'après lui, se partagent la Gaule à la mort de Gondioc, « Galliarum populos terrasque inter se diviserunt » (c. 2), alors que nous savons par ailleurs que les fils de Gondioc étaient quatre, et qu'ils ne se partagèrent point la Gaule, mais seulement le royaume de Burgondie. Notre auteur a l'air de dire que Gondebaud, quoique arien, fit élever ses enfants dans la foi catholique : « tamen filiis suis christianae religionis cultum deservire visus est tradidisse » (c. 4) ; il est manifeste, au contraire, que Sigismond, élevé dans l'arianisme, se convertit plus tard, vers 496/499 au catholicisme³⁰⁶ : c'est même à cette occasion que saint Avit prononça un discours dont le titre est encore conservé. Enfin les circonstances de la mort de Sigismond sont aussi notablement simplifiées : le prince trahi est emmené par les Francs et jeté dans un puits (c. 9). Grégoire de Tours nous raconte la chose autrement ³⁰⁷ : Sigismond, prisonnier avec sa femme et ses enfants, est gardé Près d'une année par Clodomir ; c'est au moment où celui-ci prend les armes contre Godomar que le captif est mis à mort.

D'autre part, il y a certains souvenirs locaux, certains détails, que la Passio s. Sigismundi seule nous a conservés, et qui paraissent dignes de foi. Tels sont les noms des deux fils de Sigismond, Gislaad et Gondebaud ; tel celui du traître Trapsta ³⁰⁸ qui livra le prince aux Francs ; telle l'indication du lieu où le roi de Burgondie essaya de se cacher, Veresallis, que les uns identifient avec Versailleux (arrondissement de Trévoux, département de l'Ain), et les autres avec Vérossaz, près de Saint-Maurice ³⁰⁹. Quant au lieu de la mort, la Passio s. Sigismundi l'appelle Belsa³¹⁰, et Grégoire de Tours Colomnam Aurilianinsis urbis vicum³¹¹. Ces divers noms Propres ne sont point des contradictions. Le prince fut tué dans la Beauce [Belsa], non loin d'Orléans

[Aurilianinsis urbs], dans la localité de Colomna, c'est à dire soit à Saint-Pérvy-la-Colombe (Loiret), soit non loin de là, à Coulimelle ou à Coulmiers³¹².

De plus notre texte fournit, sans doute d'après les souvenirs conservés à Saint-Maurice, des renseignements, sur la translation du corps de Sigismond, de sa femme et de ses enfants. Mais le récit contient sûrement des inexactitudes, et nous devons l'examiner avec soin. Trois ans après le massacre des princes burgondes, accompli le 1^{er} mai 523, leur dépouille mortelle gisait encore misérablement au fond du puits dans lequel on les avait jetés ³¹³. C'est alors qu'un abbé d'Agaune, appelé Venerandus, eut l'inspiration d'aller faire la levée des corps saints, pour les transporter à Saint-Maurice. Il fit intervenir un Burgonde influent, nommé Ansemundus³¹⁴, qui obtint de Théodebert, roi des Francs, toutes les autorisations. Une fête solennelle eut lieu, et Sigismond, sa femme, ses enfants furent déposés non loin de la basilique des martyrs d'Agaune, dans l'église de saint Jean l'Evangeliste ³¹⁵. Cette translation fut achevée probablement le 16 octobre³¹⁶. Aussitôt les guérisons miraculeuses se multiplièrent sur ces tombeaux vénérés ; on y obtint notamment la guérison des fièvres.

Il y a là une difficulté chronologique. Trois ans après la mort de Sigismond, soit en 526, l'abbé de Saint-Maurice ne s'appelait pas Venerandus, mais ou Achivus ou Tranquillus ³¹⁷. De plus en 526 Théodebert n'avait rien à dire à Orléans : son père Thierry vivait, et la Bourgondie n'avait point encore été conquise par les Francs. Le roi Théodebert commence à régner en 533 ou 534. Venerandus est le cinquième abbé d'Agaune, et, si nous en croyons la Series Abbatum, son gouvernement se place entre les années 535 et 540. Il y a donc concordance entre le nom du roi et celui de l'abbé ; seul le mot triennium nous embarrasse. C'est évidemment ce dernier qu'il faut sacrifier, en remplaçant

peut-être 3 par 13. Dans cette hypothèse, la translation aurait été terminée le 16 octobre 535 ou 536.

Enfin, la Passion de S. Sigismond nous aide à comprendre un passage de Grégoire de Tours. Cet historien rapporte ³¹⁸ que Sigismond construisit à Agaune un monastère avec des maisons et des basiliques : « Monastirium Acaunensim sollerti cura cum domibus basilicisque aedificavit ». Que signifie ce texte ? Par maisons, domibus, on peut entendre les dépendances du couvent ; pas de difficulté. Mais que sont ces basiliques, au pluriel ? Les uns traduisent basilica par chapelle ou autel ; les autres pensent que l'historien se trompe, et que Sigismond bâtit une seule église, celle des Saints Martyrs.

Cependant le cas d'anciennes abbayes dotées presque en même temps de deux ou plusieurs édifices religieux n'est pas rare. Pour la question présente, un texte de la Passio S. Sigismundi, peu remarqué jusqu'ici, nous suggère une hypothèse. On y lit, au chapitre 11, que Sigismund fut enseveli à Agaune, à l'église Saint-Jean : « Cum Psallentium choris Agauni monasterio in ecclesia quae est in honore beatissimi Johannis apostoli et evangelistae dignissimae sepulturae tradiderunt ».

Ce passage nous apprend explicitement que l'église Saint-Jean faisait alors partie du monastère, c'est-à-dire qu'elle se trouvait dans son enceinte. D'autre part, à une époque où les grands personnages avaient si souvent leur sépulture dans les églises fondées ou même simplement enrichies par eux, on ne s'expliquerait point pour - quoi Sigismond aurait été enterré ailleurs que dans la basilique des Saints Martyrs si Saint-Jean lui aussi n'avait été bâti par ses soins. Il reste donc très probable que Sigismond fit construire ou du moins très considérablement restaurer les deux églises, celle des Saints Martyrs et celle de Saint-Jean. Ainsi le pluriel de Grégoire de Tours, basilicis, n'offre plus de difficulté.

PASSIO SANCTI SIGISMUNDI

regis et martyris et sociorum eius, quod est kl. mai ³¹⁹.

1. Tempore Tyberii senioris augusti, qui, sicut reliquas regiones, ita Gallias, Ausoniam regebat, egressa est gens de insula quam mare Oceanum cingit, cuius vocabulum est Scanadavia, qui ex vocabulo quoque regionis Scanadavii nuncupati sunt. Cumque alia regna vel regiones cum mulieribus et prolis suis penetrassent, et ad Renum fluvium pervenissent, ibi a iussione Tyberii imperatoris detenti, burgus ultra Renum fluvium per multorum annorum spacia custodire coacti sunt, unde et Burgundofarones nuncupati sunt, et usque hodie Burgundiones vocantur. Qui, tempore Valentiniani imperatoris, egressi de ipsis burgis, Gallias petierunt, et, more barbarico, terras vel populos imperialibus dicionibus subiugatas invaserunt, regemque ex suo genere levato nomine Gunduico, Romanos Galliarum, quos ab ipsorum conspectibus fuga non celavit, gladiatorum manus interfecit, paucisque relictis suis dicionibus subiugatis, ipsique eorum dominationi contempti sunt.

2. Defunctoque Gunduico, filii ipsius Gundobadus et Godigiselus, regno suscepto, Galliarum populos terrasque inter se dividerunt, ita ut Gundobadus duas porciones suis dicionibus vindicaret, tertia Godigiselus esset contentus. Unde inter ipsos maximum iurgium exortum est, ita ut inter se a fraterna caritate divisi fuissent. In ipsis temporibus Sicambrorum gens ilico convalescens, multasque regiones postpositis omnibus, dapibus contemptis, et artioribus rebus dorsis inpositis, pene omnibus gentibus finitimis, duodecim regibus cum populis sibi subiugatis, prostratis atque depopulatis, convalescenti manu suis subdiderunt dicionibus. Quas regiones sibi subiugatas, Galliarum fines invadendas audacter expetierunt. Quorum adiunctus

Godigiselus, frater Gundobadi, preliandi cum Germanorum solatio contra Gundobadum arma arripuit. Quo fugato, regnum Galliarum paucis diebus sibi subiugasse visus est.

3. Non post multo tempore, resumptis viribus, Gundobadus deiectisque portis Viennensium civitatis, cum multo exercitu, captoque germano suo Godegiselo cum uxore et prolibus suis, igne concremavit, omneque regnum quod per vim perdiderat, vindicavit.

4. Natique ei sunt duo filii, Sigismundus et Godemarus. Et quia [= quamvis] ipse Gundobadus omnisque gens Burgundionum legis Goticae videbantur esse cultores, tamen filiis suis christianae religionis cultum deservire visus est tradidisse. Qua lege percepta, inluster atque venerabilis Sigismundus puer, cum iam ad perfectam venisset aetatem, tanta devotio circa ecclesias, monasteria vel limina sanctorum ipsum accendit, ut die noctuque vigiliis, ieiuniis, orationibus incessanter assisteret. Defunctoque genitore suo Gundobado, licet incredula circa fidem Christi, omnis gens Burgundionum, una cum paucis Romanis, qui cum ipsis Gallis, eorum morsibus laniati, durabant contenti, excellentissimum virum Sigismundum sibi regem elegerunt. Acceptoque principatu super Galliarum incolis, qualem se circa cultu divino vel suis obsequiis prebuit, quae illi in ieiuniis abstinentia, in elemosinis libertas [= liberalitas], in religione humilitas, in iudicii veritate severitas fuisset, lectio succedens edocet.

5. Et dum in talia semper ipsius animus incessanter videretur esse intentus, sic patriae exercituique suo videbatur esse sollicitus, ut tamen velut apis prudentissima aditum illum per quem ad caelestem patriam posset pervenire, inquireret. Et dum haec vir Deo plenus in corde suo die noctuque incessanter pertractaret, non aliter nisi a Domino nostro Jesu Christo qui dixit « qui recipit prophetam in nomine prophetae mercedem prophetae accipiet », ita seipsum circa martirum limina inpendere conatus est, ut mercedem martirum accipere mereretur.

6. Et dum multa loca sanctorum perlustraret, pervenit in eum locum qui Agaunum vocatur, ubi sanctus Mauritius cum suis conmilitionibus pro amore Domini nostri Jesu Christi martirii palmam accipere meruit, et, tam itinere quam ieiuniis fessus, petiit qualiter se ipsum preciosis sanctis tradere deberet, et eorum agminibus potuisset sociari. Tunc non aliter nisi ut Dei nutu credimus, angelo nunciante, ipsi revelatum fuisse, ut ad instar caelestis militiae psallendi choros instituere deberet. Quo consilio divinitus accepto, sanctos atque apostolicos viros episcopos consuluit, utrum salubriter annon cogitaret. Qua interrogatione sancti antistites inter se ventilata, licet inusitatum opus, tamen, Domino annuente, unani - miter consenserunt.

7. Quod sanctum opus perfecte institutum et firmatum, quid adhuc ei deesset, qualiter coelestis patriae regnum perciperet, die noctuque Dominum exorabat. Sed quia Dominus noster Jesus Christus laboris ipsius remunerationem diutius fatigari non distulit, ad palmam martirii eatenus eum dignatus est provocare, ut sanctorum martyrum Thebeorum, quorum se in Dei laudibus sociaverat, paradisi gloria et dapibus sociaret. Et ut prolixior ratio legentis fastidium non generet, ad beatissimam passionis eius enarrandam hystoriam imperito sermone veniamus.

8. Igitur, cum Franci, paene omnia regna prostrata, Galliarum urbes vehementer depopularent, ita ut plurima multitudo ex Burgundionibus se Francis sociaret, tunc sanctus Sigismundus, videns se hinc inde coangustare, Veresallis montem expetiit, et ad instar Heliae Tesbites, ut fortissimam gentem evaderet, singulariter habitare elegit, iuxta illud quod egregius praedicator de suis tribulationibus scribens, ait : « Periculis in falsis fratribus » (2 cor. XI 26). Tunc omnes Burgundiones, ut infidelitas eorum plenissime appareret, Francis se ex integro dederunt, promittentes ut

sanctissimum virum Sigismundum, principem suum, perquirentes, eis vinctum traderent.

9. Hac promissione audita, sanctus vir Sigismundus, comperta nequitia eorum, cesariem capitis sui totundit, et se a laicatu in habitum religionis mutavit. Qui, dum in supradicto loco paene ieiuniis et vigiliis maceratus quiesceret, ibi pauci ex Burgundionibus ad ipsum convenientes, quasi causa amoris ad sepulchra sanctorum martyrum sub quadam custodia latenter perducere promiserunt. Qui dum ad clausuras ipsius monasterii pervenissent, ibique agminibus Burgundionum una cum Francis, ad instar Judae traditoris Christi Trapsta Burgundio in eum manus iniecit, et vinctum catenis Francis obtulerunt. Tunc Franci pertimescentes ne manus suas ad sanguinem innoxium effundendum cruentarent, ipsorum Burgundionum usque ad locum destinatum perducendum miserunt. Qui cum sub ardua custodia una cum coniuge et filiis Gisclaado et Gundobado vinctum ad locum cuius vocabulum est Belsa perduxerunt. Ibique puteum ab antiquis constructum invenientes, ut vesaniae suae perfidia saciarent, capitali sententia adiudicato, capite deorsum dimerso, una cum coniuge et filiis suis in puteum iactaverunt.

10. Ibique per triennium sancta corpora limosi gurgites aqua inlesa celaverunt. In quo loco nocturnis temporibus a sanctis viris divinitus lampadam accensam, per totum illum spatium, quod ibi sancta corpora quieverunt, visa est. Transactum triennium, sanctus ac venerabilis Venerandus, monasterii sanctorum Augaunensium abba per angelum in visu admonitus est ut sacra corpora, sicut animae eorum in caelestibus sanctae legioni erant coniunctae, ita et in eo loco sepulturae sociarentur. Quo vir Dei supradictus Venerandus angustia plenus, qualiter dominicam iussionem impleret, nesciebat. Tunc ad Ansemundum Burgundionem, qui usque in diem passionis sanctis viris fidem certissimam visus est conservasse, missos suos direxit, ut ad

gloriosissimum principem Theudebertum regem Francorum suam petitionem pariter et suggestionem deportaret, ut sancta corpora ad limina sanctorum aggreganda permittere deberet. Quam petitionem piissimus princeps clementer indulsit.

11. Tunc cum magna admiratione sancta corpora de puteo abstracta, cum psallentium choris Augauni monasterio in aecclesia quae est in honore beatissimi Johannis apostoli et euvangelistae, dignissimae sepulturae tradiderunt. In quo loco tantas virtutes Domini misericordia praestare dignatur, ut quisquis quartanum typum invasus, fideliter sanctorum cineribus fuerit advolutus, statim integra sanitate recepta, revertatur incolomes ; seu etiam et reliquae infirmitates, quae genus hominum invadere solent, assidue per Domini misericordiam, intercedentibus sanctis martyribus, ad pristinam redeunt sanitatem, adiuvante Domino nostro Jesu Christo, cui est honor et gloria, virtus et potestas, per omnia secula seculorum. Amen.

Explicit Passio sancti Sigismundi.

2. La Messe en l'honneur de saint Sigismond.

Il a paru bon d'éditer en entier un document liturgique fort important et assez court. C'est une messe en l'honneur de saint Sigismond faisant partie d'un recueil de textes liturgiques du VIII^e siècle, découvert à Bobbio par Mabillon, appelé par lui Sacramentaire gallican, et qu'on désigne aujourd'hui sous le nom plus juste de Missel de Bobbio. Ce livre est à Paris, à la Bibliothèque nationale, où il porte le numéro 13.246. Mabillon inclinait à en chercher l'origine dans la province de Besançon, par exemple à Luxeuil, d'où il serait passé à Bobbio. Cette opinion, naguère contestée, vient d'être remise en honneur par dom Wilmart³²⁰. L'intérêt de notre messe réside en partie dans

la coïncidence suivante : Grégoire de Tours, après avoir mentionné la mort de saint Sigismond, roi de Burgondie, enterré à Saint-Maurice, ajoute : « Quem in consortio sanctorum adscitum ipsa res quae geritur manifestat. Nam si qui nunc frigoritici in eius honore missas devote celebrant, eiusque pro requie Deo offerunt oblationem, statim, compressis tremoribus, restinctis febribus, sanitati praestinae restaurantur³²¹ ». Or, précisément, la messe que voici contient des prières pour la guérison des malades atteints de la fièvre quarte³²².

MISSA SANCTI SIGISMUNDI
Epistola Johannes apostoli ad gentes.

Fratres, nolite diligere mundum, nec ea que in mundo sunt. Si quis dilegit mundum, non est caritas Patris in eo. Quoniam omne quod est in mundo concupiscencia carnis et concupiscencia oculorum et superbia vite.

Lectio sancti Aevangelii secundum Mattheum.

Diebus illis circuibat Dominus Ihesus totam Galileam, docens in synagogis eorum et predicans aevangelium rigni et sanans omnem langorem et omnem infirmitatem in populo. Et abiit opinio eius in totam Siriam, et obtulerunt ei omnes male abentis³²³, variis languoribus et turmentis comprehensus, et curavit eos.

Missa sancti Sigismundi regis.

Omnipotentem Dominum qui per apostolus et martires suos diversa sanitatum dona largiatur, fratres dilecti, deprecimur, ut huic servo suo [il][o] qui typum quartani vixacione³²⁴ fatigatur, fidelis famoli sui Sigismundi precibus

clementer occurras³²⁵, dum nobis illius [pate]facit merita, isti conferas³²⁶ medicinam.

Secreta.

[I]nclina, Domine pias precis³²⁷ ad disideria supplicancium et que devote corde poscimus, benignus admitte, ut servo tuo ill[o] qui typum quartani vixacione fatigatur, fidelis famoli tui Sigismundi precibus clementer occurras ; nobis illius patefacias merita, presenti egroto conferas medicinam.

[Contestatio].

Vere dignum et iustum est, omnipotens Deus, nomen tuum laudare, cuius maiestatem tuam tanto magis obnoxii sumus, quantum illi pro suscepta nostri corporis humilitate debemus, exemplum nobis relinquens ut sequamini³²⁸ vistigia eius qui peccatum non fecit, nec dolus in ore, nec peccatum eius inveniatur in opere, sed in paciencia que³²⁹ Deus amat, maiestas divina commendat. Nunc ergo dono maiestatis tuae agnoscimus reliquias esse homeni pacifico. Tu ergo, Domine Deus noster, qui inter bellorum tumultos, non examinatione persecutoris, electo tuo Sigismundo triumphum martirii contulisti, tu, dispensando pauperibus, pulsanti aperire dignatus es, secutus gratiam, consecutus misericordiam, ut post mortem ostendas in virtute quem ante mortem firmasti in fide. Tua enim dona sunt, Domine, ut in nomine elicti tui Sigismundi, per comunem corporis et sanguinis domini nostri Jhesu Christi filii tui, a famulo tuo [i]ll[o] tempestatis frigora excucias, febrium ardorem repellas, et ad sanitatem pristinam revocare digneris. Presta, quem in Trinetate laudant omnes angeli....

II. Les premiers Abbés.



Il y a quelque 250 ans, le P. Chifflet découvrit à la Bibliothèque de la Cathédrale de Besançon un manuscrit contenant, outre la Vie des Pères du Jura, celle des premiers abbés de Saint-Maurice, *Vita Abbatum Acaunensium*, accompagnée de deux petites pièces relatives aux origines du même monastère : un court poème sur le prêtre Probus, *Versus de Vita sancti Probi*, et la série des 12 premiers abbés avec l'indication du jour anniversaire de leur mort et la durée de leur gouvernement, *Catalogus Abbatum Acaunensium*. Le savant religieux transcrivit les divers opuscules dans ses *Illustrationes Jurenses* qu'il ne fit jamais imprimer : l'ouvrage manuscrit se trouve à la Bibliothèque Royale de Bruxelles³³⁰.

Les Bollandistes l'utilisèrent à plusieurs reprises, donnant de courts extraits de la *Vita Abbatum* à propos de saint Séverin³³¹, de saint Sigismond³³² et de saint Maurice³³³. Mais à M. W. Arndt revient l'honneur d'avoir, pour la première fois, publié en entier l'Histoire des Abbés d'Agaune³³⁴. Une douzaine d'années plus tard le R. P. de Smedt³³⁵ reproduisit ce texte vénérable, en profitant d'un nouveau manuscrit³³⁶ ignoré de ses prédécesseurs. Il joignit à l'Histoire donnée par Arndt la Vie de Probus et la Chronologie des premiers abbés³³⁷. Tous ces documents ont été réédités naguère par M. le D^r Krusch³³⁸.

On a longtemps tenu la *Vita Abbatum* pour un livre de bonne foi, dû à la plume d'un contemporain³³⁹. M. Krusch

vient de prononcer sur elle un jugement tout autre : il a, paraît-il, surpris l'auteur en flagrant délit : ce triste personnage serait un faussaire, et son œuvre, postérieure à l'an 830, ne présenterait aucune garantie. Telle est sa thèse, exposée entre autres dans un travail sur La falsification des vies de saints burgondes³⁴⁰, puis résumée dans la préface de son édition³⁴¹. Le critique chargé d'examiner dans les *Analecta Bollandiana* les idées de M. Krusch sur ce point, ne les accepta pas avec beaucoup d'empressement ; à deux reprises, il fit des réserves ³⁴². Mais l'opinion du savant docteur semble avoir Prévalu : les éditeurs des *Geschichtsquellen* de Wattenbach l'adoptèrent³⁴³, et, dernièrement encore, le R. P. Dom H. Leclercq y souscrivit, reprochant à notre biographe de « grossières erreurs³⁴⁴ ».

Quant à nous, la *Vita Abbatum* nous avait laissé une impression favorable ; les raisons présentées contre elle n'y ont rien changé. Nous avons peine à la remettre dans son milieu, parce qu'elle se rapporte à des faits que nous connaissons en gros sans doute, mais dont les menus détails nous échappent. Est-il légitime alors de la rejeter sous prétexte que nous y trouvons quelques lignes obscures ?

1. Les diverses parties de la *Vita Abbatum*.

Il suffit de la lire pour s'en rendre compte, la *Vita Abbatum* manque d'unité. Elle apparaît dès l'abord comme une compilation de plusieurs pièces ajoutées les unes aux autres dans l'ordre suivant :

1° La biographie des trois premiers abbés : Hymnemode, Ambroise, Achivus ;

2° L'épithaphe métrique du quatrième, Tranquillus, mise en prose ;

3° Les épitaphes des trois premiers.

D'après M. Krusch un poète du VIII^e siècle recueillit les inscriptions funéraires des quatre premiers abbés d'Agaune. Un compilateur survenu plus tard, après avoir composé lui-même la vie d'Hymnemode, d'Ambroise et d'Achivus, y joignit la transcription en prose de l'épitaphe de Tranquillus, puis la copie des trois autres.

Cette conjecture soulève des difficultés. L'on ne conçoit pas pourquoi le compilateur aurait suivi un ordre aussi illogique. Apparemment, il aurait dû transcrire l'inscription de Tranquillus, quatrième abbé, après celle du troisième et non pas avant celle du premier. On répondra que l'inscription de Tranquillus, légèrement retouchée, sert de biographie, et qu'ainsi la vie [épitaphe] du quatrième abbé se trouve bien à sa place après celle du troisième. A notre tour nous demanderons pourquoi notre homme a laissé les épitaphes des trois premiers abbés telles quelles, modifiant seulement celle du quatrième ; en d'autres termes, pourquoi, consacrant aux trois premiers une biographie et une inscription, il accorde seulement une inscription développée au dernier. Cela n'est pas clair du tout.

D'autant plus que la préface annonce le dessein d'écrire « Vitam sanctorum abbatum Hymnemodi, Ambrosii et Achivi », sans souffler mot de Tranquillus. Cela prouve que l'auteur pensait aux trois premiers et non pas au quatrième. M. Krusch tournant la difficulté corrobore sa première conjecture par une seconde : le compilateur « n'aurait trouvé dans la bibliothèque du couvent la collection poétique que pendant son travail » ; il acheva donc l'opuscule d'après son plan primitif et le compléta ensuite par les quatre épitaphes. Fort bien ! Mais c'est une pure supposition, et qui n'explique guère les difficultés. Même dans ce cas, il aurait été si facile, par exemple, d'ajouter un mot au prologue pour mentionner Tranquillus à côté de ses prédécesseurs !

Le système de M. Krusch nous laisse donc des incertitudes. Nous pouvons imaginer une autre hypothèse plus simple, plus satisfaisante. Un disciple d'Achivus écrit la vie de son maître et de ses deux prédécesseurs Hymnémode et Ambroise. Cette triple biographie, une fois achevée, reste dans la bibliothèque du monastère. Un autre religieux recueille plusieurs pièces relatives au couvent, en particulier les épitaphes des quatre premiers abbés. Le même personnage, ou un autre postérieur, fait une compilation du tout. Il reproduit l'histoire d'Hymnémode, d'Ambroise et d'Achivus ; puis, ne trouvant pas la vie de Tranquillus, mais bien son inscription funéraire, assez longue, il la donne en guise de biographie. Enfin il y ajoute les autres pièces. Il ne combine point avec la vie des trois premiers abbés leurs épitaphes respectives ; il ne les y intercale même pas ; car il considère cette Vie comme une œuvre achevée, qu'il laisse telle quelle en la transcrivant. Pour ce motif encore il ne modifie point le programme tracé dans la préface. Ce serait autre chose s'il avait composé lui-même cette biographie.

Ainsi les deux hypothèses concordent, parce qu'elles supposent que la Vita Abbatum est une compilation. Elles diffèrent, parce que, d'après l'une, la Vita Hymnemodi, Ambrosii, Achivi serait la partie la plus récente du recueil, d'après l'autre, elle en serait la partie la plus ancienne. A priori, cette seconde conjecture me paraît Préférable : elle explique mieux l'ordre illogique de la Vila Abbatum. Mais ne nous contentons pas d'a priori. la question tout entière repose sur un seul point qu'il faut examiner de près : l'antiquité de la vie des trois Premiers abbés. Si ce texte appartient au IX^e siècle, l'opinion de M. Krusch a des chances d'être la bonne ; s'il appartient au VI^e, l'hypothèse contraire devient une Certitude. Ainsi, après des préambules un peu longs, mais non pas inutiles, nous entrons au cœur même du sujet : Quelle date

approximative faut-il attribuer à la Vita hymnemodi, Ambrosii, Achivi ?

2. Le témoignage que rend de lui-même l'auteur de la Vie d'Hymnémode, d'Ambroise et d'Achivus.

Si nous l'en croyons, notre anonyme écrit vers l'an 550. plutôt un peu avant cette date. Il le dit, au moins d'une façon implicite. Il annonce qu'il veut composer la vie des trois premiers abbés, de peur que, par la suite, la légende se mêlant à l'histoire, on ne s'éloigne de la vérité : « ne [opinio] per longas temporum lineas confusis fabulis certum tramitem videatur omittere³⁴⁵ ». Il utilisera des souvenirs personnels : « piae caritatis. recordatione suadente³⁴⁶ ». Au moment où il parle, chacun connaît encore les vertus par lesquelles l'abbé Ambroise se distingua dans sa jeunesse : « Hic in iuvenali aetate dum clericatus officio fungeretur qualiter seniori sensu occulte monachi actus impleverit, universitate non habetur incognitum ³⁴⁷ ». Quand la suite des faits l'amène à parler de la sainte vie d'Achivus, l'émotion le gagne et les larmes lui viennent aux yeux : « Cuius vitam sanctissimam coinmemorare lacrimis pene piis impediatur ; sed inter caros gemitus quantum valeo explicare curabo³⁴⁸ ». L'auteur semble bien se présenter comme un témoin. S'il vit au IX^e siècle, c'est-à-dire 300 ans après ses héros, l'homme qui parle de la sorte est un menteur. Or, nous ne devons sans motif sérieux, porter un tel jugement sur personne non pas même sur un obscur écrivain dont la tombe est oubliée depuis passé mille ans.

J'ai dit que la Vita Abbatum produit à première vue une bonne impression. Elle est sobre de détails, ce qui par parenthèse, ne doit ni paraître suspect, ni laisser supposer ignorance chez l'écrivain : les vieux hagiographes

s'appliquent à décrire les vertus de leurs héros beaucoup plus que les faits purement historiques. M. Krusch trouve curieux que tout en se disant disciple d'Achivus, notre anonyme soit mieux renseigné sur Hymnemode et Ambroise que sur son prétendu maître. Cela n'est pas tout à fait exact. L'auteur parle assez longuement, il est vrai d'Ambroise et d'Hymnemode parce que leur histoire est mêlée à celle de la fondation du monastère. Mais il donne dans la vie d'Achivus des traits minutieux et précis, tels qu'on n'en trouve guère dans celle des deux autres : il sait le nom de son père ; il connaît la manière dont il a passé ses premières années ; il mentionne son pays natal ; il rappelle les difficultés qu'il rencontra de la Part de sa famille lorsqu'il voulut embrasser la vie religieuse ; il retrace même son portrait physique : « Et cum Musset mente robustus, vultu quoque rubicundus iugiter Permanebat, cuius integritatem et mentis et corporis permanens eo defuncto in facie eius robur roseus adsignavit cum nulla exsanguis mors vultui ejus pallidam intulerit foeditatem³⁴⁹ ».

La narration est d'une grande simplicité. L'on n'y voit point ces faits merveilleux et ridicules prodigués Plus tard dans les amplifications légendaires. Les vies d'Ambroise et d'Achivus ne contiennent même pas un miracle ; dans celle d'Hymnemode, à peine deux ou trois faits sont attribués à l'intervention divine : il s'agit à deux reprises de guérisons opérées par la prière et l'huile sainte ³⁵⁰, semblables à celles dont parle fréquemment la très authentique Historia Francorum³⁵¹ ; une autre fois, le vénérable abbé, surpris avec les siens par la pluie, demande et obtient le beau temps³⁵². Rien d'autre. Et cela est dit en quelques mots, d'une façon naturelle, avec toutes les apparences de la sincérité.

Plusieurs des personnages dont parle notre auteur Peuvent être identifiés. Il fait intervenir les évêques

Maxime de Genève³⁵³, Victor de Grenoble³⁵⁴, Viventiole de Lyon³⁵⁵ : or nous les trouvons justement tous les trois au concile d'Epaone en 517³⁵⁶. Syagria, la charitable dame lyonnaise dont il fait l'éloge, nous est présentée sous des traits analogues par la Vie des Pères du Jura ³⁵⁷ et Ennodius ³⁵⁸. Il ne dit mot de certaines autres personnes influentes, par exemple de saint Avit : c'est qu'il ne juge pas nécessaire d'en parler. Rien en somme dans son récit ne ressemble à un anachronisme.

3. La difficulté philologique.

Puisque tels sont les caractères généraux de la Vita Abbatum, il faudra de fortes raisons pour nous empêcher d'y ajouter foi. Passons en revue celles qu'on fait valoir. Ecartons d'abord la difficulté philologique. Notre histoire serait écrite, d'après M. Krusch, dans une langue trop moderne pour appartenir au VI^e siècle. Le même érudit avait formulé avec beaucoup plus d'insistance la même objection contre la Vie des Pères du Jura, et pourtant l'on a démontré depuis ³⁵⁹ que la Vie des Pères du Jura est incontestablement antérieure à l'an 550. Les raisons de ce genre sont souvent trop subjectives. A moins d'être évidentes, elles peuvent servir de confirmation à une thèse déjà établie, mais rien de plus. Que dirons-nous de l'orthographe ? Sans doute, après avoir lu quelques documents originaux de l'époque mérovingienne, on trouve à la Vila Abbatum une physionomie différente. Mais nous avons peine à juger de la couleur primitive de ce texte : le plus ancien manuscrit ³⁶⁰ qui nous le conserve est de l'année 1509 ; or les écrivains du moyen âge ne se sont généralement pas fait scrupule de corriger les Particularités orthographiques des documents qu'ils transcrivaient.

4. La psalmodie ininterrompue (psalmisonum adsiduum).

Nous n'accorderons pas plus de valeur à une seconde difficulté, soulevée, non plus par M. Krusch, mais par le R. P. Dom Leclercq. D'après cet érudit, la psalmodie ininterrompue, psalmisonum solemne, psalmisonum adsiduum, fut établie en 522 ; or la vila Abbatum la suppose inaugurée en 515. Notre hagiographe, s'il eût été vraiment Contemporain, n'aurait pu se tromper ainsi : une telle méprise montre à l'évidence qu'il écrivait longtemps après. Dom Leclercq s'appuie sur Grégoire de Tours, lequel mentionne d'abord la fondation de l'abbaye, après la mort de Gondebaud, puis l'institution du chant ininterrompu, après le meurtre de Sigéric (522). Nous avons démontré plus haut que Grégoire se trompe quant à la Première date. Il n'est pas difficile de prouver encore qu'il n'est guère plus heureux quant à la seconde.

L'homélie de saint Avit fait explicitement allusion en 515 à la psalmodie perpétuelle. « Quis enim negarit interdum tabernaculis officiorum mutacione vacantibus, illud gloriosum innovari, quo semper christianus sonet, semper Christus habitet, semper audiatur petens, semper videatur exaudiens ? » Cela ne laisse aucun doute. Tandis qu'ailleurs le chant sacré est intermittent, ici, grâce à une glorieuse innovation, la louange de Dieu se répète indéfiniment sans être jamais interrompue : l'homélie célèbre la fameuse psalmodie. Cette dernière fut donc établie le 22 septembre 515.

Le petit point interrogatif qui pourrait rester à côté de cette conclusion disparaîtra si l'on veut bien regarder autre hypothèse, fondée sur saint Grégoire. Celui-ci, et Dom Leclercq avec lui, suppose le chant perpétuel établi Seulement après le meurtre de Sigéric (522) dont il serait une réparation. L'homélie exclut cette conjecture. Elle nous montre la psalmodie instituée le jour même de

l'inauguration du nouveau monastère et non pas six ou sept ans après. De plus, les mots « in tribunali aliquibus iunior, in altario omnium prior » ne s'expliquent plus en 522. Enfin le discours tel que nous l'avons, s'il avait été prononcé aussitôt après le crime connu de tous, en présence du roi qui venait publiquement en faire pénitence, aurait été inconvenant au suprême degré. Comment l'archevêque n'aurait-il fait, dans l'hypothèse, aucune allusion ni à la faute, ni au repentir, ni au pardon espéré ? Comment n'eût-il pas au moins cherché à l'excuser ? Comment eût-il pu, au contraire, porter Sigismond jusqu'aux nues ainsi que le modèle des gouvernants ? Les paroles du pontife seraient une scandaleuse adulation, un ridicule non-sens... D'ailleurs, saint Avit, étant mort le 5 février 518³⁶¹, put difficilement pérorer en 522.

Il y a donc opposition entre Avit et Grégoire. Il faut choisir sans hésiter comme le font l'abbé Gremaud³⁶², M. le D. Krusch³⁶³, le R. P. de Smedt³⁶⁴, M. le Chan. Chevalier³⁶⁵, qui tous sacrifient l'historien des Francs. La méprise de ce dernier est pardonnable : elle porte à peine sur quelques années. On l'explique d'une façon naturelle : saint Grégoire considère Sigismond comme le fondateur de la psalmodie ; il sait aussi que ce prince alla faire pénitence à Agaune : il suppose entre ces deux faits une relation qui n'existait pas.

Une fois la date du 22 septembre 515 admise, revenons à la Vita Abbatum. Elle annonce ainsi l'institution du chant perpétuel à Saint-Maurice : « Cum Sigismundus Gundebadi regis filius iam honore patriciatus accinctus...³⁶⁶ ». Un peu plus bas elle dit : « Psallendi interim vel subsistendi regula instituta sancto Hymnemodo a coetu episcoporum qui illic ad constituendum monasterium venerant traditur nec multum post ad Christum de hac luce migravit ³⁶⁷. L'építaphe d'Hymnemode marque sa mort au 3 janvier 516. « Obiit tertio nonas ianuarías, consule Petro³⁶⁸ ». Tout cela

s'accorde à merveille : la Psalmodie fut inaugurée le 22 septembre 515, peu avant la mort d'Hymnemode (3 jan. 516), et celle de Gondebaud (516).

Ajoutons que les mots « Sigismundus Gundebadi regis filius iam honore patriciatus accinctus » sont une bonne note pour le biographe : ils rappellent les expressions de Marius et d'Avit. Un écrivain postérieur aurait-il encore pensé au patrice Sigismond ? N'aurait-il pas plus volontiers attribué la construction du monastère à Sigismond roi ? C'est ainsi que font après saint Grégoire les auteurs plus récents ³⁶⁹. De la sorte, la date admise par la Vita Abbatum, loin de fournir une objection contre son authenticité, la confirme.

5. L'abbé Hymnemcae et son épitaphe.

La Vita fait d'Hymnemode le premier abbé d'Agaune : sous son gouvernement aurait été inaugurée la psalmodie Interrompue. Or c'est une erreur, selon M. Krusch ; cette gloire revient à Ambroise, nous le savons par son épitaphe :

Nam [Ambrosius] meruit primam abbatis
nomine
Cum sanctis fratrum cœpit arnica fides
[palmam
Auctoris nostri laudem sine fini canendam
Psallere succiduo perpetuoque choro ³⁷⁰.

Ilest vrai, Hymnemode est appelé aussi abba dans son inscription funéraire³⁷¹, les deux textes épigraphiques sont donc en contradiction : l'un des deux a été interpolé par le copiste. L'inscription d'Ambroise a pu difficilement être

changée ; car elle est en vers. Celle d'Hymnemode, étant en prose, pouvait mieux subir une retouche : on y intercala le mot abba. Il y eut à Agaune un moine quelconque appelé Ememund ou Imemund ; « guidé par la consonnance de ce mot allemand avec le grec hymnos, on a rattaché ce nom au chant des psaumes et c'est ainsi que l'Imemundus qui se trouvait enterré à Acaunum en 516 est devenu le premier abbé Hymnemodus ³⁷² ».

Voilà une ingénieuse conjecture ; mais rien de plus. Qu'Hymnemodus soit une déformation d'Imemund suggérée par la ressemblance de ce mot avec hymnos, nous l'ignorons. Que l'ombre d'un vulgaire Imemund mort en 516, grandie par la distance, se soit injustement arrogé, après des siècles, la crosse abbatiale, nous ne le savons absolument pas. Il faut s'abstenir de l'hypothèse quand elle n'est point nécessaire.

Quant à l'építaphe, nous savons aujourd'hui pertinemment — M. Krusch ne pouvait pas le savoir en 1896 — qu'elle n'a point été interpolée, vu que précisément le mot contesté ABBA se trouve sur le petit fragment de l'original découvert naguère, et dont nous avons publié le fac-similé ³⁷³.

ReliCTOR saeculi presbiter sanctus
HimnemODVS ABba sanctorum exempla
secutus
Laudabili viTA AD laudem omnes invitans... etc.

Hymnemode (Hymnemodus, Ymnemodus, Ynnemodus) est mentionné dans tous les anciens catalogues des abbés d'Agaune, même dans celui qui fait suite à la Chronique de 830, en laquelle M. Krusch semble avoir confiance. Un

passage de cette Chronique concorde même singulièrement avec la Vita Abbatum :

<i>Chronique :</i>	<i>Vita Abbatum :</i>
<i>Institutio sancti Sigismundi regis.</i>	<i>Cum Sigismundus Gundobadi</i>
<i>Electio sancti Ynnemodi primi</i>	<i>regis filius... Vir electione dig-</i>
<i>abbatis monasterii Agaunensium</i>	<i>nissimus Hymnemodus...</i>
<i>vel ordo monachorum sub regula</i>	<i>Psallendi interim vel subsis-</i>
<i>degentium et officium psallendi</i>	<i>tendi regula instituta sancto</i>
<i>die ac nocte supplementum....</i>	<i>Hymnemodo... traditur...</i>

C'est pourquoi l'on s'étonne lorsque M. Krusch prétend la Vita postérieure à la Chronique, sous prétexte que celle-ci n'utilise pas celle-là. Notre Vila put exister sans être connue du chroniqueur ; elle put être connue de lui sans qu'il l'ait utilisée ; enfin il en tira vraisemblablement profit, comme il ressort du passage cité. Toujours est-il qu'il n'y a aucune opposition entre la Chronique et la Vita.

En soi donc l'existence de l'abbé Hymnemode ne Peut être révoquée en doute. Mais l'építaphe de ce personnage marque sa mort le 3 janvier 516, c'est-à-dire trois mois à peine après l'inauguration du monastère. Son gouvernement fut très court, comme l'observe même la Vila : « nec multum post ad Christum de hac luce migravit ». Ambroise qui lui succéda resta en charge beaucoup Plus longtemps. Sous lui s'achevèrent les travaux destinés à l'agrandissement et à l'ornementation de la basilique des martyrs, nous le savons par une retouche de la Passio Acaunensium Martyrum : « Nunc iubente praeclaro meritis Ambrosio huius loci abbate denuo aedificata biclinis esse dinoscitur [basilica] ³⁷⁴ ». Hymnemode l'avait en grande estime, puisqu'il ne voulut accepter la charge d'abbé d'Agaune qu'à la condition de l'emmener avec lui ³⁷⁵. Ambroise, après avoir été abbé de l'Ile-Barbe, près Lyon ³⁷⁶, ne fut sans doute pas réduit à vivre à Saint-Maurice comme un simple religieux ; tout en étant seul abbé, de droit, Hymnemode se l'associa d'une façon ou d'une autre,

surtout durant ses derniers jours, lorsque la maladie l'empêchait de vaquer à ses fonctions.

Pour tous ces motifs, le très bref gouvernement d'Hymnemode s'éclipsait derrière la gloire de celui d'Ambroise, surtout au moment où l'on composait l'építaphe de ce dernier. Ambroise méritait bien dans ce sens le titre honoraire de premier abbé : son nom s'attachait pour toujours aux origines du couvent. Or, son építaphe ne prétend pas autre chose. Elle ne dit pas : « fuit primus abbas » ; mais : « meruit primam abbatis nomine palmam ». Entre les deux expressions il y a une nuance assez accentuée : elle explique l'apparente contradiction ³⁷⁷. De la sorte il n'y a plus, ni dans les inscriptions funéraires ni dans la vie d'Hymnemode, rien qui empêche de leur ajouter foi. Au reste il est bien possible qu'Hymemodus soit une forme gallo-romaine du burgonde Imemund : nous savons que l'orthographe des noms propres est très variable à cette époque, Mais nous ne pouvons rien en tirer contre la Vita Abbatum.

6. Le monastère de Grigny.

L'on reproche à notre auteur de s'être absolument mépris au sujet du couvent qu'il appelle Monasterium Grenencense, et qu'il place dans le diocèse de Grenoble. Il y avait en réalité, dit M. Krusch, plusieurs Monasteria Grenencensia ; et ils étaient dans le diocèse de Vienne-Les Sarrasins les détruisirent au VIII^e siècle ; l'anonyme se trompe à leur sujet parce qu'ils n'existent plus de son temps.

Disons-le d'abord, nous sommes mal renseignés sur ces monastères. « Ils furent fondés par les évêques de Vienne dans la partie de leur diocèse située sur la rive droite du Rhône. Sidoine Apollinaire ³⁷⁸ avait en égale estime leurs statuts et ceux de Lérins ; ils étaient encore florissants vers

le milieu du VII^e siècle, au témoignage du biographe de saint Clair ³⁷⁹ ». C'est à peu près tout ce que nous en savons. Il y avait plusieurs Monasteria Grenencensia ; toutefois Hymnemodus ne vivait que dans l'un d'eux et ce fait expliquerait déjà la mention au singulier d'un Monasterium Grenencense : « [Hymnemodus] festinus monasterium Grenencense expetiit... adeo ut... Caelestio abbate de hoc saeculo ad Christum migrante, ipse... abba loco eius succederet ³⁸⁰ ». Ajoutons une conjecture bien vraisemblable du P. Chifflet : « Omnium porro huius normae et nominis [monasteriorum Grenencensium] primarium illud ss. Ferreoli ac Juliani reliquiis nobile cui Post abbatem Caelestium Hymnemodus praefuit quippe quod sine adiuncto in opere supra descripto appellatur monasterium Grenencense ea plane forma qua saepe Jurensis monasterii nomine intelligitur illud quod inter Jurensia omnia praecipuum sancti Augendi, postea sancti Claudii appellationem tulit³⁸¹ ».

Que la Vita Abbatum connaisse d'autres Monasteria Grenencensia, cela paraît résulter du fait qu'elle cite deux autres abbés : « incomparabiles viri Ursolus et Justus abbates qui illum semper secum supparem habuerunt [Hymnemodum] ³⁸² ». Avec Hymnemode, cela fait trois ; or trois abbés supposent au moins trois couvents ; car, en Bourgogne, on était exposé à voir alors non pas deux abbés à la tête d'une même maison, mais plutôt un seul à la tête de plusieurs. Le canon 9 du concile d'Epaone vise cet abus : « Unum abbatem duobus monasteriis interdicimus praesidere ³⁸³ ».

Malgré les ravages des Arabes, les Monasteria Grenencensia ne cessèrent pas d'exister tout à fait. Il en est encore question dans des chartes de l'archevêque Léger données en 1036 et 1037³⁸⁴. L'hypothèse de M. Krusch est donc considérablement ébranlée : un écrivain du IX^e siècle aurait fort bien pu connaître l'emplacement

des couvents ; son erreur ne serait guère plus compréhensible que celle d'un écrivain des environs de 550.

Maintenant, est-il bien vrai que la Vita Abbatum se trompe sur cet emplacement et qu'elle mette les couvents en question dans le diocèse de Grenoble au lieu de les mettre dans le diocèse de Vienne ? Cela n'est pas évident du tout. « [Achivus] in aduliscentia cum patre Heraclio in Gratianopolitano territorio militiam agitavit. Post paucum temporis horruit mundi huius inlecebram et monasterium Grenencense expetiit ³⁸⁵ ». De ce qu'un personnage originaire de Grenoble va dans un couvent, il ne suit pas que ce couvent appartienne au diocèse de Grenoble : les monastères viennois étaient sans doute ouverts aussi aux ressortissants d'autres évêchés.

A propos d'Hymnemode, la Vita dit : « Sanctus Victorius Gratianopolitanae civitatis episcopus ingrate ferens quod corpore ei absentaretur, blandis eum sermonibus liniebat quem etiam postea occurrens sanctorum basilicae multis precibus coram fratribus precabatur ut deberet fratres vel ecclesiam quae eum educaverat visitare »³⁸⁶. Ce passage n'a rien qui choque. Victor n'était pas nécessairement étranger au couvent de Vienne dont Hymnemode avait la direction ; les diocèses de Vienne et de Grenoble se touchaient : leurs évêques entretenaient un commerce épistolaire dont nous conservons plusieurs précieux spécimens. Victor pouvait connaître Hymnemode lors même que le monastère où se trouvait ce dernier était en dehors de son diocèse. On peut imaginer mille raisons pour expliquer des rapports entre ces deux hommes. Peut-être Hymnemode était-il originaire du pays de Grenoble comme Achivus « qui de servitio vel de obtutibus eius nequaquam discesserat ³⁸⁷ ». Alors les paroles et les sentiments de Victor n'ont rien qui ne soit très compréhensible. Dans le cas contraire, à supposer qu'Hymnemode fût natif d'une

ville voisine, de Vienne, par exemple, Victor son ami désire qu'il visite de temps en temps son pays et son ancien couvent, parce qu'il aura bien mieux ainsi l'occasion de le voir que s'il reste caché dans la lointaine solitude d'Agaune, au coeur des Alpes Pennines.

Il semble que tout cela se conçoit assez pour que les paroles de notre anonyme au sujet du dit monastère ne nous autorisent plus à nous méfier de lui. Ajoutons encore un mot. Nous possédons une épître de l'archevêque Avit ³⁸⁸ adressée à Maxime de Genève. M. le Chan. Chevalier, après M. le D. Peiper, la date de 513/516. On y lit entre autres : « Monasteriis Grinescensibus occupatus, aliquamdiu iam habitaculo civitatis absento ». Si vraiment, comme le veut la Vita Abbatum, Hymnemode, Achivus, Probus, beaucoup d'autres religieux partirent en 515 du monastère Grenencense pour aller finir leurs Jours à Saint-Maurice, il en résulta nécessairement une désorganisation. N'est-ce pas pour tout remettre en ordre que l'archevêque dut s'absenter de Vienne et prolonger son séjour dans les monasteriis Grinescensibus ? Il serait ridicule d'insister trop sur cette minutie ; mais la question présente est si délicate que même les infiniment petits ont leur valeur. La coïncidence mérite d'être soulignée. Elle n'est certes pas pour nuire à la valeur de la Vita Abbatum ³⁸⁹.

Conclusion.

Ainsi, l'une après l'autre, les accusations qui se dressaient contre le biographe d'Hymnemode, d'Ambroise et d'Achivus se sont évanouies ou du moins ont pu suffisamment être écartées. Loin d'être un faussaire, cet écrivain nous raconte sans doute avec sincérité non seulement ce qu'on disait de son temps sur les trois premiers abbés, mais encore ce qu'il avait vu lui-même. Son opuscule constitue un des plus anciens monuments que

l'histoire littéraire valaisanne puisse enregistrer, et une source importante pour l'histoire de Saint-Maurice.

On ne peut guère déterminer quand et par qui furent recueillies les épitaphes ; il est difficile aussi de mieux Préciser la date de la Vita Hymnemodi Ambrosii Achivi et la personne de son auteur. Contentons-nous de savoir que cet auteur écrit peu après la mort d'Achivus, c'est-à-dire en tout cas avant 550 ; cela suffit. Il fallait uniquement prouver l'authenticité de la Vita Abbatum Acaunensium, en restant sur la défensive. J'ai tâché de le faire, en montrant, d'une part, que l'épitaphe d'Hymnemode a été transcrite avec fidélité et d'autre part que la vie des trois premiers abbés est, non pas, comme l'ont pensé des critiques récents, une tardive falsification, mais l'œuvre loyale d'un contemporain.

VITA ABBATUM ACAUNENSII

Beatorum virorum sanctae conversationis imitandam memoriam, quamvis opinio meritis vivificata succedentibus populis semper insinuet, tamen ne per longas temporum lineas confusis fabulis certum tramitem videatur omittere, necessarium est veritatem litteris adsignari, ut ii, qui calore fidei et sanctitatis amore accensi pectora sua sermocinatione cupiunt satiari, non inanem aerem de nebula caligine, sed verum imbrem hauriant Sitientes. Quam ob rem vitam sanctorum abbatum Hymnemodi, Ambrosii et Achivi, qui suscipiendae congregationi Agaunensis monasterii eximie praefuerunt, vel qualiter ipsum monasterium fuerit institutum, pia caritatis recordatione suadente, unigeniti verbi Domini ac Dei nostri Iesu Christi opitulante suffragio, styli famulantis officio huic paginae credidi inserendam. Neque enim vereor fructuosam fidem eorum, quam in timore Dei miro semper exercuerunt affectu, sermone incultu describere, quia,

quidquid de eorum laudibus dictio obscura celaverit, id, fulgentibus actum meritis, relatio inlustrata clarificat. 390

1. Sanctus igitur Hymnemosus natione quidem barbarus, sed morum benignitate modestus, ita immunis ab omni feritate beneficio divinitatis effectus est, ut sub habitu saeculari iugum Christi blanda clementiae libertate portaret. Hic dum in aula regali sedulus famulator regiae potestati adsisteret hac tota mentis integritate commissum sibi ministerium adimpleret, militiam Christi intra hospitium pectoris fideliter exercebat. Reddebat iuxta Salvatoris praeceptum, quae Dei erant Deo ; regi quoque inoffense debitum servitii exhibebat. Nam cum, fervente spiritu, perfectae religionis intrinsecus maturasset consilium, mundanis spretis inlecebris et pompa tumentium potestatum dispecta, festinus monasterium Grenencense expetiit. Quem cum vidisset vir venerabilis abba Caelestius, qui ipsi monasterio eo tempore praeerat, cum omni congregatione adtonitus, in monasterii coenobio propter officium ei a rege traditum interim eum suscipere non audebat. Ad ubi obstinationem abbatis sanctus Hymnemosus supplicando superare non valuit, ad quandam speluncam paulisper secessit ; illic detonsis capillis capitis sui, omni in Deum cogitatione iactata, ad monasterium quod expetierat rediit, sicque susceptus et sanctae congregatione adiunctus, gradibus religionis cum omni caritate et humilitatis virtute proficiebat. Quantunque regis minaces insidias procedebant, tantum ille in Christi servitio acrius excellebat, adeo ut non post multum temporis, sancto Caelestio abbate de hoc saeculo ad Christum migrante, ipse Deo favente, ex totius congregationis consensu, fratrum supplicationibus vix coactus, abba loco eius succederet. Quod officium ita Deo et hominibus carus longo tempore cum omni strenuitate implevit, ut et numero monachus et profectibus augmentaret.

2. Quae vero per eum gratia sancti Spiritus egerit, praecipue intimare curavi. Cum quidam adolescens de primoribus iam mortis vicinitate concluderetur, rogatus a parentibus eius, ut eundem visitaret, cum sanctus Hymnemosus diutissime recusavit, tandem fletibus eorum compulsus ad aegrum ire non distulit. Ad ubi venit, oratione facta et oleo sancto accepto, dedit adolecenti ; statim et adolescens sanitatem, et parentes eius pro lacrimis gaudia receperunt. Quid vero sub praesentia sancti Achivi Lugduni fecerit, silere non convenit. Matrisfamilias Syagria, ut domum illius benediceret, postulavit, quae habebat puellam mutam. Hanc obtulit sancto viro, ut curaretur ab eo ; quo tantae rei praesumptionem diutissime recusante, tandem flebili supplicatione obtinuit. Dum secundum fidem petentis, Dei nomine invocato, accepit oleum sanctum et digitis suis misit in os puellae, statim locuta est. Operatus est per servum suum Dominus Jesus Christus, qui cum Patre et sancto Spiritu facit mirabilia magna solus, quique est mirabilis in sanctis suis. Sed nunc pedem calami ad institutionem praedicti Acaunensis monasterii vertam.

3. Cum Sigismundus, Gundebadi regis filius, iam honore patriciatus accinctus, Arrianae pravitatis abiecisset Perfidiam, fidem catholici dogmatis consecutus, animum suum erga religionis studia intentissime commodabat. Eo tempore Maximus Genavensis urbis antistes omni sanctitate et puritate conspicuus cunctaeque industriae strenuitate egregius, apud quem praedicatio divini sermonis veliementer pollebat, ad hanc devotionem Sigismundi praecordia incitavit, ut de loco illo, quem pretiosa morte Thebaei martyres et effusione sanguinis incliti felicibus maculis rosea varietate ornaverant, promiscui vulgi commixta habitatio tolleretur, et illic, ubi splendor vitae per passionis atrocitatem fuerat acquisitus, nitor habitantium remearet, exclusisque actionibus tenebrarum, dies perpetuus haberetur ; ita fore, ut hisdem patrocinantibus, et regno et regni integritate tutissime

potiretur, eo pacto, si cogitatio eius a pietate et iustitiae itinere minime deviaret, quia hos sancti tuentur, quos sciunt a bono ordine nullatenus declinare. Quod tamen cum omni habundantia et prosperitate habere promeruit et adhuc tempore longiore habuerat, si non, exundantibus populorum delictis, antiqui hostis invidia valuisset. Igitur, habito consilio, quod universitate Dei instinctu conplacuit, visum est ut omnes mulieres de loco eodem tollerentur, et remotis familiis secularibus, Dei inibi, hoc est monachorum, familia locaretur, qui die noctuque caelestia imitantes, cantionibus divinis insisterent.

4. Pertractatis ergo, qui potissimum de abbatibus monarchiam ipsius actionis adsumeret, vir electione dignissimus Hymnemodus huic opere, quamquam suum monasterium propter periculum congregationis sibi commissae nollet relinquere, nullatenus obviavit, ea conditione opus tam praecipuum se pollicens suscepturum, si sibi vir sanctitate consimilis de Insula Barbara abba Ambrosius iungeretur. Itaque arrepturus iter sanctissimum cellam monasterii Grenencensis vel congregationem sancto Achivo, qui de servitio vel de obtutibus eius nequaquam discesserat, eo quod locus eidem deberetur, obtulit gubernandam, cuius actionem infra, sicut Dei verbum sermonem dederit, explicabo. Qui sitiens opus, quod nunc Acauno regitur, hoc abbati suo respondit, nisi transitus separaret, numquam se de eius obsequio discessurum, quod sanctus Hymnemodus gratissimum habuit.

5. Qui valefacta congregationi, seque eius orationibus commendantes, cum aliquantis fratribus ex eodem monasterio viam agentes, sanctum Probum presbiterum, quem valde iam antea diligebant, quemque morum probitas et sanctitas conprobata eis mente aequaverat, rogaverunt, ut cum eis ad tantum opus, Deo adiuvante, veniret, ut sicut animo ita et praesentia corporali coniuncti pariter, Deo indesinenter gratias et laudes referrent. Ille vero cum summa gratulatione suscepit oblatam benedictionem

eorum. Plures tamen, praesertim incomparabiles viri Ursolus et Justus abbates, qui illum semper secum supparem habuerunt, ne de eius aspectu devellerentur, amoris causa eum in veniendo dissimulabant. Idem sanctus Victorius Gratianopolitanae civitatis episcopus ingrate ferens, quod corpore ei absentaretur, blandis eum sermonibus liniebat, quem etiam postea occurrens sanctorum basilicae multis precibus coram fratribus precabatur, ut deberet fratres vel ecclesiam, quae eum educaverat, visitare. Sed ille, inconcussa stabilitate cordis, de firmo proposito non discessit.

6. Interea dum saepe dictus abbas Hymnemodus cum comitibus suis, quorum supra intexui mentionem, id est Achivo et Probo presbiteris, ad sanctorum basilicam adventaret, quodam loco summa caeli serenitate sub divo manerent, et subito densissima pluvia funderetur, ac deversorii locus non inveniretur sub tegmine, tum ille supra memoratus comites compellavit, ut cum eodem Dominum precarentur. Cumque orassent, ilico, remotis imbribus, claritas caeli cum clementia aurarum reducta est.

7. Inter haec missum est Lugduno ad beatum abbatem Ambrosium, uti regis devotio et sancti Hymnemodi promissio impleretur. Quod ubi cognovit civitas Lugdunensium, valde turbata est, eo quod tantus et talis servus de loco illo discederet. Sanctus vero Viventiolus urbis eius episcopus vel fratres, quos ipse abba regere videbatur, merore gravi perculsi sunt. Sed ille vir Deo plenus, ubi audivit, praecipuos viros Hymnemodum et Achivum cum sancto Probo iam ad sanctorum basilicam praecessisse, omnibus morarum retibus amputatis, velociter cum aliis abbatibus, sanctis viris Arcadio et Drabistione, magno comitato ad sanctorum basilicam venit. Sic iunctus sanctis martiribus, mira caritatis gaudia cunctis in congregatione eadem fratribus cumulavit. Psallendi interim velsubsistendi regula instituta sancto Hymnemodo a coetu episcoporum, qui illic ad constituendum

monasterium venerant, traditur, nec multum post ad Christum de hac luce migravit. De cuius sententiis vel aliquid relatio praesens digne suscipiet, nam hos qui aliqua scintilla religionis accendebantur, seu quos secum habebat, sive quos ubi forsitan repperisset, paterna pietate fovebat et monebat, uticum summa cautela ambulantes proficerent, dicens : Videmus aliquos inordinate progredientes, qui etiam bene currentes impedire nituntur ; illos opertere magis caveri et corripiri quam sectari.

8. Igitur post transitum sancti Hymnemodi dispensatione divina et congregationis electione sanctus Ambrosius abba loco eius imponitur. Hic itaque in iuvenali aetate, dum clericatus officio fungeretur, qualiter seniori sensu occulte monachi actos impleverit, universitate non habetur incognitum. Denique desiderio vitae monasterialis productus, contemplata vanitate seculi et dispecta, ad monasterium, propinquis nolentibus, properavit, tantum animi sui obedientiam divinis praeceptis coaptans, ut tam abba quam universa congregatio stupore miraculi tenerentur. Nam ita caritate et iugi servitio obtenuerat, ut omnes abbate pene superstitute ipsum patrem elegerint. Denique, abbate defuncto, ipse abba loco eius in Insula Barbara ex voluntate Dei et praedestinata congregationis electione successit. Et quia inerat ei gratia prophetiae, erat etiam et larga cum omni providentia tribuendi humanitas et arta abstinendi constantia profusaque fraternae caritatis dilectio ac pia disciplinae distinctio ; omnia bona temporibus eius et monasterio Acaunensi et regno et regioni largitio divina concessit. Qualiter vero cum sancto Achivo vel Probo unanimem dilectionem habuerit, omnibus debet esse exemplum. Ipse vero inter alia ita fratres iugiter commonebat, ut omnem ambitionem, quisquis monachus vellet esse, aufugeret et inter virtutes ceteras humilitatem, caritatem et obedientiam sequeretur adiciens : Debemus certare officiis, et tam animo quam corpore vigilantes, exclusa invidia, in medio utilitates exponere et adiumentus

alteri ferre studio, officiis et operibus vel quolibet modo, ut inter fratres societatis semper gratia augeatur, nec quisquam ab officio sancto terrore periuli subtrahatur ; sed omnia patienter sufferri vel adversa vel prospera, interea caritatis bonum teneri omminodis praedicabat. Quid multa ? Assidua sapientis viri instructio timorem Dei perfectum in cordibus monachorum construxit.

9. Ipso itaque transeunte ad Christum, sancto Achivo regendi monasterii merito electus est locus, cuius vitam sanctissimam commemorare lacrimis pene piis inpedior, sed inter caros gemitus, quantum valeo, explicare curabo- Hic in aduliscentia cum patre Heraclio in Gratianapolitano territorio militiam agitavit. Post paucum temporis horruit mundi huius inlecebram et monasterium Grenencense expetiit. Parentes autem dissimulabant eum, eo quod non possit distriktionem monasterii sustinere, sed ille dissimulationem eorum cordis auribus non recepit. Cui dixerunt : Si istud desideras, aptabis corpus ad poenam, quod postea vir devotus cum patientia magna sustenuit. Et quoniam tota mentis integritate ita animum suum Deo dicaverat, ut arcanum suum habitaculum sancto Spiritui praepararet, prae praecellentem obedientiam disciplinae diversarum gratiarum spiritalium ornamenta adeptus est ; confixerat enim timor Domini mentem eius et carnem. Inter quae bona tantam memoriae capacitatem habere promeruit, uti quaecumque legisset, ilico commendaret. Unde factum est, ut pene omnes libros ecclesiasticos corde receperit, quarum scripturarum ex effectum divino interpretator insignis effectus est. Diligens Deum, diligens omnes, dilectus ab omnibus, humanitate cunctis largissimus, sibimet abstinencia parens, ligabat erga Deum omnium caritatem. Dum praedicando vitia refrenabat, conpatiebatur tristantibus, congratulabatur pie in Christo laetantibus, nihil iracundum in actibus, nihil torvum in facie videbatur. Alienus a culpis, pro culpis tamen pallens erubescibat alienis, pro qua puritate, quicquid pro quibus-

cumque necessitatem patientibus a Domino poposcisset, tamquam vere Dei famulus accipere merebatur. Et cum fuisset mente robustus, vultu quoque rubicundus iugiter permanebat, cuius integritatem et mentis et corporis permanens, eo defuncto, in facie eius rubor roseus adsignavit, cum nulla exsanguis mors vultui eius pallidam intulerit foeditatem.

10. Denique mansuetudine eius Tranquillum successorem cum Probi solacio electio divina providit.

Qui mundi laqueos vicit, labente palestra,
qui pectore sincero semper meruit cernere
Christum,
ut monachus Tranquillus iste mitis sanctusque
sacerdos,
cui claruit benigna fides, moribus de nomine
vita,
cum meritis animam sidera clara tenet.
Dum fragilis seculi tumidos evitat honores,
vanaque dispiciens, Domini praecepta secutus,
ieiuniis precibusque, psalmis permansit
honestus.
Insuper leprosis pius addedit servire minister
humilis, ut altam possit viam mercari salutis.
Cum meritis redditur aeterni regis merces
promissa laborum,
praemia quae patent iustis, retribuente Deo,
quod iudex caeli rector, librato pondere, pensat.
Ibi iam probatus gaudet suscepta munera
Christi,
honoribus ditatus summis, possidet caelestia
dona.
Et cum vitalis redeunt animas in corpore necti,
quandoque caro recipit surgens post funera

vitam,
sic iterum ut nova rursus utantur sanguine
membra,
tunc rutilo decore terris regressus lumine
fulgit.

LXXXVI post vitae annum corpore requiescit
Acauno.

— Obiit pridie Idus Decembris.

11. ReliCTOR saeculi³⁹¹ presbiter sanctus
HymnemODVS ABba, sanctorum exempla
secutus.

Laudabilis viTA AD laudem omnes invitans,
Dei auxilio exemploque suo vota canentium
iuvans,

LX post vitae annum corpore quiescit Agauno :
Meritoque sanctis iunctus est in caelesti regno,
Obiit III nonas januaras, consule Petro.

12. Ambrosius, gestis cui caeli regna patescunt,
Huic quoque promeruit membra donare solo.
Protegit hunc tellus sanctorum sanguine
pollens.

Quem caeli meritis clarior axis habet.
Sic Pater onnipotens, quos mundum temnere
cernit,

Martiribus voluit consociare suis.
Et licet hoc templum fulgenti luce coruscet,
Hic quoque sublimat corpore templa suo,
Quem templum servasse fide vitamque futuram
Perpetuasse bonis, gloria celsa docet.

Nam meruit primam abbatis nomine palmam,
Cum sanctis fratrum coepit amica fides
Auctoris nostri laudem sine fine canendam
Psallere succiduo perpetuoque choro.
Hunc si martirii vidissent tempora iustum,
Post primum Victor iste secundus erat.

13. Amore Christi fervidus³⁹²

Castusque sanctis moribus

Heres Achivus praemii

Iure aeterni canitur.

Vitae exemplum nobilem

Vir Deo plenus proferens,

Summam perfecti muneris

Abba electus docuit.

Benigna quies nunc virum

Beatae luci transtulit ;

Ad caelum mittens spiritum,

Membra hic liquit fratribus

Artavit corpus crucibus,

Mentem levavit pondere,

Semper quem blanda gaudio

Probo coniunxit caritas.

Explicit feliciter.

INCIPIUNT VERSUS DE VITA SANCTI PROBI.

Culmine qui celso fulgit probusque sacerdos

Egregius probatur factis et nomine Probus.

Cuius vita licet [conscripta] volumine nullo,

Nec potens nimium [sum] acumine Graio

Nec docilis in Latio pretioso dogmate lingua

Priscorum valeam edere carmina vatum.

Nescius dilicti thorum coruscat lumine virgo,

Nec contigit horroris labem dulcidine turpi

Nec noxius iaculis, saevus, fallente veneno,

Hostis ex adverso, celeri volante sagitta ;

Sed, fidei clipeo protecto corpore, firmus

Tetraque sic fortis retrorsum torquere tela

Inlaesus transegit aevum, fovente salute.

Scilicet hic breviter virtutum pandere laudis

Metuens. incipiam pauca perstringere verbis,

Religionis tantae virum, fortiter mundana
calcantem,
Expertum virtutis opus, filicem narrans
triumphum,
Omnia post tergum iactans humana crimina
retro,
Non amor saeculi suadens, fallax seduxit imago,
Nec falsa divitiarum adversa mole gravatus,
Implicitum nec piaie tenuerunt lacrimae matris,
Non blanda altricis oscula ferens incensa
pubertas,
Nec genitur frustra potuit prohibere certantem,
Numquam cernens vana nec spe captus inani,
Nec levis retraxit error profana consilia
mentem.
Ceu senicem produxit Christus iuvenalibus
annis,
Et provida semper adhaesit pecturi fides
secutus,
Amplexus praecepta lambit diligens,
Christumque
Inlecebrasque mundivagas et crimina vincens,
Naufragus evadens fluctus deserit, portoque
relicto,
Exhorruit pollutam malis, repletam sanguine
terram.
Jeiuniis precibusque sacris curaque superna
Adsidium gerebat opus, diurna laude potitus.
Regulam legemque tenens monachi, sancta que
praec-
Opera mandata complens, pius carusque,
benignus, [lara
Conspicuus, humilitate potens, aptavit vincula
collo.
Doctor ore pollens, magnus clarusque magister,
Obedientiae prona iugum praebuit cervice

contentus

Neque verbis tantum, sed rebus hortatur
exemplum.

Pulchra mansit semper laetanti pectore fides

Et caritatis tenor, persistens corde sagaci.

Noctibus insomnis, vigil divina gratia psalmos

Cithara decim chordarum psallebat consona
corde :

Dulciter consensu mentis sonabant tympana
choro,

Numquam fessa fide cesserunt membra sopori,

Nam sese paradisi patenti ianua condit

Liber, victor vitiis. Susceptus semita coeli,

Morte procul lucisque vicens ad limina tendit ;

Sidereum penetravit iter, sedemque beatam

Ingressus, super alta potens in luce perenni,

Justus laetatur praemium, micantibus astris.

Perpetuo fruetur gaudens melioris lumine
mundi,

Caducus vitans laqueos incerto tramite vitae,

Dispiciens curas hominum variosque labores.

Hic licet terreno conduntur membra sepulchro,

Cum meritis animam sidera clara tenent.

Bis sena lustrorum transacta tempora vitae,

Sic mundum deserens, superna sede refulgit.

Audi, sancte, vocem supplicem poscentis
alumni,

Tuque dignare libens parvum suscipere carmen

Exiguasque nimis sumere pro munere laudes.

Funde, quaeso, preces, asperos averte labores.

Abluat peccata, videns dileta crimina, Christus ;

Te iuvante, nostra cognoscat causa patronum.

Finit opusculum de vita sancti Probi, quod composuit benedictus presbyter Pragmatius.

III. Saint Aimé.



Environ cinquante ans après la mort de l'abbé Tranquillus, arrivait à l'abbaye d'Agaune un autre moine qui devait l'illustrer : saint Aimé. Nous devons l'étudier à son tour, et, d'abord, le distinguer d'un homonyme. Dans un Martyrologe que l'abbé Gremaud a vu aux archives de Valère, et qu'il attribue au XII^{me} siècle, on trouve la mention suivante : « Idus septembris, sancti Amati presbiteri et abbatis sancti Romerici, et pontificis Sedunensis ³⁹³ ». On fêtait donc jadis en Valais, le 13 septembre, un saint Aimé, vénéré comme abbé de Remiremont et comme évêque de Sion. D'autre part, un personnage homonyme est honoré avec le titre d'évêque de Sens. On a même sa vie, assez longue ³⁹⁴.

Il n'y a pas deux Amatus, l'un de Sens et l'autre de Sion. Il n'y en a qu'un seul ; et s'il vécut à Sion, il ne fut pas à Sens. Tout le monde est d'accord sur ce point. Le doute n'a pour objet que la ville épiscopale, les uns préférant la première, les autres, la seconde ³⁹⁵.

Le moine Hucbald, à la fin du X^{me} siècle, dit dans sa Vie de sainte Rictrude : « Qui beatus vir [Amatus] electus et sublimatus ad episcopatum urbis Sidunensium, eo tempore quo Theodericus rex iniquam exercebat tyrannidem... ³⁹⁶ ». Il tient pour Sion. La variante Senonensium, donnée parfois

(entre autres AA. SS Maii, t. III, p. 87), est d'ailleurs inadmissible. Le contexte prouve que dans la Vie de sainte Rictrude il est question de Thierry III : l'évêque Aimé fut donc exilé après 675, date de l'avènement de ce prince³⁹⁷ ; mais alors il ne trouve point place sur le siège épiscopal de Sens.

Le catalogue des évêques de cette ville subsiste sous quatre formes anciennes :

- a) Un ms. de Fontenelle, XI^{me} siècle (aujourd'hui au Havre, n. 332) ;
- b) Un ms. de Jumièges, original perdu, dont une copie nous reste dans le Parisinus 13.069 ;
- c) Un ms. d'Angers, XI^{me} siècle (aujourd'hui Vat.. Reg. 465) ;
- d) Le sacramentaire de Stockholm, exécuté à Saint-Amand, et possédé par la cathédrale de Sens ³⁹⁸ dès la fin du XI^{me} siècle.

Les listes fournies par ces quatre exemplaires sont concordantes, et présentent de sérieuses garanties. Or, aucune d'elles ne connaît Amatus. Ce personnage se trouve intercalé dans certains catalogues, à partir du XII^{me} siècle. Encore figure-t-il alors entre Lupus et Mederius, soit entre 614 et 627, c'est-à-dire une cinquantaine d'années avant la naissance de Thierry III. Dans ces conditions, il faut, à la suite de l'abbé Gremaud ³⁹⁹ et de Mgr Duchesne ⁴⁰⁰, laisser à Sion saint Aimé. Le Martyrologe de Valère a raison sur ce point.

Il se trompe quand il identifie Amatus l'évêque et Amatus l'abbé ⁴⁰¹. Celui-ci, nous l'allons voir, meurt peu après 630 ; celui-là vit encore après 675. Il y a donc deux personnages homonymes, l'un, évêque de Sion, et l'autre, premier abbé de Remiremont. C'est à ce dernier seul que nous avons affaire.

1. La fête de saint Aimé.

Bon nombre de Martyrologues d'âge respectable marquent la fête de notre abbé. Voici les plus anciens :

a) Un calendrier écrit au VIII^{me} siècle, peut-être pour l'église de Metz, et conservé à Berlin (Philipps, 1831) : « II Idus Septembris, depositio sancti Amati confessoris ⁴⁰² » ;

b) Le Martyrologe de Wandalbert, composé vers 840 : « Idibus [septembris], abba nitet merito et cognomine Amatus ⁴⁰³ » ;

c) Celui d'Adon, vers 860/870 : « Idibus septembris, item sancti Amati presbyteri, abbatis monasterii sancti Romerici, qui mirae abstinenciae et anachoreticae vitae sectator virtutum et miraculorum gratia illustrem conversationem duxit ⁴⁰⁴ » ;

d) Celui d'Usuard, 863/869. copie à peu près textuelle du précédent ⁴⁰⁵.

La fête de saint Aimé tombe donc, d'après ces textes, le 13 septembre. Un seul, le plus ancien, fait exception, et le met au 12 du même mois. Il est difficile d'expliquer cette anomalie, peut-être fortuite.

2. La Vie ancienne de saint Aimé.

La vie du moine Amatus est ordinairement publiée avec celles des saints Romaric et Adelphe, ses successeurs ⁴⁰⁶. On considère ces trois biographies comme l'œuvre d'un seul auteur. Friedrich attribue au même écrivain la Vie de saint Arnoul de Metz ⁴⁰⁷. Cette dernière thèse, reprise en 1888 par M. Dony ⁴⁰⁸, vient d'être contestée par M. le D^r Krusch ⁴⁰⁹. Nous n'insistons pas sur ce dernier point, afin de rester dans les limites de notre sujet ; nous nous bornons à la Vita sanctorum Amati, Romarici, Adelphii, et

nous commençons par chercher quel témoignage l'auteur rend de lui-même.

Le biographe écrit à Remiremont, puisqu'il parle de Romaric et d'Adelphe comme de ses pères : « Sancti patris nostri Romarici ⁴¹⁰.... Pater noster pius atque dulcissimus domnus Adelphius abbas ⁴¹¹ ».

Il a fait un séjour à Saint-Maurice d'Agaune. Il a vu la cellule d'Aimé sur la montagne, près de ce monastère : une des poutres de la toiture dépassait les autres : « Ego enim testis sum quia forinsecus tecmine ceteris imminem suprascriptam mensuram largius vidi ⁴¹² ». Il a vu au même endroit la fontaine que Dieu avait fait découvrir à son serviteur : « Hanc ego repletam aqua foras eructantem iugiter vidi ⁴¹³ ».

Il sait une religieuse encore vivante de son temps, qui jadis a connu Romaric : « Siquidem una ex ipsis sanctum adeptam consilium, balneo quo vir Dei ablutus est furtim aquam rapiens, membra sua perfudit, ac deinde, subsequente medela, paulatim lepra ex corpore eius discessit, quae usque hodie incolomis famulatrix Christi in medio sororum superstes cernitur ⁴¹⁴ ». Toutefois, cette manière de parler laisse entendre que les temps de Romaric sont déjà lointains : les personnes qui l'ont connu doivent être devenues rares.

Il mentionne aussi comme étant de ce monde un diacre témoin de la mort de Romaric : « Hæc se vidisse et aliam nonnullam præfatus vir ille diaconus testabatur, cuius de nomine ideo reticemus, quia adhuc superest in hoc lubrico et pendulo itinere ⁴¹⁵ ».

Il écrit la vie d'Adelphius trois ans après la mort de ce dernier : « Ante hos, nisi fallor, triennii annos ⁴¹⁶... » Celle-ci survint du temps qu'Ingofred était abbé de Luxeuil : « Cum ergo cœnobium fuisset ingressus, mox sanctus abbas Ingofredus cultor Dei, una cum fratribus suis... illum susceperunt... Dumque per aliquod spatium temporis

fraterna invicem fruerentur dilectione, adest extrema dies, ut effebum Adelphium abbatem sui funerarentur dilecti ⁴¹⁷ ». Or, au dire d'Adson, « decedente ab hac vita.. Waldeberto, pastore beatissimo, sanctus Ingofredus... loco eius est solemniter subrogatus ⁴¹⁸ ». Waldebert ayant cessé de vivre le 2 mai 670, Ingofred ne commença qu'alors son gouvernement. Adelphe mourut donc sûrement après 670, et sa biographie, écrite trois ans après sa mort, ne peut être antérieure à 673. Pour les raisons indiquées ci-dessus, elle ne saurait être de beaucoup postérieure.

La Vie d'Adelphe date approximativement des années 675/690 ; celles d'Aimé et de Romaric, qui constituent avec elle un seul tout, doivent être à peu près du même temps. Il se peut même que la Vita Amati soit Postérieure aux deux autres ⁴¹⁹. Le biographe d'Amatus consigne ce que l'on disait à Remiremont près d'un demi-siècle après la mort du saint abbé ⁴²⁰.

Jusqu'ici nous avons cru le biographe anonyme sur Parole. M. Krusch ne partage pas notre optimisme. Plusieurs raisons l'empêchent de voir dans ce texte une œuvre du VII^{me} siècle, et l'engagent plutôt à en faire une production du temps de Charlemagne. « Les raisons qu'il apporte en preuve ne sont nullement sans valeur ; toutefois, il se peut que tout le monde, à les considérer de près, ne les regarde pas comme absolument décisives ⁴²¹. »

D'abord certaines réticences ⁴²², des mots comme ut Conicio, nisi fallor, éveillent les soupçons de M. Krusch. Ces expressions peuvent être de simples manières de parler, des formules de remplissage, sans aucune portée. Si même elles supposaient une hésitation réelle, on ne pourrait rien en tirer contre la bonne foi de l'auteur. Un plaisant du temps de Charlemagne, assez audacieux pour se dire contemporain d'Adelphe, aurait pu mentir sur d'autres points, sans apparence d'incertitude. Les faussaires ne

sont-ils pas souvent ceux qui se prétendent le mieux informés ?

La plupart des difficultés disparaissent, ou du moins peuvent suffisamment être écartées, si l'on se rappelle qu'environ cinquante ans se sont passés entre la mort d'Amatus et le moment où l'on écrit sa vie. Dans cet intervalle, la tradition a évolué. Des faits assez simples par eux-mêmes, ont pu être mal interprétés ou enveloppés d'un certain luxe de détails extraordinaires. Les religieuses et les religieux de Remiremont se sont reposés avec complaisance dans le souvenir des vertus de leur premier abbé. Ils ont mis autour de son front une auréole de plus en plus éblouissante, convaincus — comme beaucoup d'autres — que leur saint était le plus grand de tous. Les détails capables de jeter un peu d'ombre sur certaines périodes de sa vie, ils les ont passés sous silence pour les oublier bientôt. Ils ont fait hommage à Aimé du rôle attribué par Jonas à Colomban et à Eustase dans la conversion de Romaric.

Peut-être Remiremont gardait-il au fond de son cœur un secret ressentiment contre Luxeuil, avec lequel, par la faute d'Agrestius, il avait eu dans son enfance quelques difficultés. Cela serait très humain... Et cela expliquerait les divergences entre la manière dont le biographe de Colomban, d'une part, et celui de Romaric et d'Aimé, d'autre part, racontent les mêmes faits.

Mais de refuser pour ce motif toute valeur à la *Vita sancti Amati confessoris*, de le reléguer parmi les falsifications du IX^{me} siècle, ce serait illégitime. Les prodiges même que rappelle le biographe d'Aimé ne méritent pas le dédain avec lequel les traite M. Krusch. D'abord, il est imprudent de parler de l'*inaudita simplicitas* ⁴²³ de la Vie d'Amatus, et d'en faire un argument contre sa valeur, quand on admet, et à bon droit, sans l'ombre d'une hésitation, l'authenticité de la Vie de Colomban. Beaucoup de chapitres de la *Vita s.*

Columbani contiennent des épisodes tout aussi extraordinaires que les faits les plus étonnants de la Vita s. Amati. Que l'on en juge par ces titres, pris au hasard parmi les premiers :

I 2. De ortu et ostensione solis genetrici per visum ostensa.

I 9. De aqua ex petra producta.

I 11. De supplimento piscium.

I 14. De fecunditate sterilis, etc.

D'une façon générale, dans tout fait donné comme Prodigieux, il faut distinguer trois éléments : la substance, les circonstances accessoires, l'interprétation.

La substance même du fait doit être admise, tant qu'une raison grave ne le défend pas.

Bien des circonstances ont pu être exagérées, ou même inventées. Mais tout en faisant la part de la piété, du sentiment, de l'imagination, dans les détails, nous Pouvons souvent garder l'essence même de l'événement raconté.

Quant à l'interprétation, l'historien, en tant qu'historien, n'a pas à s'en occuper. Pour concrétiser la question, voici un exemple, tiré de la Vita s. Amati : Le moine Bérian apporte à saint Aimé du pain et de l'eau. « Acceptoque pane, urceoque repleto aqua, pergite ad virum Dei, et his datis recedit. Cumque vir sanctus orationi incumberet, mox temptator in corvo adfuit, furatoque pane aquam effudit. Sed surgens Amatus, his contemplatis, ait : Gratias tibi ago, Domine Jesu Christe, quia meum augere iubes ieiunium. Et hoc per tuum aderit suffragium, quoniam nihil est quod in hoc mundo absque tuo geratur arbitrio ⁴²⁴. » Un corbeau emporte le morceau de pain et renverse la cruche. Voilà le fait. Libre à chacun d'interpréter ce petit accident comme il

le voudra. Certains esprits l'auraient attribué au hasard. Amatus, homme pieux, y voit l'influence néfaste du démon, et considère le malheur comme une épreuve permise par Dieu. Nul historien ne peut prouver qu'il avait tort — ni qu'il avait raison. Car cette interprétation n'est pas du domaine de l'histoire. Il faut pourtant retenir ceci : quelque interprétation que vous choisissiez, le fait demeure le même, et rien ne vous autorise à le révoquer en doute. Ainsi les miracles rapportés par le biographe d'Amatus n'ont rien qui nous invite à la méfiance : ils ressemblent d'ailleurs à ceux des anciennes Vies de saints les plus sérieuses.

Un autre point à examiner, c'est la mention de trois abbesses dans la Vita ss. Amati, Romarici, Adelphii : « Mactefledis, Cecilia, Tetta quae et Cebetrudis. » Un vieux catalogue des supérieures de Remiremont ⁴²⁵ donne la liste suivante :

1. Mactafledis abbatissa.
2. Erkhendruds abbatissa.
3. Sigoberga abbatissa.
4. Gebedruds abbatissa.
5. Sevilla abbatissa, etc.

Ces noms ont l'air d'inspirer une maigre confiance à M. Krusch, parce que dans la Vie de saint Colomban ⁴²⁶, on trouve parmi les abbesses de Farmoutier, les trois suivantes :

- II 12. De conversatione Gibitrudis.
- II 13. De Ercantrudis vita et obitu.
- II 14. De obitu Augnofledis.

Et il observe que, si nous intervertissons leur ordre, ces trois premiers noms correspondent aux trois premiers de la liste de Remiremont :

1. Mactafledis	—	3. Augnofledis.
2. Erkhendrdis	—	2. Ercandrdis.
3. Sigoberga	—	
4. Gebedrdis	—	1. Gibitrdis.

Tout lecteur non prévenu trouvera ces observations un peu risquées. Il n'y a entre ces deux listes qu'une toute petite ressemblance fortuite. En réalité, les noms des abbesses de Remiremont donnés par la *Vita* ss. Amati, Romarici, Adelphii, ne compromettent point le biographe.

Il parle de Mactefledis, première abbesse : « In hoc eodem exordio sui cœnobii elegit hic vir [Amatus] unam quae sororibus præesset... huius nomen erat Mactefledis ⁴²⁷. » Or, Mactafledis est en tête du catalogue ancien de Remiremont.

Il cite une « magnifica mater sanctarum virginum domna Cecilia ⁴²⁸ », que nous ne connaissons d'ailleurs pas ⁴²⁹.

Il fait de « Tetta quae et Cebetrudis abbatissa » une contemporaine d'Adelphe ⁴³⁰. « Gebedrdis abbatissa » figure en effet au quatrième rang dans le catalogue de Remiremont.

Aucune de ces trois affirmations ne contredit ce que nous savons par d'autres sources autorisées. Deux d'entre elles sont confirmées par la plus respectable liste des dignitaires de Remiremont. On aurait mauvaise grâce à ne point se déclarer satisfait.

Quant à la mention d'un « procurator » dans la Vie d'Adelphe ⁴³¹, il ne faut pas non plus en exagérer l'importance. Cette charge, inconnue à la règle de Colomban, apparaît, au contraire, dans celle de saint Benoît. Or, cette dernière ne fut introduite à Remiremont que vers le milieu du VIII^{me} siècle. La Vie d'Adelphe et par suite celle d'Amatus seraient donc postérieures à cette date. Mais il ne paraît pas légitime de tirer une conséquence aussi grave d'un seul petit mot. Lors même

que la règle de Colomban ne prévoyait pas un « diaconus procurator », est-il impossible que cette charge ait été créée, peut-être sous l'influence de la règle de saint Benoît, avant même introduction de celle-ci à Remiremont ? Car rien n'empêche que les moines de Remiremont aient connu la règle de saint Benoît, eux qui se trouvaient en relation avec Bobbio, et donc avec l'Italie où les maisons bénédictines étaient nombreuses ⁴³².

Afin de montrer que nous devons être circonspects en semblables matières, je citerai encore un détail. M. Krusch, pour accentuer le caractère ridicule de la Vita s. Amati, signale ce fait : « Alterum miraculum ad sanctimonialem spectat, quae absque licentia senioris pomum edere ausa esset ⁴³³. » Nous lisons, en effet, dans la Vie de saint Aimé « Puella sanctimonialis in eodem cœnobio absque licentia senioris pomum edendum praesumpsit ; sed mox diabolus ingressus eadem discerpere cepit ⁴³⁴, etc. » Aimé lui impose une pénitence et la délivre ainsi du démon. De manger un fruit sans permission, cela paraît, à première vue, une faute bien pardonnable, et l'on se demande pourquoi le biographe l'a relevée. Mais la chose devient très compréhensible quand on sait que plusieurs anciennes règles monastiques, parlant de l'obéissance aux supérieurs, disent expressément qu'on ne doit pas même toucher à un fruit : « Ut monachus nec poma tangere absque ordinatione praesumat ⁴³⁵... Nulli fratrum liceat vel pomum vel quodcumque olerum ad manducandum deferre ⁴³⁶. » Il est donc bien naturel qu'on ait attaché quelque importance à cette peccadille ; et Pour qui se rappelle les idées courantes dans les couvents du VII^{me} siècle, le texte de la Vita s. Amati n'a plus rien d'étrange.

Il nous paraît donc qu'il n'y a pas de raison suffisante pour ne point croire sur parole l'auteur de la Vita ss. Amati, Romarici, Adelphii. Il s'est peut-être trompé sur plusieurs points, mais il n'a pas voulu tromper. Ce qu'il nous dit de

lui-même doit nous servir de base pour l'appréciation de son œuvre.

Les conclusions coulent de source ⁴³⁷. Le biographe de saint Aimé connaît la tradition de Saint-Maurice, car il y est passé, et celle de Remiremont, car il y a vécu : son œuvre doit donc être prise en considération. Cependant elle ne constitue point un texte de première valeur, puisqu'il écrit un demi-siècle après la mort de son héros. De plus, elle n'est pas, elle ne peut pas être un récit absolument impartial, surtout pour certains détails. Il faut donc la contrôler et la rectifier par la Vie de saint Colomban ⁴³⁸.

3. Notes chronologiques.

Le texte capital sur lequel nous pouvons nous appuyer pour la chronologie de la Vie de saint Aimé est le suivant : « Temporibus autem illis, in partibus Vosagi vir egregius et religione celeberrimus abbas constabat Eustasius. Tunc forte fuit ut egressus metas penetraret Italiae, introiensque coenobium Agaunense, sciscitari coepit qui inter primos sanctitate primus ibidem haberetur. Tunc aiunt : An fortassis ignoras sanctum virum Amatum qui in hac excelsissima rupe iam fere per triennium duram gerit vitam ? Illeque his auditis, confestim montis per artam et pene gressu labentem conscendit semitam, inventoque viro, tanta caritate amplexus est, ut nullatenus pateretur eum sibi deesse. Quid plura ? Revertens ab Italia, ablatum sanctum hominem Luxovium usque secum deduxit ⁴³⁹. »

Il s'agit là du voyage que fit Eustase, lorsque, sur l'ordre de Clotaire, il se rendit à Bobbio pour rappeler Colomban ⁴⁴⁰. C'était en 614. Il y avait alors environ trois ans qu'Aimé vivait sur la montagne, il y était donc venu vers 611. Auparavant, il était resté une trentaine d'années à Saint-Maurice d'Agaune : « Cum monasticis normis iugiter incumbens, ut fere per annos XXX sese totum dedisset,

maioris heremi secretum expetens, clam a septis monasterii egressus, paululum procul in divexa excelssimi montis rupe semet, athleta Christi, contra diabolum praeliandum dedit ⁴⁴¹. » On l'avait donc reçu au monastère aux abords de 581 ; et comme il était alors tout jeune : « Adolescens..... a primsevo... ⁴⁴² », c'est autour de 565/570 qu'il faut chercher la date de sa naissance. Ceci posé, les principaux événements de sa vie se succèdent comme suit :

Vers 565/570, il naît à Grenoble ⁴⁴³.

Vers 581, son père Héliodore le conduit à Saint-Maurice ⁴⁴⁴.

Vers 611, après un séjour de 30 ans au monastère, il se retire sur la montagne ⁴⁴⁵ (apparemment là où l'on voit aujourd'hui Notre-Dame du Scex).

En 614, à la suite de saint Eustase, il part pour Luxeuil. Peu après, saint Romaric le met à la tête du monastère de Remiremont, qu'il vient de fonder ⁴⁴⁶.

Bientôt Agrestius trouble la bonne harmonie qui régnait entre Remiremont et Luxeuil. Le Concile de Mâcon, 626/627, s'occupe d'Agrestius ⁴⁴⁷.

En 627/628, mort d'Agrestius. Romaric. et Aimé se réconcilient avec Eustase ⁴⁴⁸. Aimé meurt peu après,

Il n'est pas possible de préciser davantage la date de la mort de saint Aimé.

INCIPIT VITA SANCTI AMATI CONFESSORIS ⁴⁴⁹.

[1. Imperiis tuis beatissime papa Dydo, eloquio quidem exiguo, sed voto uberrimo parere disposui. Precipis itaque ut sancta illa opera quae in hac luce egit beatus Amatus, litterarum paginis in processu temporis mandare debeam, nec silentio magis fore pretereundum, quod dignum est summis laudibus celebrandum. Nunc igitur, annuente Domino et te iubente, pauca de multis expediam, tamquam scilicet litteratis viam huius itineris ostendens].

[2. Ille denique temporibus Dagoberti regis, sicut moribus egregius, ita in cunctis sanctitate nomine et actu Amatus fuit. Nobilibus natus parentibus, ex romana oriens stirpe, in suburbano Gracianopolitanae civitatis preclarae indolis puer exortus est, patre videlicet nomine Hiliodoro, summae christianitatis religioni innixo. Cum ergo esset vir devotissimus, filium Amatum ut monasticis traderet excubiis devovit, atque beati Mauricii liminibus mancipandus adolescens tanquam munus Deo acceptabile offertur. Haut mora, post temporis spatium a primevo inter primatos imbutus, primus in bonis habetur].

[3. Nam cum monasticis normis iugiter incumbens, ut fere per annos XXX sese totum dedisset, maioris heremi secretum expetens, clam a septis monasterii egressus, paululum procul in divexa excelsissimi montis rupe semet athleta Christi contra diabolum preliandum dedit. Nam cum ab abbate sui monasterii vel a fratribus anxio et solerti quereretur studio, triduo ille die cum ieiunio peracto, vix tandem per obliqua montis inter saxorum periculosos scopulos sancta repperiuntur vestigia, et perventum est ubi sanctus latitabat quidem hominibus, sed presto erat Deo. Cumque repertus fuisset, ut ad monasterium remeare deberet, deposcunt, quia abbas fratresque anxii merentesque essent pro illo, vel quid sibi vellet ista abscessio, sciscitarentur. Illico ait : sinite me, o fratres, obsecro, in hoc arto locello mea deflere admissa atque Redemptori meo sedulo deservire obsequio] ⁴⁵⁰.

4. [Nam cum ex his evellere eum non potuissent, tunc aiunt : Quid vis ut sit tuae sustentationis alimentum ? Saltim indica nobis. Tum ille : Panis, inquit et aqua post triduanum, quousque Dominus voluerit, subpletum ieiunium ; ut tribuantur mihi pociora, non flagito nec egeo, et hic (subintellige : panis) ordei sit. Haec dicta illumque inventum narrant abbati. Tunc unus deinceps ab abbate eligitur minister de fratribus cui nomen erat Berinus, qui

continuis ei famularetur obsequiis. Acceptoque pane, urceoque repleto aqua, pergit ad virum Dei, et his datis, recedit. Cumque vir sanctus orationi incumberet, mox temptator in corvo adfuit, furatoque pane aquam effudit. Sed surgens Amatus, his contemplatis, ait : Gratias tibi ago, Domine Jesu Christe, quia meum augere iubes ieiunium. Et hoc per tuum aderit suffragium ; quoniam nihil est quod in hoc mundo absque tuo geratur arbitrio].

5. [4. Post aliquod igitur temporis, parvum eidem construitur antrum. Sed artifex mensuram cubiculi non tenens, accedens ad virum Dei, ait : Sinite me paululum pergere ad locum quo lignum ceditur, quoniam trabiculus noster duorum manubriorum mensura brevior esse videtur. Tunc ille : noli, inquit, fili, sed revertere et metire ; habeto fidem. Reversus igitur mensumque lignum repperit tot largius, quot dudum fuerat brevius. Illico remeans ad hominem Christi narrat quod actum est. Tum ille : Sile, inquit, et noli eum abscidere, quoniam donum Dei est huius operis. Ego enim testis sum quia forinsecus tecmine ceteris imminentem suprascriptam mensuram largius vidi].

6. Aliud denique miraculum per eundem virum Dominus fecit. Cumque iam per anni spatium eidem a-quam de vallium amnibus a ministro deferretur, condolens iniuriae fratribus ait : Accedamus fratres et eamus ad saxum hoc ⁴⁵¹ et oremus, quoniam potens est Deus aquam de petra producere. Oratione igitur suppleta, surgunt uterque, atque baculo, quem manu vir Dei gestabat, silicem percussit ; egressaque⁴⁵² mox limpha perennis manat ; ibique parare iussit cisternam plumbeam. Hanc ego repletam aqua foras eructantem iugiter vidi.

7. Post haec namque in eadem rupe parvulum spatium terrae reperiens, absciso nemore, campellum fecit, utpote capientem quartam partem modii, in quo ordeum serere solebat ; justum quippe est, dicens, ut proprio unusquisque vivat labore. Habuit autem et infra cellulam molam, quam

tunc manu agebat, cum canenti ei fessisque membris somnus obreperet. Calciamentis autem pedum nullo tempore ibidem utebatur : locellus autem in quo ad molendum pedes extendere consueverat, minutis et acutissimis lapidibus refertus erat. Mos itaque illius fuit, ut temptationem carnis vel somnium corporis per laborem molae abigeret.

8. Quodam autem tempore, cum in campello, quem excolere vir Dei solebat, sarculo foderet, de excelsa montis rupe saxo immani ruente, cellulae suae intuitus mox imminere ruinam, quod, reor, diabolica compulisset astutia ; sicque signum crucis pingens ait : In nomine Jesu Christi praecipio tibi ne amplius descendas, cumque iam in propinquo tecmine mansiunculae esset statim sistens monti haesit. Pendet autem ex latere et monti haeret, nec speluncam laedit. Crebro autem diabolus cum satellitibus accedens suis, concutiendam et evertendam cellulam a monte funditus minabatur ; ille vero in Domino fortissimus praeliator, inconcussum et intrepidum gestabat pectus dicens : Dominus mihi adiutor est, non timebo quid faciat mihi homo.

9. Denique illius loci episcopus familiarissima eidem devinctus erat karitate ; cui cum crebra visitatione delectaretur adesse virum Dei, propter Christi amorem paupertatem sectantem, decrevit auri quantitatem consolari, utrum sibi an pauperibus voluisset decernere. Ipse vero ait : O bone praesul, haec quae offeruntur a te illis tribuenda sunt quibus necessitas maior incumbit. Ego autem spretis retiaculis mundi, nudus egressus sum de utero matris meae, nudus revertar in terram. Is namque cum haec importuno inferre precatu vellet, nec potuisset, clam, cum egrederetur, altariolo in quo missas celebrare adsuetus erat, aurum superposuit ; eumque ex more, nocte subacta, ad sacra mysteria hora legitima famulus Christi venisset, repertos solidos tanquam inimici [execrans] 453

insidias, in vallium ima praecipiti demersit, iactatu dicens : Dominus pars haereditatis meae, ego his non indigeo.

10. Vervecum quippe pellibus membra tegebat. Temporibus denique quadragesimae quinque nucleis nucum cum parvo poculo aquae in cotidiana refectioe illius, post vespertinis laudibus peractis, vilis quidem, sed Deo placita a coena parabatur. Interdum quippe triduana crebroque prolixiora protrahens ieiunia, fessis membris, sed Spiritu sancto repletus, iugi Christo famulabatur obsequio. Balnearum fomentis bis tantum ibidem utebatur in anno, ante sanctam videlicet diem Natalis Domini eiusque sacrae resurrectionis Paschae. Haec erat illius sui corporis cura. De cetero vero pleraque latent occulta, quae tunc ⁴⁵⁴ gesta sunt miracula.

11. [5. Temporibus autem illis in partibus Vosagi vir egregius et religione celeberrimus abbas constabat Eustasius. Tunc forte fuit ut egressus metas penetraret Italiae, introiensque coenobium Agaunense, sciscitari cepit, qui inter primos sanctitate primus ibidem haberetur. Tunc aiunt : An fortassis ignoras sanctum virum Amatum, qui in hac excelsissima rupe iam fere per triennium duram gerit vitam ? Illeque, his auditis, confestim montis per artam et pene gressu labentem conscendit semitam, inventoque viro, tanta caritate amplexus est, ut nullatenus pateretur eum sibi deesse. Quid plura ? revertens ab Italia ablatum sanctum hominem Luxovium usque secum deduxit, affirmans lucernam non esse sub modio occultandam, quin potius illis qui in domo sunt lumen prebendum, et illum perfectiorem viam posse tenere, qui proprias sedes reliquerit].

12. [6. Denique, conversatus aliquod temporis in monasterio illo sanctus Amatus, ab omnibus amatus effectus est. Erat utique serenus in vultu, hilaris in aspectu, preclarus et celer eloquio, cautus et firmus consilio, compunctioni deditus, profusus in lacrimis, temperatus in

prosperis, mitis et letus in adversis, moribus egregius, sanctitate fulgentissimus, caritate in omnibus peditus, abstinentiae discretioni innixus. Sic utique omnibus bonis ditatus, tamquam lumen magnum in mundo renitebat. Factum est autem in temporibus illis, directus a fratribus ut quasdam urbes Austrasiorum lustraret ; multa enim gratia predicationis in illo vigebat].

13. [7. Vir autem nobilis erat in palacio et honorabilis in populo, cui nomen erat Romaricus, sub laïco quidem habitu, sed iam tunc mentem gerebat religiosam. Nutu ergo divino, ut credo, faciente, ad huius domum hospitalitatis gratia, sanctus adfuit Amatus. Intuitus autem virum Dei, cum multa reverentia et honore suscepit. Cumque iam mensa posita esset, coepit inter epulas flagitare, ut sibimet desideranti verbum salutis nuntiaret]. Mox ille cum velox et cautus esset in verbo, exorsus ait : Cernis hunc discum argenti magnum ? Quantos iste jamdudum servos habuit, quantosque deinceps habiturus est ! et tu, velis nolis, nunc suus es servus, quoniam ad servandum eum possides. Sed nunc aequum super se edentibus tibi etiam et servis tuis prestat suffragium, de quo a te, qui eum nunc servas, ratio in futuro requirenda exigetur ; scriptum namque est : Aurum et argentum vestrum aeruginabit, et aerugo eorum in testimonium vobis erit. Unde Dominus ait : Vae vobis divitibus, qui habetis consolationem vestram.

14. His denique auditis, Romaricus ait : Obsecro sanctitatem vestram aliquantulum dierum spacium mecum facite, et narrate quid me oporteat facere : quoniam id quod olim angens gestiebam, modernis nunc annuente Domino congratulor adfore temporibus. Tunc Amatus exorsus ait : Ausculta paululum, vir bone, cum sis nobilitate parentum excelsus, et divitiis inclytus, ingenioque sagax, miror si non nosti responsum Domini. Cum quidam eum interrogasset, quomodo aeternam capere posset vitam dicens : magister bone, quid faciam, ut habeam vitam

aeternam ? Et paucis interpositis eidem dicitur : si vis autem ad vitam ingredi, serva mandata. Dicit ille : quae ? Jesus autem dixit : Non homicidium facies ; non adulterabis, non facies furtum non falsum testimonium dices. Honora patrem et matrem, et diliges proximum tuum sicut teipsum. Dicit illi adolescens : Omnia haec custodivi quid mihi adhuc deest ? Ait illi Jesus : Si vis perfectus esse, vade, vende omnia quae habes, et da pauperibus, et habebis thesaurum in caelo ; et veni, sequere me. [Audiens autem hoc vir Dei Romaricus, desiderio Domini et amore refertus, non multis post actis diebus, spretis divitiis et rebus secularibus, detonsum servitio Domini sui caput, sese monasticis inbuendum tradidit normis.

15. Hisque perfecte edoctus, per idem tempus, consilio proculdubio omnipotentis Dei agente, sanctus magister Amatus et discipulus eius scilicet Romaricus sub magna sanctitate atque summae perfectionis religiosissima intentione monasterium puellarum condunt]. Hoc autem dum aedificaretur, quidam contractus pedibus, ablato gressu, quatiebatur infelix. Adfuit ergo sancto Amato, obsecrans sibimet pristinae virtutis incolumitatem praebendam. Tunc almificus vir ait : Domini mei Jesu Christi est tibi dare haec quae poscis, o fili mi. Sed misericordia motus, rursus dixit : Et quia video his te indigere, esto nobiscum saltem paucis diebus, oremusque pariter Dominum. Habeto ergo fidem et erit datum ab illo necessitudine tuae quae flagitas, quomodo affatim benigna est misericordia eius. Quid plura ? in proximo temporis tribuitur debili gressus, atque rursus arva plantas dudum peregrinas terenda exultantes recipiunt et graditur deinceps homo pedibus propriis qui pridem pedibus gestabatur alienis.

16. Puella namque sanctimonialis in eodem coenobio absque comeatu senioris pomum edendum praesumpsit ; sed mox diabolus ingressus eamdem decerpere coepit-Tunc nuntio prepeti amatus adest et mox assistentibus ait :

Numquid non praedixi vobis quia inimicus noster diabolus tamquam leo rugiens circuit quaerens quem devoret ? Denique puellis ait : Oportet, o filiae, ut iste immundus spiritus vigiliis et ieiuniis atque oratione pellatur, et his denique impositis, deceptor aufugit. Cumque incolumis scroribus reddita fuisset, vir almificus dixit : ecce íatuemini quid nobis Dominus praestitit, o bonae sorores, sicut scriptum est : Resistite diabolo et fugiet a vobis. Consuetudo utique illius erat ut id quod suis orationibus Dominus tribuebat, aliorum meritis actum fuisse ad scriberet.

17. [8. In hoc eodem exordio sui coenobii elegit hie vir unam quae sororibus praesset, et haec erat desiderio Domini plena et religione precipua : huius nomen erat Mactefledis. Hanc ad exemplum summae sanctitatis ceterarum imitandam proposuit, sed omnipotens Deus qui suorum semper est fidelium suffragator, volens eius laboribus et sancto desiderio, quantocius aeterna tribuere premia, priusquam in hac sollicitudine duorum, ut conicior, annorum curricula peregisset, ad finem huius vitae venit].

[9. Sed una e sororibus, praecedenti nocte per visum mirae magnitudinis stellam egredientem de monasterio vidit, caelosque introeuntem conspexit. Prefata autem Mactefledis cum in ipso articulo suae vitae iam in egressu anima esset, quaedam soror ait : Canite psalmos quia iam mater nostra nos relinquit. Illaque inter haec dixit : Silete paululum quoniam sanctus Paulus nondum adest. Et post pusillum denique annuit, utcanerent. Sicque sancta anima illa de hac luce laeta properavit ad Dominum].

18. [10. Porro sanctus Amatus semper heremi secretum diligens, infra profunda vastaque Vosagi castrum repperiens, sicut inpresentiarum cernitur, monasterium transmigravit, ibique opitulante Domino, multis virginibus psallentium per septem turmas, in unaquaque duodenis psallentibus, die noctuque ingiter instituit. Sed ipse in obliqua montis parte concavum repperiens saxum,

angustum sibi soli habitaculum praeparavit, habuitque lectulum in alveolo ad status sui mensuram factum. Siquidem et specus amplius longiusque non eminebat, et desuper immanis rupis pendeat, atque per hanc minister fune tintinnum ligatum parvam particulam panis cum modico aquae poculo homini Dei Amato praebebat].

[19. Dominicis vero diebus egrediens, fratribus vel sororibus iugiter sanctas scripturas relegat ; ammonens illos ad aeterna praemia et coelestem patriam quantocius properare. Totus enim erat dulcis consilio, totus amatus eloquio ; plenus quippe Spiritu sancto, caelēste semper meditans opus. Moris sui fuit consuetudo, ut dum iugiter hilarem vultum gerebat, ad instar racemi guttas lacrimarum ab oculis illius effluerent. Sepe enim presago verbo etiam quorundam cogitationes prodebat].

20. Quodam itaque die, dum quidam frater in praesentia sui graderetur, Siste, inquit, frater mi, loquar tecum. Vereor, dulcissime meus, ait, ne forte inimici vesana subtilitas aliquid tibi cupiditatis malum contra regulae decretum proprium habere iniciat. Tunc ille : Absit a me, secus quippiam agere, nisi id quod tua sanctitas praedicat et nostra continet regula. Inter has igitur fabulas sanctus vir oram cucullae illius tenens, utroque digito hinc inde amplexus, consutum infra trientem repperit, moxque ait : Hic ergo quae habes, o frater mi ? Confestim ergo pavore percussus, pedibus sancti viri sese prostravit dicens : Heu mihi misero tremissem furatus sum. Tum ille : Surge, inquit, et age poenitentiam : qui furabatur jam non furetur.

21. Quadam denique die puellae sanctimoniales, dum apum examen recipere gestiunt, sanctus adfuit vir. Erant autem ibi duo vasa, apibus parata ; quibus ait : vultis hoc examen recipere ? Dicunt ei : Istud vas lacte et bona herba linivimus ; in hunc recipiendae sunt apes. Nolite, ait, sed in aliud vas recipiantur. Et his dictis abiit. Illae ergo postponentes sancti viri mandatum, in vase quod paraverant apes aptaverunt ; sed contra iussum viri Dei

capturam intromissae fere per quinque dies nec volatum capiunt ; nec suarum necessitudini florigeras decerpunt silvas. Crebro autem advenientes puellae pulsan vas ; illae quidem vivae intro murmurant, nec tamen foras egrediuntur. Tunc tandem puellae iussa hominis Dei ad memoriam revocantes, ad eundem pergunt et narrant ei omnia. Tum ille : Ite, inquit, atque migrentur in vas de quo dixeram. Cumque factum fuisset, tamquam de carceris custodia exeuntes, mox laetae et volatum capiunt, et esum, atque omnibus ibi laborantibus ampliora illae lucra fecerunt. Multa quidem miracula in hac vita vir ille peregit, quae nunc ut stilo pandantur affatim satisque prolixum volumen faciunt. Nunc igitur ad illa narranda properemus quae propinquant obitus sui die laudabiliter fecit.

22. [11. Amatus igitur ante anni peractum circulum imminere obitus sui diem quibusdam fratribus praenuntiavit. Erat itaque quidam frater quem familiari retinebat affectu. Illo autem accito, ait : Si nosti ab ineunte aetate sub quanto studio et karitate te nutrierim, volo ut ea quae tibi praecipio secreta facias et caute peragas, quoniam appropinquare iam meae mortis exitum proculdubio credas. Habeto ergo socium ad hoc opus Castorium nostrum presbiterum, pergesque in silvam hanc, atque cinere evecto, facite de cilicio culcitam meam, quam repletam in lectulo strati mei ponite, quoniam de quibusdam factis meis penitere oportet me et libet],

23. [Tunc frater ille : O Domine, inquit, quomodo hoc potest fieri ut sustineas ista, quoniam pro longa abstinencia et tribulationibus multis iam fessus es membris ? Tum ille : His autem, frater, te nesciente olim iam usus sum, sed robustum me Dominus fecit semper in illis esse. Confessionem meam, inquit, coram omnibus fratribus facere dispono, et poenitentiam legittimam accipiens, ita opto de hac luce quandoque exire. Tu vero age quae dixi. Factumque est quod praecepit. Iam non multis post actis diebus, accitis fratribus, si qua se meminit deliquisse,

prostratus cilicio et cinere, in eorum praesentia publica voce confessus est. Hanc igitur dum gereret poenitentiam, inaequalitatem corporis perpessus, iugi quatiebatur dolore. Sed vir sanctus cognoscens peccatorum suorum purgationem tempus advenisse, in his infirmitatibus multiplici exultabat laetitia].

24. [Aderant denique qui coram eo sanctas scripturaslegerent ; veniebant namque catervatim et fratres qui verbum salutis audirent. Cumque iam isti imbuti recederent, alii imbuendi accedebant ; similiter et ancillae Dei, oris [= horis] competentibus turmatim commeantes. plenissimam ab eo de ventura vita capiebant doctrinam. Cumque iam, prope anno peracto, in hoc cilicio et cinere, membris infirmitate plenis diebus ac noctibus iugiter orationibus incumberet, cute et carne sublata, ossa pura patebant. Sed vox illius perseverans cum fletibus semper erat ad Christum].

25. [12. Venit igitur dies ultimus laetus quidem animae suae, sed fratribus et sororibus amarus. Passim tunc per omnes cellas illas fletus et meror regnabat. Lugebant igitur semetipsos a tanto viro desertos esse, sed congratulabantur illi iam angelorum contubernia adeptum fuisse. Mox itaque cum ad finem venisset, cuidam fratri praecepit dicens : Affer, inquit, epistolam papae Leonis ad sanctum Flavianum datam, quoniam in ea plenissima ratio fidei catholicae continetur. Allataque epistola coram eo legebatur. Cumque in praesenti recenseretur, sanctus vir dicebat : Sic credo, Trinitas ineffabilis, ita confiteor, Deus omnipotens, ita de te sentio, Filius Dei Jesu Christe, qui pro nostra salute dignatus es in hunc mundum venire sic de te intellego, Deus aeterne, Spiritus sancte, unum Deum in Trinitate, trinumque in unitate confiteor ; ita edoctus de tua sentio incarnatione, piissime Christe. Quid plura ? Per universas sententias suam semper aptabat confessionem, scilicet ut vir sanctus se in omnibus orthodoxum comprobaret].

26. [13. Denique cum esset in sancta humilitate praecipuus, indignum se reputans infra valvas basilicae sepeliendum, in introitu hostii basilicae sanctae Mariae suum iussit praeparare sepulcorum, scribens desuper titulum quem ipse edidit, hoc modo dicens : Omnis homo Dei qui in hunc locum sanctum ad orandum introieris, si obtinere merearis que postulas, pro anima Amati poenitentis hic sepulti, Domini misericordiam deprecari digneris, ut si quid mea parvitas de meis multis peccatis obtinere non potuit, tepide penitendo, obtineat vestra tantorum caritas, sedule Domini misericordiam deprecando].

27 [14. Adunati ergo fratres atque sorores, universus que sexus, lugentes praestolabantur exitum sancti viri, evangelia scilicet legentes atque psalmos, ymnosque coram lectulo decantantes. Inter has igitur voces veniam universis petens atque eis valedicens, ita emisit spiritum. Tunc exultare magis ibi libet, sed flere potius compellitur. Flent ergo monachi plangentque devotae puellae lugentque universi populi, sexus uterque, adolescentes atque infantes, sanctum virum defunctum fuisse, seque orphanos atque angentes esse relictos].

28 [15. Sepultus ergo est loco quo ipse praeceperat sed in die tercio cuidam fratri, matutinis dictis, per visum apparuit, dicens : Quid agitis, o fratres ? Tum ille : Lugentes atque tristes sumus de tua absentia, pater piissime, quia orphanos dereliquisti nos. Ad haec ille dixit : Ne contristemini, scitote absolutum me de peccatis, bene in praesentia Domini mei receptus. Vos autem nunc in hoc loco paupertatis caminus exquoquit, sed non post multum temporis Dominus Deus omnipotens omnibus bonis istic vos habundare faciet. Dic interim fratri Romarico ut equo animo sit et de monasterio grandem sollicitudinem gerat, et memento mei semper. Et his dictis abscessit. Confestim surgens frater ille, haec universa cum lacrimis narravit homini Dei Romarico].

29. [16. Post haec regis munificentia repente circiter ducentos aureos ibidem destinavit. Nam et deinceps largiente Domino, sicut in praesenti cernitur, plurima adiutoria Habensis monasterii mancipata sunt usibus. Haec proculdubio optinuit sancti Amati oracio].

[17. Denique cum iam anni circulus peractus esset, et sub illo tumulo, ut supra diximus, beati viri tegerentur membra, et ob illius sollempnitatem nocte vigiliae celebratae fuissent, rursus post matutinos cuidam fratri revelatum est ut quantocius beata membra illa infra basilicam sanctae Mariae ponerentur. Quod confestim, opitulante Domino, sub magna est reverencia celebratum, ubi annua revolutione populorum catervae ad ipsius sollempnia festinantes, per eius interventum salvandos se fore non dubitant, ipso largiente, qui cum Patre et Spiritu sancto, vivit et regnat in Trinitate perfecta Deus per inmensa saecula saeculorum. Amen.

Explicit vita sancti Amati confessoris Christi].

Miettes d'histoire et de liturgie.



Le lecteur sera heureux, pensons-nous, de trouver ici groupés quelques fragments qui présentent un intérêt particulier pour l'étude des origines de l'abbaye Saint-Maurice, et que nous n'avons pu placer ailleurs. Nous les reproduisons simplement à titre documentaire, pour compléter les pages précédentes. Les deux premiers attestent des rapports étroits entre Agaune et la vieille abbaye de Saint-Claude. Les trois suivants, sont comme trois chapitres du Liber miraculorum de Saint-Maurice, que personne, à notre connaissance, n'a écrit. Nous y ajoutons deux petits poèmes en l'honneur de la légion thébaine et la plus ancienne messe connue de Saint Maurice.

1. Voyage de Saint Romain à St-Maurice.

(vers 440/450)

Et quia⁴⁵⁵ sanctissimi viri Palladii fecimus mentionem, cuius beatissimus Romanus tam in cenobio quam in itinere, tamquam vere karitatis comite, fido solatio potiebatur,

retexam etiam illud cui idem frater interfuit et factum vulgatumque urbi ac populis celare non potuit.

Basilicam sanctorum, immo ut ita dixerim castra martyrum in Acaunensium locum sicut passionis ipsorum relatio digesta testatur, quae sex milia et sescentos viros ne dicam ambire corpore in fabricis, sed nec ipso ut reor campo illic potuit consepire, fidei ardore succensus deliberavit expetere. Cumque digressus Genuam, nulli omnino esset pauper incessus — et certe minime signari vel agnosci cupiens — publicatus, accidit ut, inminente ⁴⁵⁶ vespera, speluncam qua propter aggerem leprosi duo, id est pater cum filio versabantur, intraret. Igitur cum infelices ipsi, intrante misericordia iam felices, ligna usibus convecturi, eminus aliquantulum absentarent, beatissimus Romanus, pulsata reserataque clausurula, speluncam ingressus est. Cumque orationem religiosa functione compleret, ecce ! laboriosi ipsi ligna deferentes adveniunt, eiectisque in vestibulo lignorum surculis, novos atque inopinatos hospites non sine hesitatione respiciunt. At vero sanctus Romanus, ut erat singulari benignitate conspicuus, consalutatis blandissime complexisque Martini in morem, utrumque sanctissima fide et karitate deosculat. Et oratione cum reliqua sollemnitate percepta, vescuntur simul, una manent pariterque consurgunt ac delucescente crepusculo, agens Deo hospitibusque gratias caeptum iter adgreditur. En, o mira fides, mox ut ipse egressus est apparuit in operatione similitudo cuius iam praecesserat in imitatione constantia. Leprosi namque illi per confabulationem recordationemque magnorum hospitem mutua semet consideratione respicientes, elevata cum gaudio voce de salute communi gloriantur alterutrum et concite ad civitatem currentes, quia causa elymosinae multis non habebantur incogniti, sanitatis preconia virtutisque gaudia pontifici et clero popularibus maximisque aperta ac propria testificatione declarant. Tum

vero mirum in modum catervatim irruentes ad singulos, auctorem facti, rimantibus oculis, sicubi adesset, diligenter inquirunt. Cumque eum dubia adhuc luce innotuisset properasse festinum, electos de ecclesia viros in sancta exploratione perfectos iubet excurrere et custodire Brestis ⁴⁵⁷ montis saxosas angustiasne fortassis in reditu arto conclusoque aggere exclusus, nequiret a Genavensibus invadi caelestis regni pervasor. Igitur cum repertum percontatione cautissima, quasi per oportunitatem comitaturi, karitatis vinculis nexuissent, praecurrens repente unus nuntiat urbi ; ceteri vero ita eum sermocinatione sancta conligant ut suspicione careret donec obvio pontifici et populis ultra moenia deveniret in manibus. Ipsi vero qui fuerant a lepra, ut diximus, emundati, crebro cum lacrimis adeuntes, prostrati vestigiis advolvuntur. In quorum quoque gaudiis civitas universa conlacrimans, tersit proculdubio et ipsa per fidem interius peccata morbi contagione concreta, sicut et illi quoque propulerant dirae calamitatis exuvias. Ducitur ergo immo rapitur Christi servus, primitus a sancto pontificio dein a clero omni et civibus, a popularibus quoque utriusque sexus inormitate permixta, pro salutis remediis magna ambitione constringitur. Cunctos tamen revera, ut Christi famulus, convenientissime benedixit, hortatus est primitus in religione gradientes, monuit tardantes propter incertum vitae ne sero vellent in melius mutare sententiam. In merore vero positos paterna benignitate consolatus est, infirmos iuxta fidem pristinae restituit sanitati, se quoque ad coenobium celeritate omni reddidit iuxta morem ne saeculi male blandientis inlecebris humana delinitus confabulatione auditu forsitan pollueretur aut visu.

2. Prologue de la Vita Patrum iurensium.

(vers 515/525)

Sacer⁴⁵⁸ ille evangelicus archanusque amicus, dum pietatem suam mystice mortalibus edocet non negandam, intempesta nocte supplici panes Trinitatis, si pertinax pulsaverit, adstruit non negari. Hoc magnum secretumque archanum, ruptis obstinationis vinculis, pietatis patitur aditu reserari, quod licet ineffabili divinoque, ut discimus praemineat sacramento, habet tamen in mystica remunerationis questum, etiam dum simpliciter servatur in littera. Unde vos, o piissimi fratres, Johannes atque Armentari, vehementius amicum gemino pulsantes affectu, si oris cordisque mei claustra reserare distulero, insignitum pertinacis avaritiae notis, nec cibum mecum apostolica traditione pronuntiatis posse vos sumere. Igitur ineruditi cordis verecundiam rumpens, trium vobis abbatum Jurensium vitam, id est sanctorum patrum Romani, Lupicini, Eugendi, pro supradictis panibus trinifer relator adponam siquidem theoretica illa conversatio vitaeque vestra, qua prior priscum secutus Johannem, supra urnam sancti Mauricii, id est legionis Thebeorum martyrum caput, velut ille eximius apostolus atque sinistres supra salutiferi pectus recumbit auctoris, alter vero in modum natatilis arcae, dum illic in coenobio et iam claustro peculiaris cellae contentus mundi turbines in tactus inridet uterque tamen absque alimonia spiritali nequit omnimodis inviolabiliter exerceri. Quamvis ergo Agaunus vester Gallico priscoque sermone tam primitus per naturam quam nunc quoque per ecclesiam veridica prefiguratione Petri petra esse dinoscitur, agnoscat tamen caritas vestra et inter pineas abiegnasque Jurensium silvas ipsam quondam a psalmographo in campis silve mystica significatione repertam, quae nunc inibi sanctis fratribus, sublato iam praefigurationis enigmate, pedisequa stabilitate calcatur. Et quamquam non decoloret virtutum amplitudinem sermonis angustia, tamen karitatis

vestrae suffragari mihi suffragia posco, ut si laus vitaeque digna venerabilium abbatum nequit forsitan ab imperito, ut convenit, reserari, dum per se affatim rutitat, garrulitatis nostrae ore nequeat deturpari. Amen.

3. La tempête apaisée sur le Léman.

(Entre 561 et 593).

Cum⁴⁵⁹ autem Gunthramnus rex ita se spiritalibus actionibus mancipasset ut relictis saeculi pompis, thesauros suos ecclesiis et pauperibus erogaret, accidit ut, misso presbitero, munera fratribus qui sanctis Agaunensibus deserviunt, ex voto transmitteret, praecipiens presbitero ut ad eum rediens sanctorum sibi reliquias exhiberet. Igitur dum impleta regis praeceptione, cum his regrederetur pignoribus, Limanni lacu per quem Rhodanus influit, navigium petit. Extenditur autem lacus ille in longitudine quasi stadiis quadringentis, latitudinis vero in stadiis CL. Denique revertens presbiter ut diximus, cum navigium hoc fuisset adgressus, subito tempestas exorta fluctus tollit ; ad sidera surgunt undarum montes, et nunc puppis naviculae, prora dehiscens, fertur in altum, nunc iterum dimersa puppi, prora tollitur in sublimi. Turbantur nautae et nihil aliud nisi sola mors in periculo praestolatur. Tunc presbiter cum videret se his fluctibus obrui et spumis undarum ipsarum graviter operiri, extracta a collo capsula quae sanctorum pignora contenebatur, undis tumentibus fidus obicit ac sanctorum praesidium clara invocatur voce dicens : « Ne peream in his fluctibus, virtutem vestram depraeor, martyres gloriosi, sed potius qui iugiter pereuntibus praebetis auxilium mihi quaeso dexteram salutis porregere dignamini, fluctus obpraemite nosque ad litus optatum vestri adiutorii ope reducite. Et haec dicens, cessante

vento, decedentibus undis, ad litus evecti sunt. Haec ab ipso cognovi presbitero. In hoc enim stagno ferunt tructarum piscium magnitudinem usque ad centum librarum pondere trutinari.

4. Le miracle du petit élève de St-Maurice

(2^{me} moitié du VI^e siècle).

Magna⁴⁶⁰ est enim virtus ad antedictorum martyrum [Acaunensium] sepulchra de quibus relictis pluribus pauca perstringere libuit. Mulier quaedam filium suum unicum ad hoc monasterium adducens abbati tradidit erudiendum, videlicet ut factus clericus sanctis manciparetur officiis. Verum cum iam spiritalibus eruditus esset in litteris et cum reliquis clericis in choro canentium psalleret, modica pulsatus febre, spiritum exalavit. Cucurrit mater orbata ad obsequium funeris plangens, sepelivitque filium. Verum tamen non sufficerunt hae lacrimae dolori quae in exsequiis sunt effusae, sed per dies singulos veniebat et super sepulchrum nati sui emissis in altum vocibus heiulabat. Cui tandem apparens per visum noctis beatus Mauricius ait : « Quid tu, o mulier, incessanter filii obitum plangens, nunquam desistis a luctu ? » Cui illa ; « Dies, inquit, vitae meae hunc planctum non expleunt, sed dum advixero, semper defleam unicum meum, nec unquam mitigabor a lacrimis donec oculos corporis huius debita mors concludat. Cui ille : « Noli ita, ait, quasi mortuum flere, sed aequanimiter age ! Nam scio eum nobiscum habitare et sedes vitae perennis consortio nostro perfrui. Et ut veraciter credas certa esse quae loquor, surge crastina die ad matutinum et audies vocem eius inter choros psallentium monachorum. Et non solum die crastina sed etiam omnibus diebus vitae tuae, cum veneris, audies in

psallentio vocem eius ; ideoque ne fleveris eo quod gaudere te oporteat potius quam lugere ». Surgit mulier longaque ducit suspiria nec abdormit in stratu suo donec signum ad consurgendum commoveatur a monachis. Quo commoto accedit ad ecclesiam aliqua de visione quam viderat probatura. Nichil enim praeteriit de pollicitatione sancta, sed quae fuerant divinitus nuntiata, mox impleta noscuntur. Verum ubi cantor responso, antephonam caterva suscepit monachorum, audit genitrix, parvuli vocem cognoscit et gratias agit Deo. Sed et illud quod martyris ore promissum habebatur prorsus impletum est, ut omnibus diebus vitae suae cum accessisset mulier ad psallentium vocem audiret huius infantuli inter reliqua modolamina vocum.

5. Les guérisons au tombeau de saint Sigismond

(2^e moitié du VI^e siècle).

Saepe⁴⁶¹ enim Dominus arrogantiam contumacis mentis virga correctionis enervat, ut eandem cultus sui venerationi restituat sicut quondam de Sigimundo rege manifesta fide gestum profert. Hic etenim post interemptum per iniquae consilium coniugis filium, conpunctus corde Agauno dirigit, ibique prostratus coram sepulchris beatissimorum martyrum legionis felicitis, paenitentiam egit, deprecans ut quaecumque deliquerat in hoc ei saeculo ultio divina retribueret, ut scilicet habeatur in iudicio absolutus si ei mala quae gesserat, priusquam de mundo decedat, repensetur. Ibique et psallentium cotidianum instituit locumque tam in territoriiis quam in reliquis rebus affluentissime ditavit. Postea vero captus a Chlodomere rege cum filiis, interfectusque eius iussu, ad eodem loco delatus, sepulturae mandatus est ; quem in consortio

sanctorum adscitum ipsa res quae geritur manifestat. Nam si qui nunc frigoritici in eius honore missas devote celebrant eiusque pro requie Deo offerunt oblationem, statim conpressis tremoribus, restinctis febribus, sanitati praestinae restaurantur.

6. Hymne en l'honneur des martyrs d'Agaune.

Alma⁴⁶² Christi quando fides,
Mundo passim traditur,
Et per latos orbis fines,
Igne flagrans floruit ;
Tunc elegit sibi gratum
Militem Mauricium.

Qui loricam fide textam
Forti gestans pectore,
Qua beata Thebaeorum
Induebat agmina,
Ad coelorum ut consortes
Incitaret proemium ⁴⁶³.

Martyr sacer, quos vocavit
Inclytus Mauritius,
Omnes simul quasi unus
Vir (dictu mirabile),
Ad coronam promerendam
Properabant coelitus.

Tunc armati spiritali
Ense Christi milites,
Submittentes, velut agnus,

Pio colla jugulo :
Triumphabant trucidati,
Spreto mundi principe.

Contemnentes blandimenta
Tyrannorum noxia,
Flocci pendunt mundi preces ⁴⁶⁴
Sub momento vivere ⁴⁶⁵
Ut ditentur sempiterno
Sine fine munere.

Diem festum revolutum
Anni monstrat orbita :
Qua beatam Thebaeorum
Legionem colimus :
Aegris salus, quo praestatur,
Coecis visus funditur.

Nunc quapropter supplicantes,
Illi preces fundimus :
Ut dignetur nobis Christum ⁴⁶⁶
Facere propitium
Quem amavit⁴⁶⁷ cum quo regnat
Nunc et in perpetuum. Amen !

7. Hymne de Venance Fortunat.

Turbine⁴⁶⁸ sub mundi cum persequabantur iniqui,
Christicolasque daret saeva procella neci,
Frigore depulso succendens corda peregit
Rupibus in gelidis fervida bella fides ;
Quo, pie Maurici, ductor legionis opimae

Traxisti fortes subdere colla viros,
Quos positis gladiis armasti dogmate Pauli
Nomine pro Christi dulcius esse mori.
Pectore belligero poterant qui vincere ferro
Invitant iugulis vulnera cara suis ;
Hortantes se clade sua sic ire sub astra
Alter in alterius caede natavit heros.
Adiuvit rapidas Rhodani fons sanguinis undas,
Tinxit et Alpinas ira cruenta nives.
Tali fine polos felix exercitus intrans
Iunctus apostolicis plaudit honore choris :
Cingitur angelico virtus trabeata senatu :
Mors fuit unde prius, lux foveat inde viros.
Ecce, triumphantum ductor fortissime, tecum
Quattuor hic procerum pignora sancta iacent ;
Sub luteo tumulo latitat caeleste talentum
Divitiasque Dei vilis arena tegit,
Qui faciunt sacrum paradisi crescere censum
Heredes domini luce perenni dati.
Sidereo chorus iste throno cum carne locandus,
Cum veniet iudex arbiter orbis, erit.
Sic pia turba simul, festinans cernere Christum,
Ut caelos peteret, de nece fecit iter.
Fortunatus enim per fulgida dona tonantis,
Ne tenebris crucier, quaeso feratis opem,

8. Messe en l'honneur de saint Maurice ⁴⁶⁹.

Missa sancti ac beatissimi Mauricii cum socis suis.

Omnipotentis Domini misericordiam, in huius diei sex milium sexcentorum martyrum sollemnitate, fratres karissimi, depraecemur ; ut qui tante plebi suae gloria⁴⁷⁰ martyrii contulit, ita nobis diei immensa peccaminum

misericordae suae largitate laetefecit⁴⁷¹. Per Dominum nostrum Ihesum.

Collectio sequitur.

Deus qui sanctis tuis Acauninsebus pro tuicione christiani nominis persecutionis audaciam sustulisti, eorumque animum ad episcendam⁴⁷² dignetatis tuae martyria⁴⁷³ perfulgentem gratia ⁴⁷⁴ incetasti, exaudi supplicis tuos, et praesta ut, sicut illi tuo munere meruerunt beatifece coronari, ita eorum suffragiis, ab omni conlutione peccati, te auxiliante, reddamur innoxii. Per Dominum.

Collectio post nomina.

Auditis nominibus karorum nostrorum, omnipotentem Dominum depraecamur, ut plebis suae ministrorumque vota suscipiens, oblationis ⁴⁷⁵ nostras quas in commemorationem sanctorum Acauninsium ac pro spiritebus karorum nostrorum offerimus, in odorem bonae suauitatis accepiat, unde supplicis⁴⁷⁶ simus, ut beatissimorum patriarcharum, prophetarum, apostulorum ac martyrum omniumque sanctorum piis praecibus adiuuemur. Per.

Collectio ad pacem.

Deus cui acceptissimum ac iocundissimum sacrificium esse⁴⁷⁷ sanctorum tuorum fides atque devocio, adesto familiae tuae tibi supplici, misericordia⁴⁷⁸ tuam per sanctorum tuorum Acauninsium suffragia postolanti ; et da ut qui te peccatorum suorum errore laeserunt, placere tibi per sanctorum tuorum intercessione mereantur. Per.

Immolatio missae.

Dign[um] et iustum est, uere aequum et iustum est, nos tibi gratias agere, Domine sancte, pater omnipotens, aeternae Deus. Tu enim, Domine, Thebeorum exercitum ad populi tui supplicium destinatum, ita subita iussionis tuae gratiam⁴⁷⁹ revocasti, ut plus elegerent sedola deuotione interfice ⁴⁸⁰, quam de christianorum sanguinem⁴⁸¹ sociari⁴⁸², nec cum tantis ⁴⁸³ ut te auxiliante persecutiones ⁴⁸⁴ onus exceperet, cervices suas persequentibus inclinare. Et cum rabies inimici decerneret ut Dei populus denumerationis instantia deperiret, ille reus ⁴⁸⁵ est decemus qui anteceptione martyrii fieret primitiuus⁴⁸⁶. Clamor in castris orietur ⁴⁸⁷, uirtus demigandi⁴⁸⁸ contemnetur, de adsummatione martyrii contentio ardua commouetur, Dei populus ferro confodetur, sanguis innocentum effundetur, fides inlibata servatur. Sic, Domine, militis proteges ⁴⁸⁹ tuos, ut nec defuerit in passione patientia, nec in fessione ⁴⁹⁰ constantia ; inter beatorum bella et beata certamina, plus metuit gloriosa confessio de cummilionum consortio diuidi quam manu⁴⁹¹ carnefecis gloriari. Totus namque Dei populus tante ardoris fidei alacritate flagrabat, ut se ⁴⁹² tardaretur persecutio corporis, praecederet deuotio passionis. Tanta enim fuit constantia populi et..... inimici ut nec furor inueniret postmodum quod occideret, nec gloriosum remanserit quod periret. Factus est sacer ille Agauninsium locus per suffragia martyrum salus praesentium, praesidium futurorum. Quam ⁴⁹³ sanguis unda perfudit praeciosorum corporum societas consecrauit. Unde merito tibi, Domine, inter chorus martyrum et uocebus ⁴⁹⁴ angelorum, laudis tibi debitas agemus cum exultatione dicentis ⁴⁹⁵ : Sanctus.

Collectio post sanctus.

Oremus, fratres dilectissimi, ut Dominus ac Deus noster speciem istam suo ministerio consecrandam caelestis gratiae inspiratione sanctifecet et humanam benedictionem plenitudinem diuini fauoris adcomolit 496. Per Dominum nostrum Jhesum.

Du même auteur

Série grand in-8°

Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne et Sion, et leurs premiers titulaires jusqu'au déclin du VI^{me} siècle, 1906, grand in 8° épuisé.

Contribution à l'histoire du diocèse de Lausanne, sous la domination franque, 1908, gd in 8° épuisé.

Revue Charlemagne, consacrée à l'archéologie et à l'histoire du haut moyen âge (illustrée) in 8°. Années 1911 et 1912, par année Fr. 10.—

Série grand in-4°

L'Art Barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne, (Ouvrage couronné par l'Institut) 1909, gd in 4° richement illustré) B. 20.—

Antiquités du Valais (V^{me}-X^{me} siècle) 1910, gd in 4° (Edition de grand luxe richement illustrée). B. 40.—

- 1 F. Chifflet, *Paulinus illustratus*. Divione, 1662, pp. 86-92.
- 2 L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. II, 1900, p. 163.
- 3 B. Krusch, *Scriptores rerum meroving.*, t. III, pp. 20-32.
- 4 P. Allard, *La Persécution de Dioclétien*, t. I, 1890, p. 335.
- 5 Voir sur ce point J. Cleus, *AA. SS. Sept.*, t. VI, 1757, p. 308, ss. ; A. Hirschmann, *Die neueste Literatur über das Martyrium der thebäischen Legion*. *Ristorisches Jahrbuch*, t. XIII, 1892, pp. 783-798 ; J. Schmid, *Der heilige Mauritius und seine Genossen*. *Festschrift sur Eröffnung des neuen Kantonsschulgebudes in Luzern*, 1893, pp. 3-31.
- 6 F. Stolle, *Das Martyrium der thebäischen Legion*, Breslau, 1891.
- 7 On fit pourtant des réserves, par exemple dans *Analecta Bollandiana*, t. X, 1891, p. 369.
- 8 P. Batiffol, *Revue des questions historiques*, t. LI, pp. 360-364.
- 9 G. Tobler, *Jahresbericht der Geschichtswissenschaft*, Berlin, t. XIV, 1893, 2^e partie, p. 125.
- 10 E. Egli, *Kirchengeschichte der Schweiz bis auf Kart den Grossen*, Zürich, 1893, pp. 21, 117, 133.
- 11 *Analecta Bollandiana*, t. XII, 1893, p. 300.
- 12 F. X. Funk, *Theologische Quartalschrift*, Tübingen, 1893 p. 176.
- 13 J. Schmid, l. c.
- 14 Ducis, *Saint Maurice et la lég. théb.*, Annecy, 1887.
- 15 J. Bernard de Montmélian, *Saint Maurice et la lég. théb.* Paris, 1888, t. I, p. 168.

- 16 Tillemont, Mémoires pour l'hist. eccl., t. IV, note I.
- 17 A. Lütolf, Die Glaubensboten der Schweiz, 1870, p. 141.
- 18 P. Allard, Op. cit., pp. 348-355.
- 19 R. Berg, Der heilige Mauricius und die thebäische Legion, Halle, 1895 ; cf. Schweizerische Kirchenzeitung, 1896, nn. 16 et 18 ; A. Hirschmann, Ingolstädter Zeitung, 1896, Beilage zu N° 21.
- 20 G. Tobler, Op. cit., t. XVIII, 1897, 2^e partie, p. 117.
- 21 Analecta Bollandiana, t. XV, 1896, p. 339.
- 22 Scriptores rerum merovingicarum, t. III, 1896, pp. 32-40.
- 23 A. Molinier, Les sources de l'histoire de France, t. I, Paris, 1900, p. 31.
- 24 Dom H. Leclercq, Les Martyrs, t. II, Paris, 1903, p. 170.
- 25 H. Delehaye, Les légendes hagiographiques, Bruxelles, 1905, p. 135.
- 26 A. Dufourcq, Les Gesta Martyrum, t. II, Paris, 1907, p. 20.
- 27 Nous parlerons plus loin de C. Narbey, Supplément aux Acta Sanctorum, t. II, 1905, p. 370 ss.
- 28 Sur tout ceci, voir B. Krusch, Op. cit., p. 22.
- 29 Porté à Paris en 1804. L. Delisle, Le cabinet des manuscrits, t. II, p. 15.
- 30 Cf. ci-dessus, p. 1.
- 31 L. Delisle, Op. cit., t. III, p. 226.
- 32 A. Dufourcq, Op. cit., p. 9, note 1.

33 Principales éditions de la *Passio Acaunensium Martyrum* : F. Chifflet, *Paulinus Illustratus*, Divione 1662, pp. 86-92 ; Th. Ruinart, *Acta martyrum sincera*, Parisiis 1689, pp. 285-289 ; 1731 Veronae, pp. 241-244, édition de Ratisbonne, 1859, pp. 317-320 ; J. Cleus, *AA. SS. Sept. t. VI*, Antverpiae 1757, pp. 342-343 ; Migne, *P. L.*, t. L, pp. 827-832 ; De Rivaz, *Eclaircissements sur le martyre de la légion thébéenne*, Paris 1779, pp. 314-322 ; J. Bernard de Montmélian, *Saint Maurice et la légion thébéenne*, Paris 1888, t. I, pp. 370-376 ; F. Stolle *Das Martyrium der thebäischen Legion*, Breslau 1891, pp. 101-106, Wotke, *Eucherii lugdunensis opera*, CSL., t. XXXI, Vindobonae 1894 ; pp. 165-173 ; R. Berg, *Der heilige Mauricius und die thebäische Legion*, Halle 1895, pp. 101-106 ; B. Krusch, *Script. Mer.*, t. III, pp. 32-39. C'est cette dernière édition que je reproduis ici.

34 Folio 61v. B. Krusch, *Op. cit.*, p. 39.

35 Deux filles d'Eucher, Consorce et Tullie, sont mentionnées dans une légende intitulée *Conversio Eucherii et vita duarum filiarum Tulliae atque Consortiae virginum*, publiée par Chifflet, *Paulinus Illustratus*, p. 69. La critique de cette légende sans valeur a été donnée par Tillemont, *Mémoires pour l'Hist. Eccl.*, t. XV, pp. 852, ss.

36 Eucher y est appelé *famulus Christi*, titre qu'on ne donnait pas alors aux évêques.

37 L. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 163.

38 L'authenticité de cette Vie a été démontrée par Mgr. Duchesne et M. Poupardin. On verra le compte rendu de leurs travaux dans *Analecta Bollandiana*, t. XVII, 1898, p. 39.

39 *Vita Patrum Jurensium*, I 15 ; éd. Krusch, *Script, rer. meroving.*, t. III, p. 139.

40 Un historien d'aujourd'hui fait exception, c'est M. l'abbé Narbey, Supplément aux Acta Sanctorum, t. II, p. 372 (c'est le fasc. 22, paru en 1906). Mais les raisons qu'il donne sont de nature à peu nous émouvoir : « le style... ressent tout à fait les fantaisies oratoires des hagiographes formés dans les écoles carlovingiennes ; et c'est apparemment de l'un d'eux qu'il provient... Il n'y a que de rares manuscrits d'une époque peu reculée qui contiennent la lettre de dédicace à Salvius... etc. ». Ces objections tombent par le fait de l'existence du Parisinus 9550, ms. du Vile siècle, dont nous avons parlé. De plus, M. Narbey juge erronée la mention d'une église construite à Agaune par saint Théodore, sous prétexte que la première basilique fut élevée en 515 par Sigismond. Nous savons que celui-ci bâtit un monastère, mais que l'église existait antérieurement. — Egli lui aussi, Kirchengeschichte der Schweiz, p. 24, fait peu de cas de l'épître à Salvius, sous prétexte qu'elle manque dans les meilleurs manuscrits. Cet historien eût sûrement été d'un autre avis, s'il avait connu le Parisinus 9550. — Enfin, tout en admettant l'authenticité de la Passio Acaunensium Martyrum, nous n'irons pas jusqu'à dire, avec M. Dufourcq, que « les confrères et les amis d'Eucher ont écrit des Gestes de martyrs tout à fait analogues », et que Lérins fut au V^e siècle un centre d'études hagiographiques (A. Dufourcq, Lérins et la légende chrétienne, Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1905, pp. 415-423). Nous pensons simplement que la composition d'Eucher se rattache aux Gestes de martyrs, élaborés dans les premiers temps du moyen âge, sans présenter aucun caractère très spécial.

41 Passio s. Genesii martyris arelatensis, n. 1 ; éd. Ruinart, Acta Sincera, Paris, 1689, p. 475.

42 Passionis ordo veut bien dire la suite des faits. Cf. Passio s. Epipodii, n. 3 ; Ruinart, op. cit., p. 64 : « Verum,

intermisso paulisper ordine passionis, quanti qualesque fuerint [martyres] convenit vel breviter publicari ».

43 Passio Acaunensium Martyrum, nn. 16, 18.

44 B. Krusch, Op. cit., pp. 24, 40.

45 Peut-être disait-on déjà au temps d'Eucher, que le martyr de saint Maurice se rattachait, non à la grande persécution de Dioclétien, comme Eucher le pense, mais à la répression des Bagaudes, comme le prétend un ancien interpolateur.

46 Briguet, Vallesia sancta, Sion, 1744, p, 48.

47 De Rivaz, Eclaircissements sur le martyr de la lég. théb. Paris, 174 ; pp. 37, 53.

48 AA. SS. Aug., t. V, pp. 814-815.

49 Wotke, Eucherii Lugdunensis Opera, Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum latinorum, t. XXXI, Vienne, 1894, p. XXII.

50 De Rivaz, Op. cit.

51 Passio Acaunensium martyrum, n. 5.

52 Vegetius, De re militari, III, 6, Cité dans Stolle ; Op. cit., p. 62.

53 On a révoqué en doute l'origine thébaine de saint Maurice et de ses compagnons. Eucher (ou les fidèles dont il représente le sentiment), ayant affaire à un grand nombre de soldats dont il ignorait l'origine, les aurait attribués, par conjecture, à la Thébaïde. L'évêque de Lyon avait été moine à Lérins. Il appartenait par ses relations au midi de la Gaule, où les vies des Pères de la Thébaïde, écrites par Rufin, jouissaient d'une grande popularité. L'Egypte y apparaissait comme la terre sainte de la vie chrétienne. L'hypothèse a donc une certaine ingéniosité ;

mais nous ne voyons aucune raison qui nous oblige d'y souscrire.

54 On peut fort bien avoir conservé les noms de ces soldats, apparemment plus connus que les autres. Les considérer comme imaginaires, sous prétexte que Mauricius veut dire Noir et Candi-dus, Blanc, comme l'a fait M. Krusch après M. Dümmler c'est vraiment faire preuve d'une injustifiable sévérité.

55 A. Dufourcq, *Les Gesta martyrum*, t. II, p. 15.

56 Mentionnons ici l'opinion différente de M. le Chanoine Ducis, dont M. Allard a montré les côtés faibles. P. Allard, *La persécution de Dioclétien*, t. II, pp. 348-354.

57 P. Allard, *Op. cit.*, pp. 363-364.

58 F. Stolle, *Op. cit.*, p. 84. M. Dufourcq, p. 9, cite, comme ayant établi l'authenticité de ce passage, un travail anonyme, *L'epistola Eucherii et le martyre de la légion thébaine*, paru en 1898 dans le *Museon de Louvain*, pp. 313, 418. Nous n'avons pu voir ce travail.

59 Ci-dessus, pp. 131 et 133.

60 Nous ne pensons point devoir nous occuper de certaines autres hypothèses, tout aussi faibles, imaginées pour expliquer soit l'origine de la légende soit le nombre des martyrs. M. Dufourcq, par exemple, *Les Gesta Martyrum*, t. II, p. 25, dit : « On a connu d'abord six martyrs d'Agaune ; on se figurait que c'était six soldats : il a pu y avoir une inscription portant VI MILites. Qui sait si quelqu'un n'a pas lu VI MILia ou VI MIL le, six mille ? ». De telles conjectures sont du domaine de l'imagination. Rien ne les autorise dans le cas présent. Du reste, aucun manuscrit ancien ne parle de 6000 soldats : Eucher dit 6600, et le martyrologe hiéronymien 6666.

61 Cette date 360/370 est établie par le raisonnement suivant : Théodore est un vieil évêque en 381, puisque sa signature se trouve au bas des canons du concile d'Aquilée parmi les premières, c'est-à-dire parmi celle des prélats déjà depuis longtemps en charge. Il est probable que Théodore n'attendit pas d'avoir atteint une extrême vieillesse pour commencer sa construction. S'il prit en mains le gouvernement de l'Eglise du Valais vers 350/360, la basilique fut donc vraisemblablement commencée vers 360/370.

62 Cités dans Stolle, Op. cit., p. 53 ; Egli, p. 121.

63 Les Gesta martyrum, t. II, p. 24.

64 A. Dufourcq, Les Gesta martyrum, t. I. p. 348.

65 A. Marignan, Etudes sur la civilisation française, t. I, p. 63 note 1.

66 A. Dufourcq, Op. cit., p. 357.

67 A. Dufourcq, Op. cit., pp. 349-354.

68 Theodoretus, Sermo VIII, Graecarum affectionum curatio Migne, P. G., t. LXXXIII, col. 1033.

69 Siméon Métaphraste, Vitae Sanctorum, Migne, P. G., t. CXV pp. 355-375. La version latine se trouve aussi dans Surius, au 18 juillet, et dans AA. SS. Febr., t. III [1734], p. 239.

70 H. Delehaye, Synaxarium ecclesiae constantinopolitanae Propylaeum ad AA. SS. Nov., 1902, p. 481¹⁶, 21 février. Autres mentions, Op. cit., p. 484, 22 février, et p. 350⁵⁶, 27 décembre. Sur les manuscrits, voir p. VII.

71 Y a-t-il des cas où la révélation a fait connaître tout à la fois les reliques et l'identité du saint ? Ce dut être au moins une très rare exception.

72 Gregorius Turonensis, In gloria Mart., 55 ; p. 526.

73 Gregorius Turonensis, In gloria Conf., 18 ; p. 758.

74 Gregorius Turonensis, In gloria Conf., 17 ; p. 757.

75 Gregorius Turonensis, In glor. martyrum, 62 ; p. 530.

76 Gregorius Turonensis, Op. cit., 66 ; p. 533.

77 Gregorius Turonensis, In glor. Conf., 83 ; p. 801.

78 Gregorius Turonensis, In glor. martyrum, 50 ; p. 522.

79 Martyrium s. Clementis, 24-25 ; éd. Funk : « Atque ad haec dixerunt Cornelius et Phaebus, eius discipuli : omnes unanimi consensu precemur ut nobis Dominus ostendat martyris sui reliquias. Orante igitur populo, recessit mare in sinum suum... »

80 Passio s. Cyriaci et soc., Analecta Bollandiana, t. II, 1883 p. 257 : « Dehinc post multorum annorum curricula, sub venerabili viro Gregorio, Romanae urbis trigesimo et sexto a beato Marcello episcopo, in septimo ordinationis suae anno, revelatae sunt eidem pontifici sancti Cyriaci et sociorum eius reliquiae ».

81 Passio Sigismundi regis, éd. Krusch, Script. Merov. t. II, p. 339 : « Transactum triennium, sanctus ac venerabilis Venerandus monasterii sanctorum Acaunensium abba per angelum in visu admonitus est ut sacra corpora... in eo loco sepulturae sociarentur ». Le mot officiel revelatio manque ; on le trouve pourtant dans la vie abrégée publiée par les Bollandistes, Analecta Bollandiana, t. II, 1883, p. 282 : « Sigismundus vero, divina revelatione abbati nomine Venerando manifestatur ».

82 Acta s. Sebastiani, AA. SS. Jan., t. II, 1734, p. 278 : « Tunc beatus Sebastianus apparuit in somnis sanctae Lucinae cuidam matronae religiosissimae, dicens : in cloaca illa quae est iuxta circum invenies corpus meum ».

83 La traduction de l'épître de Lucien se trouve dans Migne, P. L., t. XLI, col. 810. La chronique du comte Marcellin rapporte à l'année 415 le fait suivant : « Lucianus presbyter, vir sanctus, cui revelavit Deus locum sepulchri et reliquiarum corporis sancti Stephani, primi martyris, scripsit ipsam relationem graeco sermone, ad omnium ecclesiarum personam ». Mommsen, Auct. Antiq., t. XI, p. 72. Marcellin utilise Gennadius, De viris, 46. On peut consulter, à l'année 414, la chronique d'Hydatius : « Hierosolymis, Johanne episcopo praesidente, sanctus et primus per Christum Dominum martyr Stephanus revelatur ». Mommsen, Op. cit., p. 18. Deux sermons de saint Augustin, les nn. 318 et 319, font allusion à ce même fait. On les trouve dans Migne, P. L., t. XXXVIII, col 1437 et 1440.

84 P. Franco dei Cavalieri, I ss. Gervasio e Protasio. Nuovo Bullettino di archeologia cristiana, t. IX, p. 109.

85 Gregorius Turonensis, In gloria mart., 26 ; p. 519.

86 F. Savio, Nuovo Bullettino di Archeologia cristiana, t. III pp. 161-165.

87 P. Franco dei Cavalieri, l. c. p. 115.

88 Augustinus, De Civitate Dei, XXII, 8, éd. Hoffmann, p. 596. (Corpus Scriptorum ecclesiasticorum latinorum, t. XL, 1900).p. 596.

89 Le De Civitate Dei fut composé de 413 à 426 et publié par parties successives : le livre XXII est le dernier. Bardenhewer, Les Pères de l'Eglise, éd. française, II, Paris, 1905, p. 405.

90 Augustinus, De Civitate Dei, l. c.

91 Le livre des Confessions fut composé par saint Augustin aux environs de l'an 400. Bardenhewer, l. c. p. 402.

92 Augustinus, Conf., IX, 7, éd. Knoll, p. 208. (Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum, t. XXXIII, 1896).

93 Ambrosius, Epistola, XXII, Migne P. L., t. XVI, p. 1019.

94 Paulinus, Vita s. Ambrosii, 29. Migne, P. L., t. XIV, col. 37.

95 Ambrosius, De exhortatione virginum, 7. Migne, P. L., t. XVI, col. 338.

96 Voici quelques textes tout à fait instructifs, cueillis dans les oeuvres du grand hagiographe du VI^e siècle, Grégoire de Tours. In glor. Conf., 29 ; p. 766 : « Huius autem sepulchrum apud Iciodorensim vicum habetur. Ad quod cruda rusticitas, licet sciens quo quiesceret, nullum tamen ibi exhibebat honoris cultum. Post longinqua vero annorum curricula, Cantinus qui ipsius Arvernae urbis episcopus datus est... [suit le récit de la révélation]. Ex hoc enim oratio super tumulo funditur et auxilia antestitis inpetrantur ». Il y avait des saints bien connus qu'on ne vénérât pas : In glor. conf., 36 ; p. 770 : « In hac enim basilica et beatus martyr Liminius est sepultus, cuius agonis historia cum ab incolis teneatur, nullus tamen ei cultus venerationis impenditur ». C'est que probablement, la révélation n'avait pas été faite. Tel était du moins, au témoignage explicite de Grégoire, le cas de saint Victor de Birten : « Ferunt ibidem et Victorem martyrem esse sepultum ; sed non eum adhuc cognovimus revelatum ». In glor. martyrum, 62 ; p. 530.

97 Gregorius Turonensis, In glor. Conf., 39 ; p. 772 : « Sed nec illud est absurdum credere quod saepius per visiones expertas Dominus revelare dignatur qualiter aut honorentur sancti, aut infirmi medicamina consequantur ». A noter aussi ce texte de saint Augustin : « Huius corpus [Stephani] ex illo usque ad ista tempora latuit, nuper autem apparuit, sicut solent apparere sanctorum corpora

martyrum, revelatione Dei, quando placuerit Creatori ». Sermo 318, Migne, P. L., t. XXXVIII, col. 1438.

98 Nous publions ce texte d'après l'édition Krusch, déjà plusieurs fois mentionnée. Nos lecteurs pourront ainsi plus facilement examiner dans leur contexte les citations que nous faisons au cours de cette étude.

99 Nous conservons exactement l'orthographe du ms. d'Einsiedeln, sauf que nous remplaçons l'e cédillé par la diphtongue. Les numéros correspondent à ceux de l'édition des AA. SS.

100 Le ms. porte toujours Acaunum, Acauno. Une main postérieure a remplacé le c par un g.

101 B. Krusch, Op. cit., p. 27.

102 De Rivaz, Op. cit., p. 20.

103 Gregorius Turonensis, Hist. Franc., III, 5 ; p. 112.

104 Gregorius Turonensis, In glor. mart., 74 ; p. 537.

105 Avitus Viennensis, Homilia dicta in basilica sanctorum Acaunensium.

106 Cette hypothèse vaut sûrement l'autre. On pourrait citer bien des exemples qui la justifient. Ainsi la parenté de Felix et de Regula, les saints de Zurich, fut introduite dans le martyrologe, au 11 septembre, d'après une ancienne Passion. Analecta Bollandiana, t. XXIV, 1905, p. 345.

107 La bibliographie de la controverse relative à la date du martyrologe hiéronymien se trouve, entre autres, dans A. Molinier Les sources de l'histoire de France, t. I, p. 103.

108 A. Dufourcq, Les Gesta martyrum Romains, t. I, p. 89, 94.

109 Nous ne verrions aucune difficulté à placer la rédaction de C avant 574. Il est possible qu'elle soit

antérieure à cette date. Quant à dire que ce soit sûr, nous ne l'osons pas. De Rivaz, p. 20, l'affirme, parce qu'il est noté dans ce texte « que le chant continué que saint Sigismond avoit introduit dans l'église d'Agaune n'avoit point encore été interrompu ; cependant il le fut en 574. Lorsque les Lombards s'emparèrent du Valais, ils séjournèrent plusieurs jours dans le monastère, après avoir chassé les moines ». Le chroniqueur Marius nous dit, il est vrai « Eo anno [574] iterum Langobardi in Valle ingressi sunt et Clusas obtinuerunt et in monasterium sanctorum Acaunensium diebus multis habitaverunt ». Il a bien dû y avoir alors interruption du chant liturgique. Mais cette interruption momentanée et involontaire n'aurait peut-être pas empêché de dire, après le départ des envahisseurs et la reprise des offices :

« usque hodie Deo protegente est conservatum ». De sorte que nous pensons l'opinion de De Rivaz probable, non absolument certaine.

110 F. Stolle, Op. cit., p. 15.

111 Marii chronicon ; ad annum 580.

112 F. Stolle, Op. cit., pp. 17-18.

113 Adonis martyrologium ; Migne, P. L., t. CXXIII, col. 364
« Per longum temporis tractum beati Innocentii martyris membra Rhodanus revelavit. Quae non ideo a sinu terrae protulit ut in gurgitis sui procella demergeret, sed ut ceteris martyribus sepultura venerabiliter sociaretur ».

114 F. Stolle, Op. cit., p. 26.

115 Le martyrologe hiéronymien mentionne aussi un saint Vital, dont nous ne savons rien.

116 M. Besson, Origine des évêchés, p. 111.

117 On objectera que, selon Mommsen, l'épithaphe de Gratus peut être du VI^e ou VII^e siècle aussi bien que du V^e. Soit ; elle n'a rien de caractéristique. Mais justement les raisons externes nous aident à en préciser la date.

118 L. Duchesne, *Fastes épiscopaux*, t. I, 1907, p. 245 ; F. Savio, *Gli antichi vescovi d'Italia, il Piemonte*, p. 72. On pourrait objecter encore que Protas fut évêque de Sion vers 650. Il est évident que deux prélats homonymes ont pu occuper le même siège, à deux siècles de distance.

119 Tout ceci, d'après une note de M. A. Holder, citée dans M. A. Dufourcq, *Les Gesta martyrum*, t. II, p. 17. Mentionnons, pour mémoire, la très curieuse et presque ridicule étymologie donnée par De Rivaz, p. 68. D'après cet érudit, saint Ambroise passant par Tarnaiaie aurait doté le lieu même où les martyrs furent mis à mort, d'un nom qui rappelât leur glorieux combat pour la foi, agon....

120 Fustel de Coulanges, *L'invasion Germanique*, p. 192.

121 Gregorius Turonensis, *Glor. mart.*, 61 ; p. 530.

122 Mommsen, *Corpus Insc. Lat.* XII, [1888] pp. 20-24, 27. Garofalo, *Sull' antica storia della vallis Poenina*, *Anzeiger SG*, 1900, pp. 316-320.

123 Julius Cæsar, *Bell. Gall.* III 1 ; Pline, *Nat. Hist.* III 20, 136-137.

124 *Martyrologe Hiéronymien*, éd. De Rossi-Duchesne, *AA. SS. Nov.* t. II, 1894, p. 124.

125 E. Desjardins, *Géogr. hist. de la Gaule*, t. IV, p. 155.

126 E. Desjardins, *l. c.*, p. 47.

127 E. Desjardins, *l. c.*, p. 205.

128 *Corpus Inscr. Lat.*, t. XII nn. 5519-5523.

129 Vita Patrum Iurensium, prol. éd. Krusch, p. 131 ; Passio Acaunensium, éd. Krusch, p. 34, note 2.

130 B. Krusch, MG. Script. Mer., t. III, p. 20 note 1.

131 Eucherius, Passio Acaunensium, éd. Krusch, pp. 32, 33, 34, 38,

132 Marius Aventicensis, Chronicon, éd. Mommsen, pp. 234, 239.

133 Grégoire Turonensis, Historia Francorum, III, 5, 6, X 31, etc., éd. Arndt, pp. 112, 113, 448.

134 Martyrologe Hiéronymien, 1^{er} mai, éd. De Rossi-Duchesne, p. 53.

135 ACAVNENSIAE FILIAE AMARANTHVS... P. Bourban, Nuovo Bullettino di Archeologia cristiana, t. IV, 1898, p. 196, t. V. 1899, p. 76 ; J. Michel, Les fouilles sur l'emplacement des anciennes basiliques de Saint-Maurice, dans Mélanges d'Histoire et d'Archéologie de la Société helvétique de Saint-Maurice, I, 1897, Fribourg. p. 20 ; P. Bourban, L'archevêque saint Vultchaire, 1900, Fribourg, page 9.

136 J. Michel, l. c. p. 22 ; P. Bourban, Notice historique sur Saint-Maurice d'Agave, 1894, Fribourg, p. 6, réimprimé dans le premier volume des Mélanges d'Histoire et d'Archéologie cités à la note précédente.

137 Prosper Tiro, Chronicon ; anno 443.

138 Notamment par les textes qui montrent l'activité religieuse de Sigismond, dans le Valais, en 515.

139 Nous reviendrons sur tout ceci à propos de la Passio Sigismundi regis.

140 Duchesne, Fastes épiscopaux, t. I, 2^e éd., p., 83, note ; Martin La Suisse mérovingienne, p. 97.

141 Martin, Op. cit., p. 135. Nous renvoyons à cet ouvrage pour la discussion des détails. Voici les textes de Grégoire de Tours et de Marius d'Avenches relatifs à la catastrophe. Gregorius Turonensis, *Historia Francorum*, IV, 31 ; éd. Arndt, p. 166 : « Igitur in Galliis magnum prodigium de Tauredune castro apparuit. Super Rhodanum enim fluvium collocatum erat. Qui cum per dies amplius sexaginta nescio quem mugitum daret, tandem scissus atque separatus mons ille ab alio monte sibi propinquo, cum hominibus, eclesiis, opibusque ac domibus in fluvium ruit, exclusaque amnis illius litora. aqua retrorsum petiit. Locus etenim ille ab utraque parte a montibus concluderat, inter quorum angustias torrens defluit. Inundans ergo superiorem partem, quae ripae insedebant operuit atque delevit. Adcumulata enim aqua erumpens deorsum, inopinatus repperiens homines, ut desuper fecerat, ipsos enegavit, domus evertit, iumenta delevit, et cuncta quae litoribus illis insedebant, usque ad Ienubam civitatem violenta atque subita inundatione diripuit atque subvertit. Traditur a multis tantam congeriem inibi aquae fuisse, ut in antedictam civitatem super muros ingrederetur. Quod dubium non est, quia, ut diximus, Rhodanus in locis illius inter angustias montium defluit, nec habuit in latere, cum fuit exclusus, quo se deverteret. Commotumque montem, qui descenderat, adsemel erupit, et sic cuncta delevit. Quod cum factum fuisset, trigenta monachi, unde caster ruerat, advenerunt, et terram illam, quae monte deruente remanserat, fodientes, aes sive ferrum repperiunt. Sed dum a saeva cupiditate retenerentur, pars illa quae nondum deruerat super eos cecidit, quos operuit atque interfecit, nec ultra inventi sunt ». — Marius Aventicensis, *Chronicon* ; d'après l'éd. Mommsen : « P. C. Basili ann. XXII. Ind. XI. Hoc anno mons validus Tauretunensis in territorio Vallensi ita subito ruit, ut castrum, qui vicinus erat, et vicos cum omnibus ibidem habitantibus oppressisset, et lacum in longitudine LX milium et

latitudine XX milium ita totum movit, ut, egressus utraque ripa, vicos antiquissimos cum hominibus et pecoribus vastasset, etiam multa sacrasancta loca cum eis servientibus demolisset, et pontem Genava cum molinas et homines per vim deiecit, et Genua civitate ingressus, plures homines interfecit ».

142 Marius Aventicensis, Chronicon : « Eo anno hiems valentissimus fuit, ut quinque aut eo amplius mensibus propter nivis magnitudinem terra videri non posset ; ipsaque asperitas multaque animalia necavit ».

143 Marius Aventicensis : « Hoc anno morbus validus cum profluvio ventris et variola Italiam Galliamque valde afflixit, et animalia bubula per loca suprascripta maxime interierant ».

144 Marius Aventicensis : « Hoc anno infanda infirmitas atque glandola, cuius nomen est postula, in suprascriptis regionibus innumerabilem populum devastavit ».

145 Marius Aventicensis : « Eo anno iterum Langobardi in Valle ingressi sunt et clusas obtinuerunt, et in monasterium sanctorum Acaunensium diebus multis habitaverunt, et postea in Baccis pugnam contra exercitum Francorum commiserunt, ubi, paene ad integrum interfecti sunt, pauci fuga liberati ». Fredegarii chronicon, III, 68 ; éd. Krusch, p. 111 : « Taloardus et Nuccio duces Langobardorum per oscula [= clusas] in Sidonense territorio cum exercito sunt ingressi, ad monasterium sanctorum Agauninsium nimia facientes strage. Baccis villa, nec procul ab ipso monasterio, et duces et eorum exercitus a Wiolico et Theudofredo ducibus Gunthramni sunt interfecti. Quadraginta tantum ex illis fugaciter Aetiam remeantur ».

146 Marius Aventicensis : « Eo anno, mense Octobre, ita in Valinsi territorio Rodanus exundavit, ut copias messium

denegaret ; et intra Italiam ita fluvii exundaverunt, ut damna agricolae paterentur ».

147 Gregorius Turonensis, Hist. Franc., IV, 25 ; p. 160.

148 Sur tout ceci voir nos Origines des évêchés de Genève, Lausanne et Sion.

149 De Rivaz Eclaircissements sur le martyre de la Légion théb. 1779 Paris] p. 55.

150 Noter que Théodore siège à Aquilée parmi les évêques gaulois.

151 Pour les conciles auxquels nos évêques assistèrent, nous nous sommes borné à indiquer la date et la teneur des signatures. On ne pouvait entrer dans le détail des questions discutées et des décisions prises sans élargir outre mesure le cadre de ce travail.

152 « Theodorus episcopus Octodorensis dixit : Palladium qui Christum Deum verum coaeternum Patri negavit, nec christianum hunc nec sacerdotem ullo modo censemus ». Migne P.L., t. XVI. p. 935, cf. pp. 916, 939 ; Mansi, Conciliorum ampl. coll., III, Florentiæ 1759, p. 599.

153 Mansi l. c. p. 667 l'appelle Theodulus et dit en note : alias Theodorus. Migne P. L., XVI, p. 1129 reproduit l'édition des œuvres de s. Ambroise par les Bénédictins : la variante Theodulus n'est pas donnée.

154 De Rivaz, Eclaircissements sur le martyre de la lég. théb. p. 58.

155 Saint Victrice, Son livre De Laude Sanctorum, par le chanoine Sauvage, publié et annoté par l'abbé A. Tougard, Paris, 1905.

156 Je cite l'éd. Lebeuf, reproduite dans Migne, P. L., t. XX, p.

157 De Rivaz, l. c. p. 58 note a.

158 F. Savio, Gli antichi vescovi d'Italia. Il Piemonte, pp. 70-72.

159 F. Savio, l. c. ; Duchesne, Fastes épiscopaux, t. I, 2^e éd., p. 247.

160 L'abbé Vacandard, Saint Victrice évêque de Rouen, Paris, 1903, p. 70 note 2, dit en passant que ce Théodule est vraisemblablement celui du concile de Milan.

161 Migne, P.L., t. XIV, p. 39.

162 Martyrologe Hiéronymien, 5 non. maii, 19 kal. ian., éd. De Rossi-Duchesne pp. 54, 153.

163 Paulinus, Vita s. Ambrosii 35, Migne, l. c.

164 Date de la mort de saint Grégoire de Tours.

165 Gregorius Turonensis, Hist. Franc., X, 31 ; éd. Arndt p. 444.

166 AA. SS. Sept., t. VI, p. 385.

167 Passio Acaunensium Martyrum, éd. Krusch, p. 20 note 5.

168 Martyrologe Hiéronymien, éd. De Rossi-Duchesne p. 32.

169 Passio Acaunensium Martyrum, éd. Krusch p. 40 (Parisinus 9550, saec. VII, fol. 86).

170 L. Duchesne, Fastes épiscopaux, t. I, 2^e éd., p. 245. L'on a pensé trouver une difficulté dans ce fait qu'Eucher raconte à Salvius la Passio comme si celui-ci n'avait point connu les martyrs, ce qui ne saurait être le cas pour un évêque valaisan. Mais Eucher ne raconte pas pour Salvius ; il envoie à Salvius ce qu'il a écrit pour d'autres. Salvius connaît les martyrs puisqu'il en célèbre le culte.

171 Chronica Gallica anni CCCLII no 121, éd. Mommsen, M. G., Auct. Ant., t. IX, p. 660.

172 Vita Hilarii Arelatensis 11, Migne, P. L., t. L. col. 1231.

173 Cette date résulte du texte même. Mommsen, l. c., p. 513.

174 AA. SS., Sept., t. VII, pp. 176-184.

175 Mommsen, l. c., pp. 518-551, d'après le ms. de Bruxelles (10691-10695, saec. XII). C'est le seul où tout l'ouvrage soit conservé. Le chapitre Nomina Provinciarum Romanarum est transcrit à part dans 12 manuscrits, dont deux du VIII^e siècle.

176 Mommsen, o. c., p. 518.

177 Mommsen, l. c.

178 C'est le sentiment des auteurs de l'Histoire littéraire de la France, t. II, p. 294. Mommsen, l. c., p. 513, observe aussi que l'auteur du Laterculus est un ecclésiastique gaulois, comme cela ressort de son texte même. M. Stolle, l. c., p. 94, pense que Silvius dut être plutôt évêque de Vienne. Cette opinion est inadmissible. Les titulaires de Vienne sont alors tous connus par un catalogue épiscopal très exact, quant aux noms, et dans lequel ne figure ni Silvius ni Salvius. Duchesne, Fastes épiscopaux, t. I, 2^e éd., pp. 206-207.

179 Voir ci-dessus, pp. 50-57.

180 Protais que la première édition des Fastes épiscopaux de Mgr. Duchesne avait exclu vient d'être admis dans la seconde édition, p. 245.

181 Sur ceci, voir nos Origines des évêchés de Genève, Lausanne et Sion, pp. 8 et 117.

182 La parochia Epaonensis où se tint le concile est sans doute le vicus qui dicitur Epaonis, mentionné comme tout proche de Vienne en 851. Schmitt, Mémoires historiques sur le diocèse de Lausanne, t. I, p. 148.

183 Variante : Constantinus ; Maassen, Conc. aevi meroving., p. 30

184 Variantes : Octodorinsis, Theudorensis ; Maassen, l. c.

185 Var. pour les deux conciles d'Orléans : Octodorensium, Octodorensis, Octorensium, Octerinsium, Auctorenensium, et aussi, mais non dans les manuscrits les plus anciens, Valensium ; éd. Maassen. pp. 96, 109.

186 Gundlach, M. G., Epist., III [1892] p. 133.

187 Gremaud, MDR, XVIII, p. 7.

188 Gundlach, l. c. ; L. Duchesne, Fastes épiscopaux, I, p. 238 note 8.

189 Marius Aventicensis, Chronicon ; éd. Mommsen, p. 237.

190 Il y en eut un autre dans la même ville en 583.

191 Voir sur ce point l'éd. Maassen, p. 164.

192 De Rivaz, Eclaircissements sur le martyre de la Légion thébéenne. Paris, 1779, pp. 63-65.

193 J. Gremaud, Mém. Doc. Suisse Romande, t. XVIII, p. 452.

194 Aubert, Le Trésor de Saint-Maurice, pp. 14-15.

195 P. Bourban, Mélanges d'histoire et d'archéologie de la Société helvétique de Saint-Maurice, Fribourg, t. II, 1901, p. 253-254.

196 Afin qu'on ne puisse pas nous accuser d'escamoter les textes contraires à notre thèse, nous citerons néanmoins la

légende de saint Martin, écrite au XII^e siècle, dans laquelle il est dit que le grand thaumaturge († 397) trouva à Agaune un grand nombre de religieux. Cette légende ridiculement fabuleuse ne mérite aucune créance. Cf. nos Origines des évêchés de Genève, Lausanne et Sion, p. 29 note 1.

197 Le texte, ci-dessus, p. 45

198 Maassen, Conc. aevi méroving., p. 5.

199 Ci-après, p. 159.

200 Gremaud, Mémorial de Fribourg, IV, p. 339.

201 Vita Abbatum Acaunensium, n. 3.

202 Migne, P.L., t. LXXXVII, col. 1115.

203 Gremaud, Mémorial de Fribourg, IV, p. 344.

204 Vita Patrum Jurensium, I, 15 ; éd. Krusch, Script. Mérov., t. III, p. 139. Sur la valeur de cette Vie, voir Analecta Bollandiana, t. XVII, p. 367.

205 Vita Patrum Jurensium, III, 26 ; p. 166.

206 Marius Aventicensis, Chronicon ; éd. Mommsen, Mon. Germ., Auct. Ant., t. XI, p. 234.

207 Gregorius Turonensis, Hist. Franc., III, 5 ; éd. Arndt, p. 111.

208 Liber historiae Francorum, 20 ; éd. Krusch, Mon. Germ., Script, rer. merov., t. II, p. 275.

209 Château-Landon, Seine-et-Marne, un peu au sud-ouest de Sens.

210 Mabillon, Acta sanctorum ordinis S. Benedicti, t. I., 1733, p. 552 ; Annales ordinis S. Benedicti, t. I, 1739, pp. 25-26.

211 Histoire littéraire de la France, t. III, pp. 113-114.

212 B. Krusch, *Mélanges Havet*, pp. 44-47 ; *Scriptores rerum meroving.*, t. III, pp. 168-170.

213 Parisinus 5324, fol. 126v. Autre manuscrit : Parisinus 11756' saec. XIV, fol. 173. Editions : Mabillon, *AA. SS. Ord. S. Benedicti*, t. I, 1733, p. 552 ; Bouquet, *Recueil des hist. des Gaules et de la France*, t. III, pp. 392-393 (extraits) ; B. Krusch, *Script. rerum meroving.*, t. III, p. 168-170.

214 Manuscrits de la recension longue : Carnotensis 27, saec. XII, fol. 147 ; Parisinus 16732, saec. XII, fol. 37 ; Parisinus 5318, saec. XII, fol. 198 ; Parisinus 5297, saec. XIII, fol. 26 ; Parisinus 5352, saec. XIII, fol. 46 ; Parisinus 17004, saec. XIII, fol. 38 ; etc. Éditions : Bollandus, *AA. SS. Febr.*, t. II, 1659, p. 547-550 ; Surius, *De probatis sanctorum historiis*, Coloniae, 1570, t. I, pp. 957-959 ; B. Krusch, *op. cit.*, p. 168, réédite seulement le prologue.

215 Nous laissons de côté les autres raisons présentées par M. Krusch, parce qu'elles nous semblent avoir moins de valeur que celles-ci.

216 Il faut observer pourtant que la recension longue seule met Château-Landon en Bourgogne (n. 7). Il semble bien, nous le dirons tout à l'heure, que cette localité n'était comprise dans la Bourgogne qu'à partir du VIII^e siècle : il faudrait donc attribuer à l'auteur une faute de géographie. Même dans ce cas, pourtant, on comprendrait peu le *post paucos dies*, vu que Clovis mourut le 27 novembre 511. Childebart ne put donc lui succéder que trois ou quatre ans après la mort de Séverin. De plus Château-Landon fit partie du royaume de Clodomir, non de Childebart, jusqu'en 524. De 508 à 524, il y a *Plus que pauci dies*, il y a seize ans.

217 Recension longue, n. 18.

218 Recension brève, n. 8.

219 Recension brève, n. 5.

220 Recension longue, n. 10.

221 Cave, *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, Genève, 1705, p. 374.

222 Bibliothèque de l'école des Chartes, t. LVII, 1896, p. 149-152.

223 Les Sources de l'histoire de France, t. I, 1900, p. 161 n. 583.

224 Etudes critiques sur les actes de saint Maur de Glanfeuil, Paris-Angers, 1903 (Extrait de la Revue de l'Anjou).

225 Revue historique, t. LXXXVIII, 1905, p. 288, note 2.

226 Ennodius, Epist. IX, 29 ; éd. Vogel, Mon. Germ., Auct. Ant. t. VIII, p. 317.

227 Epist., III, 19, 20, 21, 22 ; éd. Vogel, pp. 116-117.

228 Epist., III, 18 ; éd. Vogel, p. 116.

229 Panégyrique de Théodoric, XII (al. 60) ; éd. Vogel, p. 210.

230 Recension brève, n. I ; recension longue, n. 4. Cf. Panégyrique de Théodoric, éd. Vogel, p. 206.

231 Neues Archiv., t. XXXV, 1909, p. 37.

232 Gregorius Turonensis, Hist. Franc., II, 37, 38 ; éd. Arndt, p. 101-102 : « Interea Chlodovechus rex cum Alarico rege Gothorum in campo Vogladense convenit... Apud Burdigalinsi urbe hiemem agens, cunctos thesauros Alarici a Tholosa auferens, Ecolisnam venit... Post haec, parata victoria, Turonus est regressus... Igitur ab Anastasio codecillos de consolato accepit... »

233 Gregorius Turonensis, Hist. Franc., II, 38, p. 102 : « Egressus autem a Turonus Parisius venit, ibique

cathedram regni constituit ».

234 Histoire littéraire de la France, t. III, pp. 113-114.

235 Sigibertus Gemblacensis, ad ann. 506. Mon. Germ., Script., t. VI, p. 314.

236 Duchesne, Fastes épiscopaux, t. II, p. 479.

237 Duchesne, t. c., pp. 475-476.

238 Recension brève, n. 8.

239 Recension longue, n. 7.

240 Voir, par exemple, les cartes dressées par M. Longnon, dans l'Atlas historique de Schrader, n. 17.

241 Château-Landon est dans la Bourgogne du VIII^e siècle, non dans celle du VI^e dont les limites sont encore très restreintes.

242 Une authentique de relique, récemment publiée dans les Mémoires des Antiquaires de France, LIX, 1900, p. 162, nous apprend que la 13^e année de l'épiscopat de Magnus concorde avec la 9^e de l'empire de Charlemagne. Cet évêque a donc été élu en 796 ; d'autre Part, il est encore présent au Concile d'Aix-la-Chapelle, en 817 (Duchesne, Fastes, t. II, p. 416).

243 La Vita Severini a manifestement été écrite non loin de Château-Landon, probablement à Château-Landon même, et, en tout cas, pour Château-Landon. A preuve, entre autres, les privilèges qu'elle mentionne en faveur de l'église de cette localité.

244 AA. SS. Febr., t. II, p. 549.

245 Mon. Germ., Diplomata, t. I. (éd. Pertz), p. 129.

246 Duchesne, Fastes episcopaux, t. II, p. 304.

247 Duchesne, op. cit., t. II, p. 411.

248 Vita Eligii, I, 32.

249 B. Krusch, Mon. Germ., Script. rer. meroving., t. IV, p. 650

250 B. Krusch, Vita sancti Chlodovaldi, n. 9 ; Script, rer. meroving., t. II, p. 355.

251 Au 11 février, Édition Duchesne et De Rossi, p. 19.

252 Usuardi, Martyrologium, 11 février ; Migne, P. L., t. CXXIII, col. 752.

253 Aymonius Floriacensis, Hist. Franc., I, 24 ; Migne, P. L., t CXXXIX, col. 660.

254 Il y a, comme on le sait, plusieurs rois de France du nom de Louis, et plusieurs abbés de Saint-Maurice du nom de Rodolphe. Les auteurs du Gallia christiana, t. XII, p. 793, identifient Louis avec Louis d'Outre-mer, et Rodolphe avec le contemporain du grand incendie de l'abbaye, survenu en 940. Nous les suivons sur ce point, n'ayant aucune raison de les contredire. Les Frères de Sainte-Marthe avaient avancé la date de ce document jusqu'au milieu du XII^e siècle, sous Louis VII.

255 Gallia christiana, t. XII, col. 793.

256 Mém. Doc. de la Suisse romande, t. XVIII, p. 317.

257 Mém. Doc. de la Suisse romande, t. XVIII, p. 250.

258 Ainsi nous n'avons pas seulement un argument négatif, tiré du silence des textes, mais un argument positif, basé sur des documents qui affirment la non-existence d'une abbaye avant 515.

259 Sur tout ceci, voir notre étude relative à Romainmôtier dans Recherches sur les Origines des évêchés de Genève,

Lausanne et Sion, p. 210

260 Quoique les reliques de saint Séverin conservées à Château-Landon aient été « soustraites aux profanations des impies et conservées religieusement », M. le chanoine Verdier qui, le 3 juillet 1854, en vérifia les authentiques, « reconnut qu'elles consistaient en un très petit ossement de deux à trois centimètres environ ». A. Dupont, *Le Propre de saint Séverin de Château-Landon*, Fontainebleau, 1890, p. 32-33. Le *Propre* dont il est question dans ce livre comprend trois séries de leçons, consacrées à l'histoire du saint et aux translations de ses reliques. Tout ce qui concerne l'histoire est presque textuellement tiré de la *Vita Severini* que nous connaissons.

261 Le mot est de Tillemont, à propos de saint Césaire, martyr. *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique*, t. II, p. 573.

262 Nous donnons ici, d'après l'édition Krusch, le texte de la vie de saint Séverin, recension brève.

263 Le *Codex Regularum* fut édité pour la première fois par Holstein, à Rome en 1661, puis à Paris en 1662. On trouve la Règle Tarnatensis dans Migne, P. L., t. LXVI, col. 977.

264 De Rivaz, *Eclaircissements sur le martyre de la légion thébéenne*, p. 65 ss.

265 *Regula Tarnatensis*, n. 9.

266 La tradition contraire ne remonte pas au delà du IX^e siècle.

267 Lettre du 10 décembre 1909.

268 De Rivaz, *op. cit.*, p. 65.

269 *Cartulaire de Savigny*, éd. Bernard, 1853, p. 6, 16, 17, 20, 22-25 ; *Cartulaire d'Ainay*, même ouvrage, p. 664, 673.

(Documents inédits sur l'histoire de France.)

270 Probablement Ternant, canton de Bois-d'Oingt (Rhône).

271 Ternay, canton de Saint-Symphorien d'Ozon (Isère). R. Poupardin, *Le Royaume de Bourgogne*, p. 338.

272 Mabillon, *Annales*, t. I, 1739, p. 625.

273 De Rivaz, *op. cit.*, p. 66.

274 De Rivaz, *op. cit.*, p. 67.

275 *Vita Abbatum*, n. 3.

276 De Rivaz, p. 66.

277 *Regula Tarnatensis*, n. 20.

278 Inexacte, puisque, dans l'hypothèse, elles nous donnerait comme fervente une communauté tombée dans la décadence et l'indiscipline.

279 Gregorius Turonensis, *Hist. Franc.*, III, 5 ; éd. Arndt, p. 111.

280 Marius Aventicensis, éd. Mommsen, p. 234.

281 Marius Aventicensis, l. c.

282 *Fredegarii Chronica*, III, 33 ; éd. Krusch, p. 104.

283 M. Besson, *Origines des évêchés*, pp. 178-179.

284 Le texte ci-après, p. 160-162.

285 Le texte complet, ci-après, p. 123. Le fac-simile, dans nos *Antiquités du Valais*, pl. XXIII-XXIV.

286 Parisinus 8913, fol. 7^r et 8^v : 0^m, 295×0^m, 270.

287 *Mém. Doc. Genève*, t. XV, 1865, pp. 265-274.

288 *Mém. Doc. Genève*, t. XVI, 1866, pp. 50-53, 60-61.

289 Mon. Germ. Auct. Ant., t. VI, 2, pp. 145-147.

290 U. Chevalier, Oeuvres complètes de s. Avit, Lyon, 1890, pp. 337-338.

291 P. Bourban, Nuovo Bull. di archeologia cristiana, t. IV, pp. 145-147.

292 H. Leclercq, article Agaune du Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de liturgie de Dom Cabrol.

293 C'est l'homélie XXIII de l'édition Chevalier, XXIV de l'édition Peiper.

294 Edition de Rossi-Duchesne, AA. SS. Nov., t. II. p. 124.

295 [X KALENDAS OC]TOBRES AN[NIVERSARI]O SANCTO[R]VM MAR TIRVM A[C]ANIMSIVM, etc. E. Egli, Kirchengeschichte der Schweiz, p. 21 note.

296 Nous reviendrons du reste sur son épitaphe.

297 Vita Abbatum, n. 7 ; ci-après, p. 162.

298 Series Abbatum ; M. G. Script. Mer. III, p. 183.

299 Lege iudicaret.

300 Lege adcreceret.

301 Lege odio.

302 Lege habet noctem.

303 Lege cumularum

304 Lege habitet.

305 Lege desideret.

306 Binding, Geschichte des burgundisch-romanischen Königreichs, Leipzig, 1868, p. 185.

307 Gregorius Turonensis, H. F., III, 6 ; p. 113.

308 Quelque extraordinaire que semble ce nom, on peut le comparer au Trapstita de Jordanes. Krusch, p. 338, note 1, après Jahn, Op. cit., t. II, p. 308. n.

309 Cette seconde identification, proposée par B. Rameau, Histoire de saint Sigismond, Genève, 1877, p. 118, est confirmée jusqu'à un certain point par Grégoire de Tours, H. F., III, 6 : « dum ad sanctos Acaunos fugire nititur ». Il semblerait donc plausible de chercher Veresallis près de Saint-Maurice. Mais, d'autre part, on peut bien supposer que le prince se soit réfugié à Versailleux, et que de là, plus tard, il ait voulu pousser jusqu'à Agaune. La question reste donc pendante. Quant à la colonne commémorative du cimetière de Verossaz, elle ne prouve rien. On l'érigea seulement en 1863, et l'on trouva moyen d'y mettre une grosse faute : « Super ruinas oratorii s. Sigismundi regis, peccata sua deflentis, anno DXV, sto ». C'est 522 qu'il aurait fallu dire, et non 515.

310 Passio s. Sigismundi, c. 9.

311 Gregorius Turonensis, H. F., III, 6 ; p. 113.

312 On n'est pas d'accord sur cette identification.

313 Nous ne nous arrêtons pas aux faits prodigieux signalés par l'hagiographe. La lampada divinitus accensa qui resplendit toutes les nuits pourrait bien n'être qu'un feu follet, se dégageant du puits où les cadavres se décomposent. C'est d'ailleurs un lieu commun dans les vies légendaires de saints.

314 Cet homme est peut-être le correspondant auquel saint Avit adresse ses lettres 49, 71, 72, le même dont il est question dans un acte de 543, et dont la fille Remula Eugenia est mentionnée dans la Vie de saint Didier de Vienne (AA. SS. Mai, t. V, p. 252). Arndt, Kleine Denkmäler, p. 10.

315 Cette église prit plus tard le nom de Saint-Sigismond. Elle est aujourd'hui l'église paroissiale.

316 Un manuscrit de la Passio, fait à Saint-Maurice, ou transcrit d'un exemplaire agaunois, le Parisinus 5343, du X^e siècle, dit en effet : « Tunc, cum magna veneratione sancta corpora de puteo abstracta, id est 17 Kalendarum Novembrium, cum psallentium choris Agauni monasterio in ecclesia quae est in honore beatissimi Johannis apostoli et euvangelistae dignissimae sepulturae tradiderunt » (Krusch, p. 339).

317 Le même manuscrit, Parisinus 5343, a remplacé Venerandus par Ambrosius. Ambroise, successeur d'Hymnémode, mourut avant Sigismond (vers 520).

318 Historia Francorum, III, 5, éd. Arndt, p. 111-112.

319 D'après l'édition Krusch, M. G., Scriptores rerum Meroving., t. II, pp. 333-340. Nous n'avons pas tenu compte des interpolations introduites dans plusieurs manuscrits.

320 Article Bobbio du Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de Liturgie de Dom Cabrol, t. I. p 962.

321 Grégorius Turonensis, In glor. mart., 74 ; éd. Krusch, p. 537.

322 Voir dans nos Antiquités du Valais, pl. XXVI, le facsimilé d'un feuillet, d'après une photographie, communiqué par M Anchier, archiviste paléographe, bibliothécaire à Paris, à la bibliothèque nationale. Editions : Mabillon (Migne, t. LXXII, col. 523) ; Muratori, Liturgia romana, t. II, p. 775 ; Neales et Forbes, The ancient lithurgy of the Gallican Church ; Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. XXXII, 1^{re} partie : le catalogue des Sacramentaires Latins ; Le Missel de Bobbio (Sacramentaire Gallican) porte le n° 4. Voir encore

Duschesne, Origines du Culte, 4^e édition, 1909, p. 160 et dom Wilmart, article cité à la note précédente.

323 Lege habentes.

324 Lege vexatione.

325 Lege occurrat.

326 Lege conferat.

327 Legendum videtur aures.

328 Lege sequamur.

329 Lege quam.

330 Bruxelles, Bibl. Roy. n. 8287. Le ms. de Besançon est perdu. Nous ne le connaissons que par l'apographe de Chifflet. De même un ms. provenant de Trêves ne survit que dans la copie de Rosweyde (ibid. n. 8930).

331 Bollandus, AA. SS. Febr., t. II, p. 545.

332 Henschenius, AA. SS. Maii, t. I, p. 84.

333 Cleus, AA. SS. Sept., t. VI, p. 316.

334 W. Arndt, Kleine Denkmäler aus der Merovingerzeit, Han-nover 1874, pp. 12-21.

335 C. de Smedt, AA. SS. Nov., t. I, 1887, pp. 552-556.

336 Biblioth. de la ville de Trêves, Catal. mss. n. 1376, anno 1509-1510.

337 C. de Smedt, l. c., p. 556-557.

338 B. Krusch, M. G. H. Scrip. Merov., t. III, 1896, pp. 174-183.

339 Outre les éditeurs, d'autres érudits ont parlé de la Vita comme d'un livre authentique : Rilliet de Candolle, Mém. Doc. Gen., t. XVI, 1867, p. 43 note 4 ; Meyer von Knonau,

Anzeiger für Schw. Gesch., t. V, 1874, p. 37 ; Egli, Kirchengeschichte der Schweiz bis auf Karl den Grossen, Zürich, 1893, p. 35.

340 Dans les Mélanges J. Havet, Paris, 1895, pp. 47-51.

341 Script. Merov., t. III, pp. 171-173.

342 Analecta Bollandiana, t. XV, 1896, p. 91 ; t. XVI, 1897, p 85-86.

343 Wattenbach, Deutschlands Geschichtsquellen, t. I, Stuttgart-Berlin, 1904, p. 113.

344 H. Leclercq, article Agaune, dans le Dictionnaire d'Archéologie chrétienne de D. Cabrol.

345 Vita Abbatum, prolog. ; ed. Krusch, p. 174.

346 Vita Abbatum, prolog. ; p. 175.

347 Vita Abbatum, n. 8 ; p. 178.

348 Vita Abbatum, n. 9 ; p. 178.

349 Vita Abbatum, l. c., p. 179.

350 Vita Abbatum, n. 2 ; p. 175, 176.

351 Greg. Tur., Hist. Franc, I, 46 ; II, 37 ; VI, 6, etc.

352 Vita Abbatum, n. 6 ; p. 177.

353 Vita Abbatum, n. 3 ; p. 176.

354 Vita Abbatum, n. 5 ; p. 177.

355 Vita Abbatum, n. 7 ; p. 177.

356 Conc. Epaon. ed. Maassen, M. G. H. Leg., III. Conc., II [1893] p. 29-30.

357 Vita Patrum Jurens., III, 12 ; ed. Krusch, M. G. H. Script. Merov., t. III, p. 159.

358 Ennodius, Vita Epiphani, n. 173 ; ed. Vogel, M. G. H. Auct. Ant., t. VII, 1885, p. 106.

359 L. Duchesne, C. R. du IVe Congrès scientif. internat. des cath., t. V, Fribourg, 1898, p. 102-103.

360 M. Krusch, Neues Archiv, t. XXX, p. 199, signale un autre manuscrit, du XIIe siècle provenant de Londres, Honorable Society of Gray's inn, ms. n° 3, fol. 46-47. Mais ce texte n'a pas encore été publié, et il ne nous a pas été possible d'en avoir une copie.

361 U. Chevalier, Œuvres de s. Avit, préface, p. VII, note 3 ; Duchesne, Fastes épiscopaux, t I, 1907, p. 206.4.

362 J. Gremaud, Mémorial de Fribourg, t. IV, 1857, pp. 326, 334

363 B. Krusch, Script. Merov., t. III, 1896, p. 24, note.

364 C. de Smedt, AA. SS. Nov., t. I, 1887, p. 555.

365 U. Chevalier, O. c, p. 337.

366 Vita Abbatum, n. 3 ; p. 176.

367 Vita Abbatum, n. 7 ; p. 178.

368 Vita Abbatum, n. 11 ; p. 180.

369 Fredeg. Chron., t. III, 33 ; Passio s. Sigismundi, 4-6 ; etc.

370 Vita Abbatum, n. 12 ; p. 180.

371 Vita Abbatum, n. 11 ; p. 180.

372 B. Krusch, Mélanges J. Havet, p. 49. Le P. Leclercq est plus vague : « Au moment des premières libéralités de Sigismond, nous pouvons entrevoir un personnage nommé Ememodus à qui la Vita Abbatum s'est donné pour mission de composer une vie bien complète dont le détail importe

peu, si on considère les erreurs grossières que contient ce récit ». Article cité, p. 856.

373 Dans nos Antiquités du Valais, pl. XXXII.

374 B. Krusch, Script. Merov., t. III, p. 26.

375 Vita Abbatum, n. 4 ; p. 176 : « Si sibi... abba Ambrosions inngeretnr ».

376 Vita Abbatum, l. c.

377 Explication suggérée par M. Egli, Christl. Inschrift. der Schweiz, Zürich, 1895, p. 10 ; Anal. Boll., t. XVI, p. 86.

378 Sidon. Apoll., Epist. VII, 17 ; ed. Lütjohann, M. H. G. Auct. Ant., t. VIII, p. 124.

379 AA. SS. Jan, t. I, p. 55.

380 Vita Abbatum, n. 1 ; p. 175.

381 AA. SS. Nov., t. I, p. 555.

382 Vita Abbatum, n. 5 ; p. 177.

383 Conc. Epaonense, ed. Maassen, M. H. G. Leg., t. III, Conc., t. I ; p. 21.

384 Martène-Durand, Veterum Script. Amplissima Collectio, t. I, Paris, 1724, pp. 402-406.

385 Vita Abbatum, n. 9 ; p. 179.

386 Vita Abbatum, n. 5 ; p. 177.

387 Vita Abbatum, n. 4 ; p. 177.

388 Aviti Epist. LXVII, d'après Chevalier ; LXXIV, d'après Peiper ; LXV, dans Migne.

389 Cette étude sur la vita Abbatum avait déjà paru à peu près telle quelle dans l'Anzeiger für schweizerische Geschichte de 1905 Depuis lors, nous ne voyons rien qui

nous fasse changer nos conclusions. M. Krusch, il est vrai, tout en consacrant à notre article un compte rendu sympathique, maintient ses affirmations. (Neues Archiv, t. XXX, 1905, p. 199). Nous pensons que l'argument qu'il tire de la ressemblance entre le début du n. 8 et celui du n. 10 de la vita Abbatum n'a pas du tout la valeur qu'il lui donne. De plus, M. Krusch annonce lui-même la découverte d'un nouveau manuscrit (cf ci-dessus, p. 146 n. 4) plus ancien que tous ceux que l'on connaissait auparavant et qui ne contient que la vie des trois premiers abbés, sans les morceaux poétiques ni les épitaphes. N'est-ce pas une preuve manifeste que, à un moment donné, cette vie a existé seule, et donc que notre manière de voir est juste ? Voici, au reste, comment se termine le nouveau manuscrit : « denique secundum mansuetudinem eius Tranquillum sibi successorem cum Probi solatio electio divina providit qui postmodum inreprehensibiliter hoc ipsum monasterium sanctorum Agaunensium rexit adiuvante et cooperante Domini misericordia, qui vivit et regnat nunc et semper et per infinita secula seculorum. Amen ». Cette conclusion se conçoit très bien dans le cas où, comme nous le pensons, l'auteur aurait écrit au début du gouvernement abbatial de Tranquillinus, soit peu de temps après la mort d'Achivus.

390 Ed. Krusch, Script. Mer., t. III, p. 174.

391 Nous publions ce texte d'après l'édition que nous en avons donnée dans nos Antiquités du Valais, p. 74. Les lettres capital indiquent le fragment original retrouvé.

392 Cette inscription est un acratiché : ACHIVVS ABBA.

393 Gremaud, M. D. R. t. XXIX, p. 13.

394 AA-SS. Sept. t. IV, 1753, p. 128-131. Cf. Catalogus codd. hagg. Bibliothecae Bruxellensis, t. II, p. 44-55.

395 M. le chanoine Chevalier, dans son Répertoire des sources historiques du moyen âge, Bio-Bibliographie, 2^{me} édition, 1^{er} fascicule, 1903, au mot Aimé, dit : « Aimé, évêque de Sens (alias Sion)- »

396 Migue, P. L., t. CXXXII, col. 842 ; AA. SS. Maii, t. III, 1680, p. 87. Cf. Sigebert de Gembloux, Chron., anno 672 : « Amatus episcopus Senonensis a rege Theoderico gravi et irrevocabili exilio diu tribulatur » ; Migne, t. CLX, col 127. — Auctarium Aquicense, anno 685 : « Sanctus Amatus a Theoderico rege consilio Ebroini exiliatur... Anno 690, obiit sanctus Amatus » ; Migne, t. CLX, col. 269. La date 672 donnée par Sigebert est sûrement inexacte : le règne de Thierry III ne commence qu'en 675.

397 Thierry III règne en Bourgogne de 675 à 691 ; Giry, Manuel de diplomatique, p. 711.

398 Duchesne, Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule, t. II, page 391.

399 Gremaud, l. c.

400 Duchesne, Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule, t. I, p. 239,

401 Observons toutefois que, dans ce Martyrologe, la mention

« et pontificis Sedunensis », comparée à la précédente « presbiteri et abbatis », a l'air d'une interpolation. — Il n'est pas sans intérêt de citer au sujet d'Aimé l'évêque une lettre de l'abbé Lebeuf, écrite en 1753 : « D'habiles critiques ont découvert de nos jours que ce saint prélat, exilé à Péronne et, de là, en Flandre, n'étoit pas évêque de Sens, que c'étoit l'Eglise de Sion, en Valais, qu'il gouvernoit, et que l'erreur vient de ce que quelques copistes des anciens manuscrits ont lu Senonensis au lieu de Sedunensis. Dom Brice, bénédictin de Saint-Germain-

des-Prés, savant continuateur du Gallia christiana m'a confirmé dans ce sentiment, auquel je sçavois que l'Eglise de Sens était revenue » ; Mémoires pour l'histoire des sciences et des arts (généralement connus sous le nom de Mémoires de Trévoux), Paris 1753, juin, 2^{me} volume, p. 1340. Du même auteur, l'année suivante : « Il faut remarquer que les écrivains qui ont parlé d'un saint Amé, évêque de Sens, ne commencent qu'au XII^{me} siècle, ce qui rend leur autorité très inférieure à celle d'Hucbaud et des anciens catalogues de l'Eglise de Sens. Feu M. l'Archevêque de Sens, persuadé par quelques-unes des raisons qui se trouvent détaillées dans ces notes, a ordonné qu'on omît saint Amé dans le catalogue de ses prédécesseurs » ; Mémoires cités, mai 1754, p. 1244-1245.

402 Krusch, Script. Merov., t, IV, p. 213 ; Rose, Verzeichnis der Meerman-Handschriften der Kgl. Bibl. zu Berlin, p. 280.

403 Duemmler, Poetae carolini aevi, t. II, p. 594 ; Migne, t. CXXI, col. 610.

404 Migne, t. CXXIII, col. 353.

405 Migne, t. CXXIV, col. 463.

406 Sur les manuscrits et les éditions de ces trois biographies, il faut nécessairement consulter Krusch, MG. Script. Merov., t. IV, p. 213-215. Le travail de cet érudit m'a été d'une incomparable utilité : je suis heureux de le reconnaître, bien que mes conclusions diffèrent un peu des siennes, ou plutôt justement pour ce motif.

407 Friedrich, Kirchengeschichte Deutschlands, t. II, p. 262.

408 Dony, L'auteur unique des Vies des saints Amat, Romaric Adelphe et Arnoul, Liège, 1888, dans les Dissertations Académiques Publiées par G. Kurth.

409 Krusch, MG Script. Merov., t. IV, p. 210.

410 Vita Romarici, 1.

411 Vita Adelphii, 1.

412 Vita Amati, 3. Dans le texte plus complet donné par Perier, AA SS Sept, t. IV, 1753, p. 103-108, ce chapitre porte le n° 5.

413 Vita Amati, 6.

414 Vita Romarici, 7 ; Pour curieuse que paraisse cette manière de se guérir, elle est très conforme aux idées du temps.

415 Vita Romarici, 11. Cette précaution ne doit point être prise pour de la fourberie, comme si l'auteur inventait cet épisode et taisait le nom parce qu'il ne le connaît pas. Un farceur aurait pu très facilement baptiser son héros imaginaire.

416 Vita Adelphii, 2.

417 Vita Adelphii, 3 ;

418 Adson, Miracula Waldeberti, 10 ; MG. Scriptores, t. XV, p. 1193 ; Migne, t. CXXXVII, col. 697.

419 Dony, op. cit., p 6.

420 On conçoit, dans ce cas, que notre auteur ait parfaitement pu utiliser la Vie de saint Colomban.

421 Analecta Bollandiana, t. XXII, 1903, p. 105.

422 Par exemple : « Pauca de multis expediam », Vita Amati, 1 ; — « De cetero vero pleraque latent occulta quæ tunc gesta sunt miracula », Vita Amati, 10 (éd. Perier ; manque dans l'édition krusch) ; — « Potius obedientia quam facundia parebo », Vita Romarici, 1. Ces expressions sont des lieux communs, fréquents dans la plupart des vies

de saints, même dans les meilleures ; v. g. Jonas, Vita Columbani, Prol. : « Quorum vita, utcumque quivimus, inpostmodum depromsimus... Prætermittere negligentiae deputavimus, multaue prætermissa, quæ ex totum nequaquam meminimus et pro parte scribere nullatenus ratum duximus... Nam si quippiam aliquis non rite distincta ac de industria correcta reppererit, reicienda iudicabit... », éd. Krusch (1905), p. 145-147. Quant à la Vie d'Adelphe, ne nous étonnons pas si elle est courte : l'auteur dit lui-même au chapitre 1^{er}, qu'il ne veut raconter que « quæ modernis temporibus erga suppreum diem obitus sui laudabiliter pater noster pius atque dulcissimus domnus Adelphius abbas peregit ».

423 Krusch, MG. Script. Merov., t. IV, p. 210.

424 Vita Amati, 3.

425 Neues Archiv, t. XIX, 1894, p. 71.

426 Krusch, Jonae, Vitae sanctorum Columbani, Vedastis, Johannis, 1905, p. 229.

427 Vita Amati, 8.

428 Vita Romarici, 1.

429 Il se peut que cette Cecilia soit la même que Sevilla, comme le pense M. Krusch, op. cit., p. 213. Il se peut aussi que ce soit une autre.

430 Vita Adelphii, 6.

431 Vita Adelphii, 8.

432 Nous avons un exemple intéressant à Fontenelle : « On vit alors (vers 628) s'effectuer une union des règles de ces deux grands patriarches des moines occidentaux (Benoît et Colomban), appelée à un prompt succès. La plupart des fondations colombarienne^s imitèrent cet exemple...

Aujourd'hui la mention des deux règles de saint Benoît et de saint Colomban dans un même monastère apparaît comme un caractère distinctif de la période mérovingienne. » Dom Besse, *Saint Wandrille*, 2^{me} éd. 1904, Paris, p. 64, d'après Malnory, *Quid Luxovienses monachi discipuli sancti Columbani ad regulam monasterium atque ad communem Ecclesiae profectum contulerint*, Parisiis, 1904.

433 Krusch, op. cit., p. 210.

434 Vita Amati, 16.

435 Régula sancti Ferreoli Uticensis, 35 ; Migne, t. LXVI, col. 972.

436 Regula Pauli et Stephani, 19 ; Migne, t. LXVI, col. 954.

437 M. Krusch, qui a lu cette étude, à peu près telle quelle, dans la Revue d'histoire ecclésiastique suisse de 1907, revient à la charge (*Neues Archiv*, t. XXXII, 1907, p. 758), objectant que, d'après la vita Amati, saint Aimé aurait lui-même de son vivant rédigé son épitaphe, ce qui est inouï. Mais pour insolite que soit ce fait, il n'est pas impossible. De plus M. Krusch trouve inadmissible que le saint ait voulu se faire lire, peu avant sa mort, la lettre dogmatique de saint Léon à Flavien patriarche de Constantinople. Ce dernier point, loin d'être une objection contre notre thèse, la confirme. Nous savons en effet que dans la première moitié du VII^e siècle les discussions christologiques étaient vives. Vers 650, le pape demandait encore aux évêques du royaume franc de propager la lettre de saint Léon à Flavien. C'est signe que la lettre était alors d'actualité. Et rien n'empêche qu'un saint religieux ait voulu, avant de mourir, faire une profession de foi, d'après cette même formule.

438 En se souvenant toujours que la Vie de Colomban est écrite elle-même par un admirateur enthousiaste de ce saint.

439 Vita Amati, 5.

440 Vita Columbani, I, 29 ; éd. Krusch (1905), p. 222.

441 Vita Amati, 3.

442 Vita Amati, 2.

443 Vita Amati, loc. cit.

444 Vita Amati, loc. cit.

445 Vita Amati, 3.

446 Vita Columbani, II, 10 ; éd. Krusch (1905), p. 252.

447 Krusch, op. cit., p. 38, d'après Fredeg. IV, 54.

448 Vita Columbani, loc. cit, p. 255.

449 Nous publions cette Vie d'après l'édition Krusch. Cet érudit ayant laissé de côté, comme inutile, une partie du texte, nous l'ajoutons, en suivant généralement le manuscrit Paris Latin. 5294, fol. 95^v, etc., que M. Anchier a collationné pour nous. Tout ce que nous empruntons à M. Krusch est entre crochets. Pour la numération des alinéas, nous suivons, sauf avis contraire, la division adoptée par les Bollandistes, AA. SS. Sept. t. III, p. 515.

450 D'après la division donnée par M. Krusch, les nn. 3 et 4 ne forment qu'un seul alinéa, le n. 3.

451 Cod. : hunc.

452 Cod. : ingressaque.

453 Ce mot manque dans le manuscrit ; il est ajouté d'après d'autres.

454 Cod. addit. : haec.

455 Ce texte se trouve dans la Vita Patrum Jurensium, I, 15. Edition Krusch, Script, merov. III, p. 139-141.

456 Sur tout ceci, voir nos Origines des Evêchés, p. 99.

457 Bret, près St-Gingolph (Haute-Savoie).

458 Ce prologue montre que la Vita Patrum a été dédiée à des moines de Saint-Maurice, Jean et Armentarius. Nous citons d'après l'édition Krusch, l. c., p. 131.

459 Gregorius Turonensis, In glor. Mart., 75. Edition Krusch, p. 538.

460 Gregorins Turonensis, In glor. Mart., 75. Edition Krusch p. 537 — 538.

461 Gregorius Turonensis, In glor. Mart., 74. Edition Krusch, p. 537.

462 Ce morceau serait du VI^{me} siècle, d'après M. le chanoine Chevalier, Repert. Hymnologicum.

463 Variante : Invitaret praemio.

464 Var. : Mundi poenam.

465 Var. : Sub momento vincere.

466 Var, : Jesum.

467 Var. : Quem cognovit.

468 De, sanctis Agaunensibus. Fortunati carmina, MG., Auct. Ant, 1881, p. 42.

469 Le Sacramentaire, appelé sans raison Missale Gothicum, dans lequel se trouve la plus ancienne messe connue en l'honneur de saint Maurice, date des environs de l'an 700. Probablement fait pour l'église d'Autun, il porte aujourd'hui le numéro 317 à la Bibliothèque vaticane

(Fonds de la Reine). Comme le Missel de Bobbio, il présente un mélange d'éléments gallicans et d'éléments romains. C'est grâce à l'obligeance de Mgr Mercati, scrittore à la Bibliothèque Vaticane, que nous avons publié dans nos Antiquités du Valais, pl. XXVII, la photographie d'un feuillet, et le texte exact de la messe de saint Maurice. Sur le Missale Gothicum, voir Delisle, Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. XXXII, n. 3 ; Duchesne, Origines du culte, 4^e éd., 1909, p. 152. Outre les anciennes éditions de Tommasi, Mabillon, Muratori (Migne, t. c., col. 63), on peut citer celle de Neale et Forbes, The ancient Liturgy of the gallican church, p. 32, et celle, toute récente, de la Brandshaw Society. B. de Montmélian, Le martyre de la légion thébéenne, t. II, p. 334 et F. Stolle, Das Martyrum der thebaischen Legion, p. 106 ont publié la messe de saint Maurice.

470 Lege gloriam.

471 Lege laetificet.

472 Lege ad adipiscendam.

473 Lege martyrio.

474 Lege praefulgentem gratiam.

475 Lege oblationes.

476 Lege supplices.

477 Lege est.

478 Lege misericordiam.

479 Lege gratia.

480 Lege interfici.

481 Lege sanguine.

482 Lege sauciari [satiari, Mabillon Stolle].

483 Ce passage est obscur ; il y a une lacune ou une leçon très défectueuse. Mabillon propose nec cunctantes.

484 Lege persecutionis.

485 Lege raptus.

486 Lege fieret primitivus.

487 Lege oritur.

488 Lege dimicandi.

489 Lege milites protegis.

490 Lege confessione.

491 Lege manu.

492 Lege si.

493 Lege quem.

494 Lege voces.

495 Lege dicentes.

496 Lege adcumulet.

M. Besson. Monasterium Acaunense [Études critiques sur les origines de l'abbaye de St-Maurice en Valais]

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6576889q>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état

du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr